www.lemonde.fr

Le Monde

Dossier
Le yiddish sans nostalgie

Réédition
« La Dérobade », de Jeanne Cordelier

63e ANNÉE - N° 19393 - **1,30 €** - FRANCE MÉTROPOLITAINE — VENDREDI 1er JUIN 2007 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Les projets de Darcos pour l'école

Calendrier Sarkozy va recevoir les syndicats, 20 % de dérogations à la carte scolaire cette année

Ministre de l'éducation nationale, Xavier Darcos n'annoncera pas dans l'immédiat, comme l'attendaient ses interlocuteurs syndicaux, la « suspension » du décret très contesté de son prédécesseur, Gilles de Robien, sur les obligations de service des enseignants. C'est Nicolas Sarkozy qui, dans les prochains jours, tranchera, après avoir reçu les représentants de la communauté éducative (syndicats et fédérations de parents d'élèves). Dans un entretien au *Monde*, M. Darcos indique qu'il a *« fait des propositions »* au président de la République et que celui-ci *« souhaite améliorer le pouvoir d'achat »* des enseignants.

Cette question sera au cœur de la grande consultation sur la redéfinition du métier d'enseignant, auquel le gouvernement souhaite appliquer le principe *« travailler plus pour gagner plus »*. Cette consultation devrait débuter dès juin et durer jusqu'au printemps 2008. Tous les sujets seront mis sur la table, y compris la recherche de *« gains de productivité »*, expression jusqu'alors taboue dans la bouche d'un ministre de l'éducation. *« Je suis membre d'un gouvernement qui a reçu mandat d'alléger la dette de l'Etat. Je ne pourrai pas m'en abstraire »*, affirme M. Darcos.

Concernant une des principales promesses de campagne de M. Sarkozy, la *« suppression progressive »* de la carte scolaire, le ministre donne un signal fort en annonçant que la proportion d'élèves bénéficiant de dérogations serait doublée dès la rentrée de septembre. D'environ 10 %, en moyenne, au niveau national, elle pourrait atteindre, selon lui, 20 %. Les boursiers seront prioritaires. Les *« demandes de bonne foi »* seront prises en compte. Les établissements qui perdraient des élèves verront leurs moyens pédagogiques maintenus. A terme, chaque établissement devra *« contribuer à la mixité sociale »*. ■

Lire page 12

Tensions au G8 à une semaine du sommet d'Heiligendamm

À Potsdam, mercredi 30 mai, la réunion des ministres des affaires étrangères du G8 a opposé le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov, à ses homologues occidentaux, au sujet du statut du Kosovo. M. Lavrov a rejeté le plan Ahtisaari, soutenu par les Occidentaux et prévoyant une *« indépendance surveillée »* de la province. Il n'a rien cédé face aux arguments de la secrétaire d'Etat américaine, Condoleezza Rice, et du ministre français des affaires étrangères, Bernard Kouchner, ancien administrateur du Kosovo.

Ces divergences au sein du G8, à l'approche du sommet d'Heiligendamm, du 6 au 8 juin, s'ajoutent aux désaccords entre les Etats-Unis et les Européens sur le réchauffement climatique. Nicolas Sarkozy aura sa première rencontre avec le président russe, Vladimir Poutine, ainsi qu'un entretien bilatéral avec le président américain George Bush. ■

Lire page 6
et notre éditorial page 2

Liban Explosion de joie à Beyrouth après le vote de l'ONU sur le « tribunal Hariri »

ANWAR AMRO/AFP

Des partisans du gouvernement libanais expriment leur joie, mercredi 30 mai, à Beyrouth, après le vote du Conseil de sécurité de l'ONU créant un tribunal international pour juger les assassins de l'ancien premier ministre, Rafic Hariri. Le projet patronné par la France, les Etats-Unis et le Royaume-Uni a été adopté par dix voix sur quinze. La Russie, la Chine, l'Afrique du Sud, l'Indonésie et le Qatar se sont abstenus, dénonçant une immixtion du Conseil de sécurité dans les affaires internes du Liban. La Syrie a manifesté son mécontentement. Quand l'ambassadeur américain à l'ONU, Zalmay Khalilzad, qui présidait la réunion du Conseil, a annoncé l'adoption de la résolution, des feux d'artifice ont été déclenchés dans plusieurs quartiers de Beyrouth. ***Lire page 4***

1er juin : la chimie sous surveillance en Europe

Le règlement européen sur l'évaluation de la toxicité des substances chimiques, baptisé Reach, entre en vigueur vendredi 1er juin. Il a pour but de répertorier et contrôler, d'ici à 2018, environ 30 000 produits, qui devront être progressivement enregistrés, à partir de juin 2008, auprès de l'Agence européenne.

Le règlement Reach va imposer aux entreprises concernées un effort financier et humain important. Le coût d'un essai sera compris entre 81 000 et 2,2 millions d'euros, auxquels il faudra ajouter 50 % de frais d'études et de procédure. *« Nous devrons doubler le nombre de nos experts en toxicologie d'ici à 2010 »*, estime-t-on, par exemple, chez Rhodia. ■

Lire page 8

Jean-Claude Brialy est mort

Dans son théâtre des Bouffes parisiens en 2005. SERGE COHEN/COSMOS

Il avait exercé avec brio tous les métiers du spectacle, successivement acteur fétiche des jeunes réalisateurs de la Nouvelle Vague, s'illustrant notamment dans *Le Beau Serge*, de Claude Chabrol (1959), comédien affirmé qui aima jouer Feydeau et Guitry, directeur de théâtre impérial et généreux aux Bouffes parisiens et vedette d'innombrables émissions de variétés : Jean-Claude Brialy est mort à son domicile parisien mercredi soir 30 mai, à 74 ans.

Mondain, dandy portant volontiers cravate et écharpe précieuses, vouant un culte à l'amitié, il était doué d'une mémoire prodigieuse, dont il fit usage dans deux livres de souvenirs : *Le Ruisseau des singes* et *J'ai oublié de vous dire*. ■

Lire page 22

MODERNITÉ on off
LA NOUVELLE ORIGINE
voir page 11
supplément Monde des livres

PAGE TROIS

La politique italienne épinglée

Le « patron des patrons », Luca di Montezemolo, reproche à la classe politique d'être inefficace, coûteuse et plus soucieuse de ses intérêts que de ceux du pays. Quinze ans après l'opération anticorruption « Mains propres », la critique a fait mouche.

Chômage

La baisse se poursuit

En avril, le taux de chômage a encore décru de 1,2 %, soit 25 300 personnes de moins qu'en mars. Le moral des ménages a fortement progressé en mai.
Page 11 et le point de vue de François Hollande page 19

Social

Malaise à France Télécom

Les syndicats de l'ancien opérateur national appellent à la grève jeudi 31 mai contre l'objectif de la direction de supprimer 22 000 emplois d'ici à 2008. ***Enquête. Page 14***

Focus

L'avenir du groupe Le Monde

Le processus de désignation du patron du groupe Le Monde est en cours. Un conseil de surveillance doit avoir lieu le 12 juin, nouvelle date fixée par son président, Alain Minc, en accord avec son vice-président, Jean-Michel Dumay, président de la Société des rédacteurs du *Monde*. ***Pages 20-21***

M 00147 - 601 - F: 1,30 €

Algérie 60 DA, **Allemagne** 1,80 €, **Antilles-Guyane** 1,90 €, **Autriche** 1,90 €, **Belgique** 1,30 €, **Cameroun** 1 300 F CFA, **Canada** 3,25 $, **Côte d'Ivoire** 1 300 F CFA, **Danemark** 18 KRD, **Espagne** 1,90 €, **Finlande** 2,50 €, **Gabon** 1 300 F CFA, **Grande-Bretagne** 1,20 £, **Grèce** 1,90 €, **Hongrie** 575 HUF, **Irlande** 1,90 €, **Italie** 1,90 €, **Luxembourg** 1,30 €, **Maroc** 10 DH, **Norvège** 22 KRN, **Pays-Bas** 1,90 €, **Portugal cont.** 1,90 €, **Réunion** 1,90 €, **Sénégal** 1 300 F CFA, **Slovénie** 490 SIT/2,04 €, **Suède** 22 KRS, **Suisse** 2,80 FS, **Tunisie** 1,7 DT, **USA** 3,00 $, **Afrique CFA autres** 1 400 F CFA,

Editorial

Un G8 sous tension

La réunion ministérielle, mercredi 30 mai à Postdam, en préparation du sommet du G8 d'Heiligendamm, du 6 au 8 juin, sous présidence allemande, n'a fait que confirmer les tensions qui parcourent cette enceinte des grandes puissances industrialisées. Deux dossiers importants font l'objet de graves désaccords : celui de la lutte contre le réchauffement climatique, qui met aux prises les Etats-Unis et la chancelière allemande, Angela Merkel, qui en a fait l'une de ses priorités ; et celui du statut du Kosovo, la province albanophone que les Occidentaux voudraient faire accéder à un statut d'*« indépendance surveillée »*, sans avoir réussi à emporter l'assentiment de la Russie. Moscou brandit la menace d'un veto au Conseil de sécurité de l'ONU.

Sur le Kosovo, une discussion tendue a opposé, à Potsdam, le ministre russe des affaires étrangères, Serguei Lavrov, et ses homologues américain et européens. Le représentant russe a jugé que les positions étaient *« diamétralement opposées »*, arguant que toute modification des frontières serait lourde de déstabilisation dans les Balkans, avec des conséquences possibles dans le Caucase.

La Russie a déployé ces derniers mois une rhétorique particulièrement offensive, face aux Etats-Unis, au sujet du bouclier antimissile en Europe, et ses relations avec les Européens se sont détériorées, notamment à l'occasion d'une dispute sur le déplacement d'un monument soviétique en Estonie. En comparaison avec le G8 de Saint-Pétersbourg en 2006, celui de Heiligendamm s'annonce comme une réunion à haute tension.

En invitant, le 30 mai, le président russe, Vladimir Poutine, à se rendre les 1er et 2 juillet dans sa résidence familiale à Kennebunkport, dans le Maine, le président américain tente une ouverture en direction d'un interlocuteur malcommode. Si elle est bienvenue, cette démarche intervient tardivement, alors que les contentieux se sont déjà accumulés, et que Washington a fait preuve de maladresse en poussant son avantage avec le bouclier antimissile, face à une Russie soucieuse d'apparaître comme un partenaire reconnu.

Le G8 sera un test pour Mme Merkel comme pour Nicolas Sarkozy. La chancelière allemande va devoir démontrer sa capacité à rapprocher les positions des Européens et des Etats-Unis sur la lutte contre le gaz à effets de serre, et à jouer les médiatrices avec la Russie. Quant au président français, il y aura sa première rencontre depuis son élection avec M. Bush. Les Etats-Unis ont *« le devoir de ne pas faire obstacle à la lutte contre le réchauffement climatique »*, avait déclaré M. Sarkozy au soir du 6 mai. Le chef de l'Etat aura aussi à se positionner face à M. Poutine, dont il a fortement critiqué la politique lors de la campagne électorale. Un passage du discours aux actes. ■

Société éditrice du Monde SA
Président du directoire : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani
Pierre Jeantet, directeur général
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain
Directeur général adjoint chargé de la presse régionale : Noël-Jean Bergeroux
Directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directeur délégué : Eric Fottorino,
directeur général délégué : Patrick Collard
Directeur de la rédaction : Eric Fottorino
Directeur éditorial : Gérard Courtois
Rédacteurs en chef : Alain Frachon (*Le Monde 2*), Sophie Gherardi, Laurent Greilsamer, Patrick Jarreau, Michel Kajman, et Franck Nouchi (*« Le Monde des livres »*)
Responsable de la conception : Eric Azan
Directeur artistique : Quintin Leeds ; chef d'édition : Françoise Tovo
Délégué général : Olivier Biffaud, secrétaire général : Jean-Pierre Giovenco
Médiatrice : Véronique Maurus
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Conseil de surveillance : Alain Minc, président, Jean-Michel Dumay, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société éditrice du Monde SA
Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 149 017 497 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des rédacteurs du Monde, Société des cadres du Monde, Société des employés du Monde, Société des personnels du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Société des personnels du groupe des publications de la Vie catholique, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Investmonde.

Rédaction : 80, boulevard Auguste-Blanqui,75707 Paris Cedex 13
Tél. : 01-57-28-20-00 ; télex : 202806F ; télécopieur : 01-57-28-21-21
Courrier des lecteurs : par télécopie : 01-57-28-21-74 ;
Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr
Médiateur : mediateur@lemonde.fr
Abonnements : Par téléphone : de France 0-825-000-778 (0,15 TTC/min) ; de l'étranger : (33) 3-44-31-80-48. Sur Internet : www.lemonde.fr/abojournal/. Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 TTC/min)
Tarif 1 an : France métropolitaine : 374 €
Internet : site d'information : www.lemonde.fr ; finances : http://finance.lemonde.fr ;
Emploi : www.talents.fr ; Immobilier : http://immo.lemonde.fr
Télématique : 3615 lemonde. **Documentation :** http://archives.lemonde.fr
Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40
« Le Monde » sur microfilms : 03-88-04-28-60

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SA). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0707 C 8197 ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunsbourg
94852 Ivry cedex

OJD PRESSE PAYANTE 2005

PRINTED IN FRANCE

Président : **Patrick Collard**
Directeur général : **Stéphane Corre**
80, bd Auguste-Blanqui
75707 PARIS CEDEX 13
Tél : 01-57-28-39-00 - Fax : 01-57-28-39-26

Record de violences aux Caraïbes

Plages paradisiaques bordées de cocotiers, *resorts* tout inclus et croisières sur les eaux turquoise : les Caraïbes évoquent les vacances ensoleillées et le farniente à longueur d'année. Au revers de ces images de dépliant touristique, cette région est pourtant la plus violente du monde. Dans un récent rapport intitulé « Criminalité, violence et développement dans les Caraïbes », la Banque mondiale souligne que *« les taux d'homicide y sont plus élevés que dans toute autre région du monde et que les taux d'agression se situent largement au-dessus de la moyenne mondiale »*. Attisée par le trafic de drogue, cette violence *« compromet la croissance et la prospérité »*.

Avec un taux d'homicide de 30 pour 100 000 habitants, le bassin des Caraïbes devance l'Afrique du Sud et de l'Ouest (29), l'Amérique du Sud (26) et l'Amérique centrale (22). Les indicateurs de violence varient d'une île à l'autre dans cette région où l'extrême pauvreté d'Haïti côtoie l'opulence des Bahamas. Dans la majorité des pays et territoires formant l'arc insulaire, qui s'étire des côtes vénézuéliennes à la Floride, la criminalité a progressé ces dernières années. Parfois de manière spectaculaire, comme dans les îles jumelles de Trinité-et-Tobago et en République dominicaine, où les taux d'homicide ont respectivement triplé et doublé entre 2000 et 2005.

Les pages des quotidiens dominicains sont remplies de faits divers sanglants. Le 24 mai, *El Nacional* a fait sa « une » sur l'assassinat par balles de trois jeunes à la sortie d'une discothèque d'un quartier huppé de Saint-Domingue, à la suite d'une rixe apparemment banale. Trois jours plus tôt, un Colombien, accusé de trafiquer 442 kg de cocaïne et pourtant en liberté sous caution, était abattu de plusieurs balles devant un débit de boisson. Deux cents femmes ont été tuées en 2006 par un mari ou un concubin jaloux. La violence contre les femmes est très répandue. L'initiation sexuelle de 48 % des adolescentes a été « forcée », révèle une enquête réalisée en 2003 dans neuf pays de la région. Les Bahamas détiennent le peu enviable record mondial du taux de viol.

Analyse

Jean-Michel Caroit

Diverses par leurs héritages coloniaux, leurs tailles, leurs populations, leurs langues et leurs niveaux de vie, les îles ont un point commun : elles sont devenues l'une des principales plaques tournantes du trafic de stupéfiants. Hormis le cannabis jamaïcain, la région ne produit pas de drogue. Mais une part importante de la cocaïne colombienne y transite à destination de l'Amérique du Nord et de l'Europe, un marché en expansion. En 2005, au moins 10 tonnes de cocaïne sont passées par la Jamaïque, et 20 tonnes par l'île d'Hispaniola, que se partagent Haïti et la République dominicaine.

Les saisies d'héroïne et de drogues synthétiques, notamment d'ecstasy, ont fortement augmenté ces dernières années. Parmi les vingt pays identifiés par les Etats-Unis comme étant des centres majeurs de production ou de transit de drogues, quatre appartiennent aux Caraïbes : les Bahamas, la République dominicaine, Haïti et la Jamaïque. Les services des trafiquants régionaux sont souvent rémunérés en marchandises, qui sont écoulées localement. Minime, il y a une vingtaine d'années, la consommation de cocaïne et de crack s'est répandue dans toutes les couches de la population. En République dominicaine, les gangs, appelés les « nations », recrutent des enfants pour distribuer la drogue. Selon le code pénal, les mineurs de moins de 13 ans ne peuvent être arrêtés. Exclus d'un système éducatif déficient, sans perspectives d'emploi, les jeunes paient le plus lourd tribut à la violence liée au trafic de stupéfiants. Près de la moitié des victimes d'homicides sont âgées de 11 à 30 ans en République dominicaine.

Etroitement associé au négoce illicite des stupéfiants, le trafic d'armes est en pleine expansion. Dans plusieurs pays de la région, comme la Jamaïque ou la République dominicaine, la prolifération d'armes de poing n'est pas nouvelle. Les partis politiques les distribuent depuis longtemps à leurs sympathisants, et le port d'armes, légal ou non, est commun. De plus en plus de fusils d'assaut et d'armes de guerre, souvent achetés aux Etats-Unis, sont introduits en contrebande.

Culture de la corruption

Trinité-et-Tobago est l'un des pays où les crimes ont fortement augmenté. Ces deux îles jumelles, dont l'économie est dopée par l'envolée des prix des hydrocarbures, ont connu une explosion du nombre des kidnappings. Nouveaux dans la région, les enlèvements avec demande de rançon sont devenus une véritable industrie à Trinité-et-Tobago et en Haïti. La corruption sert de terreau à la criminalité. En Haïti, les mafias ont occupé le vide créé par l'effondrement de l'Etat. Illustrant la culture de la corruption et de l'impunité qui gangrène la République dominicaine, le rapport de la Banque mondiale rappelle le scandale de Baninter, l'une des principales banques commerciales.

Sa faillite frauduleuse, en 2003, a coûté l'équivalent de 16 % du PNB et fait plonger 1,5 million de Dominicains (16 % de la population) dans la pauvreté. A ce jour, aucun des responsables de ce désastre n'est en prison ni n'a été condamné. Les criminels en col blanc exhibent sans pudeur leurs hélicoptères et leurs villas somptueuses, tandis qu'un pauvre bougre a passé des années en prison préventive pour le vol d'une poule. *« La criminalité et la violence constituent un problème de développement »*, souligne Caroline Anstey, la responsable des Caraïbes à la Banque mondiale. Selon l'organisme international, une baisse d'un tiers des taux d'homicide permettrait de doubler le taux de croissance par habitant dans la région. Si Haïti et la Jamaïque parvenaient à réduire leur taux d'homicide au niveau du Costa Rica, leur revenu par habitant augmenterait de 5,4 % par an. Pour la République dominicaine, le gain serait de 1,8 %.

Pertes humaines et matérielles, soins, justice, police, prisons, augmentation des dépenses privées de sécurité : dans tous les pays, les coûts de la criminalité ne cessent d'augmenter. La violence éloigne les investisseurs et renchérit les coûts des entreprises, qui doivent financer leur sécurité ou payer des racketteurs, parfois en uniforme. Principal secteur d'activité régional, le tourisme n'a jusqu'à présent que peu souffert de cette inquiétante montée de la criminalité. En Jamaïque ou en République dominicaine, les hôteliers ont constitué des enclaves où les touristes sont isolés des populations locales. Mais ces *resorts* protégés par des gardiens armés et appartenant le plus souvent à des chaînes étrangères contribuent peu à l'économie locale. Et donc à la lutte contre la pauvreté, qui pourrait freiner la montée de la violence. ■

Marché par Pessin

Solidarité centre-européenne

Dans une Europe élargie qui a souvent du mal à concilier les intérêts de tous ses membres, la plupart des Etats ont choisi de développer leur coopération avec leurs voisins immédiats. Face aux risques de dilution dans une Union européenne à vingt-sept, la mode est aux regroupements régionaux. Nicolas Sarkozy vient de lancer l'idée d'une Union méditerranéenne destinée à associer l'Europe du Sud aux pays de l'autre rive. Au Nord, les Etats riverains de la Baltique font valoir leur différence. A l'Est, les anciens pays du bloc soviétique affichent aussi leur solidarité.

L'Initiative centre-européenne (Central European Initiative), une organisation créée en 1989, deux jours après la chute du mur de Berlin, pour aider au rapprochement des Etats libérés du communisme et favoriser leur transition vers la démocratie, rassemble aujourd'hui 18 pays, dont 9 appartiennent à l'Union. Basée à Trieste, l'un des hauts lieux de l'empire austro-hongrois, elle s'est donné pour tâche de faciliter l'entrée des Etats de cette zone dans l'UE et de renforcer, selon son directeur général, le diplomate autrichien Harold Kreid, leur *« identité régionale »*.

Des experts venus de Varsovie, de Budapest, de Prague, de Bratislava ou d'ailleurs se sont rencontrés récemment à Zakopane, en Pologne, pour tenter de définir ce qui unit leurs pays face au reste de l'Europe et justifie qu'ils s'efforcent de peser ensemble sur la scène internationale. Les Etats d'Europe centrale ont en commun leur histoire récente, qui les a conduits à se détourner de l'espace de sécurité « euro-asiatique », naguère incarné par l'URSS, pour s'intégrer au système « euro-atlantique ». La Serbie, l'Ukraine, la Roumanie ou la Bulgarie sont encore à mi-chemin. Mais la plupart sont passés d'une alliance à l'autre.

Cette situation a plusieurs conséquences. La première est que ces pays sont encore très sensibles à la menace russe. *« Même si nous ne sommes plus menacés par la guerre, nous vivons toujours dans l'ombre de la géopolitique »*, a souligné un chercheur polonais, Olaf Osica. La pression de la Russie est ressentie plus vivement dans les pays limitrophes, comme l'Ukraine ou la Biélorussie, que dans les autres, mais elle est partout une source d'inquiétude. Une spécialiste hongroise, Réka Szemerkényi, a obtenu un franc succès lorsqu'elle a déploré la faiblesse des Européens dans leurs négociations avec Moscou sur l'énergie, dénonçant en même temps leurs illusions sur l'évolution de la Russie.

La seconde conséquence est l'établissement de liens étroits avec les Etats-Unis. *« Nous sommes plus atlantistes qu'européens »*, constate le Polonais Marek Madej. *« C'est à l'OTAN que nous devons notre sécurité, non à l'Europe »*, précise le Tchèque Michal Kojan. Seul Olaf Osica estime que le rôle de l'OTAN diminue au bénéfice de celui de l'UE. *« Nous avons besoin d'un soutien militaire plus important que celui qu'on peut attendre de l'Europe »*, lui répond le Slovaque Daniel Smihula.

Solidement arrimés à l'Ouest, les Etats d'Europe centrale entendent jouer un rôle dans la politique mondiale. Leurs soldats sont présents en Afghanistan, en Irak, au Congo. Certains se demandent pourquoi. *« Parce que nous sommes membres du club occidental, et qu'à ce titre nous devons participer à l'effort commun de sécurité »*, explique M. Smihula. *« Au nom de la réciprocité »*, affirme M. Osica. *« Notre engagement doit être considéré comme un investissement »*, ajoute M. Madej. Pour devenir des partenaires fiables, ces pays doivent également s'attaquer aux maux qui les menacent de l'intérieur. Plusieurs des intervenants ont mentionné la faiblesse de la démographie, mais aussi les risques d'instabilité politique, de déclin de la vie publique et d'atomisation de la société auxquels tous se trouvent exposés. ■

Chronique

Europe Thomas Ferenczi

Le chef du patronat reproche aux élus d'être inefficaces et d'oublier l'intérêt général. La corruption est au plus haut depuis dix ans. Le désenchantement a traversé les Alpes.

Italie : la politique en accusation

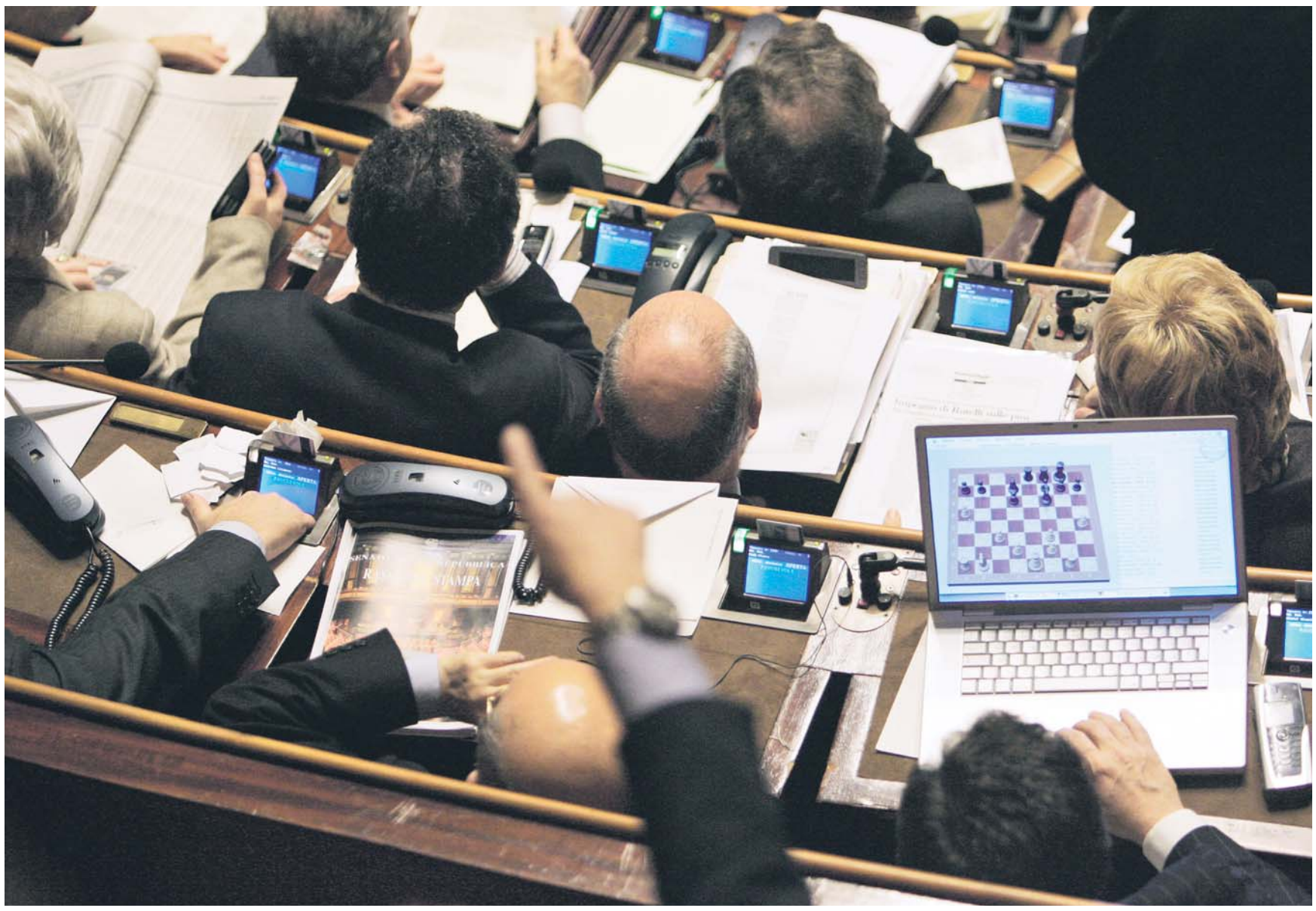

Séance du Sénat italien, le 27 mars. En 2006, le fonctionnement des deux Chambres du Parlement italien aurait coûté 1,6 milliard d'euros. ALBERTO PIZZOLI/AFP

ROME
CORRESPONDANT

La classe politique italienne est en pleine déprime. On l'accuse d'être vieille, inefficace, coûteuse, voire corrompue. A l'image d'un système qui *« patine sur lui-même »*, selon le maire de Rome, Walter Veltroni, l'un des espoirs de la gauche italienne. Le faible taux de participation aux élections locales partielles des 27 et 28 mai a été interprété comme une expression de défiance des citoyens vis-à-vis de la politique. Le président de la République, Giorgio Napolitano, a rappelé, dès le lendemain du scrutin, la classe dirigeante à une exigence *« de moralité et de rigueur pour rénover la politique »*.

Personne ne songe à minimiser la gravité du malaise. Pour le numéro deux du gouvernement, Massimo D'Alema, *« il s'agit d'une crise de crédibilité de la politique comparable à celle qui, dans les années 1990, marqua la fin de la Ire République »*. Le spectre de 1992, année de l'effondrement du système politique italien après les excès du « craxisme » et le début des opérations judiciaires « Mains propres », est évoqué par le chef de l'Etat de l'époque, Oscar Luigi Scalfaro : *« Ce sont des thèmes éthiques et non pas des problèmes politiques qui ont provoqué la chute de la Démocratie chrétienne et du Parti socialiste italien »*, a-t-il rappelé dans un entretien au quotidien *La Repubblica*, proche du centre gauche.

Or, les étranges pratiques du système politique italien, fort peu efficace eu égard à ses coûts pour la collectivité, sont à nouveau au cœur des critiques qui secouent le pays depuis plusieurs semaines. Le *« désenchantement démocratique »* diagnostiqué par *La Repubblica* n'est pas seulement dû aux difficultés qu'éprouve Romano Prodi à concrétiser les réformes attendues depuis son élection, il y a un an.

Personne n'est sorti indemne du réquisitoire prononcé le 25 mai par le président de la Confindustria, le Medef italien, lors de l'assemblée annuelle de l'organisation patronale : *« Nous avons assisté sur le terrain à une concorde absolue des deux bords quand il s'est agi de faire un usage privé des ressources publiques »*, a lancé Luca Cordero di Montezemolo devant les plus hautes autorités italiennes, médusées. *« La politique est la première entreprise du pays avec près de 180 000 élus*, a-t-il expliqué. *Le coût de la représentation politique dans son ensemble est égal à ceux de la France, de l'Allemagne, du Royaume-Uni et de l'Espagne réunis. Le seul système des partis coûte au contribuable 200 millions d'euros par an, contre 73 millions en France. »*

Au Parlement italien, 17 groupes parlementaires et 23 partis politiques sont représentés, dont 17 ont obtenu moins de 3 % de voix. En 2006, le fonctionnement des deux Chambres aurait coûté 1,6 milliard d'euros. Et que dire du pachydermique gouvernement, lourd de ses 105 ministres et sous-secrétaires d'Etat ? Un livre récent, intitulé *La Caste*, dresse la liste effarante des avantages, des gaspillages et des dérapages de dirigeants décrits comme des *« intouchables »*. L'enquête, signée par deux journalistes, est un succès de librairie. On y apprend notamment que la seule présidence de la République emploie 2 158 personnes, dont 1 072 fonctionnaires. Avec un budget de fonctionnement de 224 millions d'euros, le palais du Quirinal coûterait quatre fois plus cher que Buckingham Palace, selon les auteurs de l'ouvrage.

Le coût de la représentation politique dans son ensemble est égal à ceux de la France, de l'Allemagne, du Royaume-Uni et de l'Espagne réunis

Une enquête d'une association de contribuables, Contribuente.it, révèle que l'Italie pulvérise tous les records en matière de voitures de fonction. Du chef de l'Etat au plus anonyme conseiller de la plus petite officine publique locale, il y en aurait 574 215 en circulation, contre 65 000 en France. La presse s'est amusée à calculer que, mises bout à bout, ces *« auto blu »* formeraient un gigantesque embouteillage de 2 756 kilomètres. Leur coût estimé ? Environ 18 milliards d'euros par an.

Ces dernières années, l'Italie a assisté à une irrésistible augmentation du nombre des conseillers dans les régions, une multiplication des embauches dans les collectivités locales, un recours systématique à des consultants et des experts extérieurs. Les sociétés locales de services à participation publique ont essaimé : *« Combien de crèches pourrions-nous construire avec le salaire versé aux 18 000 conseillers d'administration de ces entités publiques ? »*, s'est emporté le patron des patrons, réclamant carrément *« un business plan pour l'abolition des provinces »* afin d'alléger l'administration du pays.

Luca di Montezemolo s'est défendu de tout *« cynisme antipolitique »*, mais, a-t-il insisté, *« une chose est de respecter la politique et ses coûts, une autre est de faire semblant de rien face à la duplication des structures, des charges, des prébendes à la charge de la collectivité, et à toute une série de privilèges que beaucoup de politiques se sont auto-attribués »*. Un colloque sur l'administration publique, organisé il y a quelques jours, a encore noirci le tableau : *« Nous avons lancé le fédéralisme sans faire maigrir en même temps l'Etat central, ce qui a doublé la bureaucratie, créant de nouveaux terrains pour la corruption »*, a noté Bruno Ferrante, ancien préfet et nouveau haut-commissaire contre la corruption.

Cette dernière serait *« en progression exponentielle »*, selon le général Giuseppe Vicanolo, de la Guardia di finanza. En 2006, 147 personnes ont été arrêtées et 1 072 ont fait l'objet de plaintes. Un record depuis dix ans, mais qui pourrait être battu en 2007. Pour les quatre premiers mois de l'année, le responsable de la police financière a parlé de 93 arrestations et de 130 millions d'euros de commissions occultes déjà saisis. La corruption impliquerait pour moitié des administrations centrales et pour moitié des collectivités locales.

Dans l'urgence, le Parlement se penche sur un plan de réduction de ses dépenses et des privilèges des parlementaires. Une *« entreprise de moralisation »* présentée par le président de la Chambre des députés, le communiste Fausto Bertinotti, comme *« un signal d'écoute »* des critiques qui montent dans l'opinion.

Travailler plus et coûter moins devrait être la nouvelle devise de la politique italienne. Le gouvernement prépare pour la mi-juin un projet de loi constitutionnel modifiant les rapports entre Etat, régions et sociétés locales publiques. Il prévoit une réduction d'un tiers des conseillers régionaux, provinciaux et communaux, et un dégraissage de l'administration publique.

Le ministère de l'économie donne l'exemple, en annonçant la fermeture de 80 antennes locales du Trésor et de la Comptabilité nationale. Sera-ce suffisant, dans un pays où les décisions sont difficilement suivies d'effets, pour repousser *« le risque de régression démocratique »* dénoncé par certains éditorialistes ? ■

JEAN-JACQUES BOZONNET

La résurrection de Silvio Berlusconi

ROME
CORRESPONDANT

Des dirigeants de Forza Italia, le parti fondé par Silvio Berlusconi, l'ont vu de leurs yeux : une vieille dame se serait levée de son fauteuil roulant pour saluer l'ancien chef du gouvernement lors d'un meeting de campagne pour les élections locales des 27 et 28 mai. Mais le principal miracle que l'on peut attribuer au Cavaliere est sa résurrection politique en marche.

A 71 ans, nonobstant quelques malaises en public et la pose d'un pacemaker, il est toujours là, en embuscade, prêt pour une alternance qu'il estime proche.

Les scrutins locaux partiels ont conforté Forza Italia dans sa position de premier parti d'Italie. Avec 28 % des voix, il dépasse de six points la somme des résultats obtenus par les deux plus grandes formations de gauche, Démocrates de gauche (DS) et Marguerite (DL), appelées à se fondre prochainement dans le Parti démocrate. Silvio Berlusconi sort également renforcé vis-à-vis de ses alliés qui, comme le centriste Pier Ferdinando Casini, contestaient son leadership et sa légitimité à conduire la coalition de centre droit dans l'avenir.

« Berlusconi jubile », titrait la presse au lendemain des élections locales. Pour une fois, il s'est retenu de fanfaronner et il a renoncé, mercredi 30 mai, à réclamer au président de la République l'organisation d'élections anticipées. *« Cela ne pourrait que ressouder la majorité »*, ont expliqué ses conseillers.

Silvio Berlusconi songe plutôt à organiser une grande manifestation à Milan, comme celle qui avait rassemblé plusieurs centaines de milliers de personnes à Rome, le 2 décembre 2006. En attendant l'occasion de mettre le gouvernement en minorité au Sénat, où la coalition du président du conseil, Romano Prodi, ne dispose que de deux sièges d'avance.

Romano Prodi a manifesté agacement et nervosité après les résultats décevants des élections et l'indiscipline de sa coalition. La crise de confiance de l'opinion vis-à-vis de la politique, s'ajoutant à la fragilité de l'exécutif, a relancé l'hypothèse d'un gouvernement de techniciens.

Une solution que repousse vigoureusement Silvio Berlusconi, car elle anéantirait son espoir de retour aux affaires. Il suggère plutôt un gouvernement de *« large union »*. *« Si la crise de la politique devait reproduire la nécessité d'une suppléance technique, celle-ci ne pourrait être que temporaire »*, a rappelé en expert l'ancien président de la République, Carlo Azeglio Ciampi. Il était gouverneur de la Banque d'Italie, quand il devint le premier non-politique à conduire un gouvernement, du 28 avril 1993 au 16 avril 1994, pendant la tempête politico-judiciaire de « Mains propres ».

Après quoi était née une autre façon de faire de la politique, disait-on : le berlusconisme. ■

J.-J. B.

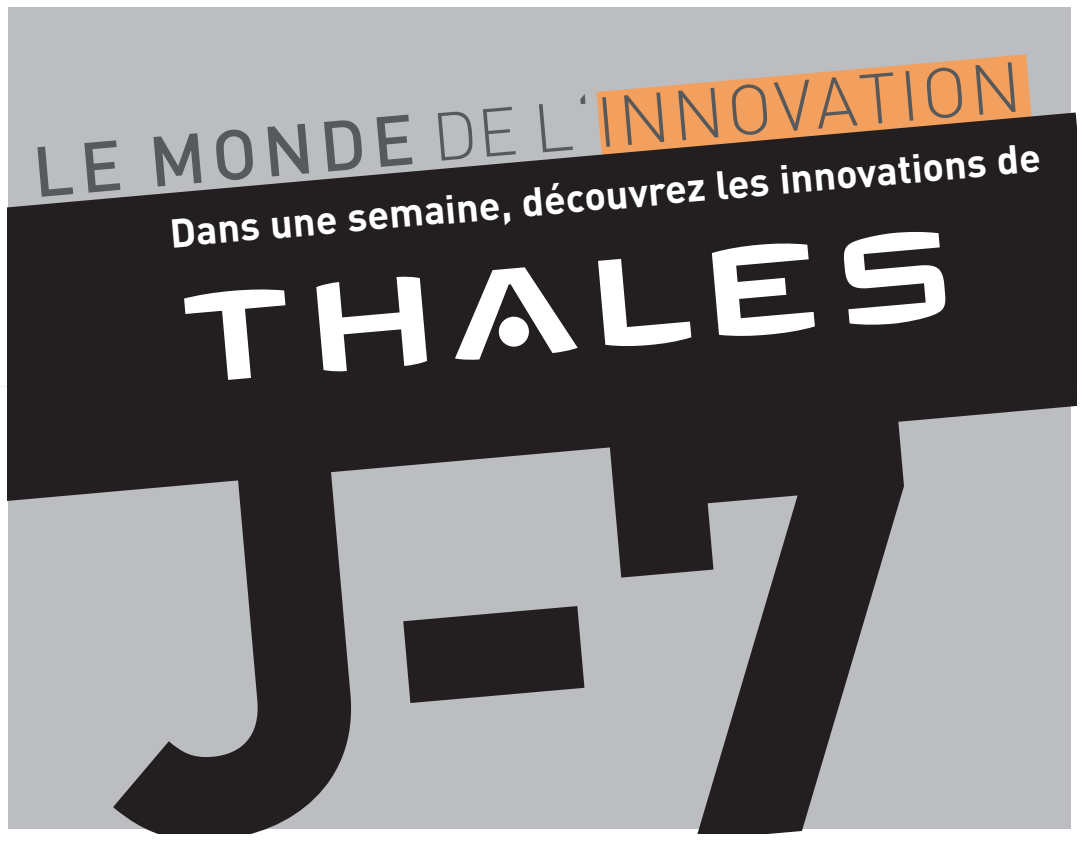

Liban La Syrie dénonce une « ingérence ». Saad Hariri évoque l'« ère de la justice » qui succède à celle « du crime »

L'ONU impose le « tribunal Hariri », la majorité politique libanaise se réjouit

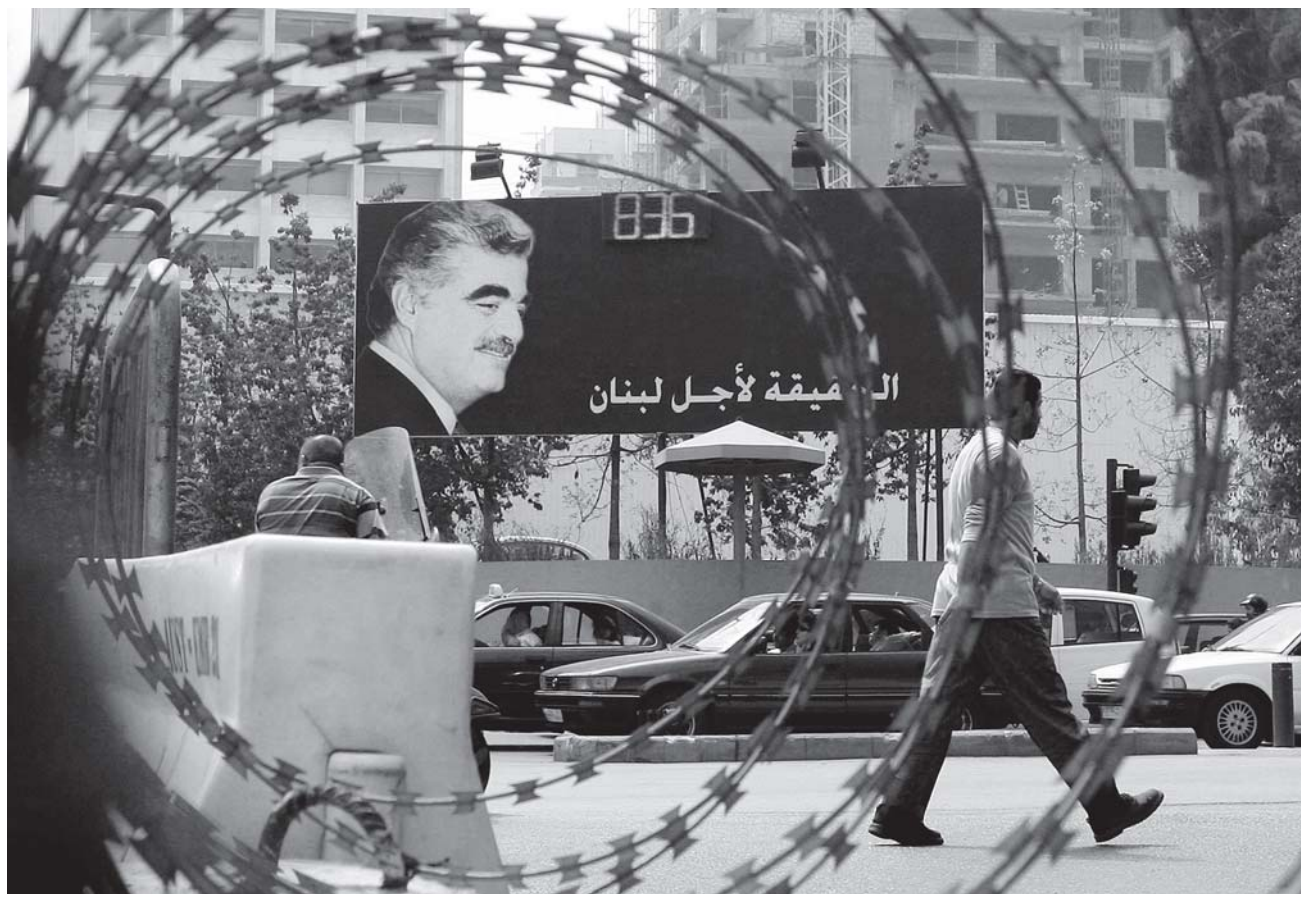

Dans les rues de Beyrouth, des affiches rappellent l'assassinat de l'ancien premier ministre, Rafic Hariri, et un compteur égrène les jours écoulés depuis le 14 février 2005. L'inscription réclame « la vérité pour le Liban ». JAMAL SAIDI/REUTERS

NEW YORK (Nations unies), BEYROUTH CORRESPONDANTS

Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté, mercredi 30 mai, la résolution 1757, qui impose la création d'un tribunal « à caractère international » pour juger les responsables de l'assassinat de l'ancien premier ministre libanais, Rafic Hariri, et des attentats qui ont ensanglanté le Liban depuis octobre 2004. La France, les Etats-Unis et le Royaume-Uni, à l'origine du texte, souhaitaient contourner les blocages de l'opposition libanaise prosyrienne qui, depuis des mois, empêchait la majorité de ratifier les statuts du tribunal. Les premiers éléments de l'enquête sur l'attentat du 14 février 2005 contre Rafic Hariri visaient des responsables des services de sécurité syriens et leurs affidés libanais.

Le projet de résolution occidental a été adopté avec dix voix pour et cinq abstentions, celles de la Russie, de la Chine, de l'Afrique du Sud, de l'Indonésie et du Qatar, qui ont tous dénoncé une immixtion dans les affaires internes du Liban. Quoique favorables, en principe, à la création du nouveau tribunal, les cinq pays jugeaient excessive l'invocation, par les auteurs du texte, du chapitre VII de la charte de l'ONU, qui renforce le caractère obligatoire des décisions du Conseil et peut servir à justifier l'usage de la force.

L'ambassadeur de la Syrie à l'ONU, Bachar Jaafari, s'est pour sa part insurgé contre *« une ingérence flagrante du Conseil de sécurité »* qui, selon lui, *« augmentera la division entre les Libanais car elle prend parti en faveur d'un camp contre l'autre »*. La Syrie coopérera-t-elle avec le nouveau tribunal ? *« La justice syrienne est là pour juger quiconque serait soupçonné d'avoir participé à ce meurtre. Nous sommes un Etat souverain, nous ne sommes pas prêts à vendre cette souveraineté à quiconque »*, a répondu M. Jaafari au *Monde*.

« Nous aurions préféré que les Libanais ratifient » eux-mêmes l'accord sur le tribunal, s'est défendu l'ambassadeur américain à l'ONU et président du Conseil de sécurité pour le mois de mai, Zalmay Khalilzad. Ce dernier a rappelé les efforts infructueux du gouvernement de Fouad Siniora pour convaincre Nabih Berri, le président du Parlement libanais et l'un des chefs de file de l'opposition chiite prosyrienne, de soumettre le projet de création du tribunal à un vote. *« L'affaire était bloquée au Liban »* affirme aussi l'ambassadeur de France à l'ONU, Jean-Marc de la Sablière, pour qui *« le Conseil a été à la hauteur de ses responsabilités »*.

Les procès pourront être conduits en l'absence des accusés si ceux-ci refusent de s'y présenter

« Il faut à peu près un an pour mettre en place un tribunal de ce type », prévient toutefois le diplomate français. La nouvelle juridiction existera sur le papier au plus tard le 10 juin. Le gouvernement libanais et le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, devront alors lui trouver un siège, ailleurs qu'au Liban où la situation est jugée trop dangereuse – on évoque Nicosie, La Haye, Rome ou Vienne.

Ils devront également sélectionner les juges, majoritairement internationaux, mais aussi libanais, choisir un procureur international, et rassembler les fonds nécessaires, au cours d'une conférence internationale des pays donateurs. Le droit applicable sera libanais, mais devra répondre aux *« normes internationales »*, qui excluent notamment la peine de mort. Les procès pourront être conduits en l'absence des accusés si ceux-ci refusent de s'y présenter ou n'ont pas été remis au tribunal par leur Etat d'origine. Un supérieur hiérarchique est pénalement responsable devant le tribunal des crimes commis par un subordonné placé sous son contrôle effectif, dans la mesure seulement où il savait que le crime, lié à des activités relevant de sa compétence, allait être commis et n'a pas pris les mesures pour l'éviter.

Au moment précis où M. Khalilzad annonçait l'adoption de la résolution, des feux d'artifice ont été déclenchés dans plusieurs quartiers de Beyrouth, malgré l'interdiction formelle signifiée quelques heures plus tôt par le ministre de l'intérieur et les instructions des principales personnalités de la majorité parlementaire. Quasi simultanément, une grenade était lancée par un inconnu à proximité d'une église dans la localité de Chyah, dans la banlieue sud de Beyrouth. Elle a fait de légers dégâts matériels.

Saad Hariri, fils et héritier politique de son père, et le premier ministre, Fouad Siniora, ont invité la classe politique à saisir ce moment pour se *« hisser au-dessus de* [ses] *divergences et de* [ses] *susceptibilités »* et *« rallumer la flamme du dialogue national »*. Tous deux sont ensuite allés dire la prière du mort sur les sépultures de Rafic Hariri et de ses sept gardes du corps, sur la place des Martyrs, au cœur de Beyrouth.

Là, comme dans les quartiers à majorité sunnite de Beyrouth ainsi que dans la ville de Saïda (Liban sud), dont est originaire Rafic Hariri, ses partisans avaient pavé les trottoirs et les terre-pleins de photophores et distribué des drapeaux aux passants.

« C'est l'instant charnière entre deux ères : celle du crime et celle de la justice », a souligné M. Hariri. La création de ce tribunal *« n'est pas la victoire d'une partie sur l'autre, mais celle de tous les Libanais pour en finir avec le cycle terroriste* (...) *Nous demandons justice, non pas au nom de la vengeance et des représailles, mais pour connaître la vérité et pour que les criminels rendent des comptes. Je tends la main »* vers l'opposition *« pour mettre fin à nos divisions »*, a ajouté M. Hariri.

La création du tribunal n'est pas non plus *« dirigée contre un quelconque pays, en particulier contre la Syrie »*, a insisté de son côté M. Siniora, qui, tout en souhaitant un retour à l'unité des Libanais, a refusé toute *« instrumentalisation politique »* de cette juridiction. C'est une réponse à tous ceux, en particulier Damas et l'opposition libanaise, qui affirment craindre que le tribunal soit transformé en outil pour des sanctions arbitraires contre la Syrie. ■

PHILIPPE BOLOPION ET MOUNA NAÏM

LA RÉSOLUTION 1757

Composition du tribunal : la résolution 1757 stipule que le tribunal spécial comprend une Chambre de première instance, une Chambre d'appel, un procureur, un greffe et un bureau pour la défense.

Juges : un juge international fait fonction de juge de la mise en état. Trois juges sont affectés à la Chambre de première instance, dont un juge libanais et deux juges internationaux.
Cinq juges sont affectés à la Chambre d'appel, dont deux juges libanais et trois juges internationaux.

Nominations : les juges libanais et internationaux sont nommés par le secrétaire général des Nations unies.

Financement : les dépenses du tribunal spécial seront assurées à 51 % par les pays donateurs et à 49 % par le Gouvernement libanais.

Menaces, rumeurs et soupçons alimentent à Beyrouth la crainte d'attentats

BEYROUTH CORRESPONDANTE

Il a suffi qu'un avion civil perde le contact avec la tour de contrôle de Beyrouth, mardi 29 mai, pour que des responsables libanais se réfugient dans un abri, par crainte d'un attentat à la manière de ceux perpétrés le 11 septembre 2001 aux Etats-Unis. Pour découvrir par la suite que l'avion n'avait souffert que d'une simple panne radio.

Il a suffi qu'un moine orthodoxe soit aperçu quelques jours plus tôt dans un petit village maronite (catholique) de l'est de Tripoli, la capitale du Liban nord, pour que la population trouve cette présence suspecte et, convaincue qu'il s'agit d'un *« terroriste »* déguisé, alerte les forces de l'ordre. Pour apprendre qu'il s'agissait bien d'un religieux.

Les mêmes habitants racontent avoir intercepté quelques jours plus tôt un individu qui demandait son chemin, avec, dans sa voiture, selon eux, des cartes et des armes. Ils affirment l'avoir dépouillé de son équipement et l'avoir livré à la police. Ils ont été informés le lendemain qu'il s'agissait d'un archéologue. Ils n'en croient toujours pas un mot et sont convaincus que ces assurances visent à prévenir la panique.

Prévention renforcée

Une psychose s'est emparée de la population depuis le déclenchement, le 20 mai, des affrontements entre l'armée libanaise et le groupe Fatah Al-Islam à Tripoli et dans le camp palestinien de Nahr Al-Bared, et la série d'attentats à l'explosif qui ont visé différents lieux à Beyrouth et dans la montagne. Les rumeurs les plus folles circulent, qui veulent tantôt que les établissements scolaires, tantôt l'aéroport et tantôt d'autres lieux soient les prochaines cibles.

Des menaces émanant du Fatah Al-Islam d'étendre les violences à l'ensemble du territoire, et d'autres menaces d'une veine encore plus violente, formulées par un autre mouvement, « Al-Qaida en Grande Syrie », se réclamant du mouvement djihadiste international d'Oussama Ben Laden, alimentent les peurs. Les arrestations de suspects opérées par les forces de l'ordre les entretiennent aussi. Mardi 29 mai encore, à Beyrouth, un Libanais accusé d'être membre du Fatah Al-Islam a été interpellé dans un hôtel du quartier à majorité chrétienne d'Achrafiyeh.

Dès le 21 mai, les alertes au colis piégé à Beyrouth ont mobilisé des forces de l'ordre déjà sur les dents. Les attentats ayant eu lieu jusqu'à présent en fin de soirée, les Libanais s'abstiennent de sortir. Au pays par excellence des sociétés privées de sécurité, les dispositifs de prévention ont été renforcés, avec fouilles minutieuses des colis, contrôles tatillons des véhicules et présence de maîtres-chiens. Au pays du stationnement sauvage, les particuliers ont multiplié les obstacles en tous genres le long des trottoirs pour empêcher aux voitures de se garer.

L'armée et la police multiplient les patrouilles. Deux incidents graves ont eu lieu en l'espace de deux jours : à Beyrouth, elles ont tiré sur des véhicules dont les conducteurs ont refusé de s'arrêter. Il y a eu deux morts. ■

M. NA.

SCIENCES PO
Formation Continue
Executive Masters
Cycles diplômants à temps partagé (2 à 3 jours/mois)

- Finance d'Entreprise et Marchés de Capitaux — Direction : J-J. Rosa
- Management des Médias — Direction : N. Beytout
- Sociologie de l'entreprise et Stratégie de Changement — Direction : F. Osty et M. Uhalde
- Politiques Gérontologiques et Gestion des EHPAD — Direction : L. Broussy
- Gestion et Politiques du handicap — Direction : J. Guedj et M. Lyazid
- Gestion et Politiques de Santé — Direction : D. Tabuteau
- Gestion Publique — Direction : E. Friedberg et H. Guillaume
- Fonctionnements Associatifs — Direction : J-L. Laville

Réunion d'information le 7 juin à 18h30
Tél. : 01 44 39 07 63 - dfc@sciences-po.fr - www.sciences-po.fr/spf

ISRAËL LA KNESSET DÉSIGNERA LE SUCCESSEUR DE MOSHE KATSAV LE 13 JUIN

Shimon Pérès présente sa candidature à la présidence d'Israël

JÉRUSALEM CORRESPONDANT

A 83 ans, Shimon Pérès, numéro deux du gouvernement, a décidé, mercredi 30 mai, de présenter sa candidature à la présidence d'Israël. *« J'ai décidé de répondre à l'appel de nombreux Israéliens pour apporter ce qui sera peut-être ma dernière contribution au service de ce pays »*, a déclaré ce vétéran de la politique lors d'une réunion de Kadima (En avant), le parti du premier ministre Ehoud Olmert qu'il a rejoint après avoir milité de longues années au sein du Parti travailliste. L'élection doit avoir lieu le 13 juin à la Knesset (Parlement). Shimon Pérès affrontera deux autres candidats, la travailliste Colette Avital et Reuven Rivlin, du Likoud. Le vote a lieu à bulletin secret. Même si le Prix Nobel de la paix 1994 a reçu un soutien appuyé d'Ehoud Olmert pour qui *« Israël a une opportunité en or d'élire un homme de mérite à ce poste important »*, M. Pérès n'est pas tout à fait sûr de l'emporter et d'occuper pendant sept ans ce poste honorifique puisque le chef de l'Etat dispose de pouvoirs réduits.

Des voix dissonantes

En effet, au sein même de son parti, des voix dissonantes se sont déjà élevées. Dalia Itzik, présidente de la Knesset, a dû mettre en garde les membres de Kadima contre la tentation de choisir un autre prétendant. Ehoud Olmert, de son côté, a annoncé qu'il allait faire le maximum pour appuyer l'actuel vice-président du gouvernement. De toute façon, Shimon Pérès devra séduire les députés d'autres formations, notamment du Shas, pour conquérir le fauteuil de président. Ce parti religieux et les parlementaires du Parti des retraités n'ont pas encore fait connaître leurs positions. Jusqu'à la dernière limite, ce scrutin va donner lieu à des tractations.

Doyen de la Knesset, deux fois premier ministre, Shimon Pérès a accumulé les revers au cours de sa longue carrière. En tant que leader du Parti travailliste, poste dont il a été évincé en 2005, il a collectionné les défaites aux élections. Il a même été battu par Moshe Katsav, pour ce poste de président en 2000. Mais, à chaque fois, il a rebondi. Il espère emporter ce dernier combat, même si Colette Avital estime que le pays a besoin de changement, en dépit du respect qu'elle porte à son concurrent. Reuven Rivlin a été, pour sa part, beaucoup plus dur estimant qu'il ne fallait pas transformer la course à la présidence en *« une récompense politique pour l'accomplissement d'une vie après des échecs passés, ce qui amoindrirait la dignité présidentielle »*.

La fonction a, en effet, besoin d'être restaurée. Moshe Katsav, l'actuel président, a été suspendu de ses fonctions en janvier après avoir été accusé d'un viol et de harcèlement sexuel. Il a refusé de démissionner. En présentant sa candidature, Shimon Pérès a fait plusieurs références à Dieu, lui demandant de lui prêter longue vie afin de pouvoir *« mériter les compliments qui* [lui] *sont adressés »*. *« Il aura l'aide de Dieu là-haut*, a fait remarquer, le député du Shas, Shlomo Benizri, *mais il lui en faudra beaucoup plus, ici sur terre, pour l'emporter. »* ■

MICHEL BÔLE-RICHARD

BNP PARIBAS INVESTMENT PARTNERS

Une équipe de rêve pour vous aider à composer vos succès

Quelle que soit votre problématique d'investissement, BNP Paribas Investment Partners a le spécialiste qui saura y répondre.

Pour plus d'information, veuillez contacter le représentant local de BNP Paribas Investment Partners.

LES PARTENAIRES :
BNP Paribas Asset Management
Fischer Francis Trees & Watts
BNP Paribas Private Equity
CooperNeff Alternative Managers
Fauchier Partners
Overlay Asset Management
Cardif Asset Management
FundQuest
Shinhan BNP Paribas ITMC
Sundaram BNP Paribas Asset Management
SYWG BNP Paribas Asset Management
TEB Asset Management
BNP Paribas Epargne & Retraite Entreprises

www.bnpparibas-ip.com

*Notre expertise, pour vous

Expertise that works for you*

BNP PARIBAS
INVESTMENT PARTNERS

G8 : la Russie s'oppose aux Occidentaux sur l'indépendance du Kosovo

A Potsdam, une discussion « musclée » sur le statut de la province de Serbie a opposé le chef de la diplomatie russe à ses homologues

POTSDAM
ENVOYÉE SPÉCIALE

La Russie s'est opposée avec virulence, mercredi 30 mai, lors d'une réunion des ministres des affaires étrangères du G8 à Potsdam, à un plan soutenu par les Occidentaux qui prévoit de faire accéder le Kosovo à une *« indépendance supervisée »*. La dispute augure mal d'un accord sur cette question lors du sommet du G8 de Heiligendamm, en Allemagne, prévu du 6 au 8 juin. Elle a mis en exergue les tensions entre l'administration Bush et le Kremlin sur une série de questions, dont le bouclier antimissile en Europe. L'opposition de Moscou au plan Ahtisaari – du nom du médiateur de l'ONU sur le Kosovo, qui a présenté son projet en mars – était connue, mais l'insistance et le ton du chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov, ont étonné ses interlocuteurs.

A la fin de la journée, la secrétaire d'Etat américaine, Condoleezza Rice, a déclaré que le président russe, Vladimir Poutine, était invité par George Bush à se rendre les 1er et 2 juillet dans sa propriété de Kennebunkport, aux Etats-Unis, pour des entretiens bilatéraux. M. Lavrov a salué ce geste, qui semblait signaler une volonté américaine d'apaiser les contentieux avec Moscou. La décision d'inviter M. Poutine avait été prise avant la réunion de Potsdam, a précisé Mme Rice au *Monde*.

Lors de la discussion entre les ministres, décrite par les diplomates comme *« animée »* et *« musclée »*, M. Lavrov a argumenté contre l'indépendance du Kosovo en évoquant le cas des séparatismes en Abkhazie et en Ossétie du Sud, en Géorgie, dans le Caucase. Il a commenté que ces régions avaient plus de raisons de parvenir à l'indépendance que le Kosovo, et que la Géorgie se comportait plus mal à l'égard de ces minorités que la Serbie ne l'avait fait avec les Albanais.

Protection de la minorité serbe

M. Lavrov a aussi mentionné le cas de la Palestine, en demandant à ses homologues pourquoi il y avait urgence à régler le cas du Kosovo dans la mesure où le conflit israélo-palestinien durait, lui, depuis des décennies. Il a réitéré que, pour Moscou, la seule issue acceptable passait par un accord préalable entre Serbes et Albanais, et que les discussions devaient se prolonger ; alors que les Etats-Unis ont poussé, ces derniers mois, pour qu'une résolution soit adoptée rapidement à l'ONU sur le statut du Kosovo, province placée, en 1999, sous supervision de l'ONU.

Le communiqué final publié par la présidence allemande du G8 n'a pu que constater la persistance de *« divergences sur la façon d'aller de l'avant »* et la nécessité d'une *« poursuite des discussions »*.

Face à M. Lavrov, lors des débats, le ministre français des affaires étrangères, Bernard Kouchner, ancien administrateur du Kosovo (1999-2001), a fait valoir que la communauté internationale s'était engagée depuis longtemps auprès du Kosovo et que la définition d'un statut final de la province était importante pour la stabilité des Balkans. Il a ajouté que des dispositions étaient prévues pour la protection de la minorité serbe, dont Moscou se préoccupe. M. Lavrov n'a pas parlé de « veto » lors de la réunion, lorsque son homologue allemand, Frank-Walter Steinmeier, lui a demandé quelle serait l'attitude de la Russie à l'ONU en cas de passage au vote sur une résolution. Le ministre russe a déclaré devant les journalistes qu'il espérait qu'un tel veto *« ne sera pas nécessaire »*. Il a ajouté que la position de Moscou et celle de ses partenaires du G8 étaient *« diamétralement opposées »*. Mme Rice a dit qu'il était exclu que le Kosovo soit *« intégré dans la Serbie »*.

Des diplomates européens affirmaient en coulisse qu'il leur paraissait improbable que la Russie aille jusqu'au veto à l'ONU, et que la rhétorique de M. Lavrov s'insérait dans une stratégie plus large de réaffirmation de la puissance russe, sans pour autant que les contreparties attendues par le Kremlin auprès des Occidentaux apparaissent clairement. ■

NATALIE NOUGAYRÈDE

De gauche à droite, Frank-Walter Steinmeier, Sergeï Lavrov, Condoleezza Rice, Bernard Kouchner et Javier Solana, lors de la réunion des ministres des affaires étrangères des pays du G8 à Potsdam, en Allemagne, mercredi 30 mai. ARND WIEGMANN/REUTERS

Contre l'Iran, des « mesures supplémentaires »

Les ministres des affaires étrangères du G8, réunis mercredi 30 mai à Potsdam, ont menacé l'Iran de *« mesures supplémentaires appropriées »* si ce pays ne suspend pas ses activités d'enrichissement d'uranium, ainsi que l'en a sommé le Conseil de sécurité de l'ONU. Le délai accordé à Téhéran par la résolution 1747 votée en mars a expiré le 23 mai. Le communiqué final de la réunion ministérielle du G8 demande *« expressément à l'Iran de remplir ses obligations »*. Des discussions sont déjà en cours entre les grandes puissances pour préparer une troisième résolution de l'ONU frappant l'Iran de sanctions. Une réunion entre le négociateur iranien, Ali Larijani, et le chef de la diplomatie européenne, Javier Solana, devait se tenir, jeudi, à Madrid.

Bruxelles milite en faveur d'une reprise des négociations avec Belgrade

BRUXELLES, LA HAYE
CORRESPONDANTS

L'Union européenne (UE) s'apprête à reprendre les négociations en vue d'un accord de stabilisation et d'association (ASA) avec la Serbie. Sans donner de calendrier, Olli Rehn, le commissaire européen en charge de l'élargissement, a plaidé en ce sens, mercredi 30 mai à Bruxelles, estimant que Belgrade montre des signes de bonne volonté en matière de coopération avec le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY).

Les pourparlers avaient été interrompus il y a plus d'un an, car la Serbie ne donnait guère de signe de vouloir livrer au TPIY Ratko Mladic, l'ancien chef militaire des Serbes de Bosnie accusé de crimes contre l'humanité.

Certes, Ratko Mladic court toujours. Mais Olli Rehn est d'avis qu'il faut encourager, contre les ultranationalistes, le nouveau gouvernement serbe, à dominante pro-européenne. Un gouvernement qui *« fait des pas dans la bonne direction »*.

La reprise des pourparlers a été réclamée à plusieurs reprises, depuis des mois, par l'Italie notamment, mais refusée par la France, entre autres. Ce dialogue est jugé souhaitable par Bruxelles, qui espère apaiser la Serbie au moment où l'ONU s'apprête à débattre de l'indépendance de la province du Kosovo, à laquelle Belgrade, soutenue par Moscou, s'oppose.

M. Rehn a dressé, mercredi, un état des lieux favorable des engagements pris par le nouveau pouvoir serbe. Selon lui, le président Boris Tadic et le premier ministre Vojislav Kostunica entendent coopérer pleinement avec le TPIY. *« Cet engagement est clairement pris »*, a expliqué la porte-parole de M. Rehn, en mentionnant différentes initiatives à mettre au compte des dirigeants serbes, comme le rétablissement du Conseil de sécurité nationale, ou une perquisition menée le 15 mai chez des proches de Ratko Mladic. Olli Rehn dit être en contact étroit avec Carla Del Ponte, la procureure du TPIY, afin d'évaluer le comportement des autorités serbes.

Au bureau de Carla Del Ponte, l'humeur est malgré tout au *« scepticisme »*. A chaque étape clé de leurs relations avec l'UE, les Serbes ont multiplié les déclarations volontaristes, sans les traduire en actes. *« Les Européens ont diminué leurs exigences envers la Serbie au fur et à mesure que les négociations sur le Kosovo devenaient plus difficiles »*, regrette Jean-Daniel Ruch, le conseiller politique de Mme Del Ponte. Mais *« la reprise des négociations ne veut pas dire l'abandon total de la conditionnalité »* : livrer au TPIY Ratko Mladic et quatre autres fugitifs.

Le 4 juin, Mme Del Ponte entamera une visite de quatre jours à Belgrade dans l'espoir d'une *« reprise de la coopération »*, suspendue depuis l'été 2006, et de *« la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie »*, sur le modèle croate qui avait mené à l'arrestation du général Ante Gotovina en décembre 2005 : une coopération étroite entre et avec les différents services (police, armée, renseignements) de Serbie et de l'entité des Serbes de Bosnie. ■

PHILIPPE RICARD ET STÉPHANIE MAUPAS

MAURITANIE IMPORTANTE SAISIE DE COCAÏNE

Un trafic de drogue embarrasse le nouveau régime mauritanien

DEPUIS plusieurs semaines, la justice enquête, l'administration fait le ménage dans ses rangs et l'opposition tempête. A l'origine de ce maelström en Mauritanie, la saisie, dans la nuit du 1er au 2 mai, d'une importante cargaison de drogue déchargée d'un avion de tourisme sur le tarmac de l'aéroport de Nouadhibou, la capitale économique.

Cette nuit-là, 630 kg de cocaïne, d'une valeur de 20 millions de dollars (14,9 millions d'euros) au moins, ont été saisis, soit l'équivalent de plus de 10 % des saisies annuelles en France. *« C'est la plus importante prise jamais effectuée en Mauritanie »*, résume un magistrat à Nouakchott, la capitale.

Selon une source policière, l'avion, un bimoteur de marque Cessna, avait été signalé comme suspect aux forces de sécurité. Il n'aurait d'ailleurs jamais dû atterrir à Nouadhibou, l'aéroport, en travaux, fonctionnant au ralenti. Ce n'est qu'en simulant des ennuis techniques qu'il a obtenu de la tour de contrôle l'autorisation de se poser.

L'appareil ayant atterri et la cocaïne, répartie dans des caisses, rapidement déchargée sur le tarmac de l'aéroport, deux voitures de police se sont dirigées vers le Cessna. Abandonnant la cargaison, l'équipage a redécollé.

Le Cessna a été retrouvé peu après, à court de carburant, posé dans le désert sur une piste d'atterrissage improvisée à quelques dizaines de kilomètres au sud de Nouadhibou. L'équipage – trois ou quatre personnes – s'était volatilisé. Les enquêteurs, épaulés par Interpol et les Français de l'Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants, supposent qu'il a été récupéré par le responsable local du réseau et mis à l'abri dans cette vaste zone du Sahara occidental peu ou mal contrôlée par les Etats de la région.

De l'examen du Cessna et de ses instruments de navigation les enquêteurs ont déduit que le bimoteur, lesté de bidons d'essence, avait décollé du Venezuela. La cocaïne devait être stockée dans une villa louée à Nouadhibou puis convoyée vers le nord – en direction du Maroc – probablement par hélicoptère. Les enquêteurs soupçonnent que deux hélicoptères loués en France et qui attendaient sur une plage proche de Nouadhibou allaient servir à l'opération. Officiellement, les appareils revenaient d'une mission humanitaire au Sénégal, un pays voisin.

Cerveau de l'affaire inconnu

Sept personnes ont été arrêtées : des Mauritaniens, deux Français et un Marocain. En revanche, le cerveau de l'affaire est inconnu. Mohammed Ould Haidalla, le fils d'un ancien chef de l'Etat, a été mis en cause par les enquêteurs qui le recherchent activement. Locataire de la villa, il aurait été vu à l'aéroport attendant l'appareil venu d'Amérique du Sud. Son véhicule aurait récupéré l'équipage dans le désert.

Deux autres personnalités ont été mises en cause. La première est un homme politique très connu, Chbih Ould Cheikh Melainine, incarcéré pendant des années sous le précédent régime. Ses accointances avec les rares protagonistes connus de l'affaire (dont le fils de l'ex-président) lui ont valu d'être longuement entendu par la police avant que le dossier le concernant ne soit *« classé sans suite »*.

Le président du patronat mauritanien a aussi été mis en cause par un quotidien qui l'a présenté comme un gros bonnet de la drogue. Le directeur du journal, poursuivi pour diffamation, est incarcéré depuis le 26 mai.

Outre l'enquête judiciaire, une commission administrative composée de neuf membres étudie les possibles ramifications des réseaux de drogue au sein de l'administration. Selon l'opposition, *« la Mauritanie est devenue* (...) *un maillon des réseaux internationaux de la drogue »*. Elle demande la création d'une commission parlementaire redoutant que *« le scandale soit étouffé »*.

L'affaire tombe mal pour le nouveau chef de l'Etat. Elu il y a deux mois au terme d'une transition démocratique exemplaire, le président Sidi Ould Cheikh Abdellahi est confronté depuis peu au mécontentement d'une population exaspérée par la hausse des prix, les coupures d'eau et d'électricité dans la capitale. ■

JEAN-PIERRE TUQUOI

INDONÉSIE

Sept étrangers condamnés à mort pour trafic de drogue

DJAKARTA. Un Français, un Néerlandais et cinq Chinois ont été condamnés, mardi 29 mai, à la peine de mort par un tribunal indonésien pour avoir travaillé dans une usine produisant des cachets d'ecstasy près de Djakarta. Le Français Serge Areski Atlaoui, 43 ans, et son coaccusé néerlandais, Nicolaas Garnick Josephus Gerardus, 61 ans, avaient été condamnés en première instance, en novembre 2006, à la réclusion criminelle à perpétuité. Les deux hommes avaient été arrêtés en novembre 2005, lors d'un raid de la police qui avait démantelé une usine de production d'ecstasy et saisi plus de 100 kg de cristal métamphétamine, à Serang, à l'ouest de Djakarta. Selon l'accusation, cette structure était *« la troisième plus importante du monde »*. Au moins 90 condamnés à mort attendent leur exécution en Indonésie, selon l'organisation de défense des droits de l'homme Amnesty International. – *(AFP.)*

THAÏLANDE FRAUDE ÉLECTORALE ET CORRUPTION

La junte thaïlandaise dissout le parti de l'ancien premier ministre Thaksin

LA JUNTE militaire thaïlandaise, au pouvoir depuis le 19 septembre 2006, a donné un vigoureux coup de balai dans la politique thaïlandaise telle qu'elle se pratiquait depuis la fin des années 1990 en interdisant de toute activité publique les plus de cent caciques du Thai Rak Thai (TRT, « Les Thaïlandais pour la Thaïlande »), la puissante machine politique et financière de l'ancien premier ministre renversé Thaksin Shinawatra. Le quotidien *The Nation*, qui avait été un des vecteurs de la campagne visant à faire tomber Thaksin en 2005-2006, émettait, jeudi 31 mai, l'espoir qu'on assiste au *« point de départ d'une réconciliation nationale favorable à la démocratie »*. On peut en douter.

Des mesures de sécurité renforcées prises ces derniers jours – 15 000 militaires déployés dans la capitale et des contrôles routiers visant à dissuader d'éventuelles mobilisations militantes – *« demeureront en vigueur pendant longtemps »*, a déclaré à l'AFP, à Bangkok, le général Sonthi Boonyaratglin, chef de la junte.

Il parlait au lendemain d'une spectaculaire décision de la justice suprême – que les militaires contrôlent – prononçant la dissolution du TRT pour fraude électorale. Le verdict, entouré d'un lourd cérémonial judiciaire, a été annoncé tard mercredi. Il frappe même ceux des hiérarques de TRT qui avaient retourné leur veste après le putsch.

Le TRT a été reconnu coupable d'avoir truqué des élections législatives anticipées, le 2 avril 2006, boycottées par l'opposition, en mettant en lice des candidats artificiels, pour contourner le quorum d'électeurs requis dans les cas de candidature unique à la députation.

Deux petits partis alliés au TRT ont également été interdits par le tribunal. Les juges ont considéré *« les actes du Thai Rak Thai extrêmement dangereux pour le pays ; ce parti n'existait plus pour* [servir] *le bien-être du peuple mais pour accaparer le pouvoir politique »*. Le projet du TRT consistait à *« utiliser les élections législatives pour constituer un pouvoir totalitaire »*, a tranché le juge Vichai Chuenchompoonuj.

Le tribunal a exonéré de toute faute l'autre grand parti thaïlandais, le Parti démocrate, plus vieille formation politique du pays, à propos duquel étaient également introduites en justice des plaintes pour fraudes électorales. Cette clémence teinte le jugement frappant le TRT en ce qu'elle dénote une volonté exclusive de casser l'appareil politique de l'ancien premier ministre Thaksin. Ce dernier, sur un site Internet où il s'exprime depuis son exil londonien, s'est dit *« triste »* devant une décision *« décevante »* ; mais il a indiqué à la BBC que *« si la loi est observée, il faut s'y plier »*.

Le tribunal a exonéré de toute faute l'autre grand parti thaïlandais, le Parti démocrate

Le TRT, formé par Thaksin à la fin des années 1990 et qui lui avait permis de s'emparer légalement du pouvoir en 2001, était une formation atypique alliant divers groupes d'intérêts économiques et professionnels au service d'un chef de gouvernement décidé à bousculer les habitudes politiques de la monarchie constitutionnelle qu'est la Thaïlande. De manière significative, le jugement le frappant accuse le parti d'avoir entamé l'autorité du Trône par ses agissements. Plusieurs plaintes en justice sont en cours d'examen pour d'importantes malversations financières et évasion fiscale de la part de Thaksin, de membres de sa famille – dont son épouse Pojaman, propriétaire du siège du TRT à Bangkok – et de caciques du TRT. ■

FRANCIS DERON

Le document, délivré en 1950 au nom de Riccardo Klement, a été confié au Musée de l'Holocauste de Buenos Aires. REUTERS

Le faux passeport d'Adolf Eichmann avait été délivré par la Croix-Rouge

Le document de voyage du criminel nazi a été découvert dans les archives du palais de justice de Buenos Aires

BUENOS AIRES
CORRESPONDANTE

C'est par hasard que le faux passeport utilisé par le criminel de guerre nazi Adolf Eichmann pour fuir l'Europe et se réfugier en Argentine, le 14 juillet 1950, a été retrouvé dans les archives du palais de justice de Buenos Aires. *« Il s'agit d'une pièce historique »*, a révélé, lundi 28 mai, la juge Maria Servini de Cubria, qui l'a découvert lorsqu'une étudiante a sollicité l'accès aux archives du tribunal. La magistrate a décidé de confier le document au Musée de l'Holocauste, ouvert en 1999 à Buenos Aires.

Le faux passeport avait été établi au nom de Riccardo Klement, né le 23 mai à Bolzano, dans le nord de l'Italie, et avait été délivré, le 1er juin 1950, par la Croix-Rouge internationale (CICR) à Genève. Ancien directeur du bureau des affaires juives sous le régime hitlérien, Adolf Eichmann est l'un des principaux responsables de la mise en œuvre de la « solution finale », qui conduisit à l'extermination de six millions de juifs dans les camps. Il a vécu paisiblement pendant dix ans en Argentine avant d'être enlevé dans la banlieue de Buenos Aires, le 11 mai 1960, par les services secrets israéliens. Conduit clandestinement en Israël, il a été jugé et pendu deux ans plus tard, le 31 mai 1962.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, des milliers de nazis et autres criminels de guerre ont trouvé refuge en Argentine grâce à la bienveillance du général Juan Peron et de l'Eglise catholique. Parmi eux, Klaus Barbie (chef de la Gestapo à Lyon), Joseph Mengele (« l'ange de la mort »), Walter Kuschmann (un des chefs de la Gestapo en Pologne), Ante Pavelic (chef du régime oustachi en Croatie) ou encore Eduard Roschmann (le « boucher de Riga »).

En 1990, Josef Schwammberger, ex-officier SS accusé d'avoir assassiné 5 000 juifs polonais, a été extradé vers l'Allemagne, après avoir vécu plus de vingt ans en Argentine. En 1995, l'ancien SS Erich Priebke, devenu un notable de la ville de Bariloche (Patagonie), a été extradé vers l'Italie et condamné à la prison à vie pour le massacre des fosses Ardéatines à Rome en 1944. En 1998, le fasciste Dinko Sakic, ex-commandant du camp de concentration Jasenovac, a été extradé en Croatie.

A Genève, le CICR a confirmé, mercredi, avoir délivré le faux passeport d'Adolf Eichmann, affirmant avoir été trompé. *« A la suite de la seconde guerre mondiale, des masses de population en mouvement ont bénéficié de titres de voyage. Le CICR ne disposait pas d'un système d'enquête pour vérifier leurs identités »*, a regretté son porte-parole, Vincent Lusser. ■

CHRISTINE LEGRAND

MALAISIE LIBERTÉ RELIGIEUSE

La justice malaisienne renvoie devant un tribunal islamique un cas de conversion au christianisme

KUALA LUMPUR
ENVOYÉE SPÉCIALE

L'Etat malaisien est-il compétent pour statuer sur le droit d'un de ses ressortissants de renoncer à la religion musulmane ? Dans une décision largement considérée comme un test pour la liberté religieuse dans la région, la plus haute juridiction de Malaisie a répondu par la négative, mercredi 30 mai, en renvoyant la plaignante devant un tribunal islamique.

La plaignante, Lina Joy, née Azlina Jailani et musulmane, s'est convertie au christianisme et a obtenu de l'état civil qu'il reconnaisse son changement de nom en 1998. L'état civil a en revanche refusé de prendre en compte son changement de religion – qui est inscrite sur la carte d'identité des Malaisiens d'ethnie malaise, considérés comme musulmans de naissance – exigeant pour cela que la jeune femme fasse d'abord acter sa décision par un tribunal islamique.

Mais les autorités religieuses ne reconnaissant pas l'apostasie, Lina Joy s'est lancée dans une bataille juridique pour tenter de faire consacrer par la justice civile son droit à choisir sa religion, par ailleurs inscrit dans la Constitution, afin de pouvoir épouser un chrétien.

« Abus de pouvoir »

Cette bataille a abouti, mercredi, à la décision de la Cour fédérale de Malaisie, prise par une majorité de deux contre un, deux juges musulmans contre un non-musulman. Le verdict, acclamé aux cris de *« Allah akbar »*, le poing levé, par quelques centaines de musulmans rassemblés sur le parvis du palais de justice, a consterné les représentants des autres religions également présents. La Malaisie, qui se veut un pays multiculturel et multiconfessionnel, compte environ 60 % de Malais, 25 % d'habitants d'ethnie chinoise et 10 % d'ethnie indienne, le reste étant réparti entre d'autres ethnies. En vertu d'un programme ancien de discrimination positive, le statut de malais-musulman donne droit à divers traitements préférentiels économiques.

Le président de la Cour, Ahmad Fairuz Abdul Halim, a estimé que Lina Joy *« ne pouvait pas simplement entrer et sortir d'une religion à sa guise. Il y a des règles à respecter »*. Défendant l'opinion opposée, le juge Richard Malanjum a considéré que *« le droit constitutionnel fondamental de la liberté religieuse* [de Mme Joy] *avait été violé »* et a qualifié d'*« abus de pouvoir »* le refus de l'état civil de retirer la mention *« islam »* de sa carte d'identité.

Lina Joy, qui a aujourd'hui 42 ans et, d'après plusieurs avocats, vit à l'étranger, ne se trouvait pas à l'audience. Selon l'avocat Malik Imtiaz Sarwar, qui représentait le barreau de Malaisie dans cette affaire, la décision de la Cour fédérale *« reflète une volonté de faire des tribunaux islamiques un système judiciaire parallèle et égal »* au système civil. ■

SYLVIE KAUFFMANN

IRAK
Mai, mois le plus meurtrier pour l'armée américaine en Irak depuis 2004

BAGDAD. Trois soldats américains sont morts en Irak, dont deux dans une attaque à la bombe, mercredi 30 mai, faisant du mois de mai le plus meurtrier pour l'armée américaine depuis novembre 2004. Ces décès portent à au moins 116 le nombre de soldats morts en mai. La plupart des soldats tués l'ont été dans des explosions au passage de leurs patrouilles, à Bagdad ou dans la province de Diyala, au nord de la capitale. 137 soldats avaient été tués au mois de novembre 2004, marqué par un assaut contre le bastion rebelle de Fallouja. Au moins 3 468 soldats et personnels américains sont morts en Irak depuis mars 2003. – *(AFP.)*

TURQUIE
La Cour constitutionnelle met en cause le premier ministre

ANKARA. La Cour constitutionnelle turque a annoncé, mercredi 30 mai, qu'elle allait porter plainte contre le premier ministre, Recep Tayyip Erdogan. *« Les propos du premier ministre ne tiennent aucun compte de la suprématie de la loi, ils comportent des menaces, des insultes et de l'hostilité »*, a déclaré Tulay Tugcu, présidente de la Cour constitutionnelle, lors d'une conférence de presse. Mardi, M. Erdogan avait parlé de *« honte »* à propos de la décision de la Cour, le 1er mai, ayant entraîné l'annulation de l'élection du président de la Turquie par le Parlement. Les juges avaient estimé que le quorum des deux tiers de votants n'avait pas été atteint. – *(Reuters.)*

AFGHANISTAN
Sept soldats de l'OTAN tués dans le crash d'un hélicoptère

ISLAMABAD. Cinq soldats américains et deux britanniques ont été tués, mercredi 30 mai, dans la chute de leur hélicoptère, apparemment abattu par les talibans, dans la province d'Helmand. Selon un communiqué de l'OTAN, les troupes envoyées sur le site du crash ont été prises en embuscade par les talibans et ont dû faire appel à un soutien aérien. L'hélicoptère a, semble-t-il, été touché par une roquette. Avant l'annonce de l'OTAN, un porte-parole des talibans avait affirmé que ceux-ci avaient abattu un hélicoptère dans le district de Kajaki (Helmand) où se trouve un barrage gardé par les troupes britanniques, en permanence harcelées par les talibans. – *(Corresp.)*

L'Europe s'attaque à la toxicité des substances chimiques

Le règlement européen Reach entre en vigueur vendredi 1er juin. Trente mille produits devront être répertoriés

Certains industriels de la chimie auront beau s'en défendre en mettant en avant leur engagement de longue date en faveur de la santé et de l'environnement, l'entrée en vigueur, vendredi 1er juin, de Reach, le règlement européen sur l'évaluation de la toxicité des produits chimiques, marque un tournant majeur. Une rupture entre un univers dans lequel il était possible de se satisfaire d'une connaissance très lacunaire des propriétés des substances chimiques entrant dans les chaînes de fabrication industrielle et un autre où les entreprises devront prouver systématiquement l'innocuité de leurs produits.

Aujourd'hui, seules les substances nouvellement créées doivent être déclarées et testées. Cette obligation, introduite en 1981, a permis d'en répertorier 4 300, ce qui est infime par rapport à la centaine de milliers de substances dites « existantes » répertoriées en Europe à cette date. Reach ne jettera pas ses filets sur la totalité d'entre elles, mais sur celles dont la quantité utilisée dépasse une tonne par an, qu'elles soient produites en Europe ou importées. Au total, 30 000 produits sont concernés.

Autre obligation : les tests de toxicité devront aller beaucoup loin, pour traquer tout le cycle de vie des ingrédients de la chimie industrielle. De leur élaboration au sein des laboratoires à leur intégration dans la composition d'articles vendus au grand public dans les hypermarchés : jouets, vêtements, cosmétiques, matériel électronique...

« Il s'agit probablement de la réglementation la plus ambitieuse et la plus importante de ces vingt dernières années », a reconnu Greenpeace, en décembre 2006, après l'adoption du texte. Tout au long des trois années de négociations de Reach, l'organisation écologiste n'avait pourtant pas eu de mots assez durs pour dénoncer les concessions faites aux industriels en les autorisant, notamment, à ne pas remplacer systématiquement les matières dangereuses.

Les entreprises ont, devant elles, onze années pour digérer les contraintes du nouveau dispositif

Le marathon peut donc commencer. Car c'est bien de cela qu'il s'agit : les entreprises ont, devant elles, onze années pour digérer les contraintes du nouveau dispositif. Nombre d'entre elles n'ont cependant pas attendu le 1er juin pour se plonger dans Reach, un texte de 900 pages dont la complexité égale l'ambition.

Sans mode d'emploi, Reach n'est d'ailleurs pas applicable en l'état. C'est tout l'objet des « lignes directrices » encore en préparation à Bruxelles. Ces annexes, dont le volume atteint déjà 10 000 pages – rédigées en anglais, sans qu'aucune traduction ne soit prévue –, ont pris beaucoup de retard. Au point d'inquiéter les industriels. *« Nous butons sur l'absence de consignes précises sur la plupart des volets du projet »*, déplore Catherine Lequime, de l'Union des industries chimiques (UIC).

Aucun dérapage dans le calendrier n'est pourtant envisageable puisque, pour pouvoir faire le commerce des substances chimiques, il faudra à l'avenir les avoir testées et enregistrées auprès de la nouvelle Agence européenne des produits chimiques, en cours d'installation à Helsinki. Et, pour les plus sensibles d'entre elles, avoir obtenu une autorisation avant 2010.

Deux mille substances sont actuellement jugées *« extrêmement préoccupantes »*, pour leur impact sur la reproduction, les risques de cancer qu'elles comportent ou – sans que l'on ait des preuves de leur toxicité – leur persistance dans le corps humain ou dans l'environnement.

« Pour appliquer Reach, nous devrons doubler le nombre de nos experts en toxicologie d'ici à 2010 », explique Antoine Letlay, directeur de la sécurité des produits chez Rhodia, qui a recensé les 400 substances qu'il devra faire enregistrer. Son entreprise a ramené, depuis 2004, le nombre de substances CMR (cancérigènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction) employées de dix-neuf à sept. Témoignage comparable chez Arkema (ex-Total Chimie), dont les équipes vont être fortement étoffées.

Ce changement à marche forcée stimule la recherche, et c'est un autre enjeu de Reach. Mais ce que les géants du secteur peuvent se permettre sans trop regimber aura un coût moins indolore pour les PME. *« Le coût d'enregistrement de certaines substances sera tel, parfois, qu'il ne deviendra plus rentable de les produire, sans qu'elles soient pour autant plus nuisibles pour l'environnement que d'autres substances maintenues sur le marché et produites en plus grande quantité »*, estime Pierre-Yves Bondon, directeur de la recherche et du développement chez Condat, un fabriquant de lubrifiants industriels.

L'UIC estime que le coût des essais variera entre 81 000 euros et 2,2 millions d'euros, selon le tonnage de production, somme à laquelle il faudra ajouter 50 % pour l'étude des risques, le suivi de la procédure, les redevances variées et conséquentes à l'Agence européenne... Mais au moment où Reach devient réalité, Bruxelles doit avant tout démontrer qu'elle n'a pas accouché d'un monstre de technocratie, difficile à contrôler. ■

LAURENCE CARAMEL

CALENDRIER

1er juin 2007 : entrée en vigueur dans l'Union européenne de Reach (acronyme pour Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques).
1er juin 2008 : début de l'enregistrement des nouvelles substances dont l'utilisation dépasse une tonne, auprès de l'Agence européenne des produits chimiques. Le dossier d'enregistrement doit fournir des données sur les propriétés toxicologiques et écotoxicologiques et fournir une évaluation des risques pour la santé et l'environnement. L'Agence doit donner son autorisation pour les produits les plus toxiques.
Décembre 2010 : toutes les substances produites ou importées pour un total de 1 000 tonnes ou plus, par an, devront avoir été enregistrées. Leur nombre est estimé à 2 500. Sont aussi concernées par cette étape les substances CMR (cancérigènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction), dès lors que leur quantité dépasse une tonne.
Juin 2013 : date limite d'enregistrement pour les 2 500 substances dont le tonnage d'utilisation est compris entre 100 et 1 000 tonnes.
Juin 2018 : fin du délai pour les substances utilisées en plus petites quantités.

CLIMAT UNE SEMAINE AVANT LE G8, GREENPEACE INAUGURE SON ARCHE DE NOÉ SUR LE MONT ARARAT

MANUEL CITAK/GREENPEACE

A une semaine du sommet du G8 à Heiligendamm (Allemagne), qui sera notamment consacré à la question du réchauffement climatique, Greenpeace devait inaugurer, jeudi 31 mai, une arche de Noé symbolique, longue de 10 mètres, construite sur le mont Ararat, en Turquie, lieu où, selon certains spécialistes, l'embarcation mythique se serait échouée à la fin de son périple. Mardi, des militants de l'organisation écologique y ont déployé une banderole affichant le message suivant : *« G8 : ceci est le point de non-retour. Sauvez le climat maintenant. »* *« Cette action hautement symbolique a pour but d'alerter les chefs d'Etats des principaux pays du monde du danger imminent d'une catastrophe planétaire due au changement climatique »*, selon Greenpeace. Mercredi 30, le Japon a fait savoir qu'il était en désaccord avec la proposition de la présidence allemande du G8 de fixer, à 2009, la date butoir pour le bouclage des négociations sur le traité qui prendra la suite du protocole de Kyoto. *« Les principaux émetteurs [de gaz à effet de serre], les Etats-Unis, la Chine et l'Inde, devraient nous rejoindre, et c'est seulement quand ils nous auront rejoints que nous devrions commencer »* à négocier, a déclaré un porte-parole du premier ministre japonais.

NANOTECHNOLOGIES CELLULES VÉGÉTALES

Des nanoparticules pour agir au cœur des plantes

UNE ÉQUIPE de quatre chercheurs de l'université de l'Iowa, aux Etats-Unis, vient d'élaborer un système pour entrer au cœur des cellules végétales et y agir. Kan Wang et François Torney, biologistes, et Victor Lin et Brian Trewyn, chimistes, ont réussi à y implanter des nanoparticules sophistiquées, aux capacités inédites dans le domaine de la recherche végétale : de minuscules outils permettant de délivrer, en temps voulu, des molécules, protéines, produits chimiques...

De forme sphérique, ces nanoparticules, décrites dans le numéro de mai de la revue *Nature Nanotechnology*, sont constituées d'un empilement de nanotubes de silicate. Chacun de ces tubes a un diamètre de 3 nanomètres (nm, milliardième de mètre), et chaque particule mesure autour de 200 nm. En comparaison, le diamètre d'une cellule végétale est de 37 000 nm.

Lors de sa fabrication, la structure de silicate a été recouverte de triéthylène glycol, pour que la cellule soit *« attirée par la particule et l'avale »*. Grâce à cette couche, les chercheurs ont pu *« coller »* sur la nanoparticule de grosses molécules, comme des molécules d'ADN, qui ne rentraient pas dans les nanotubes. *« C'est un outil qui nous permet de mettre des produits non seulement dans les tubes, mais aussi sur la particule,* confirme le Français de l'équipe, François Torney. *Nous pouvons donc apporter plusieurs produits en même temps dans une même cellule. »*

Dans un premier temps, les chercheurs ont utilisé cette structure sur des cellules végétales privées de leurs parois. Une technique utilisée dans la recherche fondamentale, mais qui ne permet pas d'application concrète. A l'aide d'un canon à hélium comprimé, les chercheurs ont ensuite *« bombardé »* des cellules végétales « entières » de ces nanoparticules. « *Elles étaient trop légères pour atteindre les cellules et y entrer,* explique François Torney. *Nous avons alors mis de petites portes en or pour fermer les extrémités de chaque tube et augmenter le poids des particules. »*

Avec cet attirail, les chercheurs ont réussi à pénétrer les parois des cellules végétales. Les portes en or permettent aussi de contrôler la diffusion des molécules contenues dans les tubes. *« Nous avons créé un système de gonds qui ne s'ouvre qu'au contact de certains produits chimiques. Il suffit alors de mettre la plante en contact avec ce produit pour que les tubes libèrent leur contenu »*, précise le biologiste.

Les applications possibles de ce nouvel outil sont multiples et enthousiasment les chercheurs. Ces nanoparticules pourraient notamment être utilisées pour vacciner les plantes : *« On peut placer un antiviral dans les tubes, mais décider que leurs portes ne s'ouvriront que lorsque la plante sera attaquée par le virus. »*

« Pollen non transgénique »

Les nanoparticules permettent aussi aux chercheurs de créer des organismes génétiquement modifiés (OGM) : elles peuvent implanter en même temps un gène et le produit chimique qui va l'activer, et décider du moment exact où ce produit va se diffuser. *« Cet outil va aussi être très utile pour la recherche fondamentale,* ajoute François Torney. *Il va nous permettre d'analyser et de mieux comprendre le fonctionnement des cellules végétales, domaine encore peu connu. »*

Un autre travail en cours à l'université de l'Iowa vise à mettre en place un système de ciblage de la nanoparticule à l'intérieur même de la cellule. Un tel procédé permettrait de déterminer l'endroit exact où devra se rendre la nanoparticule une fois entrée dans la cellule.

La cellule végétale, contrairement à la cellule animale, possède plusieurs génomes. Or, seul le génome contenu dans le noyau participe à la fabrication du pollen. *« Si l'expérience réussit, cela permettrait de cibler les gènes vers des génomes non nucléaires et de créer des plantes OGM dont le pollen ne serait pas transgénique. »* Et, ainsi, d'éviter que les plantes transgéniques n'essaiment. ■

ELSA JIROU

PRÉPARATION SCIENCES-PO
60% de réussite
PARIS/PROVINCE
1ER Cycle BAC+0, +1
• Préparation d'été.
• Préparation annuelle équivalence Licence 1e année.
2ÈME et 3ÈME de Prépa
• 2e année IEP/CELSA équivalence Licence 2e année.
• 3e année IEP/journalisme Licence 3e année validée.
Masters Sciences-Po
• Admissions Directes à Bac+3+4.
• Cours du soir et week ends.
ISTH
2, rue de Rémusat - Paris 16e
01.42.24.10.72 - www.isth.fr
Enseignements Supérieurs Privés

SANTÉ

George Bush veut doubler les fonds de lutte contre le sida

Le président George W. Bush a demandé au congrès américain, mercredi 30 mai, de doubler les fonds engagés par les Etats-Unis dans la lutte contre le sida dans le monde, en particulier en Afrique, et de les porter à 30 millions de dollars sur cinq ans, à partir de 2008. Les militants anti-sida saluent le programme quinquennal lancé en 2003, mais déplorent qu'il axe la prévention sur l'abstinence sexuelle. Act Up a demandé à Nicolas Sarkozy de consacrer à la lutte mondiale contre le sida un pourcentage équivalent de la richesse nationale française. Cela correspondrait à une somme de 750 millions d'euros contre 230 millions actuellement.

Confirmation d'un lien entre exposition aux pesticides et maladie de Parkinson

Une étude menée, sur 959 patients, par l'université d'Aberdeen, en Ecosse, conclut que l'exposition à des pesticides accroît le risque de contracter la maladie de Parkinson, même si le facteur majeur reste la présence dans la famille de personnes atteintes. Un fort niveau d'exposition augmente le risque de 39 %, et un faible niveau de 9 %, selon l'étude, rendue publique, mercredi 30 mai. De précédents travaux avaient déjà mis ce lien en évidence. Cette recherche confirme *« que la maladie de Parkinson n'est pas causée par un facteur unique, mais plutôt par une combinaison entre la prédisposition génétique et les facteurs liés au milieu »*, estime la Parkinson Disease Society. – *(AFP.)*

CLIMAT

Accord de coopération entre la Californie et l'Ontario

La Californie et la province canadienne de l'Ontario ont annoncé, mercredi 30 mai, des initiatives communes de lutte contre le réchauffement climatique. Imitant la politique californienne, l'Ontario, moteur de l'économie canadienne grâce à la puissance de son industrie automobile, s'apprête à exiger que les constructeurs réduisent les émissions de CO_2 de leurs véhicules de 10 % d'ici à 2020. – *(AFP.)*

EUROPE

Feu vert du Conseil aux thérapies innovantes

Le conseil des ministres de la santé de l'Union européenne devait donner son aval, jeudi 31 mai, à un règlement qui va encourager le développement des thérapies innovantes. Ce texte permettra de créer une procédure centralisée d'autorisation de mise sur le marché pour les thérapies géniques, cellulaires et tissulaires, qui sont susceptibles d'être utilisées dans le traitement des maladies de Parkinson et d'Alzheimer, du sida ou du diabète. Le Parlement européen l'avait adopté au mois d'avril (*Le Monde* du 27 avril). – *(Corresp.)*

MASTER DEVELOPPEMENT DURABLE ET ORGANISATIONS
Octobre 2007 - décembre 2008
Formation continue à temps partiel
Réunions d'information dans nos locaux
Mercredi 6 et mardi 19 juin à 18h30
www.dep.dauphine.fr
UNIVERSITE PARIS DAUPHINE
DÉPARTEMENT D'ÉDUCATION PERMANENTE
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny
75775 Paris Cedex 16

10 Milliards de Dollars

de Contribution pour le Développement de l'Éducation et de la Culture

Son Altesse Sheikh Mohammed Bin Rashid Al Maktoum a annoncé la création d'une fondation ayant pour but d'encourager et d'aider le développement des forces vives et de la jeunesse de la région. Dotée de 10 milliards de dollars, cette fondation devra aider la diffusion et la promotion du savoir et de la création. Enfin, elle permettra l'émergence des futurs leaders en leur donnant les mêmes chances dans le but de créer la société de demain fondée sur l'éducation et le savoir.

Mohammed Bin Rashid Al Maktoum Foundation

www.mbrfoundation.ae

Union européenne L'Espagne avait été le premier pays à ratifier par référendum la Constitution

Nicolas Sarkozy met la pression sur Madrid pour imposer son traité modifié

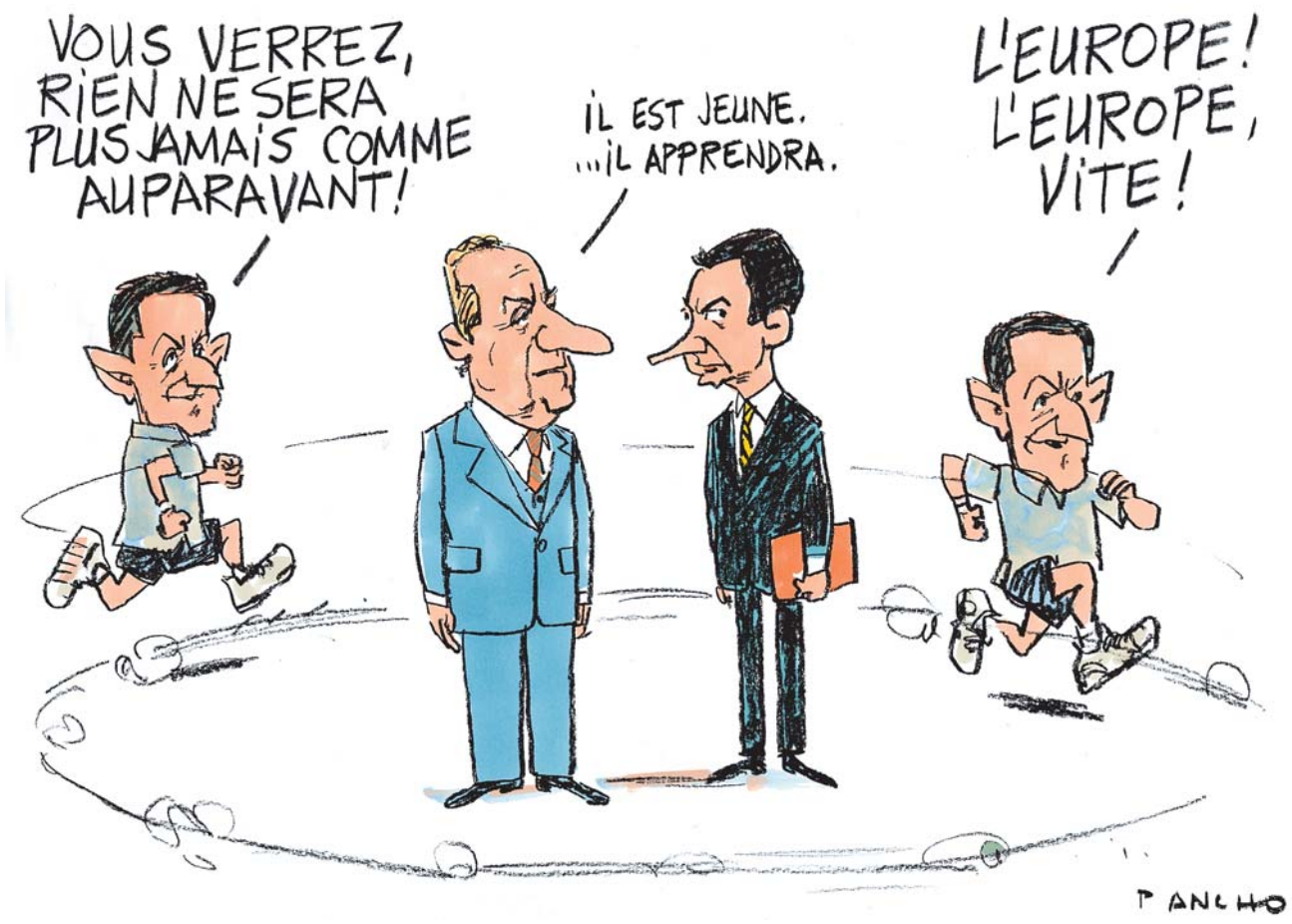

Nicolas Sarkozy devait se rendre en Espagne, jeudi 31 mai, pour faire admettre au premier pays à avoir ratifié le traité constitutionnel par référendum (76 % de oui, le 20 février 2006) son projet de modification par amendement du traité de Nice. Le chef de l'Etat souhaite y inclure les avancées institutionnelles du texte rejeté par les Français.

Une partie du chemin semble déjà avoir été tracée. Le gouvernement de José Luis Rodriguez Zapatero, qui avait réuni à Madrid, en janvier, les dix-huit pays qui ont déjà ratifié le traité pour rendre les partisans de la Constitution *« plus visibles »*, semble aujourd'hui disposé à transiger sur la forme que pourrait prendre le compromis. *« L'important, c'est la substance du traité. Pour permettre de la conserver, nous sommes prêts à faire des sacrifices sur la forme. Les traités sont des instruments, l'important, c'est le contenu »*, explique Alberto Navarro, secrétaire d'Etat espagnol à l'Union européenne. Ce qu'a confirmé le président du gouvernement en recevant, mercredi 30 mai, le premier ministre néerlandais Jan Peter Balkenende.

« L'important, c'est la substance du traité. Pour permettre de la conserver, nous sommes prêts à faire des sacrifices sur la forme »

Alberto Navarro, secrétaire d'Etat espagnol à l'UE

La position de M. Zapatero est délicate. Non seulement il lui faudra justifier un éventuel recul sur le traité auprès de son électorat, mais il doit compter aussi avec son opposition de droite. Le Parti populaire lui reproche encore d'avoir accepté, en signant la Constitution, d'abandonner le système de pondération des voix prévu à Nice pour les votes au sein de l'Union, au profit d'un système de double majorité moins favorable à l'Espagne. Le président Sarkozy, qui rencontrera également, jeudi, le chef de l'opposition, Mariano Rajoy, avant de dîner avec le roi, pourrait aider le gouvernement socialiste en échange de sa compréhension sur d'autres questions.

C'est bien ainsi que semble l'entendre Madrid. Alberto Navarro a souhaité que la rencontre *« transmette le message que l'Espagne et la France vont travailler ensemble pour remettre l'Europe en marche, qu'elles partagent un même projet européen »*. Outre les institutions européennes, Paris est demandeur d'un ajustement des positions sur la politique d'immigration et la politique méditerranéenne, qui comprend la question de l'adhésion turque à l'Union européenne, à laquelle M. Zapatero est favorable, contrairement à M. Sarkozy.

Sur l'immigration, l'Espagne, de par sa situation, est aux avant-postes pour les migrants venus de ou passant par l'Afrique. En 2006, lorsqu'elle avait été confrontée à des arrivées incessantes sur les côtes des Canaries, elle avait demandé l'aide de ses partenaires européens. Cet épisode avait provoqué un échange de propos aigres entre Paris et Madrid. M. Sarkozy, alors ministre de l'intérieur, avait reproché à M. Zapatero d'être responsable de ce qui lui arrivait pour avoir régularisé en 2005, sans en avertir ses partenaires européens, 600 000 travailleurs clandestins. Il estimait que la mesure avait déclenché un effet d'appel vers tous les pays de la zone Schengen. M. Zapatero avait riposté qu'il n'avait pas de leçon à recevoir du ministre français *« après ce qui s'est passé dans les banlieues de Paris en relation avec la politique d'immigration et la situation sociale »*.

Depuis, le différend a été purgé, permettant de rapprocher les positions. L'Espagne comme la France sont demandeuses d'une politique commune en matière d'immigration, *« au besoin dans le cadre de l'espace Schengen »*, souligne M. Navarro. Les deux capitales, indique-t-on à l'Elysée, souhaitent que le traité modifié en cours de discussion garde les dispositions prévoyant, dans ce domaine, que les décisions soient prises à la majorité qualifiée.

Paris insistait à la veille de la visite sur la nécessaire entente entre les deux pays en raison des impératifs de la lutte antiterroriste, notamment contre l'ETA. *« La France a toujours été derrière l'Espagne. Cela ne va pas de soi : nous avons des hommes engagés sur le terrain, qui exposent leur vie dans cette lutte »*, a souligné le porte-parole de l'Elysée, David Martinon. Ce n'est pas la première fois que M. Sarkozy rappelle aux Espagnols cet engagement.

En septembre 2006, déjà, en pleine polémique sur l'immigration clandestine, M. Sarkozy avait, face aux critiques de M. Zapatero, mis les points sur les « i » : *« J'ai été étonné qu'il dise cela, car la France a toujours été au côté de l'Espagne dans la lutte contre l'ETA, sans jamais discuter les évolutions de la politique espagnole. S'il y a quelqu'un qui a été solidaire avec l'Espagne, aussi bien avec le gouvernement d'Aznar qu'avec celui de Zapatero, je crois pouvoir dire que c'est moi. »* Cette phrase avait sonné, pour les observateurs espagnols, comme un avertissement voilé. ■

HENRI DE BRESSON
ET CÉCILE CHAMBRAUD (À MADRID)

Offensive diplomatique de la France pour une Union méditerranéenne

NICOLAS SARKOZY entendait profiter de sa visite à Madrid, jeudi 31 mai, pour entamer avec le gouvernement espagnol des discussions sur sa proposition d'*« Union méditerranéenne »*, lancée dans les dernières semaines de sa campagne présidentielle, et relancée depuis lors de sa rencontre, lundi 28 mai, à Paris, avec Romano Prodi. M. Sarkozy, qui ne s'est pas rendu en Afrique la première semaine de son mandat, contrairement à ce qu'il avait indiqué, a abordé le sujet par téléphone avec ses homologues algérien, tunisien et libyen. Il compte s'entretenir rapidement avoir le roi du Maroc.

Dans l'esprit du chef de l'Etat, cette union, qui doit être ouverte à tous les pays du bassin méditerranéen, prendrait la relève de la politique méditerranéenne de l'Union européenne (UE) – plus connue sous le nom de processus de Barcelone – qui n'a pas eu, jusqu'à présent, de résultats très concluants, malgré des aides non négligeables. Ce partenariat, qui englobe dix des pays du sud de la Méditerranée et prévoit aussi un dialogue politique et social, s'est enlisé dans les conflits qui minent la région.

Pour M. Sarkozy, ce projet d'Union est également lié à la recherche de solutions alternatives à une adhésion de la Turquie à l'UE, à laquelle il s'oppose. *« C'est dans la perspective de cette Union méditerranéenne qu'il nous faut envisager les relations de l'Europe et de la Turquie »*, avait-il déclaré le 7 février à Toulon. *« Cela permet de sortir du débat association ou intégration »*, explique aujourd'hui l'entourage du chef de l'Etat.

L'Elysée ne cachait pas, mercredi 30 mai, une différence d'approche avec l'Espagne sur *« la stratégie et la tactique »*. Si elle n'est pas opposée à l'initiative française, Madrid veut qu'elle s'insère dans le partenariat euroméditerranéen.

Nicolas Sarkozy estime au contraire que les sept pays européens de la Méditerranée, plus le Portugal, qui présidera l'UE au second semestre, ont une responsabilité particulière. C'est à eux, déclarait-il à Toulon, *« de prendre en main la destinée que la géographie et l'histoire leur ont préparée »*. Cette Union, qui pourrait avoir des liens avec les institutions européennes, serait autonome. Elle *« doit avancer comme l'Europe de Monnet sur des projets concrets et non conflictuels comme l'environnement »*, estime l'Elysée. On y explique que *« la première chose à faire est de convoquer une conférence »* entre les pays intéressés, qui ne pourrait pas avoir lieu avant 2008. Lors de sa campagne, M. Sarkozy avait indiqué que cette Union s'organiserait autour d'une rencontre périodique de ses dirigeants, comme pour le G8. Elle disposerait d'un Conseil de la Méditerranée – sur le modèle du Conseil de l'Europe – et d'un système de sécurité collective.

« Pour nous, ce qui compte, c'est que l'ensemble des pays de la Méditerranée prennent conscience que leur destin est lié », a déclaré M. Sarkozy, lundi. *« Il vaut mieux,* a-t-il poursuivi, *commencer par l'ambition de l'environnement et de la sauvegarde de la mer Méditerranée. Aucun pays riverain de la Méditerranée ne peut être contre ce thème, et il vaut mieux cela que de commencer par des thèmes qui peuvent être aussi nécessaires mais plus difficiles comme l'immigration, la sécurité, la lutte contre le terrorisme. »* ■

H. DE B. ET AR. LE.

L'Elysée a pris en main la politique européenne

A PEINE intronisé dans ses fonctions de chef de l'Etat, le 16 mai dernier, à un mois du sommet européen qui doit décider en juin de la relance de l'Union européenne, Nicolas Sarkozy a pris lui-même très fortement en main la politique européenne de la France.

Il a vu, dès le 16 mai, la chancelière allemande Angela Merkel, puis s'est rendu à Bruxelles, avant de se lancer dans une série de rencontres avec les dirigeants européens, flanqué de son conseiller diplomatique, Jean-David Levitte, et de plusieurs membres de sa garde rapprochée, dont sa « plume », Henri Guaino et son ancien conseiller diplomatique devenu son porte-parole, David Martinon.

L'Elysée a ainsi d'emblée pris le pas sur une politique européenne dont le ministre des affaires étrangères d'ouverture, l'ex-socialiste Bernard Kouchner, a revendiqué la responsabilité pour accepter d'entrer dans le gouvernement. Il porte le titre de ministre des affaires étrangères et européennes et a réussi à empêcher que ces dernières soient directement rattachées au premier ministre, François Fillon. Le nouveau secrétaire d'état aux affaires européennes, Jean-Pierre Jouyet, est finalement resté dans le giron du Quai d'Orsay.

M. Jouyet s'est battu pour obtenir le secrétariat général aux affaires européennes (SGAE), chargé d'assurer la coordination interministérielle sur les questions européennes. Mais celui-ci restera auprès du premier ministre. Des discussions se poursuivent néanmoins pour assurer un lien entre le SGAE et M. Jouyet dans la préparation de la présidence française de l'Union européenne, au second semestre 2008. ■

H. DE B.

ÉLARGISSEMENT LE PAPE AVAIT DÉJÀ PARLÉ DE « VALEURS COMMUNES »

Le Vatican est favorable à une adhésion de la Turquie à l'UE

ROME
CORRESPONDANT

L'Eglise catholique est favorable à l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne. Le secrétaire d'Etat du Vatican, Mgr Tarcisio Bertone, l'a clairement précisé, mardi 29 mai, à Rome, en répondant aux questions des journalistes en marge d'un colloque. *« Avec les peuples et les gouvernements qui respectent les règles fondamentales de la vie en commun, on peut dialoguer et construire un bien commun dans la sphère européenne et dans celle de la communauté mondiale »*, a expliqué le numéro deux du Vatican, ajoutant *« y compris jusqu'à une entrée* [de la Turquie] *dans l'Union européenne »*.

Cette position, exprimée pour la première fois de façon aussi nette, reflète une ligne déjà ancienne de la diplomatie vaticane. Si le cardinal Josef Ratzinger s'était prononcé en 2004 contre l'entrée d'Ankara dans l'Union, c'était *« à titre personnel »*, avait précisé le Vatican lorsqu'il succéda à Jean Paul II en avril 2005. Lors de son voyage en Turquie, en décembre 2006, Benoît XVI aurait fait savoir au premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan, qui lui demandait *« son soutien »*, que le Vatican *« envisagerait de manière positive et même encouragerait un chemin de rapprochement sur un fondement de valeurs communes »*.

A l'époque, il s'agissait de désamorcer dans le monde musulman la violente polémique allumée deux mois plus tôt par un discours du pape à Ratisbonne (Allemagne) dans lequel il semblait associer l'islam à la violence. Depuis, Benoît XVI a rappelé à plusieurs reprises le rôle de *« pont »* et de *« carrefour entre les cultures et les religions »* joué par la Turquie.

Mgr Bertone confirme une démarche diplomatique empreinte de pragmatisme envers *« un pays qui est définitivement laïque »*, et *« qui a parcouru un long chemin et qui progresse encore »*. Pour le Vatican, qui redoute l'installation d'un foyer islamiste aux portes de l'Europe, il y aurait plus de cohérence à voir la Turquie *« dans une Europe laïque qui ne veut pas de référence à ses racines judéo-chrétiennes »*. ■

JEAN-JACQUES BOZONNET

OSP DEPUIS 1910
ventes aux enchères publiques
47, rue Louis Blanc – 92984 La Défense Cedex
Tél. 01 49 04 01 85 – Fax. 01 43 33 51 36
www.osp.fr – ventesjudiciaires@osp.fr

75
Vente aux Enchères Publiques sur Licitation au Palais de Justice de Paris, 4, bd du Palais
Lundi 25 juin 2007 à 14h – En Un Lot
Un Appartement de 57,25 m² à Paris 14ème
83, rue d'Alesia
au 2ème étage, porte droite, Bât. A comprenant : entrée, séjour, 2 chambres, wc, cuisine, dégagements, salle de bains et **Une Cave**
Mise à Prix : 228.673,53 € – Libre
Renseignements : **Maître Denis TALON**, Avocat à Paris 1er, 20, quai de la Mégisserie
Tél. : 01.42.36.59.25 – Au Greffe des Criées au Palais de Justice de Paris
où le cahier des charges est déposé sous le n° 07/65
Sur les lieux pour visiter

SOCIAL LE SUIVI MENSUEL CRITIQUÉ PAR DES ÉCONOMISTES

Avec 1,2 % de baisse fin avril, le taux de chômage continue sa décrue

NICOLAS SARKOZY bénéficie de la baisse du chiffre du chômage, un mouvement continu depuis plus de deux ans. Même si, avec un taux de 8,2 % fin avril, l'objectif que s'est fixé le chef de l'Etat de ramener à 5 % le taux de chômage d'ici la fin de son mandat, n'est pas à portée de vue.

Selon les chiffres révélés par le ministère de l'économie, des finances et de l'emploi, mercredi 30 mai, la France a enregistré une baisse de 25 300 chômeurs à fin avril, pour un total de 2 011 300 inscrits en catégorie 1 (recherche d'un emploi à temps plein et à durée indéterminée, sans avoir travaillé plus de 78 heures dans le mois), soit – 1,2 % par rapport au mois précédent. La diminution est cependant moins forte qu'en mars, un cru exceptionnel puisque l'ANPE avait enregistré près de 30 000 chômeurs de moins sur ses listes.

En avril, comme les mois précédents, le chômage des jeunes affiche une baisse de 1,7 % sur un mois, portant à 10,6 % le reflux sur un an. Ce qui n'empêche toutefois pas le taux de chômage des moins de 25 ans présents sur le marché du travail de se maintenir à un niveau élevé : 21,1 %.

La baisse est aussi sensible pour les chômeurs de longue durée, inscrits depuis plus d'un an, – 2,4 % sur un mois (en mars, la diminution était de 3,2 %). Ces derniers représentent près d'un tiers des inscrits à l'ANPE. Le chômage des seniors recule aussi, mais dans une proportion moindre comparée aux résultats des derniers mois, – 0,8 % pour avril et – 1,8 % en mars.

La polémique autour de la pertinence des statistiques reste vive. Mardi, 200 statisticiens, chercheurs, syndicalistes et militants associatifs se sont réunis à Paris pour des Etats généraux des chiffres du chômage et de la précarité. Se servant des analyses du collectif Les Autres chiffres du chômage (ACDC), ils ont critiqué un *« système statistique à bout de souffle »*, un *« suivi mensuel factice et source de confusion »*. Selon eux, *« la focalisation sur un chiffre unique du chômage traduit une vision archaïque du marché du travail »*.

Les militants ont avancé la nécessité de travailler sur des *« indicateurs trimestriels fiables et pertinents »*. Ils ont reçu le renfort d'une économiste du MIT (Massachusetts Institute of Technology), Esther Duflo. *« Les évolutions mensuelles n'ont pas grand-chose à nous dire sur l'efficacité des politiques publiques, mais dépendent surtout de variations saisonnières et d'évolutions macroéconomiques »*, a-t-elle expliqué. Raymond Torres, économiste à l'OCDE, a estimé que *« le taux de chômage est un indicateur de moins en moins pertinent pour juger de l'efficacité du marché de l'emploi »*. Jean-Louis Borloo n'est pas si éloigné de cette thèse. Arrivé à Bercy, et chargé de la mission « chômage à 5 % », le ministre marquera-t-il sa distance avec ce rendez-vous mensuel, surtout quand celui-ci offre au gouvernement des taux à la baisse ? ■

RÉMI BARROUX

FISCALITÉ

Les déductions d'intérêts d'emprunts immobiliers seront plafonnées

Henri Guaino, interrogé, mercredi 30 mai, sur « Questions d'info LCP-*Le Monde*-France-Info », a estimé que les déductions d'intérêt d'emprunts immobiliers pourraient s'appliquer à tous les crédits en cours *« dès les revenus de 2007 »*. Le conseiller spécial de Nicolas Sarkozy s'est refusé à évaluer le montant de cette mesure. Mais il a précisé qu'*« il y aura forcément un plafond »*. *« Il y a deux options possibles »*, a expliqué M. Guaino : soit la déduction du revenu imposable, soit le crédit d'impôt. Ce dispositif *« sera limité aux résidences principales, mais pas aux primo-accédants »*.

Les recalés du gouvernement se rabattent sur le Palais-Bourbon

Derrière la campagne des législatives, une double bataille est engagée pour la présidence de l'Assemblée nationale et celle du groupe des députés UMP

La formation du premier gouvernement de Nicolas Sarkozy a fait des déçus... dans les rangs de la majorité présidentielle. Ils sont nombreux ceux qui espéraient en être et ont dû se plier à contrecœur à la consigne du chef : un gouvernement resserré, « paritaire » et où sont réservées des places aux ralliés venus d'ailleurs. Reste, évidemment, la session de rattrapage à la distribution des postes de secrétaires d'Etat, après les élections législatives, mais, là aussi, il n'y en aura pas pour tout le monde.

Dès lors, certains ont décidé de prendre position pour les autres postes à pourvoir. La compétition est d'ores et déjà engagée pour la présidence de l'Assemblée nationale et pour celle du groupe des députés UMP. Il y a ceux qui, ayant fait leur deuil d'un strapontin ministériel, aspirent à une haute responsabilité dans l'ordre protocolaire, comme Patrick Ollier et Bernard Accoyer, principaux prétendants au « perchoir ». Il y a aussi ceux qui ne désespèrent pas d'obtenir un lot de consolation.

Dans la campagne pour l'élection à la présidence de l'Assemblée, qui aura lieu au début de la prochaine législature, le 26 juin, M. Ollier a pris une longueur d'avance. Elu le 7 mars en remplacement de Jean-Louis Debré, il n'a jamais eu l'occasion de présider en séance, du fait de l'interruption des travaux parlementaires pendant la période électorale. Il refuse cependant d'être considéré comme un *« président intérimaire »*.

Installé dans la place, M. Ollier a la ferme intention d'y rester. Il ne ménage pas sa peine, multipliant les déplacements de soutien aux candidats de l'UMP. L'ancien assistant de Jacques Chaban-Delmas, ayant débuté son premier mandat en 1988, ayant exercé la vice-présidence de l'Assemblée et la présidence de la commission des affaires économiques, estime avoir *« toute légitimité »* pour la plus haute dignité. Il a même prévu de présenter, lundi 4 juin, ses *« vingt et une propositions pour améliorer le fonctionnement de l'Assemblée nationale »*.

Son principal rival sera M. Accoyer. L'actuel président du groupe UMP, faute d'avoir été nommé au gouvernement, a désormais des visées sur l'Hôtel de Lassay. *« Sarkozy et Fillon me l'ont proposé »*, assure-t-il, même s'il prend garde de préciser qu'il est *« prématuré »* d'entrer en campagne. *« Il faut respecter l'expression des parlementaires de l'UMP qui auront été élus »*, estime M. Accoyer, soulignant ainsi que ce sera au futur groupe UMP de désigner son candidat au perchoir. *« Ollier est un élu temporaire »*, ajoute-t-il. Pas question, donc, que le président sortant bénéficie d'un passe-droit.

Patrick Ollier et Bernard Accoyer sont les principaux prétendants au « perchoir »

En réserve, deux autres candidats se sont mis sur les rangs. François Baroin, qui en rêve, et Pierre Méhaignerie, qui y pense. Le premier bénéficie d'une cote de popularité élevée chez les élus et sa personnalité colle plus avec l'image de renouvellement de génération que souhaite impulser M. Sarkozy. Avant de se déclarer, il attend cependant d'évaluer les rapports de forces et les appuis sur lesquels il pourra compter. Le président de la commission des finances, quant à lui, fait valoir que la sensibilité centriste de l'UMP ne doit pas être oubliée.

Pour la présidence du groupe UMP, Jean-François Copé part favori. L'ancien ministre du budget, éconduit du nouveau gouvernement, se prévaut de la *« promesse »* que lui a faite M. Sarkozy. M. Fillon lui a confié une mission temporaire sur la *« modernisation du travail parlementaire »*, dont il entend faire son programme de campagne auprès des élus de l'UMP. *« A partir du moment où j'ai vocation à présider le groupe de la majorité, il est préférable que j'arrive avec un projet politique »*, estime-t-il.

M. Copé ne veut pas voir en Christian Estrosi un concurrent réel : *« Estrosi, c'est du dépit amoureux. Il s'imaginait que, parce que c'était un ami de trente ans de Nicolas Sarkozy, il devait être ministre. J'ai cru comprendre qu'on lui avait promis un secrétariat d'Etat mais, en attendant, il montre ses muscles. »*

Pour M. Estrosi, au contraire, *« il s'agit d'un choix mûrement réfléchi depuis longtemps »*. Il met en avant *« une fidélité qui ne s'est jamais démentie à Nicolas Sarkozy »*. *« C'est une place qui doit revenir à quelqu'un dont le président de la République doit savoir qu'en aucune circonstance il ne lui fera défaut »*, insiste-t-il, comme pour mieux souligner que son adversaire n'est pas exempt de tout soupçon.

Sans grand espoir, Marc Laffineur a également déclaré, jeudi 31 mai, sa candidature. En sortant de l'ombre, l'ancien vice-président du groupe UMP espère ainsi pouvoir éventuellement décrocher la présidence de la commission des finances, si celle-ci ne revient pas à un membre de l'opposition, comme s'y est engagé M. Sarkozy, au grand dam de tous ces dignitaires de la majorité en quête de reconnaissance. ■

PATRICK ROGER

ÉCONOMIE UNE PROGRESSION MENSUELLE INÉDITE DEPUIS JUIN 1997

L'Insee note une amélioration spectaculaire du moral des ménages au mois de mai

LE MORAL des ménages a connu une amélioration spectaculaire au mois de mai, à en croire l'enquête mensuelle rendue publique, jeudi 31 mai, par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee).

L'indicateur qui mesure ce moral a progressé de 6 points en mai : il faut remonter aux législatives de juin 1997 pour trouver une progression plus forte (+ 9 points), selon l'Insee. En niveau, il s'établit à - 14, du jamais vu depuis que la nouvelle série sur l'enquête de conjoncture auprès des ménages a été mise en place en novembre 2003.

En mai, quasiment tous les soldes d'opinion ont évolué favorablement. *« L'amélioration la plus notable concerne l'opinion des ménages sur les perspectives d'évolution du niveau de vie en France. »* En un mois, elle a progressé de 15 points. Les autres indicateurs sont bien orientés : qu'il s'agisse du diagnostic posé sur l'amélioration du niveau de vie au cours des mois précédents ou de l'optimisme des ménages sur les perspectives d'évolution de leur situation financière. Seule leur opinion sur l'opportunité d'effectuer des achats importants n'évolue pas, note l'Insee.

La nette embellie du moral des ménages porte aussi sur l'évolution du chômage – ils sont plus nombreux à penser que la situation s'améliore de nouveau très nettement –, sur leur situation financière du moment ou encore sur leur capacité future à épargner comme sur l'opportunité de le faire.

« Autant les chefs d'entreprise sont circonspects, autant les ménages y croient », commente Nicolas Bouzou d'Asterès, qui attribue ce regain d'optimisme à *« l'état de grâce classique qui suit toute élection présidentielle »* mais aussi à la victoire nette de Nicolas Sarkozy le 6 mai. L'économiste d'entreprise souligne le rôle joué par l'amélioration de la conjoncture française, avec les fortes créations d'emplois salariés du premier trimestre 2007 (+ 93 600 emplois nets) et la baisse du taux de chômage. *« Les ménages*, ajoute-t-il, *commencent à percevoir assez clairement l'amélioration de leur situation financière personnelle (passée et présente). »* M. Bouzou, qui rappelle le boom de la consommation en juin 1995 après l'élection de Jacques Chirac, estime que l'embellie de mai peut avoir des conséquences économiques positives à moyen terme. Elle est en tout cas bonne à prendre pour le nouveau gouvernement. ■

CLAIRE GUÉLAUD

ÎLE-DE-FRANCE PRISE EN CHARGE À 100 % DU TITRE DE TRANSPORT ÉVOQUÉE

Avec le remboursement de la carte orange, Alain Juppé est confronté à son premier arbitrage

ALAIN JUPPÉ va vivre son premier baptême du feu. Coiffé de la double casquette de l'environnement et des transports, il va devoir trancher, dans les prochaines semaines sur le dossier de la carte orange en Ile-de-france. L'équipe sortante de Dominique de Villepin lui a en effet laissé un « bogue » ou une bombe à retardement : une ordonnance du 12 mars, exhumée par le site Internet du *Journal du dimanche*, permet au gouvernement Fillon de demander aux employeurs de rembourser 100 % de la carte orange aux salariés d'Ile-de-France, avant mars 2008.

Au milieu de 143 pages d'annexes, l'ordonnance prévoit en effet, dans sa sous-section 1 et son article L3261-2, que *« l'employeur situé à l'intérieur de la zone de compétence de l'autorité organisatrice des transports dans la région d'Ile-de-France prend en charge le prix des titres d'abonnements souscrits par ses salariés pour leurs déplacements accomplis au moyen de transports publics de personnes, entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail »*. Ce présent de l'indicatif diffère de la version précédente de la loi du 4 août 1982 qui prévoyait une prise en charge par l'employeur *« aux taux de 40 % à compter du 1er novembre 1982 et de 50 % à compter du 1er octobre 1983 »*.

Le nouveau texte affole la région, le Syndicat des transports d'Ile-de-France et les patrons franciliens qui viennent d'écrire à Alain Juppé. Le délégué général du Medef Ile-de-France, Jérôme Dubus, indique au *Monde* qu'une telle modification serait *« une catastrophe pour les entreprises franciliennes, à qui elle coûterait 500 millions d'euros »*.

Alain Juppé va-t-il s'engouffrer dans cette incertitude juridique pour prendre une mesure symbolique et concrète en matière d'arbitrage entre les différents modes de transport et en faveur des transports publics ? Jeudi matin, son cabinet indiquait pourtant qu'il envisageait de prendre un décret, avant la fin de l'année 2007, pour maintenir le seuil de remboursement à 50 %. ■

CHRISTOPHE JAKUBYSZYN

découvrez les **basiques d'iberia**

des tarifs tout compris, disponibles à tout moment sur iberia.com
pour votre prochain voyage à destination de l'Espagne et l'Amérique Latine

tarifs aller-retour au départ de PARIS ORLY et CHARLES DE GAULLE

BARCELONE, MADRID — à partir de 70 € a/r
CARACAS — à partir de 573 € a/r
RIO DE JANEIRO — à partir de 782 € a/r
ALICANTE, BILBAO, GRENADE, IBIZA, JEREZ DE LA FRONTERA, MAHON, PALMA DE MALLORQUE — à partir de 151 € a/r
MEXIQUE — à partir de 642 € a/r
SAN JOSÉ (COSTA RICA) — à partir de 862 € a/r

tous nos tarifs sur IBERIA.com

en plus départs de Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Nice, Strasbourg et Toulouse

IBERIA.com
LES MEILLEURS PRIX D'IBERIA

Tarifs taxes incluses hors frais de service. Conditions spéciales de ventes sur iberia.com

Le plus grand choix de tarifs qu'une alliance puisse offrir: oneworld

Le Monde
Vendredi 1er juin 2007

Xavier Darcos : « A la rentrée, le nombre de dérogations sera doublé »

Xavier Darcos, mercredi 30 mai, dans son bureau, Rue de Grenelle. Sur la carte scolaire, le ministre promet que « si des établissements moins demandés perdent quelques élèves leurs moyens pédagogiques seront maintenus ». NICOLAS KRIEF POUR « LE MONDE »

Le ministre de l'éducation nationale promet de « "mettre le paquet" sur la situation morale et matérielle des enseignants » et détaille les modalités de la suppression de la carte scolaire

L'école, dit-on, n'est ni de droite ni de gauche. Etes-vous d'accord ?

Oui. La réussite de l'école reste un objectif partagé. Il y a même plus de consensus que je ne le pensais ! Bien sûr, certains préjugés demeurent : *« Vous êtes de droite, vous voulez donc faire le grand marché libéral de l'école. »* Personne ne veut faire cela. Mais il existe d'autres réponses politiques aux problèmes de l'école que l'injection continuelle et massive de moyens.

Et comment voyez-vous la référence à Mai 68, dont Nicolas Sarkozy veut *« liquider l'héritage »* ?

Je crois très simplement qu'à l'issue de cette période, beaucoup ont considéré à tort que la liberté devait être un point de départ alors qu'elle est un point d'arrivée. Et sur le parcours, il y a d'abord l'école, la culture, le savoir, l'instruction, le civisme...

Allez-vous, comme promis, revenir sur le décret Robien sur les décharges horaires dont vous avez dit qu'il cristallisait les mécontentements ?

Sur ce dossier, Nicolas Sarkozy recevra à son tour, dans quelques jours, les représentants de la communauté éducative. Je lui ai fait des propositions. C'est lui qui décidera. Mais je sais qu'il souhaite améliorer le pouvoir d'achat de tous.

Vous avez annoncé un grand chantier sur la revalorisation des carrières. Selon quel calendrier ?

J'ai proposé de rassembler dans un Livre vert, d'ici à la fin de l'automne, toutes les propositions, y compris les nôtres. Une deuxième phase devrait ensuite nous amener jusqu'au printemps 2008, pour négocier un accord sur la redéfinition du métier d'enseignant. Quant aux rémunérations, Nicolas Sarkozy l'a répété : 1,3 smic pour un début de carrière, c'est quand même modeste lorsqu'on a passé un concours à bac + 4 ou 5.

Si ce n'est pas assez, quel est l'objectif ?

Je ne peux pas encore le préciser. Mais nous allons vraiment « mettre le paquet » sur la situation morale et matérielle des enseignants.

Vous voulez aussi des « gains de productivité ». Et vous citez le chiffre de 32 000 enseignants qui ne sont pas devant les élèves...

Ce chiffre est issu de la Cour des comptes. Cela représente pratiquement une académie et plus d'un milliard d'euros par an. Il faut toutefois être prudent, car cela concerne aussi des services qui concourent à l'action éducative : les associations périphériques de l'école, diverses structures d'aide. Mais il y a une marge de manœuvre importante. Cela mérite d'être examiné.

> « Je suis membre d'un gouvernement qui a reçu mandat d'alléger la charge de l'Etat et je ne pourrai pas m'en abstraire »

Vous en avez parlé à vos interlocuteurs syndicaux ?

Je suis membre d'un gouvernement qui a reçu mandat d'alléger la charge de l'Etat et je ne pourrai pas m'en abstraire. Nous avons, dans le second degré, un professeur pour onze élèves. Cela ne signifie pas qu'il y a onze élèves par classe, mais que nous avons un des meilleurs taux d'encadrement des pays de l'OCDE. Notre offre scolaire est considérable, avec une grande diversité d'options. Mais elles sont dispersées dans tous les établissements. Il faut garder la diversité mais mettre fin à l'éparpillement.

Comment percevez-vous les syndicats qui ont usé tant de vos prédécesseurs ?

Les syndicats reconnaissent que je ne suis pas un ennemi de l'école publique. Je regrette qu'ils soient parfois obligés d'avoir des positions maximalistes. Mais ils évoluent car le milieu enseignant lui-même change.

Concernant la carte scolaire, vous avez opté pour une étape d'expérimentation dès la rentrée. Pouvez-vous nous en préciser les modalités ?

C'est une liberté nouvelle que nous voulons donner aux familles. Il faut dédramatiser ce problème. Il est un peu difficile à gérer dans les grandes villes aux quartiers très contrastés, mais ne se pose pas du tout dans le primaire ni dans les zones rurales. J'ai indiqué qu'entre 10 % et 20 % des élèves ne seront plus soumis à la carte scolaire à la rentrée : cela équivaut à doubler le nombre des dérogations existantes. 10 % de plus dans un établissement, c'est quelques dizaines d'élèves, cela ne provoquera pas une grande révolution, ni la pagaille. Nous allons en finir avec l'opacité, les dérogations accordées par relations. Les demandes seront plus favorablement accueillies dès la rentrée. Et si, par ailleurs, des établissements moins demandés perdent quelques élèves, nous maintiendrons leurs moyens pédagogiques. Mais il faut que les familles se rendent compte qu'on ne pourra pas tout accepter d'un coup. Nous allons fixer quelques critères lisibles.

Lesquels ?

Les élèves boursiers auront la priorité. Nous prendrons aussi en compte les cas de force majeure, la correction d'absurdités (un côté du trottoir ou l'autre) et, tout simplement, les demandes de bonne foi venant des familles, dans l'intérêt de l'enfant, pour rejoindre un frère ou une sœur...

Et si c'est seulement pour rejoindre un « meilleur » établissement ?

Ce motif ne pourra pas être retenu tout de suite. Même si je le trouve tout à fait recevable. Pourquoi refuser à un élève de choisir, dans l'intérêt de sa scolarité ? C'est pourquoi, à terme, chaque établissement devra contribuer à la mixité. Je ne veux pas employer le mot de quota parce qu'il est horrible, mais nous allons essayer d'encourager la mixité géographique et sociale au niveau de chaque établissement. Au plus tard en 2010, nous aurons vraiment donné la liberté de choix aux familles. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR LUC CÉDELLE, ARNAUD LEPARMENTIER ET CATHERINE ROLLOT

INSTITUTIONS FACE À L'OMNIPRÉSENCE DE NICOLAS SARKOZY

Dessaisis, contredits ou réduits au silence, les ministres tâtonnent

ÉQUATION à peu d'inconnues : sachant que le chef de l'Etat entend être *« un président qui gouverne »*, et que le premier ministre a accepté de devenir son *« super directeur de cabinet »*, quelle peut être la fonction des autres membres du gouvernement Fillon ? C'est sur cet exercice que planchent les ministres depuis leur nomination.

Pour avoir nettement surévalué son rôle, Eric Woerth vient d'être vertement rappelé à l'ordre. Le ministre du budget avait cru bon d'affirmer, dans un entretien aux *Echos* du 24 mai, que la déduction fiscale des intérêts d'emprunt immobilier ne concernerait que les ventes actées depuis le 6 mai. Fustigeant *« la pensée unique »* qui s'opposerait à sa promesse de campagne, M. Sarkozy l'a sèchement contredit en assurant, mardi 29 mai, au Havre, que cette déduction *« s'appliquera à tous les emprunts en cours »* (*Le Monde* du 31 mai). Le directeur de cabinet de M. Woerth, Jean-Luc Tavernier, a retenu la leçon : *« Nous ne communiquerons en aucune manière sur des mesures qui ne sont pas arbitrées »*, prévenait-il, mardi soir.

Même silence radio au ministère du logement, où l'entourage de Christine Boutin se gardait bien de commenter ou de compléter les propos de M. Sarkozy : *« La ministre travaille sur la mise en œuvre des déclarations du président de la République »*, se contentait d'indiquer un collaborateur de Mme Boutin. Avant de donner suite aux demandes d'entretiens formulées par les journalistes, précisait-il, sa ministre *« veut travailler sur les dossiers »*. Y a-t-il eu cafouillage, confusion ? *« Le président s'est exprimé hier. (...) Les choses sont très, très claires »*, se bornait à indiquer M. Woerth, mercredi, à l'issue du conseil des ministres.

Chat échaudé craint l'eau froide. La ministre de la santé, Roselyne Bachelot, n'aborde désormais la franchise – celle qui pourrait s'appliquer aux remboursements de soins – qu'avec des pincettes. *« Pendant la campagne, Nicolas Sarkozy a parlé de 10 euros. C'est une maquette de réflexion »*, a-t-elle indiqué, le 27 mai, sur Europe 1. Au demeurant, sa principale mission, sur ce sujet, a été de déminer le terrain auprès du haut commissaire aux solidarités, Martin Hirsch. Ce dernier avait affirmé, le 21 mai, sur France-Inter, que l'instauration de franchises n'était *« pas une bonne mesure »*. Le lendemain, l'ex-président d'Emmaüs se disait *« rassuré »*. Le surlendemain, sur Europe 1, M. Fillon refermait la parenthèse : *« Martin Hirsch vient de nous rejoindre, donc il n'avait pas lu avec beaucoup d'attention le projet politique sur cette question, qui est celui du président de la République. »*

Les qualités requises

Savoir lire avec attention, mais aussi être discret et-ou évasif sont quelques-unes des qualités requises des ministres sarkozystes. La patience et l'abnégation en sont deux autres. Le ministre de l'éducation nationale n'a eu de cesse d'annoncer à ses interlocuteurs une *« décision imminente »* au sujet du décret Robien sur les décharges horaires. Xavier Darcos envisageait d'organiser un point presse, jeudi, à ce sujet. Puis de publier un simple communiqué. Il n'y eut finalement ni l'un ni l'autre. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Darcos se contente d'indiquer que *« Nicolas Sarkozy tranchera »*.

Sa collègue en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche, Valérie Pécresse, se préparait à présenter les contours du prochain projet de loi sur l'autonomie des universités lorsque M. Fillon lui a brûlé la politesse en en dévoilant le calendrier et les grandes lignes, le 23 mai, sur Europe 1.

La sagesse commande aux membres du gouvernement de rester silencieux. C'est la règle que s'est fixée le ministre de l'économie, Jean-Louis Borloo, qui n'a encore accordé aucun entretien à la presse. M. Borloo ne s'exprimera, prévient son entourage, que lorsqu'il aura *« une vision claire de ce qu'il doit faire »*. Compte tenu de la redéfinition des périmètres des ministères, et du report de l'envoi des lettres de mission, cela pourra prendre un certain temps. A charge pour la porte-parole du gouvernement, Christine Albanel, de faire preuve de doigté. Egalement ministre de la culture, Mme Albanel a lu, le 20 mai, lors du Festival de Cannes, un message de M. Sarkozy. Ce qui est encore le meilleur moyen de ne pas se tromper. ■

SERVICE FRANCE

EXÉCUTIF ADOPTION EN CONSEIL DES MINISTRES LE 30 MAI

Portefeuilles gouvernementaux : les décrets d'attribution sont parus

APRÈS une bataille de plusieurs jours, chaque ministre connaît désormais l'étendue de son trésor de guerre. La seconde salve des « décrets d'attribution », qui définissent après chaque remaniement gouvernemental l'étendue des « fiefs » ministériels, a été adoptée, le 30 mai, en conseil des ministres.

Super ministre de l'économie et de l'emploi, Jean-Louis Borloo a réussi à conserver la tutelle sur la direction de la législation fiscale, et donc sur les impôts, et sur la direction du Trésor, en charge entre autres des prévisions économiques. En revanche, M. Borloo s'est vu déposséder de la tutelle de l'énergie, qu'il revendiquait, au profit d'Alain Juppé, le ministre du développement durable, qui considérait que, outre l'équipement et les transports, l'ensemble de la politique énergétique, y compris EDF, GDF et le nucléaire, devait dépendre de son ministère.

A Bercy, le second ministre, Eric Woerth, sera responsable de l'élaboration du budget et de l'ensemble des comptes publics, avec notamment l'annexion des budgets de la Sécurité sociale.

Troisième acteur de l'économique et du social, Xavier Bertrand, ministre du travail, hérite des principaux chantiers du dialogue social : la loi cadre sur le service minimum, les quatre conférences sociales de rentrée, le contrat unique, la réforme des régimes spéciaux.

Deux nouveaux ministères sont créés *ex nihilo*. Celui de Brice Hortefeux, en charge de l'immigration, de l'intégration et de l'identité nationale pourra disposer de directions du ministère de l'intérieur, des affaires sociales, des affaires étrangères, du travail, des douanes. Celui d'Alain Juppé fusionne l'ancien ministère des transports et de l'équipement avec celui de l'écologie, auxquels s'ajoute la direction de l'énergie du ministère de l'économie.

« Evidemment, ça va entraîner des réformes et des bouleversements administratifs. Nous savons tous qu'ils ne sont pas toujours faciles, mais l'enjeu en vaut la peine », a expliqué la porte-parole du gouvernement, Christine Albanel. *« L'idée du président de la République et du premier ministre, c'est de vivre maintenant avec cette nouvelle architecture, de voir comment elle évolue et, peut-être, dans un an (...), de faire un point à ce moment-là et de la figer dans une loi organique pour qu'il n'y ait plus (...) ces passages de compétence à l'autre, ce qui est souvent le fait des changements de gouvernement »*, a-t-elle ajouté. ■

CHRISTOPHE JAKUBYSZYN

BILAN DE L'ÉTAT 941 MILLIARDS D'EUROS D'ENGAGEMENTS DE RETRAITE

L'Etat doit 5,2 milliards d'euros à la Sécurité sociale

LA PRÉCISION, apportée dans le bilan de l'Etat, ne manque pas de sel : la dette de l'Etat à l'égard des organismes de Sécurité sociale s'élève à 5,257 milliards d'euros fin 2006.

Selon le compte général 2006 de l'Etat, qui a été détaillé, le 30 mai à Bercy, l'Etat doit 412 millions d'euros à la Caisse nationale d'allocations familiales au titre de l'allocation adulte handicapé et 255 millions au titre de l'allocation de parent isolé ; 373 millions à la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés au titre de l'aide médicale d'Etat et 118 millions au titre de l'allocation spéciale d'invalidité. Les exonérations de cotisations sociales, dont l'ampleur a été critiquée pendant la campagne, représentent un total de charges à payer de 3,22 milliards d'euros, le reste – 875 millions – étant constitué de dettes de fonctionnement.

L'importance de ces dettes devrait conforter FO, longtemps gestionnaire de l'assurance-maladie, dans son analyse traditionnelle des causes du déficit de la « Sécu ». Et pourrait raviver les craintes des syndicats et du patronat de voir l'Etat puiser dans les excédents attendus en cas de fusion de l'Unedic avec l'ANPE et d'étatisation de ce régime paritaire. L'annexe du compte général de l'Etat précise en outre que les engagements de retraite, seuls, représentent près des trois quarts des engagements hors bilan de l'Etat (1 255 milliards au total). Pour les pensions des fonctionnaires de l'Etat et des militaires, ils sont évalués à 941 milliards d'euros au 31 décembre 2006, soit 53 % du PIB. Sur ce total, près de 60 % concernent des fonctionnaires de l'Etat déjà à la retraite.

Les besoins de financement actualisés du régime de retraite des agents de l'Etat, c'est-à-dire la somme des déficits futurs sur la très longue durée, sont évalués à 423 milliards d'euros à l'horizon de 2106. Ceux des régimes spéciaux – SNCF, RATP, fonds social des ouvriers des établissements industriels de l'Etat, invalides de la marine et mineurs – atteindraient 230 milliards d'euros à la même date. ■

CLAIRE GUÉLAUD

JUSTICE

Le nouveau premier président de la Cour de cassation appelle les juges à « ne pas douter »

« Ne doutez pas de votre position cruciale », *« ne doutez pas de votre légitimité »*, a lancé aux juges le nouveau premier président de la Cour de cassation, Vincent Lamanda, 61 ans, qui a été installé dans ses fonctions, mercredi 30 mai, en présence du président de la République, Nicolas Sarkozy. *« Votre indépendance n'est pas privilège, mais devoir envers vous-mêmes comme envers les autres »*, a ajouté M. Lamanda à l'adresse de ses pairs : *« Les magistrats incarnent la volonté collective de justice. L'âpre sévérité manifestée à leur encontre ne pouvait que stimuler davantage votre vigilance, qu'attiser encore votre zèle. »*

Cinq ans avec sursis pour une mère ayant tué son fils handicapé

Une mère de famille ayant étouffé son fils tétraplégique de 4 ans, en octobre 2003 (*Le Monde* du 31 mai), a été reconnue coupable et condamnée, mercredi 30 mai, par la cour d'assises du Lot à cinq ans de prison avec sursis. Elle devra, en outre, se soumettre à des examens médicaux et à des soins.

ÉCOLOGISTES DÉÇUS PAR LE PARTI

Les ralliements de Verts au parti de François Bayrou s'accélèrent

CE N'EST pas encore une hémorragie mais déjà une petite saignée. Après le départ de trois élus Verts parisiens, Olivier Pages, Danièle Auffray, Violette Baranda, ralliés au Mouvement démocrate (MoDem), c'est un quatrième, François Flores, conseiller de Paris, qui vient d'annoncer son transfert. Dans la foulée de Jean-Luc Bennahmias, député européen, un certain nombre de cadres écologistes suivent le mouvement. D'autres semblent attendre l'après-élections législatives.

« Je reçois tous les jours des mails qui me disent : "Moi aussi" », constate M. Bennahmias. S'il se défend d'organiser les sorties, ses amis recensent tous les Verts qui souhaitent être de l'aventure centriste. Ainsi dans les Bouches-du-Rhône, Christophe Madrolle, responsable local des Verts, assure que plus de la moitié de sa fédération – soit *« environ 150 personnes »* – souhaite adhérer au mouvement de François Bayrou. *« Cela vient d'un peu partout dans la région »*, s'enthousiasme M. Madrolle. Le phénomène concerne des militants mais aussi des élus, insiste-t-il.

« Effet de mode »

D'autres groupes locaux seraient touchés comme en Poitou-Charentes, dans l'Aisne, les Yvelines, le Béarn ou en Seine-et-Marne, où le conseiller général Jean Calvet se présente aux législatives sous l'étiquette MoDem.

A Paris, c'est Raymond Pronier, conseiller d'arrondissement du 15e, qui s'occupe des recrutements. *« Beaucoup attendent encore mais viennent à nos réunions »*, confie-t-il. *« De nombreux militants en ont marre d'attendre la rénovation interne et se rendent compte que le MoDem est plus capable d'intégrer nos thématiques que le PS »*, renchérit François Flores.

La lassitude à l'égard d'un parti au fonctionnement interne chaotique n'explique pas tout. On compte parmi les ralliés de nombreux postulants à la candidature pour les élections législatives ou pour les élections municipales qui ont été recalés. Comme Syrine Catahier, adjointe au maire du 18e arrondissement à Paris. Si elle n'a pas encore franchi le pas de quitter le parti, elle avoue y songer fortement : *« Les Verts ne sont plus à la hauteur des enjeux écologiques. Et c'est plutôt enthousiasmant comme perspective de créer un nouveau mouvement et d'y développer un pôle écolo »*, assure-t-elle.

D'autres responsables du parti écologiste attendent les résultats des Verts mais aussi du MoDem aux législatives pour voir si leur voie militante doit bifurquer. C'est le cas de Jean-Félix Bernard, conseiller régional d'Ile-de-France, qui se demande *« si les Verts restent le bon endroit pour l'écologie politique »*. Ou Nicole Guillaudin, adjointe au maire de Chambéry, qui organise jeudi avec son alter ego de Haute-Savoie une rencontre avec le MoDem local *« pour ouvrir une réflexion »*.

Pour M. Bennahmias, décidément, *« c'est une affaire qui marche »*. *« Si le MoDem fait entre 8 % et 10 % nationalement, on peut entraîner un quart des Verts ! »*, s'emballe-t-il.

Au siège des Verts, on préfère faire le gros dos et minimiser les départs. *« C'est très limité »*, jure Cécile Duflot, secrétaire nationale. *« Seuls huit adhérents se présentent sous l'étiquette Modem et ils ont été suspendus. »* Le député de Paris Yves Cochet, lui, ne nie pas la réalité. *« Il y a un effet de mode et une déception interne. Et puis la faiblesse humaine qui fait que quand le MoDem vous appelle pour être candidat… »* ■

SYLVIA ZAPPI

L'Etat doit de 5 à 7 millions d'heures supplémentaires aux officiers de police

Le passif doit être réglé avant 2008. Mais ni le ministère de l'intérieur ni les syndicats ne peuvent estimer le montant précis de ces heures, dont une partie pourrait être inscrite sur des comptes épargne-retraite

L'administration du ministère de l'intérieur a une épine dans le pied depuis des années : les heures supplémentaires effectuées par les policiers. Aucun recensement précis et incontestable n'existe, mais on estime que le volume global, en sécurité publique, s'élèverait à 12 millions d'heures. Ce problème se pose de façon plus aiguë pour les officiers. A la suite de la réforme des corps et carrières, signée en juin 2004, ces derniers vont intégrer la catégorie A (cadres) de la fonction publique à compter du 1er janvier 2008. Mais avant cette date butoir, l'administration doit régler le passif accumulé ces dernières années.

Les deux syndicats des officiers, Synergie et le SNOP, dénoncent dès à présent les manœuvres du ministère, qui n'aurait pas attendu le cycle de négociation – sur le point de s'ouvrir – pour avancer. *« Régler le seul problème des heures supplémentaires ne m'intéresse pas, car il est posé de façon injuste*, affirme Bruno Beschizza, secrétaire général de Synergie. *Dans certains services, comme à la préfecture de police de Paris, beaucoup de fonctionnaires n'ont pas marqué leurs heures. Il faut aborder cette question dans le cadre d'une négociation globale, sur le régime indemnitaire. Mettons tout sur la table ! »*

La première difficulté, dans le débat qui s'engage chez les officiers, consiste à se mettre d'accord sur le nombre total d'heures supplémentaires. Selon l'administration, elles s'élevaient à 4 millions au 31 décembre 2006 et près de 5 millions aujourd'hui.

Le SNOP, lui, parle de *« 6 à 7 millions »*. *« Le coût des heures supplémentaires dues aux officiers est de 68 millions d'euros, soit des milliers d'emplois pleins,* affirme Dominique Achispon, secrétaire général du SNOP. *C'est énorme ! Pour cette raison, nous proposons de rémunérer à un taux raisonnable – au moins 15-16 euros – les heures que les fonctionnaires veulent se faire payer, en sachant qu'ils n'en prendront qu'une partie en argent, le reste en épargne temps. »* Le ministère, lui, a travaillé sur une hypothèse d'environ 9 euros brut de l'heure.

> **« Certains policiers n'ont pas du tout inscrit leurs heures supplémentaires, alors que d'autres en ont inventé des tas »**
>
> Un haut responsable policier

Le SNOP appelle déjà à un rassemblement, le 14 juin, devant Bercy. Il y a quelques mois, il avait saisi le comité européen des droits sociaux (CEDS), qui dépend du Conseil de l'Europe. En mars, le CEDS lui a donné raison.

Depuis 1995 a été développé un logiciel, Géopol, spécialement dédié au contrôle des heures effectuées et des congés. Problème : il n'a pas été généralisé. La police judiciaire, en particulier, n'en est pas pourvue. Il va donc falloir, par endroits, faire confiance au bon vieux cahier à spirales du chef de service. Mais l'absence d'un outil indiscutable alimente les suspicions de l'administration, qui met en doute les estimations syndicales. *« Certains policiers n'ont pas du tout inscrit leurs heures supplémentaires, alors que d'autres en ont inventé des tas. Tout cela est extraordinairement complexe »*, assure un haut responsable.

Dans une note datée du 21 mai, le directeur général de la police nationale, Michel Gaudin, a demandé à chaque direction de procéder au recensement du nombre global d'heures supplémentaires avant le 15 juin. L'inspection générale de la police nationale (IGPN) devra alors *« harmoniser »* ces recensements, en appliquant *« des coefficients de redressement multiplicateurs ou déflateurs »*.

Puis la direction de l'administration *« procédera à un abattement sur les enveloppes définies par l'IGPN »* et notifiera aux directions le nombre d'heures qui seront réellement récupérables ou payables. *« Cet abattement est en cours de négociation avec les services du ministère des finances et devrait osciller autour de 40 % »*, précise M. Gaudin. En somme, 6 heures sur 10 en moyenne, seulement, seraient comptées. La DGPN assure qu'il ne s'agit que d'une ébauche, préalable aux discussions.

Les modalités du règlement de ces heures seront établies après un accord avec les syndicats. L'administration penche en faveur d'une solution mixte, entre le paiement des heures et leur inscription sur un compte épargne retraite. Les syndicats sont aussi favorables à ce compte, qui permettrait d'anticiper le départ à la retraite d'un ou plusieurs trimestres.

Plus largement, dit-on au ministère, la question du temps de travail se pose au sein de la police. Une présence plus massive sur la voie publique aux heures les plus pénibles et les 35 heures doivent changer l'approche traditionnelle. Au lieu de payer en temps compensé le travail de nuit ou les jours fériés, comme le prévoit le système actuel, certains hauts responsables sont partisans d'une rémunération supérieure de ces heures. Ce dossier délicat servira de test pour Michèle Alliot-Marie dans ses rapports avec les syndicats de policiers. ■

PIOTR SMOLAR

JUSTICE

Affaire Le Roux : Me Temime succède à Me Kiejman pour le procès en appel

LE PROCÈS en appel de Jean-Maurice Agnelet, poursuivi pour l'assassinat d'Agnès Le Roux, l'une des héritières du Palais de la Méditerranée, à Nice, disparue depuis octobre 1977, se tiendra du 17 septembre au 12 octobre devant la cour d'assises des Bouches-du-Rhône, à Aix-en-Provence, présidée par Jean-Pierre Deschamps. Le parquet avait fait appel de l'acquittement de M. Agnelet par la cour d'assises des Alpes-Maritimes le 20 décembre 2006 (*Le Monde* du 22 décembre).

Défendu par Mes François Saint-Pierre et Jean-Pierre Versini-Campinchi, M. Agnelet trouvera face à lui Me Hervé Temime, avocat de la famille Le Roux. Pénaliste réputé, avocat notamment de Catherine Deneuve et de la famille du banquier assassiné Edouard Stern, il succède à Me Georges Kiejman, qui n'a pas souhaité reprendre le dossier en appel.

Le siège du ministère public sera tenu par le même avocat général qu'à Nice, Pierre Cortès, qui avait requis vingt ans de réclusion contre l'ancien avocat niçois.

Dans leur verdict, la cour et les jurés de Nice ont considéré que la jeune femme, dont le corps n'a jamais été retrouvé, a bien été assassinée. Cette déclaration officielle de décès ouvre la succession d'Agnès Le Roux, qui porte notamment sur la somme de 3 millions de francs consignée depuis trente ans sur un compte suisse et qui équivaudrait aujourd'hui à environ 3 millions d'euros.

M. Agnelet, qui était titulaire d'une procuration sur le compte de sa maîtresse et qui avait transféré cet argent sur un compte à son seul nom, s'était engagé, pendant le procès de Nice, à renoncer à bloquer les procédures. ■

PASCALE ROBERT-DIARD

RELIGION ÉGLISE CATHOLIQUE

Les évêques « proposent leurs services » dans de nouveaux locaux

L'ÉGLISE catholique de France a une nouvelle vitrine : un bâtiment de prestige, datant du XIXe siècle, situé dans un quartier chic du 7e arrondissement de Paris. Jusqu'alors dispersés sur une vingtaine de sites dans la capitale et en banlieue, l'ensemble des services de la Conférence des évêques de France (CEF) viennent d'emménager dans ce lieu unique, dont l'inauguration officielle aura lieu le 4 juillet.

Cette nouvelle maison est créée dans un souci de *« visibilité, de communication et de synergie »*, a expliqué le cardinal Jean-Pierre Ricard, président de la Conférence des évêques de France, mardi 29 mai, devant la presse. Cette centralisation devrait aussi favoriser la collégialité entre les commissions épiscopales et le dialogue entre les évêques. Au passage, elle devrait permettre de réaliser des économies, notamment en matière de frais de fonctionnement.

Mais au-delà de cette réorganisation institutionnelle, l'Eglise entend se doter d'une nouvelle image et afficher sa présence, dans un contexte de déchristianisation avancée. *« Dans une société pluraliste, les différents groupes religieux, pour exister, ont besoin de se donner une visibilité*, a précisé Mgr Ricard. *Cela ne signifie pas que l'on écrase* [les autres groupes] *par notre identité, mais que l'on propose nos services. L'évangélisation, la transmission de la foi sont des défis qui nécessitent un renforcement de nos propres liens. »*

Manque de 1,5 million d'euros

Le nouveau siège de la Conférence des évêques s'est installé dans des locaux de 5 300 m², comprenant deux bâtiments, une chapelle et un jardin de 1 000 m², acquis pour 15,4 millions d'euros aux sœurs de Notre-Dame du Cénacle. Un budget auquel il a fallu ajouter 19,2 millions d'euros pour les travaux, incluant la création de bureaux, d'un amphithéâtre, d'une bibliothèque, ainsi que la rénovation de la chapelle.

Le financement a été assuré par la vente de biens immobiliers, l'apport pour un montant de 18 millions d'euros de 77 diocèses, copropriétaires des lieux et des dons. Il manque encore 1,5 million d'euros à la Conférence des évêques pour boucler son budget. ■

STÉPHANIE LE BARS

i>TELE Le Monde

RETROUVEZ CHAQUE VENDREDI
SUR i>TELE À 19H15

LE JOURNAL DE L'INTERNATIONAL

UNE ÉMISSION SPÉCIALE CONSACRÉE AU DÉCRYPTAGE
DE L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE DE LA SEMAINE,
PRÉSENTÉE PAR PATRICIA LOISON (I>TELE)
RÉMY OURDAN (LE MONDE)

REDIFFUSIONS : VENDREDI 21H15, 23H45. SAMEDI 20H15. DIMANCHE 12H15, 15H15, 21H15

Social La mutation culturelle de l'opérateur s'accompagne de fermetures de sites et d'incitations au départ

Le malaise à France Télécom pousse les syndicats à la grève

Les syndicats de France Télécom (SUD, CGT, CFDT, CFTC, FO, et CFE-CGC) ont lancé un appel unitaire à la grève nationale, jeudi 31 mai. Cette mobilisation, la troisième du genre en un peu plus d'un an, cherche à alerter sur le malaise grandissant qui règne au sein de l'entreprise, selon les organisations syndicales. Les deux précédents mouvements dataient de mars et de décembre 2006 mais n'avaient mobilisé qu'environ 20 % des effectifs du groupe, selon la direction.

Au cœur du mouvement, l'objectif de 22 000 suppressions d'emplois en France d'ici à 2008, fixé, début 2006, par le PDG du groupe, Didier Lombard. Les syndicats dénoncent notamment l'accélération des fermetures de sites. Ils pointent aussi du doigt les pressions de plus en plus fortes que subiraient les salariés soit pour partir, soit pour accepter des postes « prioritaires » en interne (spécialistes des systèmes d'information, des technologies Internet, vendeurs en boutique ou téléconseillers...). La direction de France Télécom ne s'en cache pas : pour passer à l'heure d'Internet et des services mobiles, 10 000 salariés doivent changer de métier d'ici à 2008.

« Le congé de fin de carrière mis en place en 1996 permettait un départ en préretraite à 55 ans mais il s'est arrêté fin 2006. Or l'année dernière, en plus des départs naturels, il n'y a eu que 750 transferts d'agents vers la fonction publique et 450 départs avec les mesures mises en place, notamment, pour aider à la création d'entreprise. La direction doit encore "virer" 12 000 personnes. Or, elle ne peut pas faire de plan social car nous sommes une majorité de fonctionnaires. Alors tous les moyens sont bons », affirme Daniel Bertho, secrétaire national SUD-PTT.

Saumur (Maine-et-loire), Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), Châteaubriant (Loire-Atlantique), Nogaro (Gers) ou Vichy (Allier)... Tous ces sites (agences commerciales, centres d'appels...) sont menacés de fermeture, selon les syndicats.

Des décisions souvent contestées localement. A Nogaro, les élus menacent de boycotter la tenue des élections législatives. *« Pourquoi fermer la boutique alors qu'elle est rentable ? »,* demande Laurent Lainé, délégué CGT dans le Gers.

Pour passer à l'heure d'Internet et des services mobiles, la direction veut que 10 000 salariés changent de métier

A Vichy, une trentaine de salariés refusent leur transfert à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). « *On pourrait envisager des solutions de télétravail : France Télécom en vend bien ! »,* rappelle Francis Pichon, délégué du personnel à Vichy. *« Le groupe pratique la méthode de l'écumoire. A chaque fermeture de site, certains restent sur le carreau »,* estime Jean-Louis Dufourg, délégué CGT à Toulouse.

Les syndicats dénoncent aussi le harcèlement dont seraient victimes les salariés occupant des postes ne faisant plus partie du « cœur de métier » du groupe (administratifs, entretien du réseau de téléphonie fixe). Les départs volontaires *sont « largement orientés »,* selon le syndicat CFDT, qui affirme qu'une *« part de la rémunération variable des managers est basée sur des objectifs concernant la réduction de leurs effectifs ».*

Une telle situation engendre une intense souffrance au travail, selon les organisations syndicales, pour qui le tableau inquiétant dressé par le journaliste Dominique Decèze dans son livre *France Télécom, la machine à broyer* (Jean-Claude Gawsewitch Editeur, 2004) est toujours d'actualité. En mars, des médecins du travail se sont ouvertement inquiétés de la santé des agents sur les sites de Rhône-Alpes et d'Auvergne, où s'accroissent *« le stress, le désarroi, les troubles anxio-dépressifs »,* selon un rapport cité par l'AFP.

« Les salariés sont soumis à des réorganisations de plus en plus fréquentes, et, de fait, à une incertitude forte et anxiogène sur leur avenir », constate un médecin du travail du groupe dans l'ouest de la France.

« On n'est jamais sûrs de rester plus de six mois sur le même poste », confirme un employé du « 10 14 » (la plate-forme d'assistance commerciale de l'opérateur) dans l'Ouest. *« La souffrance est aggravée par la moyenne d'âge élevée dans l'entreprise* [45 ans] *qui rend les reconversions plus dures »,* ajoutait encore le médecin.

Selon ce praticien, beaucoup d'agents ont en outre du mal à accepter leur transfert sur des postes de vendeurs, dans les boutiques ou vers des centres d'appels, alors qu'ils sont entrés chez France Télécom pour *« faire du service public ». « Pour certains, c'est vraiment pénible de faire payer un client pour un service autrefois gratuit ou de lui "placer" une nouvelle offre »,* explique le médecin. *« On a l'impression d'être devenus des machines à faire du chiffre »,* regrette Jean-Marc Lassoutanie, délégué CGT des boutiques parisiennes.

A la direction de France Télécom, on reconnaît en partie le malaise social mais on dédramatise la situation. *« Depuis que le groupe est en concurrence, beaucoup de salariés ont été amenés à bouger ou à changer de métier. C'est vrai que le mouvement s'accélère et que les postes sur lesquels on leur propose de se reconvertir sont de plus en plus complexes. Je ne nie pas que c'est difficile et qu'il peut exister çà et là des excès de la part de certains managers »,* explique Olivier Barberot, directeur exécutif de France Télécom.

« Mais nous nous devons de dire la vérité aux salariés : ils doivent suivre la transformation de l'entreprise. Nous faisons tout pour qu'elle se fasse le plus humainement possible. » De fait, le groupe aide de façon importante les candidats au départ : financement de formation, primes, possibilité de réintégration pendant quelques années.... *« On se doit de faire mieux que d'autres sociétés car nombre de nos salariés n'ont pas été habitués à changer de poste régulièrement »,* ajoute M. Barberot. ■

CÉCILE DUCOURTIEUX

Outre-Rhin, chez Deutsche Telekom, la grève est déjà engagée depuis le 11 mai. AFP

CHIFFRES

Effectifs. France Télécom emploie 191 000 personnes dans le monde (108 000 en France, 32 000 en Pologne, 13 000 au Royaume-Uni, 3 700 en Egypte, 3 400 en Espagne...).
Statuts. 70 % des salariés français ont le statut de fonctionnaire.
Plan de réduction d'effectifs. Début 2006, le groupe a annoncé un plan de départs volontaires de 22 000 salariés en France entre 2006 et 2008. En tenant compte des embauches prévues sur la période (6 000), il table sur une réduction nette d'effectifs de 16 000.

CHRONOLOGIE

Juillet 1996. Sous l'égide de François Fillon, alors ministre des postes et télécommunications, une loi est adoptée qui transforme France Télécom en société anonyme et prévoit que l'Etat conserve au moins 51 % du capital.
Octobre 1997. 21 % du capital de France Télécom est mis en Bourse.
Automne 2004. L'Etat passe sous la barre des 50 % du capital de l'entreprise. Aujourd'hui, il ne détient plus que 32,45 % des actions.

Après trois semaines de conflit, le mouvement chez Deutsche Telekom risque de s'étendre

BERLIN
CORRESPONDANCE

Trois semaines après le début de la grève chez Deutsche Telekom (DT), le syndicat Ver.di a menacé, mercredi 30 mai, d'étendre le conflit. Depuis le 11 mai, près de 9 000 salariés protestent contre l'externalisation de certaines activités qui concernent 50 000 personnes.

La direction souhaite imposer une baisse des salaires de 9 % et augmenter la durée de travail de 34 à 38 heures hebdomadaires. En contrepartie, les salariés bénéficieraient d'une garantie d'emploi jusqu'en 2011.

Confrontée à l'érosion de son chiffre d'affaires en Allemagne et à la perte de nombreux clients dans la téléphonie fixe – depuis 2006 près de 2,5 millions d'abonnés lui ont tourné le dos –, l'entreprise affirme qu'il n'y a pas d'autre solution pour maintenir l'emploi à long terme. A l'opposé, le syndicat exige une amélioration du service, un meilleur équipement technique et une perspective d'avenir pour les salariés.

Jusqu'à maintenant, les tentatives de rapprochement entre les deux parties ont échoué. Ainsi, DT a récemment proposé d'intéresser les salariés concernés aux bénéfices de l'entreprise. Une offre rejetée par le syndicat. *« DT cherche à transférer le risque économique sur les salariés »,* accuse Lothar Schröder, qui mène les négociations pour Ver.di.

Pressions des actionnaires

Le syndicat a proposé de moduler une partie de la rémunération et d'introduire des comptes épargne temps sans réussir à convaincre davantage la partie adverse. *« Cette proposition fait déjà partie de notre offre »,* rétorque la direction.

Même en l'absence d'un accord avec Ver.di, l'entreprise est décidée à externaliser l'activité des 50 000 salariés le 1er juillet. Dans ce cas, elle appliquera la convention collective de sa filiale T. Mobile, qui prévoit des conditions de travail moins avantageuses que celles refusées actuellement par le syndicat.

La direction souligne que les salariés opposés à leur transfert pourraient perdre leur emploi. En réaction, le syndicat menace de relancer la grève à la fin de l'été dès que la convention collective de T. Mobile arrivera à expiration. Une perspective que les actionnaires veulent éviter, notamment les deux principaux – le gouvernement allemand et le fonds américain Blackstone –, qui font pression pour que ce conflit s'achève sans tarder.

La crise risque de connaître un nouvel épisode : le site Internet du magazine allemand *Focus* affirme, jeudi 31 mai, que le patron de la branche de services informatiques aux entreprises, T-Systems, Lothar Pauly, responsable de mauvais résultats et potentiellement impliqué dans une affaire de corruption, va démissionner. ■

CÉCILE CALLA

CONCURRENCE LE PLAFONNEMENT DES TARIFS CONSIDÉRÉ COMME UNE AIDE D'ÉTAT

La Commission européenne menace la France sur les prix régulés de l'électricité

BRUXELLES
BUREAU EUROPÉEN

Dans les prochaines semaines, la Commission européenne pourrait ouvrir un nouveau front contre les tarifs réglementés français de l'électricité. Les services de Neelie Kroes, la commissaire en charge de la concurrence, souhaiteraient lancer une procédure pour examiner dans quelle mesure le plafonnement des tarifs par les pouvoirs publics constitue, ou pas, une aide d'Etat à l'avantage des entreprises qui en bénéficient.

Mais Mme Kroes semble encore hésiter à saisir ses collègues pour obtenir leur soutien face à la France sur un dossier sensible, au moment où Nicolas Sarkozy, le nouveau président de la République française, et José Manuel Barroso, celui de la Commission européenne, essaient de détendre les relations entre Paris et Bruxelles.

La direction générale de la concurrence a pris discrètement contact à la fin de l'année dernière avec Paris afin d'obtenir des informations au sujet d'un dispositif défendu bec et ongle en France. Elle s'intéresse aux moyennes et grandes entreprises bénéficiant des tarifs réglementés, mais aussi à celles qui vont opter, d'ici au 1er juillet, pour le tarif de retour, adopté en 2006, afin d'amortir la hausse des prix sur le marché libre. Après ces échanges préliminaires, les services de Mme Kroes lui ont proposé d'élargir leurs investigations, comme cela a déjà été le cas en début d'année à propos des tarifs réglementés en vigueur en Espagne.

« Distorsions des échanges »

A l'époque, la Commission avait affirmé vouloir examiner si les prix fixés en 2005 par Madrid comportaient *« l'octroi d'une aide d'Etat aux grandes et moyennes entreprises grosses consommatrices d'énergie, ainsi qu'aux fournisseurs traditionnels d'électricité ».* Dans l'affirmative, il s'agira ensuite de déterminer *« si cette aide pourrait entraîner des distorsions disproportionnées des échanges et de la concurrence dans le marché unique de l'Union ».*

En décembre 2006, le commissaire en charge de l'énergie, Andris Piebalgs, avait déjà envoyé un « avis motivé » à Paris contre la législation française jugée incompatible avec les directives libéralisant le secteur de l'énergie et rappelant que les tarifs réglementés ne sont tolérés que dans deux cas – protéger les clients les plus vulnérables et assurer certains services publics.

Les Français ont tenté depuis de justifier leur démarche, mais faute de compromis dans les prochains mois, Bruxelles menace de saisir la Cour de justice européenne. De manière générale, les gardiens de la concurrence avaient observé, à l'issue d'une récente enquête transversale, que *« si les prix réglementés sont trop bas, les nouveaux entrants sont exclus du marché ».*

Si une procédure est lancée, la Commission disposera d'un délai de deux mois pour se forger une opinion définitive. Ce calendrier pourrait être allongé, car, au-delà de ses implications politiques, l'enquête formelle devrait être complexe. *« Il sera difficile de prétendre que les tarifs régulés sont des aides d'Etat, car cette notion implique la présence de ressources publiques ; or il ne s'agit que de prix avantageux, pas de subventions à proprement parler »,* dit un expert des questions de concurrence. ■

PHILIPPE RICARD

AÉRONAUTIQUE L'ÉMIRAT VEUT ENTRER AU CAPITAL D'EADS

Qatar Airways fait confiance à Airbus et lui achète 80 avions A350

AKBAR AL BAKER, directeur général de Qatar Airways, la compagnie aérienne de l'émirat du Qatar, et Louis Gallois, le président d'Airbus ont signé, mercredi 30 mai, un protocole d'accord – *mémorandum of agreement* – portant sur l'acquisition de 80 Airbus A350 nouvelle version pour un prix catalogue de 16 milliards de dollars (11,9 milliards d'euros).

Cet accord, qui devrait être converti en commande ferme lors du Salon du Bourget (du 18 au 24 juin), a été signé à l'Elysée en présence du président de la République, Nicolas Sarkozy et de Cheikh Hamad bin Khalifa al-Thani, émir du Qatar. Ce dernier a récemment émis le souhait de rentrer au capital d'EADS.

En fait, cette commande en remplace une autre : lors du dernier salon du Bourget, en juin 2005, Qatar Airways avait signé une lettre d'intention pour 60 exemplaires de la première version de l'A350 pour environ 11,2 milliards d'euros (*Le Monde* du 15 juin 2005). Ce nouvel accord ne comporte donc que 20 appareils supplémentaires. Mais ce témoignage de confiance fait de Qatar Airways la compagnie de lancement de l'A350, qui subit de nombreux retards. De la même manière, une autre compagnie du Golfe, Emirates, a permis, avec ses premières commandes, de lancer le programme de l'A380.

Les autres grands clients de l'A350 sont US Airways, avec 20 avions, les loueurs d'avions ILFC (16) et Alafco (12). Viennent ensuite l'espagnol Air Europa (10), le brésilien TAM (10), le loueur Gecas, filiale de GE avec 10 appareils et la compagnie portugaise TAP (10). En tout, Airbus annonce 104 commandes fermes et 164 engagements d'achat. Le concurrent de l'A350, le Boeing 787 Deamliner, dont le premier exemplaire doit être livré en 2008 – contre 2013 pour l'A350 – est l'objet de 584 commandes.

Mercredi, Airbus a aussi annoncé que la compagnie colombienne Avianca avait passé 38 commandes fermes (33 moyens courriers A319 et A320 et 5 longs courriers A330-200) et pris des options sur 32 autres appareils. Le montant de la commande est évalué à 2,9 milliards de dollars. ■

FRANÇOIS BOSTNAVARON

AUTOMOBILE

Suppression de 500 postes à l'usine PSA Peugeot-Citroën de Mulhouse

La direction de l'usine PSA Peugeot-Citroën de Mulhouse (Haut-Rhin) a annoncé, mercredi 30 mai, la non-reconduction, à partir de la fin août, de 500 contrats temporaires de travail en raison de la baisse des ventes de la Citroën C4. Cela entraînera l'arrêt de l'équipe de nuit, a précisé la direction à l'issue d'un comité d'établissement.

FINANCE

Les banques poursuivent UFC-Que Choisir

BNP Paribas, le groupe Caisse d'épargne, le Crédit agricole, la Société générale, le CIC et le groupe Banque populaire ont décidé de poursuivre en justice, pour diffamation, l'UFC-Que Choisir. L'association de consommateurs les accuse d'avoir détourné *« illégalement »*, en dix ans, 11,5 milliards d'euros de bénéfices de contrats d'assurance collective aux dépens de leur clientèle. Les banques sont conviées à l'Elysée, le 5 juin, pour discuter des relations avec leurs clients.

ALLEMAGNE

Nouvelles accusations de corruption contre les dirigeants de Siemens

Wilhelm Schelsky, ancien président du syndicat AUB, incarcéré depuis février dans le cadre de l'affaire de corruption chez Siemens, accuse le groupe de l'avoir acheté pendant des années, dans un entretien à l'hebdomadaire *Stern* du 31 mai. L'ancien syndicaliste aurait touché jusqu'à 45 millions d'euros entre 2001 et 2006 pour faire concurrence au puissant syndicat IG Metall. *« J'étais actif en tant que lobbyiste pour Siemens »*, a-t-il expliqué, ajoutant que ce mandat provenait *« directement du directoire »*.

La philanthropie bouleverse l'équilibre économique mondial

Dans sa treizième édition, parue jeudi 31 mai, le Rapport moral sur l'argent dans le monde souligne la montée en puissance des grandes fondations américaines

A mesure que l'économie se mondialise et se « financiarise », l'enjeu éthique grandit et mobilise tous les acteurs : individus, entreprises et Etats. Dans sa treizième édition parue jeudi 31 mai, le Rapport moral sur l'argent dans le monde édité par l'Association d'économie financière, en partenariat avec la Caisse des dépôts et consignations (CDC), dresse un état des lieux sans complaisance de l'économie mondiale, à travers les contributions d'intellectuels et de décideurs économiques et politiques.

« Il est difficile de dire si la finance devient plus morale, commente Antoine Mérieux, coordinateur du rapport. *Notre objectif est de rendre compte des bonnes pratiques qui émergent et parviennent à concilier les critères de bonne gestion et de rentabilité avec des principes tels que l'équité et la solidarité, tout en restant vigilant sur les problèmes qui perdurent, en matière de gouvernance, de scandales financiers ou de blanchiment d'argent. »*

Parmi les grands thèmes de cette édition 2007 (les enjeux de l'économie sociale, le contrôle des sociétés cotées, la lutte contre le blanchiment etc.), le Rapport moral s'intéresse à un phénomène fort l'an dernier : la montée en puissance des grandes fondations américaines dans le domaine de l'aide au développement, devenus des acteurs aussi puissants que certains Etats. L'émergence de ces fondations particulièrement visibles dans les secteurs de la santé, de l'agriculture ou de l'environnement, remet en cause les grands équilibres mondiaux. Elle oblige à une réflexion nouvelle sur la cohérence des aides et leur coordination au plan international.

Dans une contribution sur *« les espaces de rencontres entre ces fondations et l'aide publique au développement »*, Xavier Musca, directeur général du Trésor et de la politique économique, montre que ces fondations américaines n'interviennent plus seulement aux Etats-Unis mais sur la scène internationale, avec des objectifs « d'intérêt général mondial » d'alphabétisation ou de lutte contre le sida.

La tendance va s'accentuer

Les montants dont disposent ces fondations, visibles depuis les années 1990 mais dont l'origine remonte au début du XXe siècle – les premières furent créées par des grands industriels ayant fait fortune et souhaitant réinvestir leurs profits dans des actions caritatives, dans la plus pure tradition américaine (Rockfeller, Carnegie, Ford) – sont colossaux.

En 2004, les financements versés par ces dernières ont atteint 32,4 milliards de dollars, selon des chiffres de l'Agence française de développement. La part des financements internationaux ne cesse d'augmenter et pourrait dépasser les 4 milliards de dollars (2,9 milliards d'euros) en 2006. Des montants qui, relève M. Musca, *« se comparent sans pâlir aux crédits budgétaires de l'aide publique au développement de la France (3,1 milliards d'euros) »*.

La tendance va s'accentuer. En 2006, le milliardaire américain Warren Buffet a fait les gros titres de la presse internationale, en annonçant qu'il allouait 37 milliards de dollars de sa fortune à la fondation de l'industriel Bill Gates... Une surenchère par rapport aux 31 milliards de dollars qu'avait lui-même versé le fondateur de Microsoft à sa fondation. Le record de don était auparavant détenu par John Rockfeller.

L'urgence, pour le directeur du Trésor, est de réfléchir à cette *« nouvelle architecture internationale de l'aide aux pays en développement »*, afin que la charité privée complète l'action publique (de la Banque mondiale, de l'ONU etc.) sans la concurrencer. Il s'agit de mesurer *« le potentiel de nouveaux partenariats qui se présentent pour le développement des pays pauvres »*, écrit M. Musca. Il s'agit en fait d'éviter la création d'un marché de l'aide sélectionnant ses objectifs.

L'Europe n'échappe pas au phénomène. Mais à la différence Etats-Unis, l'aide privée au développement n'est pas le fait d'individus mais d'entreprises, dans le cadre d'actions de mécénat. La France occupe une place à part dans ce paysage en plein bouleversement. En raison de la place prise par la puissance publique, l'aide privée y reste contenue en dépit d'un cadre fiscal favorable récent pour les fondations. Le Rapport moral fait cependant état de plusieurs initiatives jugées intéressantes, dont celles des Caisses d'épargne, du Crédit agricole et de Danone. ■

ANNE MICHEL

TABLEAU DE BORD

Inde

La croissance du produit intérieur brut (PIB) a atteint 9,4 %, au cours de l'exercice budgétaire 2006-2007 clos fin mars, dopé par les secteurs des services et de l'industrie. Ce chiffre est supérieur au taux de 9,2 % escompté par le gouvernement, selon des statistiques officielles publiées jeudi 31 mai.

Etats-Unis

Le risque que l'inflation *« n'arrive pas à s'infléchir comme prévu reste l'inquiétude prédominante du comité »* de politique monétaire, a indiqué la Réserve fédérale (Fed) dans les minutes de la réunion du 9 mai. Dans le même temps, même si les risques de ralentissement de l'économie persistent, ils *« semblent avoir légèrement diminué »*, estime la banque centrale américaine. Cela dit le marché du travail pourrait *« être freiné dans les trimestres à venir par une baisse notable de l'emploi dans le secteur du bâtiment »*, a-t-elle averti.

Le secteur privé a créé 97 000 emplois en mai aux Etats-Unis, après 61 000 emplois en avril, en deçà des attentes des analystes qui tablaient sur environ 115 000 créations d'emplois, a indiqué, mercredi 30 mai, le cabinet de gestion des ressources humaines ADP.

Grèce

Athènes doit lancer de *« nouvelles réformes d'envergure »* pour maintenir sa forte croissance du PIB par habitant, qui *« a dépassé 4,5 % par an en moyenne au cours de la dernière décennie »*, plaçant la Grèce au deuxième rang des pays européens après l'Irlande, estime l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) dans une étude parue mercredi 30 mai.

AGRICULTURE DIVERGENCES AVEC BRUXELLES

Mme Lagarde est confrontée au projet de réforme de la PAC

BRUXELLES
BUREAU EUROPÉEN

Christine Lagarde, la nouvelle ministre française de l'agriculture, devait rencontrer, jeudi 31 mai à Bruxelles, les membres de la Commission européenne qui examinent déjà les modalités d'une prochaine réforme de la politique agricole commune (PAC).

Le « bilan de santé » de la PAC, qui devrait être finalisé en 2008 sous la présidence française de l'Union, devait figurer au menu d'une première rencontre avec Mariann Fischer Boel, la commissaire chargée de l'agriculture.

En dépit des réserves françaises, celle-ci souhaite généraliser le système des aides directes aux revenus, et leur découplage de la production, dans l'esprit de la réforme adoptée en juin 2003. Autre mesure perçue avec méfiance à Paris, Mme Fischer Boel envisage d'amplifier le transfert des fonds dévolus à la PAC traditionnelle vers les dispositifs de développement rural, financés à parité par les Etats membres. Elle veut aussi relancer le débat sur un plafonnement des subventions versées par exploitation (à 300 000 euros par an).

Le système de mise en friche obligatoire pourrait être assoupli. *« Les vieux instruments doivent être réexaminés »*, dit un proche de Mme Fischer Boel. Un mécanisme de sortie des quotas laitiers d'ici à 2015 est ainsi à l'étude.

La Commission entend limiter les mesures de stockage et d'intervention, qui ont conduit à la constitution d'énormes réserves de céréales. Enfin, elle prépare la suppression, en 2013, des aides à l'exportation de produits agricoles, telle que promise, au grand dam de la France, par l'Union européenne en cas d'accord au sein de l'Organisation mondiale du commerce sur la libéralisation des échanges.

Mme Lagarde devait aussi rencontrer Peter Mandelson, le commissaire chargé du commerce, alors que Nicolas Sarkozy menace de mettre son veto à tout compromis commercial de nature à déstabiliser la PAC. ■

P. RI.

LES BOURSES DANS LE MONDE 31/5, 10h03

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2007	Mini 2007	PER
FRANCE	CAC 40	6078,24 *31/5*	0,60	6121,87 *23/5*	5295,58 *14/3*	14,60
	CAC Mid100	8864,94 *31/5*	1,65	8904,67 *31/5*	7626,45 *5/3*	
	CAC Small 90	9925,87 *30/5*	-0,02	10000,10 *23/5*	8548,06 *2/1*	
	SBF 250	4311,93 *30/5*	-0,15	4356,77 *23/5*	3788,60 *14/3*	15,40
ALLEMAGNE	DAX Index	7846,29 *31/5*	1,05	7862,20 *31/5*	6437,25 *5/3*	14,50
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	6638,90 *31/5*	0,56	6675,00 *21/5*	5989,60 *5/3*	13,20
SUISSE	Swiss market	9447,77 *31/5*	0,69	9515,26 *26/4*	8573,54 *14/3*	15,30
ETATS-UNIS	Dow Jones ind.	13633,08 *30/5*	0,83	13636,09 *30/5*	11939,61 *14/3*	15,40
	Nasdaq composite	2592,59 *30/5*	0,80	2600,94 *23/5*	2331,57 *14/3*	24,40
JAPON	Nikkei 225	17875,75 *31/5*	1,63	18300,39 *26/2*	16532,91 *5/3*	18,60

PER - Price Earning Ratio (ou cours/bénéfice) : cours de Bourse divisé par le bénéfice par action estimé pour l'exercice courant. PER : Jacques Chahine Finances ; données : la Cote Bleue.
n/d : valeur non disponible.

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
DOLLAR US	1,3438	1,3439
YEN	163,4400	163,4500
COURONNE TCHÈQUE	28,3170	28,3370
COURONNE DANOISE	7,4486	7,4496
LIVRE STERLING	0,6806	0,6808
FORINT HONGROIS	250,0200	251,0200
ZLOTY POLONAIS	3,8120	3,8220
COURONNE SUÉDOISE	9,2968	9,3018
COURONNE SLOVAQUE	33,9640	34,0630
FRANC SUISSE	1,6470	1,6470
COURONNE NORVÉG.	8,1432	8,1472
ROUBLE	34,7570	34,8570
LIVRE TURQUE	1,7777	1,7877
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6272	1,6283
DOLLAR CANADIEN	1,4412	1,4422
YUAN CHINOIS	10,2726	10,2826
WON SUD-CORÉEN	1250,4000	1251,4000
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.	1,8316	1,8416
RAND SUD-AFRICAIN	9,6226	9,6326

OR

JEUDI 31 MAI 10h03

	Cours	% var.
ONCE D'OR EN DOLLAR	655,00	-0,98

PÉTROLE

JEUDI 31 MAI 10h03

	Cours	% var.
LIGHT SWEET CRUDE	63,39	-0,16

TAUX

TAUX D'INTÉRÊT LE 31/5

	Taux j.le j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,82	4,11	4,43	4,56
ROYAUME-UNI	5,61	5,81	5,26	4,78
ITALIE	3,82	4,11	4,59	4,84
ALLEMAGNE	3,82	4,11	4,39	4,53
JAPON	0,62	0,68	1,71	2,10
ÉTATS-UNIS	5,34	5,36	4,95	5,15
SUISSE	2,23	2,47	2,98	3,12

VALEURS DU CAC40

Jeudi 31 mai 9h30

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code ISIN
ACCOR	68,89	68,73	0,23	17,36	74,05	58,55	2,95	FR0000120404
AIR LIQUIDE	174,66	173,90	0,44	-2,91	188,00	165,17	4,00	FR0000120073
ALCATEL-LUCENT	10,40	10,17	2,26	-4,59	11,86	8,51	0,16	FR0000130007
ALSTOM	116,93	115,35	1,37	13,86	119,89	84,55	n/d	FR0010220475
ARCELOR MITTAL	43,74	43,15	1,38	36,77	44,49	30,02	0,20	NL0000361947
AXA	32,31	31,91	1,25	5,35	34,88	29,50	1,06	FR0000120628
BNP PARIBAS	90,85	90,58	0,30	9,92	95,07	75,21	3,10	FR0000131104
BOUYGUES	65,00	64,65	0,54	33,66	65,75	48,42	1,20	FR0000120503
CAP GEMINI	55,86	55,62	0,43	17,48	59,87	47,49	0,70	FR0000125338
CARREFOUR	54,74	54,33	0,75	19,16	58,46	42,82	1,03	FR0000120172
CREDIT AGRICOLE	30,88	30,86	0,06	-1,50	33,74	28,35	1,15	FR0000045072
DANONE	116,78	116,60	0,15	1,72	128,34	112,50	2,00	FR0000120644
DEXIA	23,83	23,68	0,63	14,84	24,96	20,37	0,61	BE0003796134
EADS	23,35	22,90	1,97	-10,54	26,48	21,45	0,10	NL0000235190
EDF	69,60	67,82	2,62	26,09	69,75	50,90	0,79	FR0010242511
ESSILOR INTL	89,41	87,55	2,12	9,77	90,08	80,20	1,10	FR0000121667
FRANCE TELECOM	22,89	22,79	0,44	9,26	23,00	18,88	1,00	FR0000133308
GAZ DE FRANCE	37,54	37,40	0,37	7,72	38,00	31,82	1,10	FR0010208488
LAFARGE	127,43	127,34	0,07	13,07	132,24	106,40	3,00	FR0000120537
LAGARDERE	61,59	60,86	1,20	0,97	63,30	55,28	1,20	FR0000130213
L'OREAL	87,75	87,65	0,11	15,61	89,20	74,25	1,18	FR0000120321
LVMH MOET HEN.	86,88	86,30	0,67	8,67	89,20	77,10	1,10	FR0000121014
MICHELIN	96,08	94,97	1,17	32,52	97,80	67,75	1,45	FR0000121261
PERNOD RICARD	164,08	163,42	0,40	13,20	165,00	138,11	1,40	FR0000120693
PEUGEOT	59,25	58,34	1,56	18,03	62,39	47,41	1,35	FR0000121501
PPR	134,54	133,80	0,55	18,85	134,80	107,80	2,72	FR0000121485
RENAULT	106,75	105,33	1,35	17,31	107,80	84,30	3,10	FR0000131906
SAINT-GOBAIN	80,70	79,92	0,98	26,79	82,20	63,70	1,36	FR0000125007
SANOFI-AVENTIS	71,45	70,95	0,70	2,14	71,80	62,50	1,52	FR0000120578
SCHNEIDER ELECTRIC	106,90	106,52	0,36	28,52	109,00	83,47	3,00	FR0000121972
SOCIETE GENERALE	144,50	144,02	0,33	12,36	162,00	119,66	5,20	FR0000130809
STMICROELECTRONICS	14,43	14,35	0,56	2,56	15,61	13,57	0,19	NL0000226223
SUEZ	42,40	42,12	0,66	8,08	43,84	35,06	1,20	FR0000120529
THOMSON	14,21	14,14	0,50	-4,05	15,60	13,33	0,30	FR0000184533
TOTAL	55,84	55,52	0,58	2,18	57,10	48,33	1,00	FR0000120271
VALLOUREC	230,50	224,47	2,69	4,63	235,00	161,29	2,00	FR0000120354
VEOLIA ENVIRON.	62,11	61,53	0,94	6,35	63,09	50,60	1,05	FR0000124141
VINCI	57,95	57,34	1,06	19,73	62,41	47,05	1,80	FR0000125486
VIVENDI	31,82	31,98	-0,50	7,46	32,55	28,20	1,20	FR0000127771

Cours en euros.
◗ : valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé (SRD). # : valeur faisant l'objet d'un contrat d'animation. Plus haut et plus bas : depuis le 1/1/2007. n/d : valeur non disponible.

Retrouvez l'ensemble des cotations sur notre site Internet : http://finance.lemonde.fr

(Publicité)

SICAV ET FCP

SÉLECTION publiée sous la responsabilité de l'émetteur

Dernier cours connu le 31/5 à 9h

CAISSE D'EPARGNE — OPCVM en ligne 08 36 68 09 00 (0,34 €/min)

Valeur	Cours en euro	date valeur
Fonds communs de placements		
ECUR.1,2,3 FUTUR	63,78	29/5
ECUR.ACTS EUROPEC	22,37	29/5
ECUR.CAPIPREMIEREC	2546,32	29/5
ECUR.CAPITAL.C	52,14	29/5
ECUR.DYNAMIQUE +D	47,95	29/5
ECUR.ENERGIE D	53,61	29/5
ECUR.EURIBOR	1159,69	29/5
ECUR.EXPANSION C	17025,73	29/5
ECUR.INVEST D	68,68	29/5
ECUR.MONEPRE.INSTC	109837,31	29/5
ECUR.MONEPREMIEREC	2245,50	29/5
ECUR.SECURIPREM.C	2410,94	29/5
ECUREUIL SENSIPREM	3062,03	29/5
ECUR.TRESORERIE C	62,34	29/5
ECUR.TRIMESTRIEL D	253,68	29/5

CRÉDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT — www.ca-assetmanagement.fr

ATOUT QUANTEURO D	138,00	29/5
CAAM ACTS EUROPE C	415,62	29/5
CAPITOP MONDOBLIG	67,05	29/5
Fonds communs de placements		
ATOUT EUROLAND D	209,44	29/5
ATOUT EUROPE C	649,03	29/5
ATOUT EURO MONDED	48,91	29/5
ATOUT FRANCE C	281,19	29/5
ATOUT FRANCE D	228,81	29/5
ATOUT MODERATIONSC	118,64	29/5
ATOUT MONDE C	52,11	29/5
ATOUT VERT HORIZ C	16,81	29/5
ATOUT VIVACTIONS C	137,45	29/5
CAPITOP EUROBLIG C	123,97	29/5
CAPITOP EUROBLIG D	81,38	29/5
CAPITOP MONETAIREC	210,27	1/6
CAPITOP REVENUS D	159,29	29/5
ATOUT HORIZON DUO	12,24	29/5

LCL — www.LCL.fr — Tél. 3938 (0,34 €/mn)

EURCO SOLIDARITE	256,73	29/5
MONELION JOUR C	541,59	30/5
MONELION JOUR D	423,68	30/5
SICAV 5000	210,51	29/5
SLIVAFRANCE	342,57	29/5
SLIVARENTE	41,10	29/5
SLIVINTER	152,75	29/5
TRILION	793,09	29/5
Fonds communs de placements		
DYNALION EUROPE	112,82	29/5
EGERIS AC 25-65C	203,97	30/5
EGERIS AC 25-65D	162,54	30/5
EGERIS AC 55-100C	198,79	30/5
EGERIS AC 55-100D	163,84	30/5
EGERIS AC PEA25-65	185,17	30/5
EGERIS ACPEA55-100	73,83	30/5
EGERIS PRUDENT	205,09	30/5
INTERLION	306,59	29/5
EGERIS OBJ CAC7000	117,50	29/5

CIC — www.cic-sicav.fr — web@cicam.cic.fr — 01 42 66 88 88

Fonds communs de placements		
CIC FRANCE D	42,36	30/5
CIC EURO OPPORTUNI	45,17	30/5
CIC EUROLEADERS C	49,35	30/5
CIC OBLIGATIONS D	25,09	30/5
CIC PLAN BOURSE	14,73	29/5
CIC PROF.TEMPERE	170,55	29/5
CIC PROFILE EQUILI	22,36	29/5
CIC PROFILE DYNAMI	32,19	29/5
CIC OBLI C.T. D	132,13	30/5

Crédit Mutuel — La banque à qui parler — www.creditmutuel-sicav.fr

Fonds communs de placements		
CM OBLIG L. T. C	134,49	30/5
CM ACTIONS EURO C	29,72	30/5
CM- CIC ACTS JAPON	5,48	29/5
CM-CIC ACTS USA	8,19	29/5
CM OBLIG QUATRE	169,93	30/5
CM OBL. CT C	188,93	30/5
CM OBLIG M.T.C	407,06	30/5
CM OPTION MODER.C	24,53	29/5
CM OPTION DYN C	43,85	29/5
CM FRANCE ACTION C	48,36	30/5
CM MONDE ACTIONS	302,16	29/5
CM OPTION EQUIL.C	78,53	29/5
CM MID-ACTS FRANCE	58,99	30/5

LA BANQUE POSTALE — www.labanquepostale-am.fr — 3639 (0,34 €/mn)

LBPAM ACTIONS AMERIQUE C	24,41	29/5
LBPAM ACTIONS AMERIQUE D	22,54	29/5
LBPAM ACTIONS DEV DUR C	159,27	29/5
LBPAM ACTIONS DEV DUR D	148,73	29/5
LBPAM ACTIONS EURO R	36,00	29/5
LBPAM ACTIONS FRANCE C	125,41	29/5
LBPAM ACTIONS FRANCE D	114,57	29/5
LBPAM ACTIONS INDICE FRANCE	49,99	29/5
LBPAM ACTIONS INDICE EURO	117,17	29/5
LBPAM ACTIONS MIDCAP C	162,52	29/5
LBPAM ACTIONS MIDCAP D	152,11	29/5
LBPAM ACTIONS MIDCAP E	13041,23	29/5
LBPAM ACTIONS MONDE C	234,73	29/5
LBPAM ACTIONS MONDE D	199,33	29/5
LBPAM ACTIONS PACIFIQUE C	22,97	29/5
LBPAM ACTIONS PACIFIQUE D	20,69	29/5
LBPAM MONETAIRE 1 C	120,24	29/5
LBPAM MONETAIRE E	54644,23	30/5
LBPAM MONETAIRE1D	109,30	29/5
LBPAM OBLI COURT TERME C	22,92	29/5
LBPAM OBLI COURT TERME D	17,63	29/5
LBPAM OBLI LONG TERME 1 C	137,38	29/5
LBPAM OBLI LONG TERME 1 D	125,88	29/5
LBPAM OBLI MOYEN TERME C	223,52	29/5
LBPAM OBLI MOYENTERME D	175,12	29/5
LBPAM OBLI MONDE C	142,37	29/5
LBPAM OBLI MONDE D	123,23	29/5
LBPAM OBLI REVENUS	748,86	29/5
LBPAM PROFIL 80 PEA D	94,16	29/5
LBPAM PROFIL 100 C	87,07	29/5
LBPAM PROFIL 100 D	81,06	29/5
LBPAM PROFIL 15 C	217,09	29/5
LBPAM PROFIL 15 D	200,66	29/5
LBPAM PROFIL 50 C	239,01	29/5
LBPAM PROFIL 50 D	221,38	29/5
LBPAM PROFIL 80 C	262,56	29/5
LBPAM PROFIL 80 D	243,95	29/5
LBPAM PROFIL 80 PEA C	101,28	29/5
LBPAM TRESORERIE 2 C	2968,68	30/5
LBPAM TRESORERIE 2 D	2250,73	30/5
Fonds communs de placements		
LBPAM ACTIONS TELECOM	54,48	29/5
LBPAM 1ERE MOYEN TERME	10791,28	29/5
LBPAM 1ERE MONETAIRE E	8068,44	30/5
LBPAM ACTIONS EUROPE C	84,37	29/5
LBPAM ACTIONS FINANCE	113,54	29/5
LBPAM ACTIONS SANTE	125,99	29/5
LBPAM ACTIONS TECHNOLOGIE	29,66	29/5
LBPAM ACTIONS EUROPE D	83,32	29/5
LBPAM ALTERNA 10 R	116,72	29/5
LBPAM MONETAIRE I	578160,80	30/5
LBPAM OBLI CREDIT	128,57	29/5
LBPAM OBLI EUROPE C	111,44	29/5
LBPAM OBLI EUROPE D	101,02	29/5

F&C

Fonds communs de placements		
F&C BIOPHARMA	16,95	30/5
F&C COM GL EM MKTS	108,58	30/5
F&C EM MKTS BD USD	13,07	30/5
F&C EUR INFL LINK	9,55	30/5
F&C EURO HI.YLD.BD	15,21	30/5
F&C EURO.CORP.	18,02	30/5
F&C EUROP SM CAP A	20,36	30/5
F&C EUROPEAN EQTY	20,28	30/5
F&C FAR EAST EQUIT	14,81	30/5
F&C FAR EAST EQ A	14,80	30/5
F&C FAR EAST EQ X	14,83	30/5
F&C GL CONVER BOND	13,42	30/5
F&C GL REAL ESTATE	19,72	30/5
F&C GL.EMG.MKT.USD	23,19	30/5
F&C GTAA ALPHA FD	96,51	29/5
F&C GTAA ALPHA-I	96,63	29/5
F&C JAPAN.EQTY	27,93	30/5
F&C NORTH AMER EQ.	25,10	30/5
F&C PACIFIC EQTY	43,22	30/5
F&C STEWARD.FD INT	10,68	30/5
F&C STEWARDSHI.INT	11,08	30/5
F&C US SM CAP USD	94,86	30/5
F&C US SMLCAPCUSD	10,37	30/5

Le Monde Economie chaque lundi avec Le Monde daté mardi

JUIN 2007

LE MONDE diplomatique

★ FRANCE

Les recettes idéologiques du président Sarkozy

Par Serge Halimi.

A gauche, l'éternelle tentation centriste

Par Grégory Rzepski et Antoine Schwartz.

★ DOSSIER
JUIN 1967, GUERRE DES SIX JOURS

Aux origines du conflit

Même de Gaulle était isolé...

Une société arabe traumatisée par la défaite

Comment l'occupation a transformé Israël

★ AMÉRIQUE LATINE

Banque du Sud contre Banque mondiale

Par Eric Toussaint et Damien Millet.

★ ÉNERGIE VERTE

Les agrocarburants, une imposture ?

Par Eric Holtz-Giménez.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 4,50 €

La vidéo à la demande promise à un bel avenir au détriment des DVD

D'après une étude sectorielle, le potentiel de développement de la VOD devrait atteindre 500 millions d'euros à l'horizon 2012

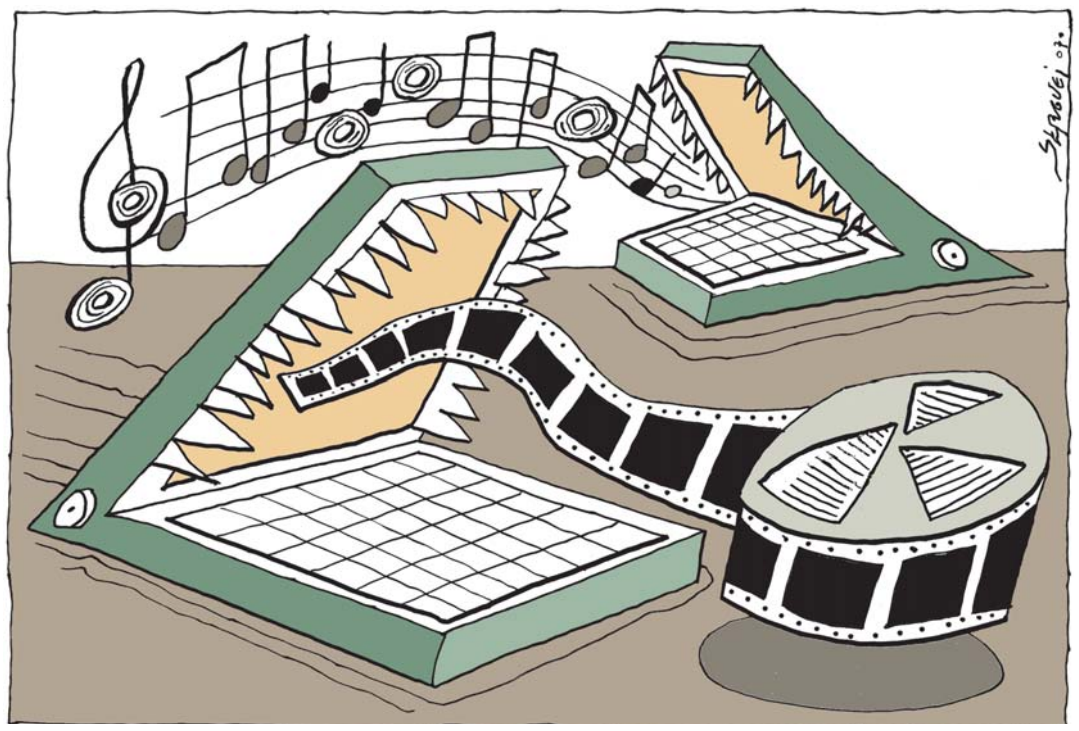

Alors que la vente des DVD en France enregistre une baisse significative, la vidéo à la demande (VOD) affiche une santé qui pourrait rapidement devenir insolente. C'est le résultat d'une étude sectorielle intitulée « VOD : enfin une réalité en France », réalisée par l'agence Oliver Nyman et rendue publique mardi 29 mai. Selon ce cabinet de conseil aux directions générales, un des leaders mondiaux du secteur, *« le potentiel du développement de la VOD en France est largement sous-évalué, alors qu'il devrait atteindre 500 millions d'euros à l'horizon 2012* [soit plus du double du chiffre d'affaires actuel de la location de DVD]. »

La VOD est une technique de diffusion interactive de contenus numériques transmis par les réseaux câblés (Internet) ou les réseaux non câblés (téléphonie 3G). Gourmande en ressources réseau, la VOD a crû grâce à l'explosion des accès très haut débit pour les particuliers.

Via un décodeur ou un ordinateur, l'utilisateur peut commander des films ou des émissions stockés sur des serveurs. Leur accès peut prendre différentes formes : location pour un nombre d'heures limitées, achat, abonnement ou encore inserts publicitaires (*Le Monde* du 12 mai).

Qu'il s'agisse de la vente de DVD (principale victime du piratage sur Internet) ou du marché de la location physique, le secteur audiovisuel français peine. Principal indicateur : les dépenses par foyer stagnent, depuis près de quatre ans, à quelque 25 euros par mois. Dans ce contexte, les ventes de DVD enregistrent une baisse sensible, en particulier sur le cinéma, un des espaces de développement privilégiés de la VOD, selon l'étude d'Oliver Nyman.

Cette situation *« condamne les acteurs de la location et de l'édition de DVD à réviser leurs plans de développement »*, souligne l'étude. La société de location en magasins Blockbuster Total Access et l'éditeur Warner Bros lancent chacun une activité VOD. Le site de location en ligne glowria.fr bouleverse son modèle et se targue de réaliser la moitié de son chiffre d'affaires sur ce créneau dès 2008.

Apple à l'assaut

Si l'offre de la VOD est accessible via les ordinateurs de bureau ou les lecteurs portables, elle n'est pas encore adaptée à un visionnage familial autour du poste de télévision, en haute définition de préférence. Qu'on les appelle passerelles audio-vidéo, media center ou, tout simplement, « boxes », les technologies ont encore du chemin à faire pour pouvoir imposer leur standard.

Fort du succès commercial de l'iPod dans le domaine audio, Apple part à l'assaut. Disposant d'un énorme catalogue de productions américaines et de séries et basant son serveur au Luxembourg pour s'affranchir des contraintes nationales sur les fenêtres de diffusion, la firme à la pomme est la première à avoir anticipé la tendance. Rien d'étonnant à ce que l'étude d'Oliver Nyman ait, notamment, été sollicitée par Microsoft, le grand rival. ■

JEAN-JACQUES LARROCHELLE

TÉLÉVISION REVERS D'AUDIENCE, EN MAI, POUR FRANCE 2 ET M6

Seules Canal+ et TF1 résistent à la montée en puissance, plus rapide que prévu, des nouvelles chaînes de la TNT

D'UN MOIS sur l'autre, la progression de la télévision numérique terrestre (TNT) bouscule la hiérarchie des chaînes. Après un mois d'avril favorable, ces nouvelles entrantes du paysage audiovisuel ont enregistré un nouveau pic d'audience, en mai.

Grâce à la TNT, les « autres télévisions » – ainsi que les classe Médiamétrie – ont vu leur audience gagner 3,1 % pour culminer à 17,1 % de part d'audience moyenne. Leur succès est tel que ces chaînes sont sur le point de passer devant France 2, sur la deuxième place du podium.

Mesurée jusqu'au 27 mai, la chaîne publique ne rassemble que 17,8 % de part d'audience. En un an, France 2 a perdu 1,7 % d'audience. Pour Eric Stemmelen, directeur de l'antenne et des programmes, ce nouvel accès de faiblesse n'est que le reflet d'une *« baisse générale »* qui touche *« toutes les chaînes généralistes »*.

Ces dernières doivent faire face à la *« progression plus rapide que prévu des autres télévisions »*, ajoute-t-il. Pour enrayer une baisse *« conjoncturelle »*, M. Stemmelen veut continuer à parier sur *« la création, l'innovation et les inédits »*, notamment en fiction.

Dans ce contexte de baisse générale, TF1 et Canal+ font exception. Chaque année, la chaîne privée gagne 0,4 %. La hausse est encore plus nette auprès des femmes, avec un gain de 1,4 %. La performance de TF1 aurait été plus notable encore sans les revers à répétition de ses fictions françaises, comme *Mademoiselle Joubert*.

Baisse de 1,8 % pour M6

De son côté, Canal+ tire les bénéfices de son ancrage dans l'actualité politique. La chaîne cryptée profite ainsi du succès du « Grand Journal » et des ténors de la présidentielle, invités pour l'occasion.

En mai, l'autre victime de la TNT a été M6. D'une année sur l'autre, la chaîne privée, présidée par Nicolas de Tavernost, a abandonné 1,8 % d'audience auprès des 4 ans et plus, et 2,6 % auprès des femmes de moins de 50 ans, cible préférée des annonceurs.

Sans nier ce nouveau repli, M6 signale qu'elle est *« la seule chaîne qui progresse en prime time, depuis janvier, avec 100 000 téléspectateurs supplémentaires.*

Pour remonter la pente, M6 va se *« mettre au boulot »*, prévient la directrice des programmes, Bibiane Godfroid, pour renouveler ses émissions de la mi-journée et d'avant-soirée, dont les faibles audiences pèsent sur la moyenne de la chaîne. ■

GUY DUTHEIL

INTERNET RACHATS DE PHOTOBUCKET ET DE LAST.FM

Les groupes de médias continuent de faire leurs emplettes sur Internet

L'APPÉTIT des groupes de médias pour les activités Internet ne se dément pas. Les sites alimentés par les internautes eux-mêmes sont très prisés. Mercredi 30 mai, News Corp, le groupe de Rupert Murdoch, et CBS, ont annoncé des acquisitions dans ce domaine. Le premier s'est emparé d'un site de partage de photos, Photobucket, et d'une société qui développe des logiciels de traitement d'images, Flektor. CBS a jeté son dévolu sur le Britannique Last. fm, radio sur Internet et site d'échange de musique.

News Corp et CBS s'étaient retrouvés en compétition, en 2005, pour le rachat du site communautaire MySpace. Rupert Murdoch avait créé la surprise en emportant la mise pour 580 millions de dollars, montant jugé très élevé. Selon l'institut de mesure Comscore, le nombre de visiteurs de MySpace a doublé en un an, dépassant les 100 millions, en mars 2007. M. Murdoch étoffe maintenant sa filiale Fox Interactive Media avec Photobucket.

Respect du droit d'auteur

A l'instar de son concurrent Flickr, racheté par Yahoo !, ce site, créé en 2003, s'est développé avec la démocratisation des appareils photos numériques. Photobucket, qui revendique 30 millions de visiteurs par mois, propose aux internautes de stocker en ligne leurs photos mais aussi de les poster sur des sites communautaires. En février 2007, il s'était ouvert aux vidéos. News Corp n'a pas dévoilé le montant de l'acquisition de Photobucket, un site qui se finance par les revenus publicitaires.

Le groupe CBS a précisé, de son côté, qu'il avait proposé 280 millions de dollars en cash pour prendre le contrôle de Last. fm. Ce site, fondé à Londres en 2002, profite de l'intérêt des internautes pour la musique. Ceux-ci livrent leurs goûts musicaux, partagent les titres qui leur plaisent et contribuent ainsi à la création d'une plate-forme musicale communautaire. Last. fm définit ainsi des listes de chansons et des recommandations en fonction des préférences déclarées de chacun. Il revendique plus de 15 millions d'utilisateurs et met en avant une politique de respect du droit d'auteur en accord avec quelques grandes maisons de disque. Pour CBS, l'enjeu est d'attirer une audience plus jeune et de profiter de nouvelles ressources publicitaires.

En France, le site de bandes-annonces de films Allociné, qui cherchait un repreneur, a fait affaire avec le fonds d'investissement Tiger Global. Sa valorisation était jugée trop élevée par des groupes, tel Lagardère, qui ont étudié le dossier. ■

LAURENCE GIRARD

PRESSE

Des diffuseurs récompensés

Des prix Plume d'or ont été attribués aux diffuseurs les plus performants, à l'initiative du Syndicat national des dépositaires de presse (SNDP), en partenariat avec Bayard, le groupe Le Monde, Lagardère Active, Mondadori France et Prisma Presse. Ont été récompensés Ludovic Adeline (Maison de la presse), Emmanuel Legrand (Mag Presse), Ludovic Lourdin (presse librairie traditionnelle), Damien Mc Cann (Presse Tabac), François Martin (GMS), et Jérôme Larroque.

TÉLÉVISION

Lancement de CNBC Africa, chaîne d'information africaine en continu

CNBC Africa, première chaîne d'information économique africaine en continu, devait être lancée, jeudi 31 mai, à Johannesburg, en Afrique du Sud, où seront installés ses studios. La chaîne se concentrera sur l'information économique et boursière de l'Afrique subsaharienne et utilisera les ressources des autres affiliés du réseau CNBC à travers le monde.

Richard Gasquet « panique » sur le central de Roland-Garros

Le n°1 du tennis français a perdu (7-6, 6-3, 6-1) au deuxième tour, mercredi 30 mai, face au Belge Kristof Vliegen. « Je me suis liquéfié », explique-t-il

Il lui fallait mettre des mots sur ses maux. Quelques minutes après avoir perdu piteusement, au 2e tour de Roland-Garros, mercredi 30 mai, Richard Gasquet, la tête d'affiche du tennis français, a livré une analyse sans concession de sa partie. *« Je suis sous le choc. Je me suis liquéfié petit à petit. Je voyais le court trop grand. Je voyais tout le monde qui attendait trop. C'était dur. J'ai voulu trop bien faire. Je n'ai pas réussi à me relâcher »*, a-t-il expliqué. Et de poursuivre : *« Je me suis senti vraiment très mal. Cela ne pouvait pas être pire que ce match. Je n'ai pas réussi, tout simplement, c'était nul. »* Mené, il n'a jamais su revenir. *« J'étais complètement paniqué. C'est le mot, "paniqué". J'ai trop attendu du match, ça m'a tué. »*

En pénétrant sur le court central pour jouer contre le Belge Kristof Vliegen (74e mondial), Richard Gasquet avait pourtant le sourire. *« Il n'y avait aucun souci. On n'a rien vu venir »*, constate son père Francis, qui a été son premier entraîneur. Son début de saison avait été correct. Suffisamment pour s'installer à la 13e place du classement mondial. Son entrée dans le tournoi s'était faite sans accroc, par une victoire facile sur son compatriote Nicolas Mahut.

Bobo au moral

Mais, en ce fichu mercredi, rien n'a voulu aller. Après avoir eu plusieurs occasions de gagner la première manche, Richard Gasquet l'a cédée dans le jeu décisif. La suite n'a été qu'un long chemin de croix. *« Tu te fais tous les films,* a expliqué le Bittérois. *Le public sent que je ne joue pas bien. Il n'est pas content, c'est normal. Je ne me suis jamais senti aussi seul sur le court qu'aujourd'hui. C'était horrible. »* Bilan : 7-6 [7-4], 6-3, 6-1, et un gros bobo au moral.

Richard Gasquet, encore une fois, a déçu. Il est vrai que, de lui, tout le monde attend toujours plus. Question de statut, certainement : très tôt, le jeune homme a été identifié comme le grand espoir du tennis français. Tant et si bien qu'à seulement 20 ans, il paraît en retard sur son cahier de marche. L'Espagnol Rafael Nadal, qu'il dominait plus jeune, lui donne depuis trois ans des leçons de précocité, lui qui a gagné deux Roland-Garros.

« Ça a coincé, constate sobrement son entraîneur, Eric Deblicker. *Les explications, il va falloir les trouver. C'était un match pas bon, avec une attitude pas bonne. Concrètement, il va falloir analyser pourquoi il s'est mis la pression. »* Depuis quelques mois, Richard Gasquet assurait qu'il gérait mieux l'attente qu'il suscite. La méthode Coué a fait un flop.

Alors qu'il avait connu une période délicate, en 2004, où il enchaînait les défaites avec constance et en concevait force frustration, Richard Gasquet avait décidé de consulter Alain Gonzalez, directeur, à Béziers, d'un centre médico-social spécialisé dans l'aide aux enfants et aux adolescents en difficulté, et ami de toujours de sa famille. Aujourd'hui, encore, le jeune homme suscite souvent ses conseils. Lors du match face à Kristof Vliegen, il était assis dans la tribune, aux côtés d'Eric Deblicker. Le joueur n'a eu de cesse de se tourner vers eux, pour essayer d'entrevoir une solution.

Pour Alain Gonzalez, il n'y a pas matière à s'inquiéter : *« Dans ce match, Richard a été très vite en difficulté. Comme il possède beaucoup de possibilités de coups dans son jeu, il a tenté de tout essayer, comme dans une boîte à outils. Ça n'a pas marché, alors il s'est tourné vers les mécaniciens… »* L'entourage de Richard Gasquet, protecteur, tient un discours qui privilégie le travail sur la durée. *« Les sportifs de haut niveau, par nature, grandissent de manière peu équilibrée*, poursuit Alain Gonzalez. *Je suis un fervent défenseur d'un cycle normal, où le tennis n'est pas tout, où il y a de la place pour la vie privée. Je suis pour mettre de l'équilibre dans le déséquilibre. J'ai toujours dit que pour Richard, tout devrait se mettre en place à 22 ans. Mais c'est vrai qu'avec lui, il y a ce truc qui fait rêver, ce côté petit Mozart. Alors tout le monde l'a devancé. »*

En attendant, Richard Gasquet va filer se rafraîchir les idées dans le Sud avant de débuter la saison sur herbe à Halle (Allemagne), sa surface préférée. ■

PIERRE JAXEL-TRUER

Le Russe Marat Safine s'incline, Gaël Monfils passe

Outre celle de Richard Gasquet, la journée de mercredi 30 mai, à Roland-Garros, a été l'occasion d'une autre élimination surprise. L'ancien n°1 mondial Russe Marat Safine (aujourd'hui 23e) s'est incliné (6-4, 6-4, 7-5), au 2e tour, face au Serbe Janko Tipsarevic (80e). Côté Français, Gaël Monfils (52e) a réalisé une belle performance en battant (3-6, 6-3, 6-3, 6-1) l'Argentin Juan-Ignacio Chela (21e). Dans le tournoi féminin, les favorites n'ont pas connu de problèmes. La Belge Justine Henin (1re), la Serbe Jelena Jankovic (5e) et l'Américaine Venus Williams (27e) se sont qualifiées pour le troisième tour, tandis que Maria Charapova (2e) et Amélie Mauresmo (4e) ont passé le premier tour, qu'elles n'avaient pas encore disputé en raison de la pluie.

DOPAGE EXCLUSION DE 13 MEMBRES DE LA FÉDÉRATION DE SKI

L'Autriche purge ses équipes pour obtenir les Jeux d'hiver de 2014

VIENNE
CORRESPONDANCE

Plus d'un an après l'affaire de dopage aux Jeux olympiques de Turin et à un mois du choix de la ville hôte des Jeux d'hiver de 2014, le Comité national olympique autrichien (CONA) a décidé de frapper fort. Treize membres de la fédération de ski sont interdits à vie d'accréditation aux JO et son président est contraint de renoncer à la vice-présidence du CONA. A Turin, en février 2006, alors que les Autrichiens raflent les médailles une à une, la police italienne opère une razzia dans le chalet des biathlètes et des skieurs de fond sur l'injonction du Comité international olympique (CIO). Des seringues et du matériel de transfusion sont saisis. La Fédération autrichienne de ski et le CONA promettent de prendre les sanctions qui s'imposent.

Ils l'ont fait plus d'un an après, le 29 mai, en excluant, à vie, de JO 13 responsables de l'encadrement des deux équipes : leur directeur sportif, Markus Gandler, des entraîneurs, un médecin, un kinésithérapeute ou encore un masseur. Un mois auparavant, le CIO avait déjà décrété l'exclusion à vie de quatre skieurs et deux biathlètes autrichiens et annulé leurs résultats aux Jeux.

Privation d'un million de dollars

Le CIO, qui a érigé la lutte contre le dopage au rang de ses priorités depuis les Jeux de Salt Lake City, en 2002, entend donner à l'affaire une valeur exemplaire. Jugeant que l'Autriche n'avait pas fait face à ses responsabilités et après avoir évoqué la possibilité de l'exclure des prochaines compétitions, il lui a infligé, en avril, une sanction d'une ampleur inégalée : la privation d'un million de dollars de subventions (743 000 euros).

La fédération de ski par qui le scandale est arrivé s'est engagée à rembourser cette somme au CONA. D'ici à la fin juin, la Fédération de ski autrichienne doit encore convaincre le CIO qu'elle a pris toutes les mesures nécessaires pour garantir la probité de ses équipes de biathlon et de fond. Ce qui laisse à penser que des licenciements suivront les exclusions prononcées mardi. En l'absence d'instruction judiciaire, aucune sanction pénale n'est envisagée pour l'instant. En ce qui concerne les athlètes, leur sort est suspendu aux résultats de l'enquête menée par la commission disciplinaire de la fédération de ski.

Salzbourg, qui concourt avec Sotchi, en Russie, et Pyongyang, en Corée du Sud, à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver de 2014 a accueilli l'annonce des mesures prises par le CONA avec un vif soulagement, tant est grande la pression exercée par le CIO. Le choix de la ville d'accueil devrait être annoncé, le 4 juillet, à Guatemala-City. ■

LAURENCE MONNOT

La chaîne allemande ZDF menace de boycotter le Tour

La ZDF, la chaîne de télévision publique allemande, menace de ne pas retransmettre le Tour de France 2007 si elle n'obtient pas de garantie dans la lutte contre le dopage, a déclaré son rédacteur en chef, Nikolaus Brender, mercredi 30 mai. *« Décider aujourd'hui de nous retirer ne serait pas juste*, a-t-il précisé. *Mais si nous nous rendons compte, lors de cette réunion, que, malgré les promesses, le système et l'attitude des parties prenantes n'ont pas changé, il faudra en tirer les conséquences. »*
Par ailleurs, le ministre allemand de l'Intérieur chargé des sports, Wolfgang Schäuble, a annoncé la mise en place d'un groupe de travail spécial contre le dopage dans le milieu sportif. Ce groupe de travail sera chargé de contrôler si de l'argent public a pu être utilisé à des fins de dopage.

FOOTBALL JEAN-MICHEL AULAS DÉSIGNE LE SUCCESSEUR DE GÉRARD HOULLIER

Alain Perrin a signé un contrat de deux ans pour entraîner l'Olympique lyonnais

CELA a un tout petit peu traîné, le temps de se mettre d'accord sur l'indemnité à verser à son ancien club, le FC Sochaux : elle se monte à 350 000 euros. Mercredi 30 mai, l'Olympique lyonnais a annoncé qu'Alain Perrin avait signé un contrat de deux ans pour entraîner le sextuple champion de France.

Il est celui que l'OL *« avait ciblé en priorité »*, a déclaré Jean-Michel Aulas, pour succéder à Gérard Houllier, qui a quitté le club après deux années de contrat et deux titres de Ligue 1. Pour occuper son poste, le nom d'Alain Perrin et celui de Didier Deschamps, en rupture avec la Juventus Turin, avaient été les plus cités ces derniers jours.

Alain Perrin, le 26 mai, lors du match gagné par Sochaux face à Saint-Etienne (1-0). LIONEL VADAM/PHOTOPQR/L'ALSACE

Succession de revers

Alain Perrin, 50 ans, entraînait depuis août 2006 le FC Sochaux (Ligue 1), avec lequel il a remporté, aux tirs au but, la finale de la Coupe de France contre l'Olympique de Marseille, samedi 12 mai.

Il a fait ses gammes de technicien à Troyes, récupérant l'équipe en 1993 alors qu'elle jouait en National 2 et la quittant en 2002, alors qu'elle évoluait en Ligue 1. Cette année-là, il rejoint l'Olympique de Marseille.

Sa première saison satisfait tout le monde, le président d'alors (Christophe Bouchet), les joueurs et les supporteurs. En mai 2003, l'OM finit même troisième de la Ligue 1. Mais le temps se gâte très vite ensuite. Une succession de revers (dix défaites en seize rencontres) aboutit, en janvier 2004, à son limogeage.

Pour justifier cette décision, les dirigeants marseillais considèrent qu'Alain Perrin n'était pas parvenu à transférer dans *« un grand club »* les méthodes qui lui avaient réussi à Troyes. En avril 2005, il devient manager du club anglais de Portsmouth (Premier League). L'expérience tournera court, en raison des mauvais résultats de l'équipe, Alain Perrin est débarqué en novembre de la même année.

A l'été 2006, il se retrouve sur le banc sochalien, qu'il n'occupera donc qu'une saison. Alain Perrin arrive à Lyon avec son adjoint de Sochaux, Christophe Galtier. Il sera aussi assisté de Bruno Genesio, membre de l'encadrement technique de l'Olympique lyonnais, où il a joué.

Lors de l'annonce du départ de Gérard Houllier, vendredi 25 mai, Jean-Michel Aulas avait dit rechercher un entraîneur capable de ramener *« d'autres titres »*. L'avantage avec l'OL, c'est que les objectifs sont clairs. L'inconvénient, c'est qu'il faut les atteindre. ■

B. C.

CYCLISME

Vingt et une équipes au Tour de France 2007

Les organisateurs du Tour de France ont annoncé, mercredi 30 mai, l'invitation des équipes Astana, Agritubel et Barloworld dans un peloton qui comprendra 21 formations au départ de Londres, le 7 juillet. L'équipe CSC sera invitée, mais la direction du Tour a souhaité que son directeur sportif, Bjarne Riis, ne se présente pas au départ. Bjarne Riis, vainqueur du Tour en 1996 a récemment avoué qu'il s'était dopé.

FOOTBALL

Protestations contre l'interdiction de disputer des matches en altitude

Les présidents argentin, uruguayen et vénézuélien ont apporté leur soutien à la démarche de leur homologue bolivien, Evo Morales, qui souhaite que la Fédération internationale de football (FIFA) revienne sur sa décision d'interdire les matches à plus de 2 500 m d'altitude.

FORMULE 1

Pas de sanction contre McLaren

Après enquête, la FIA a conclu, mercredi 30 mai, que l'écurie McLaren n'avait pas enfreint les règles d'éthique sportive lors du Grand Prix de Monaco, dimanche 27 mai. L'écurie était soupçonnée d'avoir donné des consignes de course à ses pilotes.

Michel Rollier

A fond la gomme

PARCOURS

1944 Naissance à Annecy (Haute-Savoie).

1973 Intègre le groupe papetier Aussedat Rey.

1997 Arrivée chez Michelin, comme directeur juridique et contrôleur de gestion.

1999 Directeur financier.

2005 Cogérant du groupe.

2006 Succède à Edouard Michelin à la tête du groupe.

Il n'est ni un héritier ni un ambitieux. C'est pourtant lui qui a pris, avec succès, la succession du numéro un de Michelin, disparu en mer il y a un an

Lorsqu'il raconte sa journée du 26 mai 2006, sa gorge se serre, ses yeux s'embrument. Un an après la disparition en mer d'Edouard Michelin au large de l'île de Sein, l'émotion reste vive.

Michel Rollier est à Paris lorsqu'il apprend la mort du jeune patron du géant mondial du pneumatique. Cogérant du groupe depuis quelques mois, il encaisse la nouvelle comme *« un coup de tonnerre »*. Il rentre en catastrophe à Clermont-Ferrand, berceau du groupe, mais, incapable de tenir le volant, laisse conduire sa femme et passe tout le trajet à appeler les membres du conseil de surveillance pour, déjà, organiser la succession. « *Je n'ai pas réfléchi,* dit-il. *Dans ce type de situation, des ressorts innés se mettent en action, on fait ce qu'on doit faire, c'est tout.* »

Diriger un groupe de 116 000 personnes et de plus de 16 milliards d'euros de chiffre d'affaires ne peut être que le fruit d'un héritage ou d'une ambition sans limites. Michel Rollier n'a ni l'un ni l'autre : ce qui l'a porté au pouvoir à 62 ans, c'est son sens du devoir. Pour comprendre, il faut remonter à juin 1992. A la veille de sa mort, son père, qui a assuré la cogérance de Michelin de 1966 à 1991, a réuni ses enfants autour de lui. Il leur fait promettre que, si un jour la famille Michelin est en difficulté, l'un d'entre eux se tiendra prêt à lui venir en aide.

A l'époque, Michel Rollier ne se sent pas particulièrement visé par la promesse. Après Sciences Po, un troisième cycle de droit et un bref passage au sein du cabinet de conseil KPMG, il a fait toute sa carrière chez le groupe papetier Aussedat Rey. Pourtant, a priori, tout le poussait à entrer chez Michelin. A commencer par les liens de parenté qui unissent les Rollier et les Michelin : la grand-mère de Michel Rollier était la sœur de la mère de François Michelin. Lorsque ce dernier s'est retrouvé orphelin, c'est elle qui s'en est occupé, le père de Michel Rollier jouant le rôle d'un grand frère.

« Il y avait entre eux une proximité impressionnante », témoigne Michel Rollier, qui se souvient de François Michelin comme d'un *« homme d'une extrême gentillesse et d'une grande simplicité »*. C'est lui qui lui a offert sa première Dinky Toys, ces voitures miniatures de légende qui ont fait rêver plusieurs générations de petits garçons.

Au lieu de l'inciter à faire carrière dans le groupe, cette intimité avec François Michelin a eu l'effet inverse. Jusqu'à ce jour de 1996 où Edouard Michelin, appelé à prendre la succession de son père, lui propose le contrôle de gestion du groupe. Malgré sa *« peur d'échouer »*, il se laisse convaincre, *« séduit par l'intelligence, l'énergie et les qualités humaines d'Edouard Michelin »*.

Michel Rollier n'échappera donc pas à la destinée familiale : travailler pour un Michelin. Plus qu'une vocation, une sorte d'allégeance qui semble d'une autre époque, un dévouement qu'il aura de multiples occasions de prouver. Le 10 septembre 1999, fraîchement nommé directeur financier, il a la lourde charge d'annoncer la suppression de 7 500 emplois en Europe. Il ne se doute pas que la nouvelle, qui fait grimper en flèche le cours de Bourse, va provoquer un tollé inouï dans le pays.

En bon soldat, M. Rollier affronte le premier la tempête médiatique. L'épreuve soude la confiance entre les deux hommes et aboutit à la nomination de M. Rollier à la cogérance, en mai 2005. La fiche de poste prévoit qu'il puisse remplacer Edouard Michelin en cas de malheur. Ils ne prenaient jamais l'avion ensemble. Mais jamais l'aîné, de dix-huit ans plus âgé qu'Edouard Michelin, n'aurait pensé que l'improbable se produirait.

Ce manque de préparation aurait pu lui être fatal. Mais, dans une sorte de réflexe où se mêlent instinct de survie et sens indéfectible de la mission, il prend quasi instantanément à bras-le-corps ses nouvelles responsabilités. *« Sur le moment, j'ai été bluffé : il a suivi à la lettre ce qu'on apprend dans les stages commando sur la conduite à suivre lorsque le chef disparaît »,* raconte Pete Selleck, patron du secteur poids lourds chez Michelin, un ex-marine de l'armée américaine.

Sous ses airs de grand-père débonnaire à l'embonpoint naissant, Michel Rollier sait faire preuve d'une détermination sans faille. *« Désormais, c'est moi le patron ! »*, affirme-t-il quinze jours à peine après l'enterrement d'Edouard Michelin, au risque d'apparaître brutal à ceux qui ont du mal à se remettre du drame.

D'un naturel réservé et d'une modestie proverbiale, il sait qu'il doit se faire violence pour s'imposer à la tête du groupe. Au début, il se chuchote qu'un financier comme lui, qui n'a pas baigné dans la gomme depuis son plus jeune âge, aura du mal à gagner sa légitimité. Lorsqu'on l'interpelle dans un atelier, lorsqu'un cadre lui donne du *« patron »*, il sursaute. Il y a chez lui comme une gêne, un mal à s'habituer à ce qualificatif jusqu'alors réservé aux Michelin.

Pourtant, un an après sa prise de fonctions, il est en passe de remporter le défi de la succession. Malgré un contexte concurrentiel difficile, tous les indicateurs sont au vert. Depuis qu'il a pris les rênes de l'entreprise, le cours de Bourse a doublé. Intelligemment, il s'est inscrit dans les pas

> Désormais, c'est moi le patron !

d'Edouard Michelin qui, quelques semaines avant de mourir, avait fixé le cap au travers d'une série de six conventions avec les plus hauts cadres de la maison. Lorsque Edouard disparaît, cinq ont déjà eu lieu. M. Rollier maintiendra la sixième. *« Le danger aurait été l'immobilisme. Michel Rollier s'est épargné ce piège. Au contraire, il a choisi d'accélérer »*, affirme Jean Dominique Senard, désormais cogérant du groupe.

D'emblée, le nouveau patron n'hésite pas à tenir un discours moins protecteur, plus offensif que celui de son prédécesseur. Il trouve son propre ton. *« N'avoir pas passé trente ans dans l'entreprise offre un avantage : il a une grande liberté, il n'est pas prisonnier du passé »*, analyse Prashant Prabhu, directeur général des pneus pour le Génie civil.

Même si M. Rollier assure que le siège restera à Clermont-Ferrand et qu'il n'y a à ce jour pas de fermeture de site prévu en France, les syndicats savent que le nouveau patron n'a pas de tabou : *« Nous sommes entraînés dans une course de vitesse,* dit-il, *mon devoir c'est de faire en sorte que Michelin la gagne. »* Le devoir, toujours le devoir, encore le devoir. ■

STÉPHANE LAUER
PHOTO JULIEN MIGNOT
POUR « LE MONDE »

Le livre du jour

La fragile équation polonaise

« Ils sont fous ces Polonais », s'exclamait Daniel Cohn-Bendit, fin avril, face à la menace que faisait peser sur le célèbre dissident Bronislaw Geremek la loi de lustration (mise en lumière du passé communiste). A l'heure où l'Europe semble découvrir la complexité du travail de mémoire qui divise la Pologne, un collectif de chercheurs, historiens, journalistes tente de nous éclairer sur l'identité de ce pays, la nature de son souverainisme tant décrié pour les dangers qu'il recèle, et sur le cheminement des idées de 1918 jusqu'aux discours politiques actuels des frères Kaczynski, à la tête de l'Etat polonais.

Ces spécialistes de la transition en Europe centrale, réunis sous la direction du chercheur au CERI François Bafoil, nous expliquent, en outre, d'où vient la propension de la Pologne à aborder tous les problèmes à travers une dualité passionnée. L'intérêt de cet ouvrage réside, en premier lieu, dans la description de la construction politique du pays dès 1918 – période de la renaissance polonaise sur les cendres des trois empires (allemand, russe, austro-hongrois) – qui oppose deux orientations, une fédéraliste occidentalisante, l'autre intégrationniste panslave. L'un des auteurs, un politique social-démocrate, Tomasz Nalecz, décrit très bien comment *« le bâtisseur de l'Etat renaissant »*, Jozef Pilsudski, voulait créer un nouveau rapport de force en Europe en fédérant les Européens non russes dans une même entité étatique indépendante entre l'Allemagne et la Russie, envahisseurs d'hier et de demain. Un éclairage intéressant pour mettre en perspective les fréquentes tensions (OMC, embargo sur la viande...) entre la Pologne et l'Union européenne liées aux mauvais rapports qu'entretiennent Varsovie et Moscou.

Dimanche 27 mai, le président polonais, Lech Kaczynski, rappelait encore à Moscou qu'*« il n'existe aucune base pour une nouvelle domination de la Russie sur l'Europe de l'Est »*.

On ne dit jamais assez que la Pologne a été rayée de la carte de l'Europe pendant quelque cent vingt-trois ans (1795-1918) pour n'avoir pas su défendre son existence et n'a dû, en partie, sa renaissance de 1918 qu'à la peur de la révolution bolchevique en Russie dans le reste de l'Europe. Les multiples analyses développées dans cet ouvrage ne s'en privent pas. Mais elles expliquent aussi la fragilité de la souveraineté polonaise : par l'absence de frontières naturelles bien sûr, mais, surtout, à l'origine, par la *« drôle de République »* nobiliaire (1454-1795), qui paralysa la Diète (Parlement) pendant des années jusqu'à ce que les pays voisins décident de se partager le pays.

Deuxième point fort : l'approche sociologique des événements abordant, par exemple, la prise du pouvoir des communistes. Le premier rôle est accordé à la société, contre l'Etat. Dans un paysage concret très détaillé, l'ouvrage est chronologiquement divisé en trois périodes : la naissance du souverainisme (1918-1939), la domination allemande puis soviétique (1939-1989) et enfin la modernisation politique, économique et sociale. On peut tenter de le lire d'une traite, comme une histoire, celle de la pensée politique, des ruptures ou de la modernisation, mais certains auteurs, trop généreux en digressions, pourraient nous égarer avant les derniers chapitres, particulièrement dignes d'intérêt, comme celui qui traite de « la question allemande après 1945 ». On peut aussi s'intéresser directement au rôle de l'Eglise catholique et à ses relations particulières avec l'Etat polonais, analysés par Patrick Michel, du CNRS.

Mais l'approche la plus dynamique est encore de croiser les regards pour comprendre, notamment, de quoi s'est nourri l'optimisme qui a permis à la conscience politique polonaise de ne jamais renoncer, ni au XIXe siècle, ni sous la domination soviétique : du soulèvement de Poznan en 1956 à celui de Varsovie en 1968 jusqu'à Solidarnosc en 1980. ■

ANNE RODIER

La Pologne
Sous la direction de François Bafoil
Fayard (CERI), 598 p., 30 €

Choc fiscal ? Non, contre-réforme !

La politique de baisse d'impôts annoncée par Nicolas Sarkozy est injuste, inefficace et irresponsable

François Hollande
Premier secrétaire du Parti socialiste

Depuis le 6 mai, les annonces présidentielles succèdent aux proclamations ministérielles. Le style Sarkozy, c'est celui de la virevolte. Chaque jour est une course. Qu'importe la direction, pourvu qu'il y ait le mouvement. Tout est fait pour impressionner, surprendre, étourdir, avant les élections législatives qui arrivent.

Mais, au-delà du vacarme médiatique, une logique politique est à l'œuvre : celle d'un Etat minimal dont la seule mission serait de laisser chacun chercher, seul, la sortie. Ainsi doivent être lus l'abandon de la carte scolaire, le recours aux couvertures individuelles pour la santé et le *« travailler plus pour gagner plus »*.

La démarche du nouveau président est d'abord une stratégie fiscale : plus loin que la droite en 1986, plus fort qu'Edouard Balladur en 1993, plus vite que Jacques Chirac en 2002. Nicolas Sarkozy veut mettre le paquet. La France est sans le sou. La dette atteint un niveau record ! Qu'à cela ne tienne, les favorisés veulent du pain, ils auront de la brioche. Alors, c'est un « choc » qui est proposé. Un « choc fiscal ». Il l'est par son ampleur : quasi-disparition des droits de succession, allégement significatif des droits de donation, détaxation des heures supplémentaires, réduction de l'impôt sur la fortune (ISF), modification du *« bouclier fiscal »*, déduction des intérêts d'emprunt.

Et l'est aussi par sa rapidité : l'ensemble de ces dispositions serait adopté soit durant la session extraordinaire de cet été, soit dans le cadre du débat budgétaire de cet automne. Je veux expliquer ici pourquoi ces choix seront néfastes pour notre pays et pourquoi il est important que l'UMP ne dispose pas d'une majorité à l'Assemblée nationale lui permettant de mettre en œuvre cette politique. En effet, les mesures proposées sont inefficaces économiquement, injustes socialement et irresponsables budgétairement. Passons d'abord sur les objectifs inavoués de la droite : remettre en question les 35 heures et supprimer l'ISF. Elle n'ose pas le dire. Elle préfère donc avancer de biais, en vidant chacun de ces acquis de leur substance.

L'exonération de charges sociales, de contribution sociale généralisée (CSG) et d'impôt sur le revenu des heures supplémentaires n'a pas d'autre objet. Elle inciterait en effet les employeurs à allonger l'amplitude d'activité des salariés, ce qui supprimerait dans les faits non plus seulement les 35 heures, mais la notion même de durée légale du travail... Exactement ce que demande la présidente du Medef.

Quant à l'ISF, les mesures envisagées visent à le rendre inopérant. Non seulement le seuil de déclenchement du *« bouclier fiscal »* serait abaissé de 60 % à 50 %, mais y seraient intégrées la CSG et la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS) (en plus de l'ISF, de l'impôt sur le revenu, de la taxe foncière et de la taxe d'habitation). Ce qui, de fait, créerait un taux maximal d'imposition de 40 %.

Enfin, le contribuable pourrait l'appliquer lui-même et réduire ainsi spontanément le montant de sa contribution, alors qu'aujourd'hui il doit d'abord acquitter ses impôts puis déposer une demande de remboursement dont le bien-fondé est vérifié par l'administration. Trop risqué pour être plus longtemps toléré !

> Comme si le bonheur des fortunés faisait la prospérité des déshérités

Et si, malgré cela, restaient encore quelques assujettis, ils pourraient y échapper en réduisant de leur impôt dû les versements au capital d'une PME (jusqu'à 50 000 euros). Bref, ce « choc » en finirait avec la progressivité de l'impôt et la durée légale du travail, mais il serait sans effet sur l'emploi, l'investissement et la croissance.

En effet, la détaxation des heures supplémentaires constituerait un encouragement pour les employeurs à faire travailler plus leurs salariés plutôt qu'à embaucher. Et le premier impact serait de réduire considérablement les recours au CDD et à l'intérim, qui deviendraient des formules plus coûteuses face au blanchiment du « travail au noir » que constitueront les heures supplémentaires exonérées de tout prélèvement.

Quant à la quasi-disparition de l'ISF et des impôts sur les successions, elle n'aura aucune influence sur l'investissement, puisqu'on sait que l'exonération des biens professionnels dispense beaucoup de chefs d'entreprise du paiement de l'ISF, et que c'est donc la rente, bien plus que le travail, qui s'en trouverait récompensée.

Mieux vaudrait aider nos entreprises qui doivent faire face à la concurrence internationale et au mouvement généralisé de baisse des taux d'impôt sur les sociétés. Le dernier en date était le passage de 36 % à 29,8 % en Allemagne. C'est pourquoi nous proposons une baisse du taux de l'impôt sur les sociétés pour les bénéfices restant investis dans l'entreprise, quitte à le financer en partie par une augmentation du taux applicable aux bénéfices distribués. Inefficace, le choc aggravera les injustices.

Les mesures concernant l'ISF ne profiteront qu'aux 450 000 ménages les plus aisés. Celles sur les droits de succession ignoreront les petits patrimoines. Car, du fait des différents abattements existants (abattement global de 50 000 euros ; abattements individuels de 76 000 euros pour le conjoint survivant et de 50 000 euros par enfant), 90 % des successions entre conjoints et 80 % des successions en ligne directe sont déjà libres de droits.

Ce sont donc les grosses transmissions qui vont bénéficier des largesses annoncées. Il faut savoir que les 10 % de ménages ayant les revenus les plus élevés possèdent 46 % du patrimoine total des ménages. Ce sont eux que le gouvernement veut aider. Comme si le bonheur des fortunés faisait la prospérité des déshérités !

Enfin, l'exonération d'impôt sur le revenu des heures supplémentaires ne bénéficiera pas aux salariés travaillant à temps partiel, qui font des heures « complémentaires », dont le régime est moins avantageux. De manière plus générale, cette dispense avantagera les salariés effectuant des heures supplémentaires par rapport aux autres salariés, dérogation susceptible d'être considérée par le Conseil constitutionnel comme contraire au principe d'égalité devant l'impôt.

A l'inverse de ces libéralités accordées aux plus hauts revenus, nous préférons une réforme de la taxe d'habitation qui allégerait sensiblement les cotisations des ménages aux revenus faibles et moyens, pour lesquels cet impôt représente une lourde charge qu'ils doivent acquitter du simple fait qu'ils occupent un logement. En outre, les conséquences du choc seraient budgétairement irresponsables.

En 2006, l'ISF a rapporté 3,6 milliards d'euros, les droits de succession 7,3 milliards et les droits de donation 1,4 milliard. On peut penser que les réductions envisagées coûteront entre 7 et 10 milliards. S'y ajoutera l'exonération d'impôt sur le revenu, de CSG et de charges sociales des heures supplémentaires, soit entre 3 et 4,5 milliards d'euros. Enfin, la charge de la déduction des intérêts d'emprunt est estimée entre 1,5 et 2,5 milliards.

Il est donc raisonnable de penser que la facture de ces cadeaux fiscaux devrait s'établir entre 12 et 15 milliards. Un tel plan relève de la cavalerie budgétaire lorsqu'on sait que le projet de loi de finances pour 2007 est construit sur la base d'un déficit du budget de l'Etat de 41 milliards d'euros et que le régime général de la Sécurité sociale devrait connaître cette année un déficit de 8 milliards. Mais elle est assumée. N'est-ce pas Eric Woerth, imprudemment appelé *« ministre des comptes publics »*, qui a déclaré : *« On peut s'autoriser une pause dans la baisse des déficits et se maintenir au niveau de 2006 si c'est le prix à payer pour une véritable relance fiscale. »* Sauf que, non seulement toutes ces mesures n'entraîneront aucune croissance supplémentaire, mais elles s'inscrivent en contradiction avec la nécessité impérieuse de réduire le poids de l'endettement public dans le PIB (64 % fin 2006).

Rappelons que, durant le quinquennat de Jacques Chirac, la dette publique avait augmenté chaque année de plus de 1 % du PIB. Cela va-t-il continuer sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy ? Sauf à penser que, pour combler les trous que le « choc » va continuer d'approfondir, le relèvement de plusieurs points de la TVA est la mesure cachée du plan gouvernemental. Elle aurait au moins la vertu de la cohérence budgétaire, mais elle trahirait le vice de construction du choc : faire payer par tous les cadeaux accordés à quelques-uns ; affaiblir la consommation des plus modestes pour relancer l'épargne des plus fortunés ; transférer les prélèvements acquittés par les entreprises vers les impôts sur les ménages.

Ce choc est plus qu'une secousse. C'est une contre-réforme. C'est-à-dire une régression. Les Français ont l'occasion les 10 et 17 juin d'utiliser leur droit de vote pour s'y refuser et pour se prononcer en faveur d'une autre politique, plus efficace, plus juste et plus responsable. ■

Les bacs professionnels méritent des filières d'excellence

La promotion des meilleurs s'impose, en dépit de l'impérialisme des filières générales

Jean-Pierre Boisivon
Délégué général de l'Institut de l'entreprise

Dans leur rapport, qui apparaît rétrospectivement comme le texte fondateur de l'école du XXe siècle, Paul Langevin et Henri Wallon évoquaient la pluralité des excellences, fondement d'une société moderne, équitable et efficace. Malheureusement, nous n'avons pas beaucoup progressé, et nous serions même fondés, au vu de certaines études sur cette question, à nous demander si nous n'avons pas régressé.

En effet, dans une société où la promotion économique et sociale est étroitement commandée par la réussite scolaire, l'école française continue à privilégier à l'excès une forme d'excellence que l'on peut qualifier, pour faire court, d'excellence académique. Le prix à payer est lourd aussi bien au niveau de l'enseignement secondaire, qui pratique à grande échelle l'épuration scolaire, qu'à celui de la société dans son ensemble, qui se mutile elle-même en refusant sa reconnaissance à plus du tiers de chaque génération.

La place, le statut, le rôle qui sont donnés à l'enseignement professionnel sont la manifestation la plus évidente de ce choix collectif. Doté d'un statut de deuxième ordre, on pourrait même se demander si son véritable rôle au sein du système éducatif ne serait pas davantage de décharger la voie générale de ceux qui risqueraient de polluer son fonctionnement que de leur donner une formation. Il y parvient néanmoins dans la majorité des cas.

Un exemple illustre ce propos mieux que de longs développements. Dix ans après la création des baccalauréats professionnels, il n'y avait toujours pas de concours général pour les élèves qui terminaient leurs études secondaires par la voie professionnelle. Pas de concours général, c'est-à-dire pas de possibilité pour ces jeunes d'apporter la démonstration qu'ils avaient, eux aussi, atteint, dans leur domaine, un niveau d'excellence comparable à celui auquel accèdent certains de leurs camarades en thème latin ou en mathématiques. Les actes manqués d'une institution en disent souvent plus long que ses déclarations.

J'avais proposé au ministre de l'éducation nationale de l'époque, François Bayrou, de créer le concours général des métiers, et je garde le souvenir de la première remise des prix, de l'émotion de ces jeunes et de celle de ce proviseur d'une soixantaine d'années me disant qu'il n'aurait jamais cru possible de recevoir avec ses élèves un prix du concours général dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne. Il s'est quand même trouvé une personnalité éminente de l'establishment éducatif pour me dire en public ce que beaucoup pensaient tout bas : que j'avais dégradé le concours général.

La création du baccalauréat professionnel a marqué un progrès. Il n'est pas suffisant. Aujourd'hui, un jeune qui choisit d'effectuer ses études secondaires par la voie professionnelle sait qu'il n'ira pas au-delà d'un brevet de technicien supérieur (BTS), quelles que soient ses capacités, même si théoriquement le bac pro ouvre un accès non limité aux études supérieures.

Valorisation des acquis

Serait-ce que ces jeunes n'ont pas les capacités nécessaires pour poursuivre une formation supérieure ? La réponse est plus simple : aucune voie de poursuite d'études n'a été conçue pour valoriser leurs acquis. Ils sont près de 100 000 par classe d'âge aujourd'hui, et il est temps de mettre en place à leur intention non pas une politique de discrimination positive, encore que celles-ci ont leur utilité, comme le démontre amplement l'expérience conduite à Sciences Po, mais plus simplement une politique de promotion des meilleurs.

A cet effet, il faut créer des filières d'enseignement supérieur conçues pour accueillir les bacheliers professionnels en valorisant leurs acquis. Ces filières doivent viser à les conduire par des méthodes et des contenus différents aux niveaux licence et master. Comme le système éducatif vit beaucoup de symboles, créons une grande école qui sélectionnera les meilleurs bacheliers professionnels et qui apportera la preuve tangible qu'ils peuvent atteindre un niveau comparable à celui auquel accèdent les meilleurs élèves issus de l'enseignement général. En d'autres termes, que l'on peut atteindre le même niveau d'excellence par des voies différentes et en développant des contenus différents.

Ce serait un message fort adressé aux jeunes et aux familles, qui retiendraient qu'en optant pour la voie professionnelle on peut, sans renier ses choix, accéder au plus haut niveau. L'effet en amont sur les choix d'orientation serait incontestablement positif, car, si aucune famille ne demande la garantie que son enfant obtiendra les diplômes les plus prestigieux, aucune, même la plus modeste, ne peut accepter que cela soit exclu. Ce serait une victoire pour la société française, qui se réconcilierait avec une partie de sa jeunesse. C'était l'idée que développait le président de la République dans son débat avec Ségolène Royal. Alors, allons-y. ■

Qui vote et selon quelle procédure?

Le conseil de surveillance du *Monde* et partenaires associés (LMPA)

Il est composé de 20 membres (10 internes, 10 "partenaires") qui se réunissent tous les deux mois environ, fixent la stratégie du groupe et s'assurent de sa bonne marche économique et financière.

Jean-Marie COLOMBANI
président du directoire
(participe mais sans voter)

Actionnaires partenaires

Claude PERDRIEL
Le Monde Presse
(*Le Nouvel Observateur*, Stampa Europe, Groupe Canal+...)

Pierre LESCURE
siège à titre personnel

Giorgio FRASCA
Le Monde Europe
(Stampa Europe, groupe Prisa)

Marcel DESVERGNE
président de la Société des lecteurs du *Monde*

Mario COLAIACOVO
InvestMonde
(Safran, Crédit mutuel ...)

Régis de LAROULLIERE
Le Monde Prévoyance
(Mederic, AG2R...)

Etienne PFLIMLIN
Le Monde Entreprises SA
(Crédit mutuel, Axa, BNP...)

Pierre RICHARD
Le Monde Investisseurs
(Dexia, Mutualité française...)

Jean-Louis BEFFA
Claude-Bernard participations (Saint-Gobain...)

Alain MINC

Jean-Michel DUMAY
vice-président du conseil, président du conseil de la SRM

Béatrice GURREY
vice-présidente de la SRM

Marie-Josée GALLARD
Société des employés du *Monde*

Pascal LAURENT
Société des cadres du *Monde*

Françoise CHIROT
Société des personnels du *Monde*

Olivier CLERC
Société des journalistes de *Midi libre*

Frédéric THEOBALD
SCP PVC
(*Télérama*, *La Vie*..)

Valérie HURIER
SCP PVC
(*Télérama*, *La Vie*..)

Christian VULLIEZ
Association Hubert-Beuve-Méry

Monique DAGNAUD
présidente de l'Association Hubert-Beuve-Méry

Actionnaires internes

La procédure de vote

• **16 voix sur 20** Selon les statuts en vigueur, pour être élu, le candidat à la présidence du directoire doit obtenir 16 voix sur les 20 des membres du conseil de surveillance, dont obligatoirement celles des deux représentants de la Société des rédacteurs du *Monde* (SRM). Une réforme de cette procédure est en cours.

• **SRM** Ses deux représentants sont mandatés par l'assemblée générale de la SRM, devant laquelle le candidat doit obtenir 60 % des suffrages.

• **En cas de rejet**, la procédure reprend jusqu'à ce qu'un nouveau candidat obtienne 60% des suffrages de la SRM et 16 des 20 voix du conseil de surveillance.

XXX ⟶ Président
xxx ⟶ Sté partenaire
(xxx...) ⟶ Actionnaire principal

Société des rédacteurs du *Monde*

•La Société des rédacteurs du *Monde* (SRM) a été créée en 1951, sept ans après la naissance du quotidien, au terme d'un conflit entre son fondateur, Hubert Beuve-Méry, et certains actionnaires.Elle a pour vocation de défendre l'indépendance du journal.
• Les journalistes ont ainsi le contrôle d'une part significative de capital du journal (21,87% et 33,35% en droits de vote). La SRM dispose donc d'une minorité de blocage statutaire à l'assemblée générale de LMPA.
• Elle dispose d' un droit de veto sur la nomination et la révocation du président du directoire.
• La SRM bénéficie de deux sièges au conseil de surveillance du *Monde* et partenaires associés (LMPA), qui chapeaute le groupe.
• Le conseil de surveillance de LMPA étant présidé par un représentant des actionnaires "partenaires", le président de la SRM est statutairement vice-président de ce conseil.

Association Hubert-Beuve-Méry

• Fondée en 1990 par Geneviève Beuve-Méry, veuve d'Hubert Beuve-Méry (décédé en 1989), l'Association HBM regroupe 12 membres, personnes physiques, qui se cooptent.
• Son but est de « *préserver et garantir l'esprit dans lequel a été fondé* Le Monde, *la pérennité des valeurs qu'il représente, l'indépendance vis-à-vis de tous les pouvoirs, la diversité des associés* ».
• L'association détient 8,70 % du capital de LMPA.

Société des personnels du *Monde*

• Créée en décembre 1996, la SPM a pour mission de représenter le fonds commun de placement des personnels du *Monde*, qui détient 4,50 % du capital de LMPA.
• Elle est contrôlée à 60% par la SRM, 22 % par la Société des cadres et 18 % par la Société des employés.

Président du conseil

Président de la société AM Conseil, Alain Minc a été président de la Société des lecteurs du *Monde* de 1985 à 2004. Depuis, il siège au titre de la collectivité des actionnaires "partenaires". Il préside le conseil de surveillance depuis 1994.

Société des lecteurs du *Monde*

Actionnaire du *Monde* depuis 1985, la SDL détient 7,71 % du capital de LMPA et représente quelque 12 000 lecteurs. Aucun ne peut détenir plus de dix voix, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Le but de la SDL est d'accompagner le journal dans son développement.

L'avenir du « Monde »
Décryptage d'une procédure

Le conseil de surveillance du groupe Le Monde doit se réunir mardi 12 juin pour mener à son terme la procédure de désignation d'un nouveau président du directoire

Le processus de désignation du nouveau patron du groupe Le Monde, qui prendra ses fonctions à partir du 1er juillet, est en cours. Jean-Marie Colombani, président du directoire du groupe depuis 1994 et dont le mandat arrive à échéance à la fin du mois de juin, était candidat à sa propre succession. Sa candidature avait été présentée par le conseil de surveillance de LMPA et approuvée par 12 administrateurs sur 20 (les actionnaires « partenaires » et les représentants de l'Association HBM). Elle a été rejetée, mardi 22 mai, par l'assemblée générale de la Société des rédacteurs du Monde (SRM) et celle de la Société civile des personnels du groupe des Publications de la Vie catholique (SCPVC). Elle l'avait été également, lundi 21 mai, par la Société des journalistes de Midi libre (Sojomil).

Lors de l'assemblée générale de la SRM, 48,5 % des parts détenues par les journalistes et anciens journalistes du *Monde* se sont portées en faveur de cette reconduction ; 46,7 % s'y sont opposés ; 4,8 % se sont abstenues ou ont voté blanc ou nul. Pour être validée, et conformément aux statuts de la SRM, la candidature de Jean-Marie Colombani aurait dû réunir au minimum 60 % des parts présentes ou représentées lors de cette assemblée. Lundi 21 mai, les assemblées générales des employés et des cadres du *Monde* avaient, de leur côté, approuvé à de larges majorités – respectivement 67,6 % et 90,4 %, la reconduction de l'actuel président du directoire. A la différence de la SRM, les sociétés des cadres et des employés ne disposent pas d'un droit de veto sur la nomination du président du directoire.

> C'est désormais le président du conseil de surveillance qui reçoit et soumet la ou les candidatures pour le poste de président du directoire

Un conseil de surveillance de Le Monde et Partenaires Associés (LMPA), société faîtière du groupe, devait initialement se tenir vendredi 25 mai. Prenant acte des votes négatifs de la SRM, de la SCPVC et de la Sojomil, Alain Minc, le président du conseil de surveillance et Jean-Michel Dumay, le vice-président du conseil et président de la SRM, ont décidé de repousser au 12 juin la tenue de cette réunion.

Un délai jugé nécessaire pour permettre aux actionnaires partenaires et aux représentants de la SRM de mener des discussions et de s'entendre sur la poursuite du processus de désignation. Des réunions de travail conjointes auront lieu d'ici au 12 juin. La procédure actuelle de nomination du président du directoire du groupe le Monde, désigné pour six ans, remonte à l'année 1994. Avant cette date, le conseil d'administration de la société des rédacteurs – aujourd'hui appelé conseil de gérance – pouvait proposer lui-même, du fait de son droit de veto, des candidatures au poste de directeur du journal. Plusieurs personnes pouvaient alors se retrouver en compétition. Une élection classique, nécessitant souvent plusieurs tours de scrutin, était ensuite organisée pour permettre à un candidat d'atteindre le seuil des 60 %. *« C'est à partir de 1978 que la Société des rédacteurs institue de véritables campagnes électorales visant à désigner le candidat de la SRM à la direction »* explique l'historien de la presse Patrick Eveno, auteur en 2004 de *Histoire du journal Le Monde, 1944-2004*, (Albin Michel). A plusieurs reprises, ces procédures électorales ont conduit à des controverses et à des déchirements au sein de la rédaction.

Après la première nomination de Jean-Marie Colombani au poste de directeur du *Monde*, le 4 mars 1994, et la transformation de la SARL Le Monde en société anonyme à directoire et à conseil de surveillance, le 19 décembre 1994, les règles de désignation changent. C'est désormais le président du conseil de surveillance qui reçoit et soumet la ou les candidatures pour le poste de président du directoire, directeur de la publication du journal.

Six directeurs depuis la fondation du *Monde*

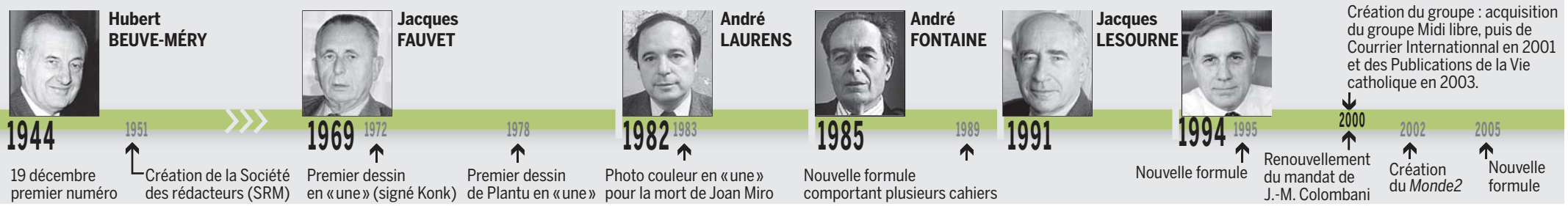

Société civile du personnel des Publications de la Vie catholique

• Depuis l'absorption, fin 2003, par le groupe Le Monde, du groupe des Publications de la Vie catholique (PVC), et la recapitalisation de 2005, la Société civile des personnels des Publications de la Vie catholique (SCPVC) dispose de deux sièges au conseil de surveillance de LMPA.
• Elle détient 13,01 % du capital.

Sojomil

• La Société des journalistes de *Midi libre* (Sojomil), fondée en 2001, regroupe 154 journalistes du quotidien *Midi libre*, sur 240.
• Le conseil de surveillance de LMPA a souhaité que la Sojomil occupe un siège provisoirement.
• Ce siège devrait ensuite échoir au représentant d'une fédération des sociétés de journalistes et/ou de personnels du groupe Le Monde, en cours de constitution.

ASSISTENT ÉGALEMENT AU CONSEIL SANS VOTER :

Pierre Jeantet (directeur général du groupe Le Monde); Pierre-Yves Romain (secr. général du directoire, directeur juridique, groupe Le Monde); Bruno Patino (Le Monde.fr); Olympe Oger (direction juridique); Noël-Jean Bergeroux (président des Journaux du Midi); Eric Fottorino (directeur de la rédaction, *Le Monde*) Fabrice Nora (directeur général du pôle magazines et livres); Côme Lefebvre du Prey (directeur financier, groupe Le Monde); Eric Pialloux (direction financière). Les élus du comité d'entreprise et, le cas échéant, les commissaires aux comptes assistent aussi au conseil.

L'actionnariat

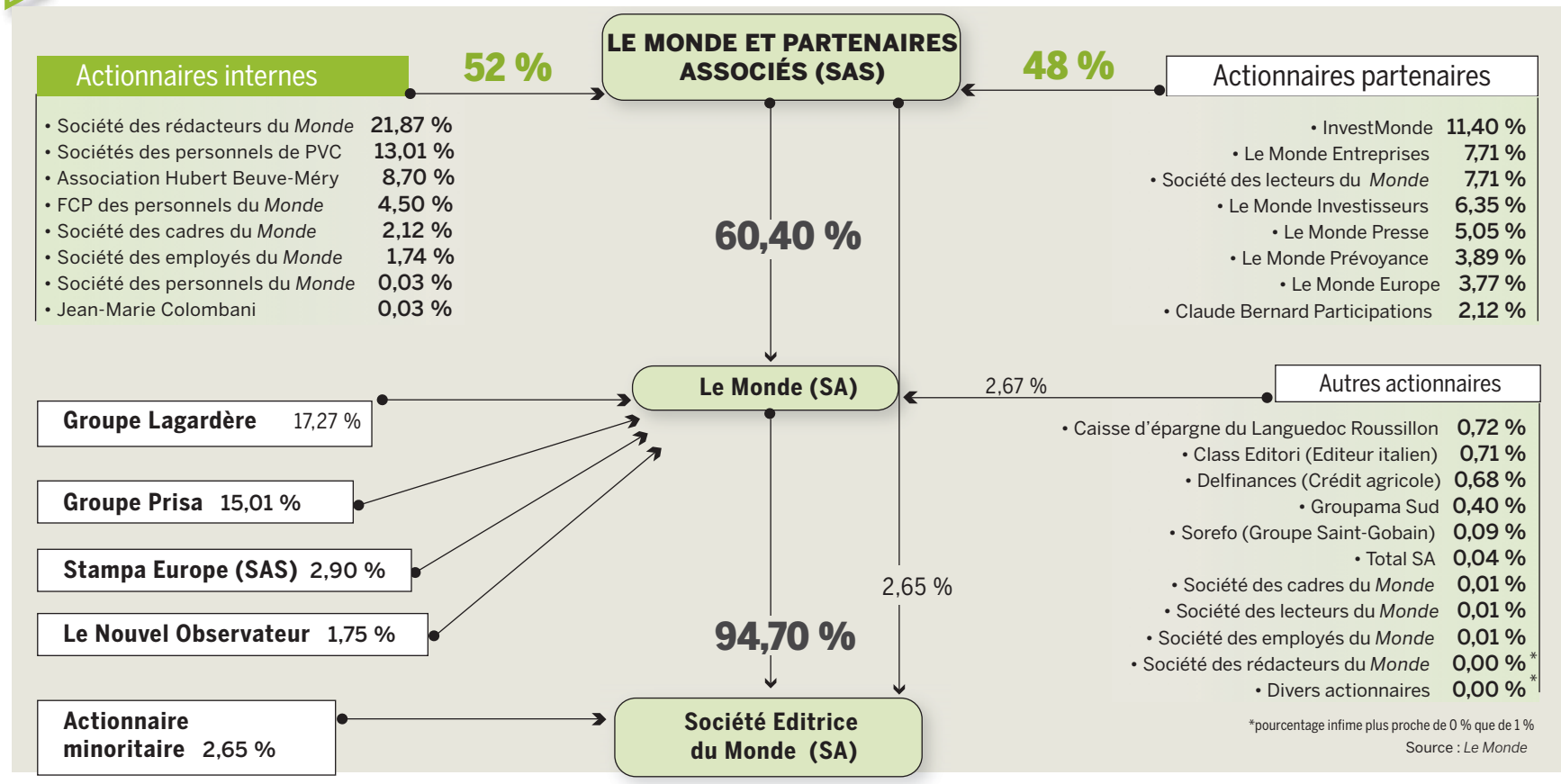

*pourcentage infime plus proche de 0 % que de 1 %
Source : *Le Monde*

Les principales activités

PRESSE QUOTIDIENNE NATIONALE
Le Monde
• *Le Monde 2*
• *Dossiers et documents*
• *Bilan du Monde*
• *Monde de l'éducation*
• *Sélection hebdomadaire*
• *Matin Plus* (gratuit)
• *La lettre de l'Education*

AUTRE ACTIVITÉ
• Le Monde Imprimerie

RÉGIES PUBLICITAIRES
• Le Monde Publicité (presse quotidienne)
• Publicat (presse magazine)
• I. Régie.com (Internet)
• Midi Média (presse régionale)

PRESSE QUOTIDIENNE RÉGIONALE
• *Midi libre*
• *L'Indépendant*
• *Centre Presse Aveyron*
• *Terre de vins*
• *Terres catalanes*
• *Le Catalan judiciaire*
• *La Semaine du Roussillon*
• *Le Journal de Millau*
• *L'Aveyronnais*
• *Montpellier Plus* (gratuit)
• *L'Air du temps*

AUTRES ACTIVITÉS
• Phaestos Presse (production télévisée)
• Voyages du Midi (agence de voyages)
• Imprimerie du Midi
• Télévision du Midi
• Régie Network LR (radio)
• Presse du Gard (radio)
• Publi Média (radio)
• Montpellier Média (radio)
• Pacific FM Béziers (radio)

MAGAZINES ET LIVRES
• *Télérama*
• *Courrier international*
• *Le Monde diplomatique*
• *Manière de Voir*
• *La Vie*
• *Prier*
• *Le Monde des Religions*
• *Ulysse*
• *Danser*
• *Les Cahiers du Cinéma*
• *L'Hebdo, Le Monde des Ados*
• *Mille et Une histoires*
• *Papoum*
• *Pirouette*
• *Abricot*
• *Je lis des histoires vraies*
• *Je lis déjà*
• *Les P'tites Princesses*
• *Les Zouzous*
• *Les P'tites Sorcières*
• *Les P'tites Filles à la Vanille*
• *Le guide Saint-Christophe*

INTERNET
• lemonde.fr
• telerama.fr
• midilibre.fr
• courrierinternational.com
• cahiersducinema.com
• e-cahiersducinema.com

AUTRES ACTIVITÉS
• La Procure (librairie)
• Les Editions Zodiaque
• Téléramaradio
• VM Magazines (services)
• Safari

L'endettement pèse sur la santé financière du groupe

C'est aussi lors de ce conseil de surveillance du 19 décembre 1994, qu'a été adoptée une « charte » proclamant l'indépendance du quotidien vis-à-vis *« de tous les pouvoirs »*. *Le Monde* se lançait alors dans un processus de recapitalisation nécessaire à sa survie, puis à son développement.

Alain Minc recueille ces jours-ci les nouvelles candidatures, internes ou externes au groupe, pour la présidence du directoire. Il vérifiera dans un premier temps que l'une de ces candidatures est susceptible d'obtenir la majorité relative au conseil de surveillance, notamment auprès des 12 actionnaires « partenaires ».

Dissociation des fonctions

Si une majorité relative paraît acquise pour l'une de ces candidatures, le nom sera ensuite soumis à l'ensemble des actionnaires. Les assemblées générales des sociétés de personnels représentées au conseil de surveillance devront alors à nouveau se réunir et voter. L'objectif est de parvenir à la nomination d'un nouveau président du directoire lors du conseil de surveillance qui se tiendra fin juin.

Les règles de nomination du président du directoire du groupe Le Monde et de gouvernance sont en train d'évoluer. Une réforme de la gouvernance, acceptée dans son principe par tous les actionnaires du groupe, devrait en effet être adoptée fin juin par les assemblées générales des sociétés du groupe (LMPA, Le Monde SA, SEM). Elle prévoit la possibilité de dissociation des fonctions de président de groupe et de directeur du journal *Le Monde*. Ces deux fonctions étaient jusqu'à présent confondues.

Un pacte d'actionnaires, signé le 6 mai, entre la SRM et la SCPVC prévoit que les représentants de ces deux sociétés pourront s'opposer par leur vote à une candidature à la présidence du groupe. A terme, le veto de la SRM s'exercera exclusivement sur le directeur du quotidien, qui sera également membre du directoire et directeur de la publication par délégation. Le président du directoire devra toujours recueillir 16 voix sur 20 pour être nommé. ■

SERVICE MÉDIAS

LA PRESSE quotidienne nationale (PQN) subit une crise conjoncturelle et structurelle à laquelle n'échappe pas *Le Monde*. Révolution numérique, gratuits, baisse du nombre de points de vente, etc. : autant de raisons à la chute des ventes des journaux. A ce marasme s'ajoute un recul des recettes publicitaires.

Ainsi, les ventes du *Monde* (en diffusion totale payée) ont fléchi de 2,9 % à 350 039 numéros en 2006. *Le Monde* a perdu 57 086 exemplaires depuis 2002, selon l'OJD. Tout le marché de la PQN est touché (-1,3 % en 2006). La nouvelle formule, lancée le 7 novembre 2005, a permis de ralentir la baisse des ventes. La période électorale a favorisé les ventes du *Monde* (+ 3,6 %, pourcentage cumulé, fin avril 2007). La diffusion devrait être positive en 2007, après six ans de baisse.

Le Monde se situe en troisième place des quotidiens, avec 1,851 million de lecteurs (+ 2,9% par rapport à 2005). Avec les suppléments et le site Internet, l'audience globale de la marque se situe à 5,821 millions de lecteurs en cumulé hebdomadaire, plaçant *Le Monde* en deuxième position, derrière *L'Equipe*. Lancé en 1995, lemonde. fr est le premier site d'information généraliste en France, avec 40,366 millions de visites en avril 2007, soit 2,1 à 3 millions de visiteurs uniques chaque semaine. Un nouveau portail généraliste devrait être lancé à l'automne. En rachetant, en 2000, le groupe Midi Libre puis *Courrier International* en 2001 et les Publications de la Vie Catholique en 2003, *Le Monde* a bâti un groupe de 3 400 salariés. Son chiffre d'affaires a plus que triplé par rapport à 1994 et a atteint 631 millions en 2006 et devrait se situer à 637 millions en 2007.

Des signes encourageants

Malgré cette taille, le groupe souffre d'une faible rentabilité, même si le résultat d'exploitation se redresse, à 4,18 millions d'euros en 2006 (8 millions d'euros prévus en 2007). Le résultat opérationnel du pôle de PQN est déficitaire en 2006 (-4 millions d'euros). Le résultat du pôle magazines a été divisé par deux (à 1,34 million d'euros), et le résultat du pôle de presse quotidienne régionale (3 millions d'euros), est en baisse. Il existe toutefois des signes encourageants, comme le développement des plus-produits (DVD...), et surtout la rentabilité du Monde interactif, qui représente 2 % du chiffre d'affaires total mais qui a le plus contribué au résultat (3 millions d'euros en 2006). *« Les efforts déployés depuis deux ans pour réduire les coûts et relancer la dynamique commerciale commencent à porter leurs fruits »*, estime la direction.

En revanche, le résultat net part du groupe est déficitaire (-20 millions d'euros en 2006). Le groupe connaîtra en 2007 sa septième année de pertes, avec un déficit prévu de 11 millions d'euros. La marge est donc faible : le résultat d'exploitation ne permet toujours pas de couvrir les frais financiers, liés à la dette et aux coûts de restructuration. Il ne comble pas les remboursements d'emprunts. Des cessions d'actifs sont en cours. Une évolution du pôle magazines et une offre enrichie de fin de semaine du quotidien sont à l'étude.

L'endettement net est de 62 millions d'euros fin 2006 (65 millions d'euros en 2005). Confronté à une crise, le groupe a réalisé une augmentation de capital de 69 millions d'euros, en 2005, avec l'entrée au capital du Monde SA de l'espagnol Prisa *(El Pais)* et de Lagardère. Cet apport a permis de réduire la dette et de financer des plans de départs volontaires. Deux ans plus tard, cet apport se révèle insuffisant, au regard de la faible rentabilité et des 16 millions d'euros d'emprunt que le groupe devra rembourser en 2008. Les besoins en trésorerie sont évalués à environ 40 millions d'euros. Le processus de recapitalisation n'est pas achevé.

Par ailleurs, 69 millions d'euros d'ORA (obligations remboursables en actions) ou en cash arrivent à échéance en 2012 (pour 22 millions d'euros) et en 2014 (pour 47 millions d'euros).

Selon l'analyse du 22 mai du conseil de gérance de la Société des rédacteurs du Monde , *« la perte d'autonomie financière qui accompagne la constitution du groupe voit donc mécaniquement augmenter sa dépendance envers les actionnaires minoritaires (Lagardère, Prisa, Stampa) appelés à participer à ces augmentations de capital »*. ■

SERVICE MÉDIAS

Chiffre d'affaires du groupe Le Monde

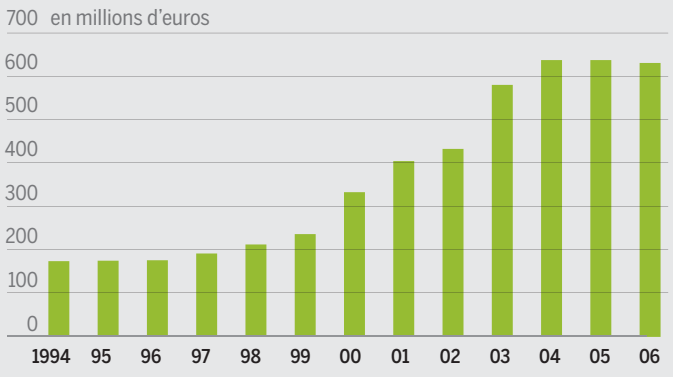

Source : rapports annuels - Le Monde SA

En douze ans, le chiffre d'affaires du groupe Le Monde a été multiplié par 3,6, pour s'établir en 2006 à 631,1 millions d'euros. Ce chiffre a évolué avec le périmètre du groupe, du fait de l'acquisition du groupe de presse montpelliérain Midi libre (*Midi libre, L'Indépendant, Centre-Presse...*)

Répartition du CA par activité

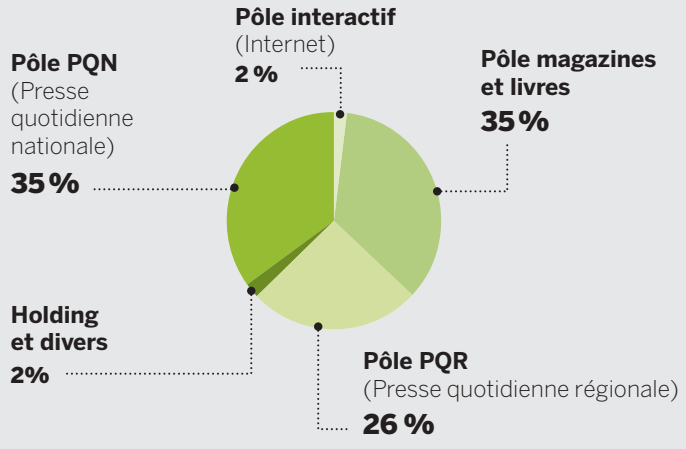

en 2000, puis de Courrier international en 2001, enfin de la fusion, en 2003, avec les Publications de la Vie catholique (*Télérama, La Vie, ...*). La presse quotidienne nationale représente un tiers de l'activité du groupe.

Le Monde
Vendredi 1er juin 2007

Jean-Claude Brialy

L'acteur-réalisateur est mort à l'âge de 74 ans, dans la soirée du mercredi 30 mai, des suites d'une longue maladie. Il fut dirigé, entre autres, par Claude Chabrol, Jean Renoir, Louis Malle et François Truffaut

« Je ne suis pas beau, je cache ma sensibilité derrière une arrogance parfois forcée, j'essaie d'être élégant pour me protéger et d'avoir de l'esprit pour séduire » : c'est ainsi que se dépeignait Jean-Claude Brialy, figure de la Nouvelle Vague, du théâtre et de la vie mondaine, dans le second tome de ses Mémoires, *J'ai oublié de vous dire* (2004). Le premier tome s'intitulait *Le Ruisseau des singes* (2000).

« J'ai commencé ma carrière aux côtés d'Alain Delon, qui était à 18 ans la beauté incarnée, ce qui m'a rendu modeste », pour-

30 mars 1933 Naissance à Aumale (Algérie)
1956 Première apparition à l'écran dans *Elena et les hommes*, de Jean Renoir
1971 Réalise *Eglantine*
30 Mai 2007 Mort à Paris

suivait-il, expliquant qu'il s'était rabattu, pour être apprécié, sur l'humour et le charme. Il reconnaissait qu'il possédait ce dont les acteurs ont besoin : un regard, et une voix (voilée et nasillarde chez lui).

Né le 30 mars 1933 à Aumale, en Algérie, près d'Alger, pays auquel il était resté *« viscéralement attaché »*, Jean-Claude Brialy était fils de colonel ; il fut élevé durement, dans le culte de l'ordre et de la discipline militaire. Son autre lieu d'attache était Angers, où habitaient ses grands-parents paternels.

Elève turbulent, il est fasciné par le cinéma, le music-hall, et fugue, la nuit, pour aller au spectacle. A Paris, où il s'installe en 1954 après son service militaire, il suit des cours de théâtre et fréquente la bande des *Cahiers du cinéma* (Rivette, Godard, Chabrol, Cavalier, Truffaut et leur mentor André Bazin). Les futurs trublions de la Nouvelle Vague le comparent à Cary Grant et Jack Lemmon. Jean Renoir l'embauche comme stagiaire assistant sur le tournage de *French Cancan*. Son premier rôle est dans un court métrage, *Le Coup du berger* de Jacques Rivette (1956). Il s'y trouve *« moche et sans intérêt »*, mais alors qu'il est en proie au doute, Eric Rohmer le fait tourner dans *La Sonate à Kreutzer*. C'est cependant dans *L'Ami de la famille* de Jack Pinoteau, avec Darry Cowl, qu'il a son premier vrai emploi.

Tout s'enchaîne : l'improvisation avec Jean-Luc Godard sur *Tous les garçons s'appellent Patrick*, le grand dadais du camping du *Triporteur*, le petit amant de Dany Robin dans *L'Ecole des cocottes*, et, en 1958, les deux Chabrol : *Le Beau Serge* et *Les Cousins*.

Jean-Claude Brialy imposera peu à peu ses personnages : désinvolte, séducteur, élégant. Il assume un goût pour l'exubérance distanciée d'un Jules Berry ou d'un Pierre Brasseur, y ajoute un rien de dandysme. Brialy tourne beaucoup, des œuvres inégales, motivé par l'amour de l'art ou par l'impatience de côtoyer des grandes figures du cinéma.

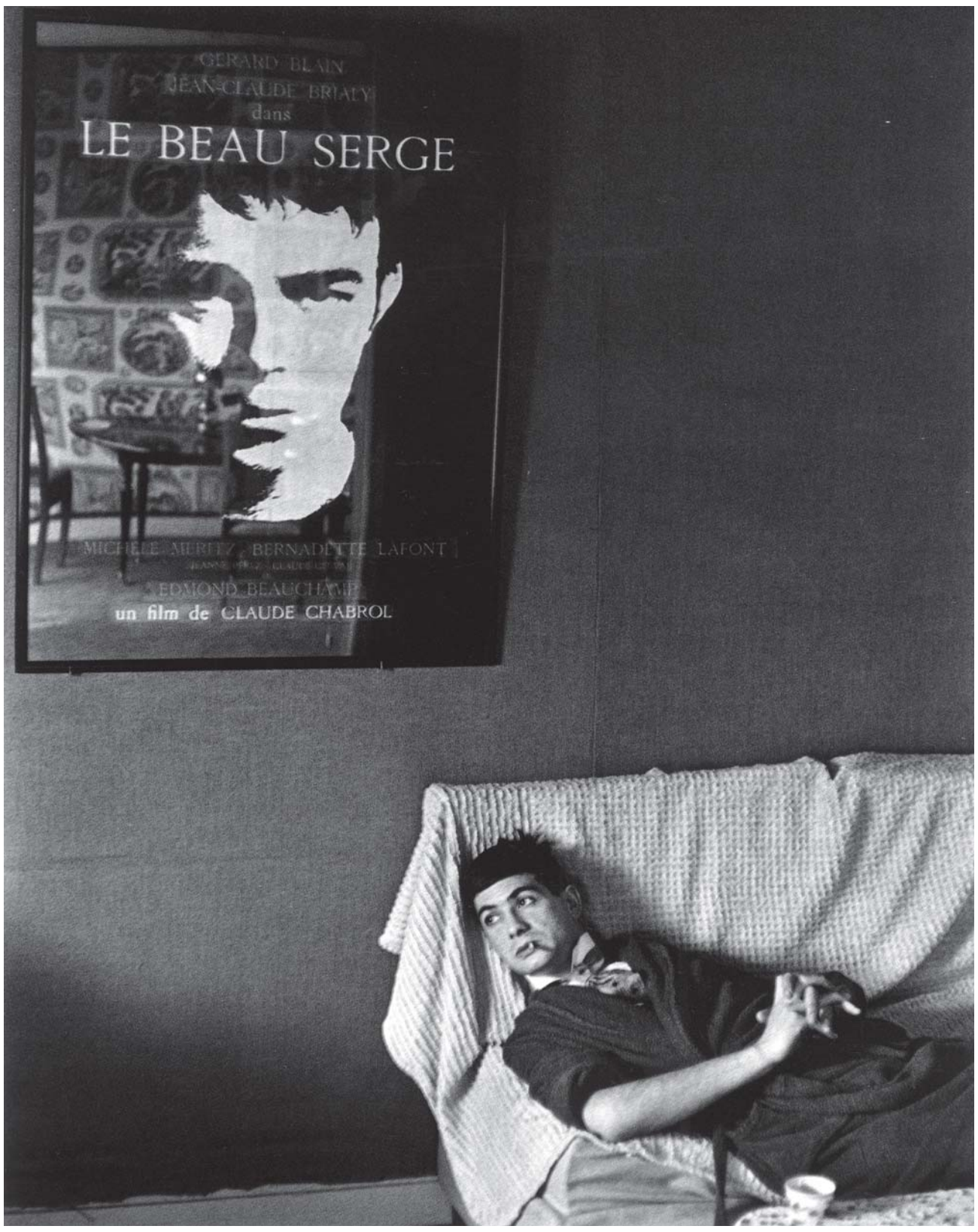

Jean-Claude Brialy en 1959. ESTATE JEANLOUP SIEFF

Parmi les films dont il était le plus fier : *Le Genou de Claire*, d'Eric Rohmer (1970) où il maîtrise ses longs et superbes monologues, *Le Juge et l'Assassin*, de Bertrand Tavernier (1976), où il interprète un procureur de la République singulier et solitaire. Il avait un faible pour *Les Innocents* d'André Téchiné (1987) où il est un sombre auteur, alcoolique et homosexuel, perdu, aux côtés de Sandrine Bonnaire. Personnage pour lequel il obtient le César du meilleur second rôle.

Mais comment l'oublier dans *Le Fantôme de la liberté*, de Luis Bunuel (1974), *La Banquière*, de Francis Girod (1980) avec Romy Schneider, *La Nuit de Varennes*, d'Ettore Scola (1982), *L'Effrontée*, de Claude Miller (1985), *Inspecteur Lavardin*, de Claude Chabrol (1986), *Lévy et Goliath*, de Gérard Oury (1986) où il incarne un inspecteur de police qui se déguise en travesti pour espionner le milieu, *S'en fout la mort*, de Claire Denis (1990), *Une femme française*, de Régis Wargnier (1995) ?

Brialy a aussi interprété le poète Verlaine dans *Une saison en enfer* avec Terence Stamp dans le rôle de Rimbaud.

Brialy était un homme d'amitiés (Edith Piaf et Marie Bell furent de ses proches). C'est aussi un homme qui engrange des anecdotes. Brialy, l'amoureux des garçons, adorait raconter que Françoise Dorléac lui avait proposé le mariage, qu'il avait passé une semaine au lit avec Jane Fonda (pour le tournage de *La Ronde*, de Roger Vadim). Il a réalisé six films : *Eglantine* (1972), *Les Volets clos* et *L'Oiseau rare* (1973), *Un amour de pluie* (1974), *Les Malheurs de Sophie* (1981), *Un bon petit diable* (1983). ■

JEAN-LUC DOUIN

Un preux chevalier du théâtre privé

DANS son livre de Mémoires *J'ai oublié de vous dire* (XO éditions), publié en 2004 et qu'il a l'année suivante transformé en spectacle décontracté, sur la scène de son théâtre, Les Bouffes parisiens, Jean-Claude Brialy, racontait qu'enfant il ne pouvait s'empêcher *« de faire le pitre »* en classe et en famille. Cette vocation est vite confirmée grâce à ses professeurs, qui le mettent en scène lors des spectacles de fin d'année. Il se précipite pour voir, lors des tournées, ceux qu'il admire le plus, comme Louis Jouvet ou Danièle Darrieux, à qui il écrit, recevant en retour de ses déclarations enflammées une simple photographie signée.

Lors de son service militaire à Baden-Baden, il parvient à rencontrer Edwige Feuillère qui joue *Partage de midi*, de Paul Claudel, puis Jean Marais venu présenter *La Machine infernale*, de Jean Cocteau. Une amitié naît, jamais démentie.

Son bac en poche, il entre au Conservatoire de Strasbourg, dont il sort avec un premier prix, puis au Centre d'art dramatique de l'Est. Si c'est au cinéma qu'il aura son premier triomphe avec *Le Beau Serge*, de Claude Chabrol, sa passion du théâtre ne s'est jamais assoupie. Il y use de son charme, d'une diction parfaite, d'une gentillesse qui transparaît sous les rôles et d'une élégante drôlerie.

Sur scène, dès que le cinéma lui en laisse le temps, il s'investit en laissant de côté son apparente nonchalance pour défendre le théâtre privé qu'il incarne, en dirigeant le Théâtre Hébertot, à Paris, dès 1977, en présidant le festival d'Anjou de 1985 à 2000 puis en créant celui de Ramatuelle (Var). Surtout, il devient propriétaire, en 1986, des Bouffes parisiens, son théâtre.

Pour lui comme pour son ami Gérard Caillaud, ancien sociétaire de la Comédie-Française qui dirige le Théâtre des Mathurins, le « boulevard » de qualité doit à la fois donner leur chance aux auteurs contemporains comme Didier van Cauwelaert – dont il joue *Le Nègre* en 1986 – ou Françoise Dorin et jouer un répertoire qui va de Georges Feydeau à Sacha Guitry. Il se bat pour obtenir des aides de la Mairie de Paris comme la baisse des tarifs publicitaires sur les colonnes Morris ou de la fiscalité sur les billets d'entrée. Il profite aussi de la Nuit des Molières en 1989 pour faire un appel à Jack Lang, alors ministre de la culture, afin qu'il vienne au secours de neuf salles en perdition. Il sera à l'origine d'une nouvelle supplique, en 1996, à Jean-Pierre Elkabach, alors directeur de France Télévisions, pour que la télévision assume ses responsabilités de service public en donnant aux arts de la scène une visibilité aux heures de grande écoute.

Infatigable, Brialy joue sans discontinuer, à Paris et en tournée, donnant ainsi 700 représentations de *La Puce à l'Oreille*, de Feydeau, dans toute la France et au Liban. Il disait alors *« la vieillesse n'est un naufrage que lorsque l'on chavire »*. ■

MARTINE SILBER

Claude Liauzu

Il y a quelques jours, il adressait au *Monde* une tribune en réaction à la création du ministère de l'immigration, de l'intégration et de l'identité nationale. Claude Liauzu, décédé le 23 mai à l'âge de 67 ans, était professeur agrégé d'histoire, spécialiste de la mémoire coloniale.

Ses origines pieds-noirs forgent ses engagements, même s'il était rejeté par sa *« tribu »* comme il aimait le rappeler. Né à Casablanca au Maroc, et ayant rejoint la France en 1959 pour poursuivre ses études à Aix-en-Provence, ses vingt ans sont marqués par un engagement fort, au côté des étudiants commu-

24 avril 1940 Naissance à Casablanca (Maroc)
1966 Coopérant en Tunisie
1982 Publication du livre *Aux origines des tiers-mondismes*
23 mai 2007 Mort à Paris

nistes, dans la lutte contre la guerre d'Algérie. Il s'oppose au déploiement de l'armée en Algérie mais refuse en même temps d'être un *« porteur de valise »* au services des combattants du FLN.

A l'Université, son premier sujet d'étude ne porte pourtant ni sur le Maroc natal, ni sur l'Algérie à l'origine de ses premiers engagements politiques, mais sur la Tunisie. C'est ce pays dont il soutient l'indépendance, qu'il rejoint en 1966 pour achever sa thèse sur le mouvement ouvrier tunisien.

Il reste dix ans en Tunisie, d'abord comme coopérant puis comme professeur dans l'enseignement supérieur, avant de rentrer en France. Il est alors nommé à l'Université Paris VII Denis Diderot, établissement auquel il demeure attaché le reste de sa carrière.

Claude Liauzu fait partie de cette poignée de chercheurs qui ont, dans les années 70, défriché l'histoire coloniale. Les ouvrages qu'il a écrit sont moins des références que des pistes, des voies ouvertes pour d'autres travaux sur des sujets comme la colonisation, l'immigration et sa mémoire. L'historien Benjamin Stora parle de lui comme d'un *« passeur »*. « *C'est grâce à des hommes comme lui, ou comme René Galissot [son pendant à l'époque sur Paris VIII] que j'ai pu exister* », explique ce spécialiste de la colonisation française en Algérie.

Auteur en 1982 d'un ouvrage novateur pour l'époque, *Aux origines des tiers-mondismes*, Claude Liauzu a fait du rapport de l'Occident à la colonisation et la décolonisation, un de ses thèmes de réflexion, avec ce souci de rendre compte de toute la complexité et l'ambiguïté des choses. Ce qui d'ailleurs l'a conduit à se montrer critique à l'égard des nouveaux pouvoirs en place dans les pays ayant acquis leur indépendance.

Populariser la culture arabo-musulmane était aussi une de ses préoccupations fortes, soucieux de faire connaître l'histoire du Maghreb. C'est dans cet esprit qu'il animait un groupe de réflexion à la Ligue de l'enseignement sur les migrations, l'islam et la laïcité. Promouvoir, plus généralement, l'histoire de la colonisation et de la décolonisation dans l'enseignement scolaire demeure l'un de ses principaux combats.

Il a participé à différentes initiatives, jusqu'à cette pétition *« Colonisation : non à l'enseignement d'une histoire officielle »*, dénonçant l'article 4 de la loi du 23 février 2005, et dont il fut l'instigateur. Sans relâche il bataille contre ce texte consacrant dans les programmes scolaires *« le rôle positif de la présence française outre mer »*, entraînant plus d'un millier d'universitaires. Onze mois plus tard, le Conseil constitutionnel déclasse l'article incriminé, ouvrant la voie à sa suppression par décret.

D'un tempérament passionné, Claude Liauzu a toujours fait figure d'électron libre, mais avec ce souci constant de participer au débat civique. Comme le dit, Gérard Noiriel, qui fut l'un des tout premiers à s'associer à cette pétition, « *Claude Liauzu a compris qu'il fallait que, face au silence des politiques, de gauche notamment, les universitaires osent prendre la parole sur des problèmes à la jonction du civique et du scientifique* ». ■

LAETITIA VAN EECKHOUT

Le Monde
Le Carnet

Faites part de vos événements

par téléphone : 01 57 28 28 28
par e-mail : carnet@mondepub.fr
par fax : 01 57 28 21 36

au journal ou par courrier :
Le Monde - Le Carnet
80 boulevard Auguste Blanqui
75707 Paris cedex 13

Tarifs 2007 (prix à la ligne)

Naissances, Anniversaires de naissance, Mariages, Fiançailles... : **18 €** TTC

Décès, remerciements, Avis de messe, Anniversaires de décès, Souvenirs : **24 €** TTC

Thèses : **15 €** TTC

Réduction abonnés

Un justificatif d'identité sera demandé.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 17 heures, le samedi et les jours fériés jusqu'à 16 heures.

Téléphone abonnements : 0 825 000 778

AU CARNET DU «MONDE»

Anniversaires de naissance

Alain

Joyeux anniversaire.

Et par le pouvoir d'un mot, je recommence ma vie.
J'aurais voulu naître et te nommer...

K.

Anniversaires

Bon anniversaire.

30 mai 1947-30 mai 2007.

Jean-Paul !

Elizabet,
Anne-Gaëlle, Morvan, Stéphanie.

Anniversaires de mariage

Hervé et **Nicole**
CHODERLOS de LACLOS

fêtent cinquante années de « liaisons dangereuses ».

Eric, Béatrice, Sandrine et Pierre,

leur souhaitent un très bon anniversaire !

Décès

Mme Geneviève Abiven,
son épouse,
Marie-France et François Robert,
Philippe et Frédérique Abiven,
Bénédicte et Pascal Novis,
ses enfants,
Marc et Christel Robert,
Yann et Natalia Robert,
Céline Wasmer Robert et Guillaume Wasmer,
Gwenaëlle et Cyril Abiven Lepage,
Marie-Gabrielle
et François Xavier Maujean,
Jean-Guillaume Abiven,
Pauline, Mathieu et Pierre Novis,
ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu du

docteur Maurice ABIVEN,
chef de service de médecine interne
de l'hôpital de la Cité universitaire,
créateur du premier Centre
de soins palliatifs en France,
fondateur de l'Association
française des soins palliatifs,
officier de la Légion d'honneur,

le 27 mai 2007,
à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 1er juin, à 16 heures, en l'église de Porspoder (Finistère), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Une messe du souvenir aura lieu le jeudi 7 juin, à 19 heures, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, 252 *bis*, rue Saint-Jacques, Paris 5e.

119, boulevard de Grenelle,
75015 Paris.

Mme Anne-Marie Bacchus,
son épouse,
Michel et Annie Bacchus,
Jean-Marie Bacchus,
François-Jacques et Marie-Christine Bacchus,
ses enfants,
Faustine, Florent, France,
Pierre-Jean et Elsa, Pétronille, Pascal,
ses petits-enfants,
Ses parents
Et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre BACCHUS,
ancien élève
de l'École normale supérieure,
professeur honoraire
à la faculté des sciences de Lille,
capitaine de frégate honoraire,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,

survenu brutalement à Paris le 28 mai 2007, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Les obsèques ont eu lieu le jeudi 31 mai, à 10 heures, au crématorium du Père- Lachaise, Paris 20e.

Que vos pensées ou votre présence l'accompagnent.

71 boulevard Arago,
75013 Paris.

Mme Annie Thevenot
son amie,
Mme Geneviève Ravier,
sa tante,
Mme Annick Ravier,
sa cousine,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Dominique BAUDOT,

survenu le 27 mai 2007,
à l'âge de cinquante-quatre ans.

Un hommage lui sera rendu le vendredi 1er juin, à 14 h 15, au funérarium des Batignolles, 1, boulevard du Général-Leclerc, à Clichy, où l'on se réunira,suivi de l'inhumation au cimetière parisien de Saint-Ouen.

2, rue de la Mairie,
28400 Trizay.

Lolita Bercoff,
Elie Beida,
Andrée Beida Ryan,
ses enfants,

Brigitte, Jérémy, Ella, Alphonse, John-Jo,
ses petits-enfants,

Les familles Beida, Bercoff, Abraham, Picciotto,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Henriette BEIDA,
née **ABRAHAM**,

survenu à Paris, le 25 mai 2007.

La cérémonie sera célébrée le vendredi 1er juin, à 14 h 30, au crématorium du Père-Lachaise (entrée avenue Gambetta).

Bercoff,
4, square Alboni,
75016 Paris.
Ryan, tayportturtle@yahoo.com

Le docteur Henri Danon-Boileau,
son époux,
Laurent et Catou Danon-Boileau,
Caroline et Michel André,
ses enfants,
David et Audrey, Quentin et Juliette,
Clémence, Eloi,
ses petits-enfants,
Thalia,
son arrière-petite-fille,
Marie-Claire Orlins,
sa sœur
et ses enfants
Ainsi que toute sa famille
Et ses amis

ont la douleur de faire part du décès de

Martine BOILEAU,
sculpteur,

survenu le 29 mai 2007.

Elle sera inhumée le samedi 2 juin, à 12 h 30, au cimetière d'Aulnay-la-Rivière (Loiret).

Cet avis tient lieu de faire-part.

34, quai de Béthune,
75004 Paris.

Mme Natasha-Michèle Cadiou,
son épouse,
Mme Monique Guilbot,
sa sœur,
Les familles Cadiou et Chapgier,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Marie CADIOU
ancien élève de l'École Polytechnique,
ingénieur du Corps des Mines,

survenu brutalement à Bruxelles,
le 21 mai 2007, dans sa soixante-sixième année.

La cérémonie religieuse aura lieu à Bruxelles le mercredi 6 juin, à 14h30, en l'église Notre-Dame au Sablon.

18, avenue de l'Yser,
B1040 Bruxelles.

Château de Meux,
17500 Jonzac.

Le directeur général,
La directrice générale adjointe,
Les directeurs,
Ses anciens collaborateurs
de l'Institut pour la protection et la sécurité des citoyens à Ispra (Italie)
et de l'Institut de prospective technologique à Séville (Espagne),
Le personnel du Centre commun de recherche de la Commission européenne.

sont au grand regret de faire part du décès prématuré de leur collègue,

M. Jean-Marie CADIOU,
directeur de l'Institut
pour la protection et la sécurité
des citoyens de 2002 à 2006,
directeur de l'Institut
de prospective technologique
de 1998 à 2002.

Le personnel du Centre commun de recherche présente à son épouse et à sa famille ses plus sincères condoléances.

Il exprime aussi toute sa reconnaissance et gratitude pour l'engagement inlassable et l'énergie déployés par Jean-Marie Cadiou pour le développement de la recherche au service de la construction de l'Union européenne.

Isabelle Dekonink,
son épouse,
Jeanne, Basile et Margaux,
ses enfants,
Jacques et Marie-Françoise,
ses parents,
Anne et Fanny,
ses sœurs,
Et leurs familles,

ont la profonde tristesse de faire part de la disparition de

Patrice DEKONINK,
architecte,

survenue brutalement le 27 mai 2007,
à l'âge de quarante-sept ans.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Martin de Meudon, le vendredi 1er juin, à 15 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière des Longs-Réages, à Meudon.

Que vos pensées ou votre présence l'accompagnent.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille Dorosz
Et ceux qui l'ont aimé

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Philippe DOROSZ,
lauréat
de l'Académie nationale de médecine,

survenu le 29 mai 2007, dans sa cinquante-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 1er juin, à 9 h 30, en l'église Saint-Pierre-du-Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, Paris 7e.

L'inhumation aura lieu au cimetière d'Ouzouer-le-Voulgis (Seine-et-Marne), dans la sépulture familiale.

82, rue Saint-Dominique,
75007 Paris.

Besançon. Poligny.

Mme Gérard Jeunet,
Les familles Jeunet, Brzustowski, Bonin, Dupanloup, Pouillard, Stébé,
parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Gérard JEUNET

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 1er juin, à 14 h 30, en l'église Saint-Claude de Besançon, suivie de l'inhumation au cimetière de Poligny.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Hélène,
sa mère,
Agnès et Nicolas,
ses enfants,
Abel et Matthias,
ses petits-enfants,
Jacquotte, Nicole et Simone,
ses sœurs,
Guy,
son frère,
Ses proches,

ont la douleur de faire part du décès de

Gérard LAPASSAT,

survenu le 26 mai 2007,
dans sa soixante-troizième année.

La cérémonie aura lieu le vendredi 1er juin à 15 heures, au crématorium des Ulis, route de Montmorency, 91940 les Ulis.

LA MENOPAUSE
LE TEMPS RETROUVÉ

Approche médicale et psychanalytique
Lucien Chaby, gynécologue.
Elisabeth d'Ardaillon Lalevée, psychanalyste.
« Vieillir n'est, au fond, pas autre chose que n'avoir plus peur de son passé » Stephan Zweig.

ELLIPSES
Collection Vivre et Comprendre.

Mme Nicolle L'Hénoret,
son épouse,
M. et Mme Jacques L'Hénoret
et leurs enfants,
M. et Mme Wayne Standley
et leurs enfants,
M. et Mme Francis Elbé
et leurs enfants,
M. Jean L'Hénoret,
son filleul,
et sa famille,
M. et Mme Marie-Joseph Bissonnier
et leurs enfants et petits-enfants,
Mme Marie L'Hénoret,
sa belle-sœur,
et ses enfants et petits-enfants,
Mmes Yvonne Ménez et Anna Ru,
ses cousines,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jean L'HÉNORET,
médecin honoraire des Hôpitaux,
ancien chef du Service
de gynécologie-obstétrique
de l'hôpital de Quimper,

survenu le 30 mai 2007, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques auront lieu le samedi 2 juin, à 14 h 30, en l'église de Plouézoc'h (Finistère).

« To die to sleep no more. »
Shakespeare.

Pompes funèbres Flamant,
29630 Plougasnou.
Tél.: 02 98 76 90 10.

Dominique et Jean Martin,
Jeanine Rovet,
ses filles et son gendre,

Jean-Charles,
Fabrice et Sarah,
Etienne,
Marianne,
ses petits-enfants,

Lucile, Nathan, Corto et Lila,
ses arrière-petits-enfants,

Florica Landman,
sa belle-sœur,
Jeannette Etcheverry,
sa tante centenaire,
Marlène Mouad,
sa fidèle aide de vie,
Ses amies,

ont le chagrin d'annoncer la mort de

Mme Angèle NEMET,
née **CANER,**

survenue le 27 mai 2007, dans sa quatre-vingt-treizième année, à Neuilly-sur-Seine.

La famille remercie son médecin, le docteur Ferey et le personnel des Hespérides-Saint-James, pour l'avoir entourée dans ses dernières années.

On se réunira pour l'inhumation des cendres, au cimetière, parc de La Celle-Saint-Cloud, 25, avenue de la Pompadour, ce jeudi 31 mai, à 14 h 30.

Denise Buquet,
son épouse,
Sandrine Buquet,
sa fille,
Christophe Buquet,
son beau-fils,
Ses frères et sœurs,
Ses neveux et nièces,

ont la douleur de faire part du décès de

Philippe OULD FERHAT

survenu le 30 mai 2007, à Paris,
à l'âge de cinquante-six ans.

Une messe sera célébrée vendredi 1er juin, à 10 h 30, en l'église Saint-Benoît, 35, rue Séverine, 92130 Issy-les-Moulineaux, et le 2 juin, à 14 h 30, à San Gavino di Carbini (Corse).

5, rue Georges Marcel Burgun,
92130 Issy-les-Moulineaux.

Sylvie Schweitzer,
Edouard Vandecasteele,
son fils,
Henri Schweitzer et Dominique Joegne,
Paul Schweitzer,
Stefan et Luca,
ses fils,

font part de la mort de leur père et grand-père,

le colonel
Philippe SCHWEITZER

le 27 mai 2007.

Les funérailles ont lieu ce jeudi 31 mai, en l'église Sainte-Monique, avenue Louis-Pasteur, à Bagneux (Hauts-de-Seine), à 15 heures.

10, allée Georges Récipon.
75019 Paris.

M. et Mme Jean-Pierre Valabrègue,
Mme Philippe Valabrègue,
Et leurs enfants
Et leurs familles,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Mme Raymonde VALABRÈGUE,

survenu le 26 mai 2007, à l'âge de quatre-vingt-seize ans, à Marseille.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Aron Waldman,
son époux,
Muriel et David,
ses enfants,
Léonard et Ellas,
ses petits-enfants,
Simone et Félix Journo,
sa sœur et son beau-frère
et leurs enfants,
Rachel Ertel,
sa belle-sœur
et ses enfants,
Myriam et Albert Klaperman,
sa belle-sœur et son beau-frère
et leurs enfants,
Henri et Hana Gottesdiener
et leurs enfants,
Toute la famille et les proches,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Andrée
WALDMAN-BECACHE,
gynécologue,

survenu le 27 mai 2007, à l'âge de soixante-cinq ans.

Les obsèques ont lieu ce jeudi 31 mai, à 14 h 30.

On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-parisien.

Ni fleurs ni couronnes.

Condoléances

Danièle Pourtaud,
la présidente,
Jacques Prost,
le directeur général,
L'ensemble du personnel et les élèves de

L'École supérieure de physique et de chimie industrielles de la Ville de Paris,

expriment leur profonde tristesse à la suite du décès de

Pierre Gilles de GENNES,
Prix Nobel de physique en 1991.

Scientifique d'exception, Pierre Gilles de Gennes a dirigé l'ESPCI de 1976 à 2002. Il a marqué de son empreinte la pédagogie de l'École en introduisant plusieurs innovations pionnières. Il a aussi contribué à l'émergence de nouvelles thématiques de recherche permettant d'asseoir l'activité de recherche de l'établissement au meilleur niveau international.

Il laisse derrière lui, dans tous les pays du monde, de nombreux disciples, admirateurs et amis fascinés par son élégance intellectuelle.

Nos pensées vont à sa famille et à ses proches à qui nous témoignons toute notre affection.

Philippe Gœbel,
le président,
Et tous les membres de l'Association des ingénieurs de

L'École supérieure de physique et de chimie industrielles de la Ville de Paris,

très touchés par la disparition du

professeur
Pierre Gilles de GENNES,

qui a tant apporté à leur école durant les 26 années de sa direction,

présentent à sa famille leurs très sincères condoléances et s'associent à sa peine.

Remerciements

A Paris. Angers. Olonne-sur-Mer.

Janine et Jean-Pierre Viaud,
ses parents,

très touchés par les marques de sympathie et de réconfort qui leur ont été témoignées lors du décès de leurs fils,

Jean,

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, remercient très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine par leur présence, envoi de fleurs, de messages de condoléances, et les prient de trouver ici l'expression de leur très vive reconnaissance.

Anniversaires de décès

Le 31 mai 1987, disparaissait

Jean CHEVRIN.

Tu resteras à jamais dans nos cœurs.

1er juin 2006-1er juin 2007.

Suzanne LANOT.

L'absence plus longue que les années

La mémoire plus longue que l'absence.

A la mémoire de

Patrice MALTERRE,
ingénieur INSEET,
rénovateur du Tramway en France,
administrateur
de la Régie des transports de Marseille.

Pour la seizième année de sa disparition.

Son épouse, sa fille,
Sa tante et marraine,
Ses cousins,
Ses amis, « transports publics et UITP ».

Conférences

Dans le cadre des Rencontres
de la Grande Loge de France
« ENJEUX ET PERSPECTIVES »
présidées par le grand maître
Alain Graesel
jeudi 7 juin 2007,
à 20 heures :
« Quelle spiritualité pour le XXIe siècle ? »
M. Luc Ferry,
philosophe et professeur de philosophie,
ouvert à tout public
Maçon et non Maçon.
Entrée libre.
Dédicace des ouvrages
après la conférence
à la Grande Loge de France,
8, rue Puteaux, Paris 17e, métro Rome.
http://wwwgldf.org

BULLETIN D'ABONNEMENT AU Monde

LÉGISLATIVES · EMPLOI · ÉDUCATION

60 NUMÉROS POUR SEULEMENT 36 EUROS !!!

72BMQLE

A retourner dans une enveloppe affranchie, accompagné de votre règlement, à :
Le Monde - Service Abonnements B 1200, 60732 Ste-Geneviève Cedex - Tél : 0 825 000 778 (0,15€ TTC/min)

☐ Oui, je souhaite bénéficier de cette offre spéciale. Merci de m'adresser *Le Monde* chez moi pendant 10 semaines (soit 60 numéros et tous leurs suppléments), plus chaque samedi le magazine *Le Monde 2*. Je paie 36 € seulement au lieu de 90 € (prix de vente au numéro). Je réalise une économie de 54€. J'ai bien noté qu'ensuite je n'aurai aucune obligation d'aucune sorte.

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Tél. : ..... E-mail : .....

Mode de paiement :
☐ Chèque bancaire ou postal de 36 € (à l'ordre de la Société éditrice du *Monde*)
☐ Carte bancaire :
☐ Visa ☐ Mastercard ☐ American Express
N° : ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ Expire fin : ☐☐ ☐☐
Je note les 3 derniers chiffres du numéro figurant au dos de ma carte : ☐☐☐

Date et signature :

Offre réservée à un premier abonnement
Offre valable pour un premier abonnement en France métropolitaine jusqu'au 31/10/2007. Société éditrice du *Monde* - 80, boulevard Auguste-Blanqui 75707 Paris Cedex 13. Société anonyme au capital de 149 017 497 € - RCS Paris B 433 891 850. Vous vous abonnez au *Monde* : vos nom, prénom et adresse sont communiqués à nos services internes et, le cas échéant, à quelques publications partenaires, sauf avis contraire de votre part. Si vous ne souhaitez pas recevoir de propositions de ces publications, merci de cocher la case ci-contre ☐

Evénement Plus de 1 700 parcs ouverts au public du 1er au 3 juin, sur le thème de l'eau

Les Rendez-vous au jardin consacrent la renaissance en France de ce patrimoine

Est-ce parce qu'elle a présidé l'établissement public du Château de Versailles, doté d'un remarquable parc ? La nouvelle ministre de la culture et de la communication, Christine Albanel, est très attendue par les paysagistes et les jardiniers. Jeudi 31 mai, elle devait participer à l'ouverture de la 5e édition des Rendez-vous au jardin, dans le parc du Palais-Royal. Cet événement calqué sur les journées du patrimoine connaît un succès grandissant.

Du 1er au 3 juin, plus de 1 700 parcs et jardins ouvriront leurs portes au public, dans toute la France, sur le thème consensuel de l'eau : bambouseraies, arboretums, potagers pédagogiques... Aux Tuileries, à Paris, le jardin citadin est à l'honneur avec une *« mise en scène de balcons fleuris »*. *« Nos jardins font partie de notre patrimoine. C'est un élément de fierté nationale,* déclare au *Monde* la ministre de la culture. *Ma politique sera donc de promouvoir ce patrimoine à travers des programmes de restauration importants et d'aider nos grands paysagistes et jardiniers à mieux se faire connaître en Europe et au-delà. »*

Ce qui nécessite, reconnaît-elle, *« des moyens importants de l'Etat mais aussi des collectivités locales et des mécènes privés »*. Mme Albanel se dit *« tout à fait prête à étudier le projet d'un Institut national des parcs et jardins et d'un centre de documentation »*, réclamés par des professionnels, à condition toutefois qu'ils ne reposent *« pas sur la seule responsabilité financière et technique »* de son ministère.

Le domaine de Courson. JEROME GALLAND/ALEPH

Au même moment, le maire de Paris, Bertrand Delanoë (PS), défend son bilan via l'initiative Jardins demain : *« 32 hectares de parcs et jardins ouverts »* depuis 2001, indique le dossier de presse. Depuis le 25 mai, et jusqu'au 1er juillet, l'Hôtel de Ville accueille sur le parvis un jardin éphémère, ainsi qu'une exposition dans ses salons.

Le jardin semble donc paré de toutes les vertus : populaire, fédérateur, écologique. Cela n'a pas toujours été le cas. Dans les années 1950-1960, les gens s'installaient en ville, tournant le dos au travail de la terre. Le jardin cédait la place aux « espaces verts », souvent standardisés, qui accompagnaient la construction de logements. Les pépiniéristes commençaient à se sentir menacés.

« Recherche conceptuelle »

Dans les années 1970, un petit groupe de passionnés part à la *« reconquête de la diversité végétale »*. Parmi eux, les héritiers du Château de Courson (XVIIe siècle), dans l'Essonne : deux jeunes couples, les Fustier et de Narvaux, cherchent à relancer le grand parc à l'anglaise *« où les seules fleurs étaient des œillets »*, se souvient Pascale de Narvaux. Ils nouent des liens avec des jardiniers, des historiens et des paysagistes comme Timothy Vaughan, Louis Benech et Greta Sturdza.

Un petit réseau se constitue autour de l'Association des parcs botaniques de France. Les premières Journées des plantes de Courson, en 1982, enclenchent une dynamique. Au fil des années, un public toujours plus nombreux vient acheter les dernières « collections » : roses anciennes, pivoines, chênes aux formes fuselées, etc. Les créations les plus emblématiques sont primées.

Des manifestations autour des jardins se développent dans le pays. L'historienne Monique Mosser sensibilise le jeune public. Le paysagiste Gilles Clément théorise le *« jardin en mouvement »*, inspiré des friches. Les fleurs contemporaines se mêlent aux herbes folles, le jardin croise des courants artistiques. *« Dans l'esprit du Bauhaus, Nori et Sandra Pope mènent une recherche conceptuelle sur la couleur, le rouge, le jaune »*, explique Hélène Fustier.

La France tente de rattraper son retard par rapport à ses voisins britanniques, hollandais ou allemands. Situé au cœur de Londres, le Chelsea Flower Show suscite chaque année une couverture médiatique digne du Festival de Cannes.

Quelques ministres de la culture ont laissé leur marque : Jack Lang dans les années 1980 et, bien plus tard, Jean-Jacques Aillagon, qui mit en place, en 2003, un Comité national des parcs et jardins. Celui-ci contribua largement à la création, en 2004, du label « jardin remarquable », qui distingue des jardins publics ou privés. En 2005, son successeur, Renaud Donnedieu de Vabres, a instauré les Nouveaux Albums des paysagistes pour promouvoir de jeunes professionnels. En revoyant le chemin parcouru, Patrice Fustier s'interroge : *« Est-ce qu'on a été à l'origine de cette évolution ? Un petit peu, je crois, quand même. »* ■

CLARISSE FABRE

Petite révolution à la Scala de Milan

Dirigée par Stéphane Lissner, l'institution lyrique ose l'ouverture

Rome
Correspondant

La Scala de Milan se prépare à une petite révolution. *« Nous allons quitter le théâtre de* stagione*, typique de la tradition italienne, pour nous rapprocher du théâtre de répertoire en proposant une offre élargie »*, a annoncé Stéphane Lissner, surintendant de la Scala depuis 2005, en présentant, mercredi 30 mai à Milan, la saison 2007-2008. Avec 260 représentations dans l'année, entre opéras, ballets et concerts, le célèbre Théâtre Piermarini sera ouvert vingt-cinq soirées par mois.

Cela implique une nouvelle organisation du travail, a indiqué le gestionnaire français : *« Nous allons expérimenter une synthèse entre l'exigence de qualité propre au théâtre de* stagione *et le service offert au public des théâtres de répertoire anglo-saxons, viennois ou allemands,* explique-t-il au *Monde*. *Nous ferons le même travail sur les reprises que sur les productions. »*

Arrivé il y a deux ans alors que la scène lyrique milanaise était paralysée par une grave crise, Stéphane Lissner a contribué à apaiser les tensions sociales. De plus, il peut se targuer d'une situation économique *« extrêmement brillante »*. Après une première année équilibrée, l'exercice financier 2006 fait état d'un résultat positif de 1,5 million d'euros. Une rareté dans le monde des fondations lyriques italiennes.

La fréquentation est passée de 330 000 à 380 000 spectateurs, avec une hausse de 15 % des abonnements et un doublement des spectateurs étrangers (de 18 % à 35 %). Les recettes propres sont passées de 39 millions d'euros à près de 50 millions. Elles représentent désormais 58 % du budget.

Avec le développement de l'offre, Stéphane Lissner compte dépasser la barre des 400 000 spectateurs en 2007-2008 et *« ouvrir toujours plus le théâtre »*, notamment vers les jeunes et à l'international. Naguère jalouse de son splendide isolement, la Scala a commencé à nouer des partenariats avec l'Opéra de Paris, le Met de New York, Covent Garden. Elle doit répondre à une demande croissante de tournées.

Six nouvelles productions

Concernant le projet artistique, le surintendant travaille à la création d'un opéra pour le 150e anniversaire de l'unité italienne en 2011 et cogite sur la façon de célébrer la double année Verdi et Wagner en 2013.

Déjà, la saison 2007-2008 sera fortement innovante avec dix spectacles encore jamais montés à Milan, dont six nouvelles productions, sur les quatorze opéras programmés. Et dix d'entre eux sont du XXe siècle. Daniel Barenboïm ouvrira la saison, le 7 décembre, en dirigeant *Tristan und Isolde* de Richard Wagner, dans une mise en scène de Patrice Chéreau. Et, en juin 2008, la Scala accueillera la première intervention au théâtre du cinéaste Terry Gilliam, dans *Andrea Chénier*, d'Umberto Giordano, sous la direction de Daniel Oren. ■

JEAN-JACQUES BOZONNET

Paavo Järvi à la tête de l'Orchestre de Paris

L'Estonien succédera à Christoph Eschenbach

Paavo Järvi, Estonien installé aux Etats-Unis depuis 1980, âgé de 44 ans, fils du chef d'orchestre Neeme Järvi, prendra la succession de Christoph Eschenbach, directeur musical de l'Orchestre de Paris depuis 2000, dont le contrat expire le 31 août 2010.

Paavo Järvi est actuellement directeur musical de l'Orchestre de Cincinnati, aux Etats-Unis, auquel il est contractuellement lié jusqu'à l'issue de la saison 2011-2012. Il cumule par ailleurs les postes de directeur artistique de la Deutsche Kammerphilharmonie de Brême, de conseiller artistique de l'Orchestre symphonique national d'Estonie, et, depuis la saison 2006-2007, de directeur de l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort. Quelles que seront ses occupations en 2010, son contrat à l'Orchestre de Paris lui impose un minimum de 14 semaines de présence et de 28 concerts par saison à Paris et en tournée.

Le communiqué de presse de l'Orchestre de Paris évoque le *« désir de Christoph Eschenbach de ne pas prolonger son contrat »*. Cette formule est une atténuation diplomatique des quelques troubles qu'ont connus l'orchestre et leur directeur musical depuis deux saisons et de l'opposition qu'auraient probablement manifestée une partie des musiciens à une reconduction d'Eschenbach au-delà de trois contrats.

Après le repli forcé et malheureux de la formation parisienne au Théâtre Mogador, salle à l'acoustique ingrate, pendant la longue réfection (de 2002 à 2006) de la Salle Pleyel, les musiciens n'ont pas perdu leur cohésion sonore mais ne semblent pas avoir retrouvé l'état de grâce de leurs débuts avec Eschenbach, il y a sept ans. Dans le même temps, Christoph Eschenbach connaissait des difficultés avec l'Orchestre de Philadelphie, où son premier contrat, effectif en 2003, n'a pas été renouvelé.

Il reste trois saisons parisiennes à effectuer à ce chef talentueux mais inégal. L'Orchestre de Paris a tout intérêt à poursuivre dans les meilleurs termes avec celui qui aurait pu les quitter quand nulle solution ne se profilait à l'horizon en raison des atermoiements politiques au sujet d'un lieu de résidence pour l'orchestre parisien.

Paavo Järvi a déjà dirigé avec succès l'Orchestre de Paris, en 2004 et 2006, et devait se produire à sa tête le 30 mai à Paris et le 31 mai à Caen. Connu pour ses interprétations de la musique de Jean Sibelius, que certains spécialistes jugent plus fortes que celles, réputées, de son père, il est un interprète ouvert à des répertoires divers, moins cependant que son frère Kristian, aventureux musicien et chef d'orchestre lui aussi. Il signe des disques pour la firme Virgin Classics et, avec l'Orchestre de Cincinnati, pour le label Telarc. ■

RENAUD MACHART

athénée ● théâtre Louis-Jouvet

eaux dormantes

texte Lars Norén
mise en scène
Claude Baqué
jeu 31 mai ›
sam 16 juin o7
o1 53 o5 19 19
www.athenee-theatre.com

Ici & ailleurs

Ce petit film qui captive Mexico

Mexico
Correspondante

Alors que le Festival de Cannes 2007 a couronné le cinéma mexicain (le Prix du jury ex aequo à *Lumière silencieuse,* de Carlos Reygadas, et la Palme d'or du court métrage à *Voir pleuvoir,* d'Elisa Miller), le Mexique se passionne pour un autre de ses films, présenté à Cannes en 2006. Sorti fin avril à Mexico, *El Violin,* de Francisco Vargas, est un phénomène de société.

Avec seulement 20 copies dans la capitale, plus de 160 000 personnes ont déjà vu ce long métrage en noir et blanc sans acteur connu, et qui évoque un épisode souvent occulté de l'histoire du Mexique : la répression brutale des guérillas paysannes dans les années 1960-1970. Les trois grands circuits de salles multiplexes avaient jugé inopportun de l'accueillir en 2006, à cause des tensions de la campagne présidentielle, puis de la longue crise postélectorale.

Les Mexicains, pensait-on, étaient saturés de politique. Au contraire : les gens applaudissent à la fin des projections, des écoles y envoient leurs élèves par bus entiers, les universités organisent des débats devant des amphis archicombles. Ce film indépendant, qui a coûté à peine 1 million de dollars, a obtenu, début mai, les meilleurs résultats d'exploitation après *Spiderman 3,* bombardé dans 950 salles.

« C'est maintenant le DVD pirate le plus vendu de toute la ville ! », déclare au *Monde* le réalisateur, qui ne sait s'il doit s'affliger de ce manque à gagner ou se réjouir de cette preuve de succès auprès des couches populaires, pour qui les multiplexes sont trop chers. Selon Vargas, la réponse du public *« est significative de l'état du pays, mais aussi du désir de voir du bon cinéma mexicain, et pas seulement des superproductions américaines »*.

L'impact du film est d'autant plus fort que l'opinion publique s'interroge sur des *« dérapages »* de l'armée, engagée depuis cinq mois dans des opérations contre les narcotrafiquants.

La distribution d'*El Violin* a été soutenue par l'hebdomadaire *Proceso* ainsi que par les commentateurs des grands médias, impressionnés par les 36 prix déjà reçus par le film à travers le monde.

Vingt autres copies vont bientôt circuler dans le reste du pays. Vargas et Canana Filmes (société fondée par les acteurs Gael Garcia Bernal et Diego Luna) veulent ensuite conduire le film jusqu'à des villages isolés, grâce à une *« charrette cinématographique »* : sa carrière mexicaine ne fait sans doute que commencer. ■

JOËLLE STOLZ

Nomination

Jean-François Hébert à la tête du cabinet de Christine Albanel

L'ancien président de la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette, Jean-François Hébert, a été nommé directeur de cabinet de la ministre de la culture et de la communication, Christine Albanel. M. Hébert, 51 ans, est diplômé de l'ENA et conseiller-maître à la Cour des comptes. Il a été conseiller de François Léotard quand celui-ci a détenu le portefeuille de la culture (1986-88), puis celui de la défense (1993-95). – *(AFP.)*

Pastiche érotique et décor guerrier selon Mayaux

Le lauréat 2006 du prix Marcel-Duchamp est exposé au Centre Pompidou, à Paris

« Focbite (Sealprick) », par Philippe Mayaux (2007). GALERIE LOEVENBRUCK

Arts

Philippe Mayaux se définit lui-même avec précision. *« Je suis* – dit-il – *un hyper-surréaliste de la quatrième génération. Ce que je n'aime pas dans le surréalisme, c'est la fantasmagorie, la peinture du fantastique. Ce que j'aime, en revanche, ce sont les techniques plus riches et plus libres du hasard objectif et de l'association aléatoire d'éléments générateurs de sens. »*

Les deux dernières phrases pourraient être de Marcel Duchamp. Ce qui tombe bien : Philippe Mayaux a reçu le prix Marcel-Duchamp 2006 et bénéficie donc, comme chacun de ses prédécesseurs à ce palmarès, d'une exposition de printemps au Centre Pompidou.

Un *« hyper-surréaliste de la quatrième génération »* – autrement dit un arrière-petit-fils d'André Breton – ne peut être qu'un spécialiste de l'humour noir, de la plaisanterie morbide ou scabreuse présentée avec toutes les apparences du raffinement, frôlant sciemment le kitsch à l'occasion.

Mayaux présente donc la série des *Menteurs*, suite de masques mi-animaux mi-humains qui balancent entre grotesque et obscène, des pâtisseries de porcelaine aux formes sexuelles et d'autres fantaisies du même ordre.

La série des « Menteurs » est une suite de masques mi-animaux mi-humains

Un délicieux phoque phallus à collerette de fourrure aurait ravi Merret Oppenheim et la collection *French Cancan*, où les plumes ne cachent rien, aurait plu à Kiki et à Lee Miller. Des tableaux intitulés *Mange-moi* ou *Le Doux Plaisir de la régression* font écho à ces montages. Mayaux y emploie largement le rose poupon artificiel, qui est l'une de ses couleurs préférées.

Si ces variations sur des thèmes érotiques dans lesquels ont excellé jadis les surréalistes de la première génération et Duchamp lui-même étaient la totalité de l'œuvre de Mayaux, on finirait cependant par se lasser de cet art du pastiche impeccable, devenu conventionnel à la longue. Il n'y aurait là que le doux plaisir de la répétition.

Cette impression est corrigée grâce à l'ensemble *Angry White*. Dans des vitrines s'accumulent des foules de petites sculptures blanches, qui sont en réalité des moulages obtenus à partir d'objets ordinaires. Mayaux les arrange et les assemble en paysages géométriques : des arsenaux, des bunkers et des nécropoles. Ils sont là pour rappeler, avec une soudaine gravité et une simplicité préférable à bien des adresses techniques, la folie de destruction qui caractérise le XXe siècle. ■

PHILIPPE DAGEN

« A mort l'infini », Centre Pompidou, Paris-3e. Tél. : 01-44-78-12-33. Du mercredi au lundi de 11 heures à 21 heures. Entrée : 10 €. Jusqu'au 13 août.

Chorégraphies d'un féminin chahuté

Une programmation juste aux Rencontres de Seine-Saint-Denis

Danse

Les Rencontres chorégraphiques internationales de Seine-Saint-Denis terminent leur course dans le département. Pilotée par Anita Mathieu, cette édition s'est révélée finement ajustée. Soutien d'artistes percutants, risques bien calculés selon les huit théâtres d'accueil. Au mitan de la manifestation, l'ouverture à un public plus large avec *Le Bal* de Brigitte Seth et Roser Montllo a marqué des points sous le chapiteau du parc des Guilands à Bagnolet. Et la détermination à parler et incarner toutes les langues présentes dans le département relevait à la fois du défi et de l'évidence.

Parmi les thèmes marquants de cette édition, celui du féminin a rassemblé nombre de visions contrastées. A venir, au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis, celle, tranchante de la Marocaine Bouchra Ouizguen. Dans *Déserts, Désirs*, elle se coupe de son complice masculin, Taoufiq Izeddiou, par un rideau infranchissable pour tenter seule de sortir de sa gangue de scotch. Dans *Errances*, la Haïtienne Kettly Noël taille à la hache dans ses souvenirs de femme nomade.

Paysage fétichiste

Trois lectures incisives ont scandé ces Rencontres. Au Forum de Blanc-Mesnil, la chorégraphe israélienne Yasmeen Godder s'est emparée du sujet avec sa raideur vorace. En duo avec Iris Erez dans *Two Playful Pink*, elle veut faire mordre la poussière aux images de pub qui plastifient la femme. Sur des chansons de PJ Harvey, les deux femmes tremblent et grimacent, mais s'arrachent la peau dès qu'une pose « cliché », tatouée dans l'imaginaire féminin par des années d'intox, les traverse.

Sur la même longueur d'onde, l'Autrichienne Saskia Hölbling, au Centre dramatique de Montreuil, proposait dans *F on a Pale Ground* une version très esthétique qui accumule les accessoires d'un féminin chahuté. Perruques, pièces anatomiques de mannequins en Celluloïd, fourrure blanche, composent le paysage fétichiste de trois femmes qui se voilent la face. Deuil d'elles-mêmes ? Désir de ne pas voir ce que l'on obtient d'elles ? Cette rêverie faussement douce gagnerait à dépasser les effets de surface.

Quant à l'Italienne Maria Donata d'Urso, en solo dans *Lapsus,* elle transforme son corps en chair à sculpture. Nue au creux d'un anneau, elle se démembre dans des poses insensées. Fragments d'une féminité qui préfère disparaître dans un objet plastique que de camper sur le terrain des stéréotypes. ■

ROSITA BOISSEAU

Rencontres chorégraphiques internationales de Seine-Saint-Denis. *Déserts, Désirs* de Bouchra Ouizguen et Taoufik Izeddiou. *Errances* de Kettly Noël, *La Pornographie des âmes,* de Dave Saint-Pierre. Les 1er, 2 et 3 juin. TGP, Saint-Denis (93). Tél. : 01-55-82-08-01. De 5 € à 16 €.

"Un livre qui aide à vivre."
Jean Chalon Le Figaro

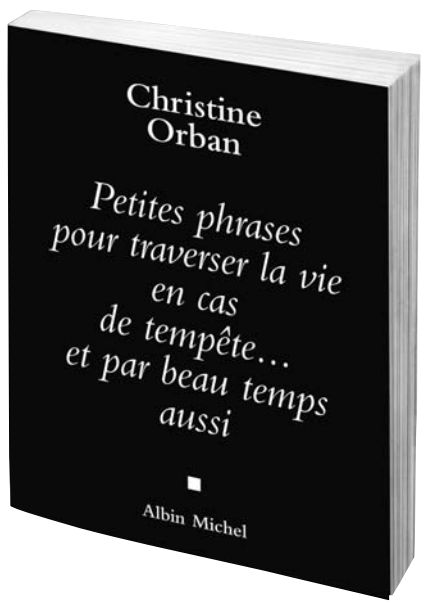

Albin Michel

© Ph C. Bellaïche / H&K

« Le Misanthrope », précieux ridicule

Nouvelle mise en scène de Lukas Hemleb à la Comédie-Française

Etrange *Misanthrope*. Il irrite, il ennuie, il déçoit. Il ne séduit pas, et pourtant il intéresse. On se retrouve face à lui dans la position de Célimène face à Alceste : on s'y attache par éclats, mais on ne peut l'aimer tout entier, tant cette nouvelle mise en scène que signe Lukas Hemleb, à la Comédie-Française, est inégale.

Le metteur en scène d'origine allemande et sa scénographe, Jane Joyet, situent la comédie du mensonge et des apparences dans un espace épuré, presque abstrait : deux parois de gaze comme les pages d'un grand livre ouvert, doublées par d'autres murs transparents. Les personnages y semblent comme absorbés par le vide, ce vide auquel semble résister Alceste (Thierry Hancisse) par un trop-plein de hargne pour le monde entier et d'amour pour Célimène, seule.

Monde froid et vide

Le plus intéressant de la mise en scène apparaît à travers Célimène et Philinte, tous deux joués par deux acteurs remarquables, Marie-Sophie Ferdane et Eric Génovèse. A travers eux se marque plus nettement la ligne de Lukas Hemleb, dessinant un monde froid et vide, d'une cruauté extrême sous les rires forcés – aujourd'hui, les rires sont enregistrés, à la télévision –, d'une vulgarité foncière sous le raffinement extrêmement codifié.

Un monde où, pour survivre, il faut savoir jouer – ce que ne sait pas Alceste. Pour sauver une forme d'innocence et de liberté, comme le fait Célimène, qui pourtant le paiera. Pour pouvoir vivre un sentiment sincère, comme Philinte et son amour pour Eliante. Cette vision, passionnante, pertinente, est largement gâchée par un jeu qui bascule trop souvent, trop lourdement, dans le grotesque et l'outrance : à l'exemple des petits marquis, caniches aux cheveux dorés et argentés, précieux ridicules de caricature (Loïc Corbery et Clément Hervieu-Léger, qui exécutent brillamment ce qu'on leur demande).

Marie-Sophie Ferdane et Thierry Hancisse. PASCAL VICTOR

L'Alceste de Thierry Hancisse – un des meilleurs comédiens de la troupe du Français – souffre également de ce travail sans nuances. Bête sauvage éructant, se vautrant, se cognant aux parois de verre de cette société, le visage déformé par cette inhumanité civilisée, son metteur en scène ne lui laisse aucune chance face à l'extrême élégance, à la finesse musicale d'Eric Génovèse et de Marie-Sophie Ferdane, qui, avec cette Célimène, fait une entrée remarquée à la Comédie-Française. Deux grands acteurs jouent deux personnages qui ont compris qu'il faut savoir jouer mieux que les autres pour préserver une authenticité au cœur de la comédie sociale. Tout Molière est là : son intelligence du monde comme théâtre, se regardant au miroir d'un art où l'artifice est au service de la vérité. ■

FABIENNE DARGE

Le Misanthrope, de Molière. Mise en scène : Lukas Hemleb. Avec Thierry Hancisse, Marie-Sophie Ferdane, Eric Génovèse, Clotilde de Bayser, Elsa Lepoivre, Loïc Corbery, Clément Hervieu-Léger, Hervé Pierre. Comédie-Française, salle Richelieu, place Colette, Paris-1er. M° Palais-Royal. Tél. : 0-825-10-16-80. A 20 h 30, en alternance jusqu'au 20 juillet. De 5 € à 35 €. Durée : 3 h 15.

NOCTURNE RIVE DROITE
MERCREDI 6 JUIN de 17 h à 23 h
Autour de l'Avenue Matignon et du Faubourg Saint Honoré,
80 professionnels de l'art du 8ème arrondissement
vous ouvrent leurs portes pour une soirée exceptionnelle !
www.art-rivedroite.com

Les choix du « Monde »

Photographie

Willy Maywald, le Paris de la création

PARIS. Peintres de Montparnasse de l'entre-deux-guerres, vues architecturales de l'Exposition internationale de 1937...
Le Musée Carnavalet dévoile ici un ensemble de photos – dont certaines inédites – réalisées à Paris entre 1932 et 1955 par Willy Maywald.
Mais c'est véritablement dans ses photographies de mode, également présentées, que ce dernier a excellé. En témoigne cette large rétrospective, riche de quelque 300 images en noir et blanc.
Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris-3e. Tél. : 01-44-59-58-58. Ouvert tous les jours sauf le lundi de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 septembre.

Théâtre

Festival du mot

LA CHARITÉ-SUR-LOIRE. Les mots de la francophonie sont à l'honneur pour la troisième édition du festival à travers 13 spectacles, 22 animations, 3 films, 9 tables rondes, 15 ateliers ouverts au public et 14 expositions. La ville sera décorée pour l'occasion avec une « scénographie urbaine ».
Office du tourisme, 5, place Sainte-Croix, BP 13 La Charité-sur-Loire (Nièvre), tél. : 03-86-70-15-06, et à partir du 1er juin : 03-86-70-28-75. La plupart des manifestations sont libres d'accès, spectacles payants de 2 € à 12 €. Internet : www.festivaldumot.fr/

Cinéma

Cycle Claude Sautet

PARIS. Le cinéma de Claude Sautet a trop souvent été réduit à la peinture de la France pompidolienne. Cette rétrospective permettra de se souvenir d'un cinéaste plus complexe, qui savait révéler les acteurs à eux-mêmes et mettre en scène avec rigueur et transparence la circulation des désirs et des émotions.
Reflet Médicis, 3, rue Champollion, Paris-5e. Mo Cluny-la-Sorbonne. Tél. : 01-43-54-42-34. Jusqu'au 8 juin.

Sélection DVD

La terreur transcendée par Fritz Lang

Dans « House by the River », on retrouve la hantise majeure du cinéaste : la culpabilité

Longtemps *House by the River*, réalisé par Fritz Lang en 1950, durant sa « période psychanalytique », fut invisible en France. Son insuccès aux Etats-Unis n'explique pas tout. On parla d'un négatif endommagé, et Pierre Rissient, qui finit par en acquérir tardivement les droits pour Mac-Mahon Distribution après avoir déniché une copie 16 mm, raconte que le film était bloqué parce que le producteur (Republic Pictures) n'avait pas renouvelé l'achat des droits du livre dont il était tiré.

Patrick Brion finit donc par le programmer à la télévision dans son « Cinéma de minuit » en 1979, mais, lorsque Michel Mourlet en rendit brièvement compte dans les *Cahiers du cinéma* (n° 102, décembre 1959), c'est après avoir été le voir à Londres. Dans ce *« film de terreur où le désir conduit à la strangulation, film nocturne où le cri se dilate à la mesure du décor*, écrivait-il, *l'obsession érotique majeure de Lang s'y dévoile plus clairement qu'en aucun autre film »*.

Lee Bowman (à gauche) et Louis Hayward. WILD SIDE

Pourquoi donc Fritz Lang rechignait-il à en parler, quoique avouant sa fierté d'avoir signé les dix premières minutes (un écrivain tente d'embrasser et d'étreindre sa bonne, qui sort de la salle de bains, et comme celle-ci se débat et menace de crier, il la bâillonne de la main pour éviter qu'elle ne hurle, n'ameute une voisine langue de vipère, jusqu'à l'étrangler) ?

D'une part, parce que, comme Raoul Walsh, King Vidor et François Truffaut, il était de ces cinéastes qui considèrent que si un film ne séduit pas le public, c'est parce qu'ils l'ont raté. D'autre part, parce que *House by the River* fut censuré : Lang aurait voulu que la bonne soit une fille de couleur, ce qui contrevenait au code Hays, en vigueur à Hollywood depuis 1934. Le résalisateur fut aussi obligé de remplacer le *« Oh ! mon Dieu ! »* du coupable qui se retrouve avec un cadavre sur les bras en *« Grands dieux ! »*, puis *« Bon Dieu ! »*.

Un érotisme baroque

Dans ce beau film où Lotte Eisner détecte ce qui ne pouvait manquer d'intéresser Fritz Lang (les demi-teintes, l'arbitraire du destin, l'atmosphère somnambulique), on retrouve la hantise majeure du cinéaste : la culpabilité, l'idée que personne n'est à l'abri d'une pulsion meurtrière, que tout un chacun peut accidentellement devenir un assassin. On sait que Lang fut accusé dans sa jeunesse d'avoir tué sa femme et que, depuis ce jour, il écrivit quotidiennement son emploi du temps, avec un soin maniaque, à la minute près.

Voilà donc l'occasion de découvrir un mélodrame transcendé par sa mise en scène, avec son érotisme baroque, ses ombres projetées dans un escalier, son lyrisme expressionniste, ses plans de rideaux agités par le vent, de baignoire se vidant, ses symboles sexuels, mais aussi d'écouter les passionnants récits de Pierre Rissient et de Patrick Brion, ainsi qu'un document : une interview de Lang par William Friedkin enregistrée en 1975, un an avant sa mort, dans laquelle il relate minutieusement son entrevue avec Goebbels en 1933 et sa fuite à Paris. ■

JEAN-LUC DOUIN

1 coffret, 2 DVD, Wild Side.

Akira Kurosawa
Kagemusha

CINÉMA. Au XVIe siècle, un chef de clan meurt pendant une bataille. Ses fidèles lieutenants font croire à sa puissance intacte en le remplaçant par son sosie, un rustre voleur. Ainsi le « Kagemusha », « mi-guerrier, mi-ombre », dupe-t-il les espions des clans rivaux, mais aussi toute son armée, sa cour, ses courtisanes et le jeune héritier du trône. Avant d'être chassé comme imposteur. Entre Pirandello et Paolo Uccello, les thèmes chers à Kurosawa (le machiavélisme du pouvoir, la confusion entre le réel et l'apparence, la vie comme une illusion) sont déclinés avec une grande puissance visuelle. Palme d'or à Cannes en 1980, le film est commenté par Stephen Prince. Le bonus offre un documentaire sur Kurosawa, un autre sur le script, illustré de sa main, et une série d'interviews de George Lucas et Francis Coppola qui disent leur admiration pour l'auteur des *Sept Samouraïs*, qui influença certaines scènes du *Parrain*. ■

J.-L. D.

1 coffret, 2 DVD, 1 livret, Fox, coll. Cinema Référence.

Martin Scorsese
Documentaires et courts métrages

CINÉMA Pour les compulsifs, ce DVD transformera leur collection Scorsese en intégrale. On y trouve les trois courts métrages que l'auteur de *Taxi Driver* réalisa entre 1963 et 1967, alors qu'il était étudiant à l'école de cinéma de la New York University, ainsi que deux documentaires, *Italian American*, qui s'intercale entre *Alice n'est plus ici* et *Taxi Driver* et *American Boy, A Profile of Steven Prince*, situé entre *The Last Waltz* et *Raging Bull*.
Mais ce disque est surtout une source presque intarissable de plaisir et de découvertes : les courts métrages font passer des balbutiements, déjà virtuoses, d'un quasi-adolescent (*What's A Nice Girl Like You...*) au cri d'angoisse d'un jeune Américain au plus fort de la guerre du Vietnam (*The Big Shave*), avec, en interlude, une préfiguration drolatique des grands films sur le crime organisé (*It's Not Just You, Murray*). Les documentaires sont de grands films à part entière. *Italian American* est un monument de piété filiale, dans lequel le réalisateur fait parler ses parents. *American Boy, A Profile of Steven Prince*, saisit un beau jeune homme perdu dans les stupéfiants et la violence. Le moment est assez impressionnant pour avoir été cité longuement à la fois dans *Pulp Fiction*, de Quentin Tarantino, et dans *Waking Life*, de Richard Linklater. ■

T. S.

1 DVD, Wild Side.

Hénaut président

SÉRIE. L'aventure a pris fin avec les résultats de l'élection présidentielle, où le candidat Pierre Hénaut a obtenu 0 % des suffrages. Pierre Hénaut ? Un médecin généraliste, engagé dans la bataille politique, qui doit composer avec son équipe de campagne. Six conseillers en communication peaufinent son image et réglementent sa vie publique et privée. L'humoriste Michel Muller dans le rôle-titre et une kyrielle de comédiens épatants brossent une satire grinçante et irrésistible de drôlerie des coulisses du pouvoir et du marketing politique. Diffusés tous les jours sur la chaîne Paris Première de janvier à avril, ces 70 épisodes de cinq minutes couvrent l'intégralité de la campagne présidentielle de Pierre Hénaut. Ils évitent les écueils du poujadisme et de l'angélisme. Outre un bêtisier, les bonus comportent « un making of » de la série, tournée à Montbéliard, l'épisode pilote et le clip de campagne du candidat. Une des grandes réussites de cette saison télévisée. ■

M. S.

Coffret 2 DVD, Warner.

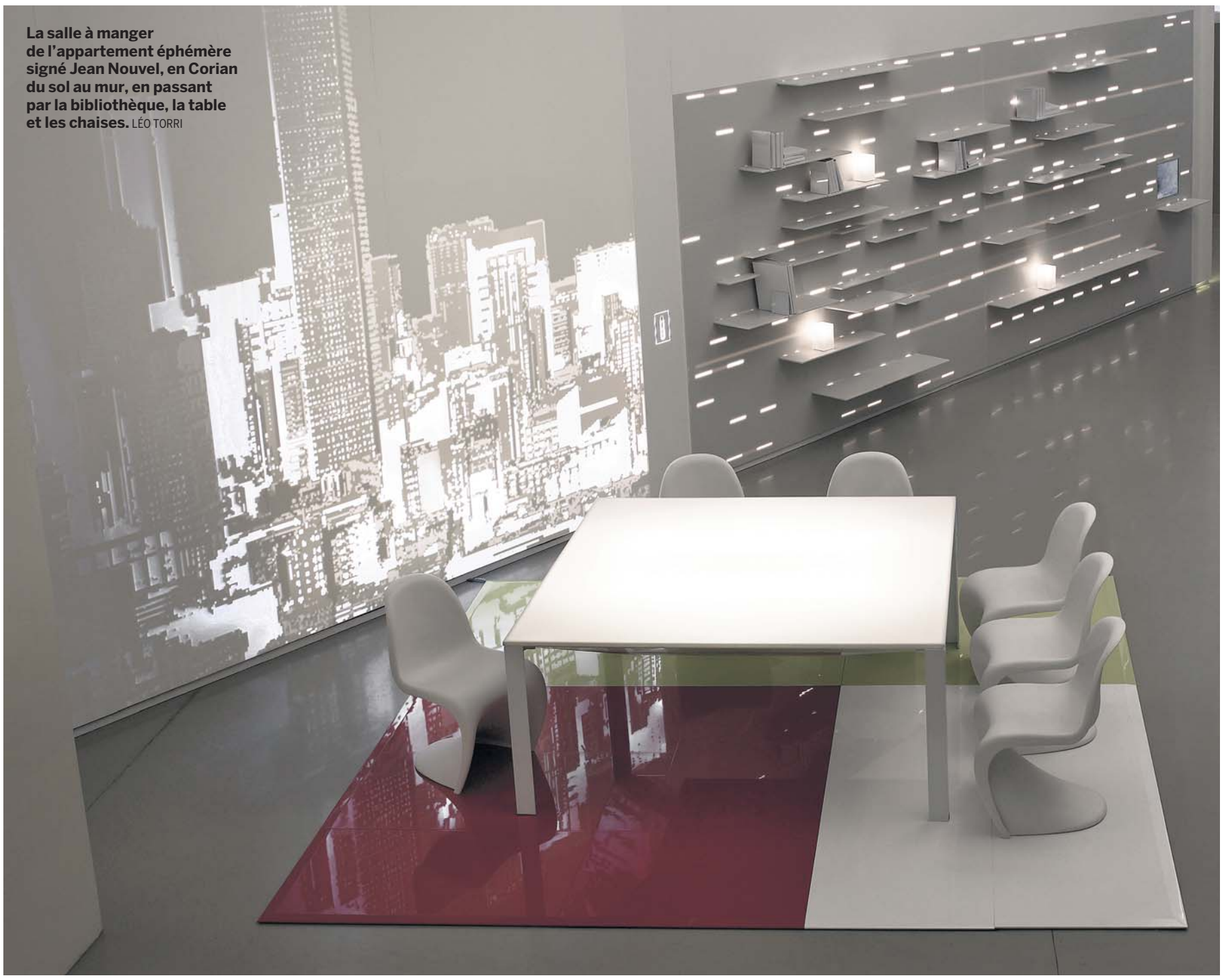

La salle à manger de l'appartement éphémère signé Jean Nouvel, en Corian du sol au mur, en passant par la bibliothèque, la table et les chaises. LÉO TORRI

Le Corian fête ses 40 ans

Un projet digne d'un anniversaire : pour fêter les 40 ans du Corian, ce matériau qu'elle a mis au point en 1967, l'entreprise DuPont de Nemours a demandé à 40 designers de créer un objet à partir de ce mélange de résine acrylique et de minéraux naturels. Du salon Joker Lounge, aux lignes rondes et souples, d'Emmanuel Babled chez Crea Diffusion, à la chaise longue Shadow, de Christian Ghion chez Cappellini, qui semble flotter sur son pied comme une feuille de papier, jusqu'à la série de vases asymétriques de Jörg Berghäuser, un seul point commun : le matériau utilisé.

« Mirror », la corbeille signée par l'Italien Luca Casini. DR

Le défi a été relevé et s'est exprimé avec une diversité de formes et de couleurs qui illustre à elle seule le champ infini des propriétés du Corian. Un matériau à l'aspect lisse qui pourrait faire penser au marbre, mais au toucher plus doux. Chaises, récipients, tables, luminaires révèlent une large palette de couleurs (blanc, noir, tonalités « flashy »), de textures (opaque ou translucide), de formes (découpes tarabiscotées ou épurées à l'extrême).

Façonnable à l'infini (coupé, taillé, détouré, poli, sculpté, gravé, poncé, moulé, thermoformé, collé), robuste, résistant aux chocs et au temps, facile d'entretien, déclinable en une centaine de coloris, le Corian a conquis décorateurs et architectes. Utilisé en cloisons, plans de travail et objets du quotidien, dans les espaces privés et collectifs (hôpitaux, hôtels, boutiques), il est omniprésent sans ostentation.

DuPont de Nemours ne cesse de faire évoluer l'utilisation du Corian. Le projet Lumières, réalisé avec Jean Nouvel, présente une maison du futur aux tonalités et aux décors qui changent par simples effleurements de la main.

L'architecte français a exploré les propriétés de sensorialité et de transparence du matériau. Sa réflexion s'est concrétisée par la construction d'un appartement éphémère (exposé lors du Salon du meuble de Milan, en avril). Dans cet espace, le Corian, associé à différentes techniques d'éclairage, habille murs, sols, plafonds et mobilier. Une association qui permet de modifier les ambiances des différentes pièces au gré des envies.

Façonnable à l'infini, ce mélange de résine acrylique et de minéraux naturels s'impose dans la décoration et l'architecture

Dans la cuisine, des panneaux Corian Ice White translucides laissent voir, en ombres chinoises, les ustensiles et les objets rangés dans les placards. Dans la salle à manger, un éclairage fluorescent a été utilisé pour rétro-éclairer les panneaux muraux préalablement gravés, représentant un paysage urbain. Illuminée, cette scène apparaît dans ses moindres détails, semblant faire entrer la ville dans la pièce. La table carrée, en Corian elle aussi, est éclairée de l'intérieur et diffuse une lumière douce autour des convives.

« Trottola », la coupe créée par les Italiens de Nucleo. DR

La salle de bains se compose de quatre niches où sont placés douche, bain, plan de toilette et dressing. La chambre à coucher, uniquement meublée d'un large lit en Corian, change d'ambiance et de décor au rythme de ses parois lumineuses en ciel de nuages ou coucher de soleil.

Ont participé à l'élaboration de cet appartement futuriste, animé et poétique, les meilleurs spécialistes et les plus pointus, chacun dans son domaine. Ernestomeda a ainsi créé le mobilier de cuisine, Scholtès (Indesit) s'est chargé de l'électroménager intégré. Listone Giordano s'est occupé des sols et des cloisons, Marotte, des panneaux décoratifs, Hasenkopf, de la transformation du Corian. Targetti a travaillé les effets lumineux. Enfin, Legrand et Bticino ont introduit des systèmes domotiques capables de contrôler les éléments « sensoriels » de cet environnement intelligent. Ils ont notamment fourni des « plaques » de commandes tactiles : interrupteurs à graduation de lumière, images à projeter sur les murs, ambiances nuit et jour ou chaud et froid, variations de couleurs.

« The music goes round and round », un tambourin de l'Italienne Miriam Mirri. DR

Les 40 designers et leurs 40 objets, comme le projet Lumières de Jean Nouvel, marquent une étape dans l'exploitation du Corian. Du jeudi 14 au mardi 19 juin, lors des prochains Designer's Days à Paris – où galeries et magasins mettent en scène, pour le grand public, les objets présentés en avril à Milan –, ce matériau révolutionnaire sera présent avec deux nouveautés.

On découvrira ainsi, à l'espace Creative Services and Design Center de Swarovski, une association de cristal et de Corian dans une scénographie de Mauricio Clavero. Et les panneaux décoratifs que Design by Marotte a travaillés en feuilles plissées comme les dunes du Sahara, ondulées comme des vagues ou encore à motifs « nid d'abeille ». Il faudra attendre le mois de septembre pour admirer la première façade en Corian blanc immaculé, celle de l'Hôtel Seeko, à Bordeaux. ■

VÉRONIQUE CAUHAPÉ

Jardins & jardinières

Les méfaits des inondations

Alain Lompech

Un orage est aussi brutal qu'une bourrasque qui s'abat mystérieusement sur un village et épargne celui édifié juste à côté. Il fait des ravages en quelque endroit que ce soit, jardin, arbre ou maison. Rien ne peut arrêter l'eau et le vent violent qui l'accompagne. Les inondations qui s'ensuivent parfois, jusque dans des terrains réputés hors d'atteinte de l'eau depuis des temps anciens, sont plus sournoises aussi que les effets d'un incendie.

L'eau réserve en effet de mauvaises surprises à long terme. Arbres et arbustes qui sortent d'une inondation sans problèmes visibles peuvent crever des mois après le retrait de l'eau, leurs racines n'ayant pas supporté d'être asphyxiées pendant des jours – voire des semaines quand l'inondation survient à la mauvaise saison.

Arbres couchés, branches cassées, plantes écrasées comme les blés dans les champs, pour ne rien dire de l'épaisse couche de boue et de débris divers qui peut recouvrir un jardin placé sur le chemin de l'eau qui dévale les pentes avec violence en décapant la couche supérieure du sol sur son chemin pour la déposer au point le plus bas.

Nettoyer le jardin

Les plus optimistes penseront aux anciens Egyptiens qui attendaient la crue chaque année et comptaient sur la richesse des limons déposés par le Nil lors de son retrait pour fertiliser les terres cultivées. Des jardiniers contemplent, désespérés, leur jardin dévasté, leurs arbres cassés, quand leur maison elle-même n'a pas été touchée par la montée de l'eau, ou bien l'arbre qui s'est écrasé sur le toit ou sur un mur.

Par chance, l'été va venir avec ses journées ensoleillées qui sécheront tout cela et permettront de travailler dans les jardins pour leur redonner meilleure allure. Il suffit parfois de nettoyer les plantes encore debout au jet d'eau, de couper celles qui sont effondrées, de nettoyer comme on le fait au sortir de l'hiver et d'attendre que la vie reprenne le dessus.

Bien sûr, si 30 cm de boue recouvrent la pelouse, il n'y a rien d'autre à faire qu'attendre qu'elle sèche pour ressemer une nouvelle pelouse cet automne, après un bon bêchage : alors la couche se sera tassée.

Les arbres encore debout mais malmenés devraient être soigneusement taillés pour ne pas laisser des coupes naturelles irrégulières à l'air libre – elles sont autant de portes ouvertes aux maladies ; alors que, soigneusement refaites à la scie et reprises avec une lame bien affûtée et propre, puis enduites de cicatrisant, elles ne mettront pas la vie de l'arbre en danger.

Les branches pendantes seront retirées au plus vite. Et, s'il le faut, il faudra mettre à terre ceux qui présentent un danger immédiat en faisant appel à un professionnel. Abattre ou élaguer un arbre près d'une maison ne se fait pas aussi simplement qu'il y paraît ! ■

Design

Une jeune créatrice séduit avec un vase en silicone

L'expérience commence autour de pliages de feuilles en papier et se termine par un vase, Kontour, en silicone. Sorte de rosace en trois dimensions, ce récipient souple et informel est signé par une jeune créatrice danoise, Mette Kargo Hvid, juste sortie de l'école. Kontour est édité par Normann Copenhagen, exposé au Musée d'art moderne (MoMA) de New York et sera dans les magasins cet été. Un beau début.

Une surface pour piloter un ordinateur

Le géant de l'informatique et du logiciel américain Microsoft a présenté, vendredi 25 mai, à Seattle (Etats-Unis), un nouvel écran intelligent baptisé Microsoft Surface, qui permettra de piloter un ordinateur d'une manière intuitive et simple. Il s'agit d'un écran tactile posé sur une table et doté de nouvelles fonctions. Il donnera la possibilité de dessiner avec ses doigts, de déplacer des objets (photos ou tout autre document stocké sur un ordinateur), voire de scinder la surface elle-même *(photo)*. En posant un appareil sur cette surface, il sera aussi plus commode de transférer, en les déplaçant avec ses doigts, des fichiers vers l'ordinateur (ou inversement). Ainsi, en plaçant son lecteur de MP3 sur l'écran, on pourra simplement gérer sa bibliothèque musicale. Avec une carte de crédit déposée là, on devrait aussi acheter simplement des marchandises sur Internet ou régler son addition au restaurant, le menu et même les plats apparaissant sur l'écran. Cette nouvelle technologie permettra aussi à plusieurs personnes d'interagir simultanément sur un ordinateur. ■ J. MO.

PHOTO : ROBERT SORBO/REUTERS

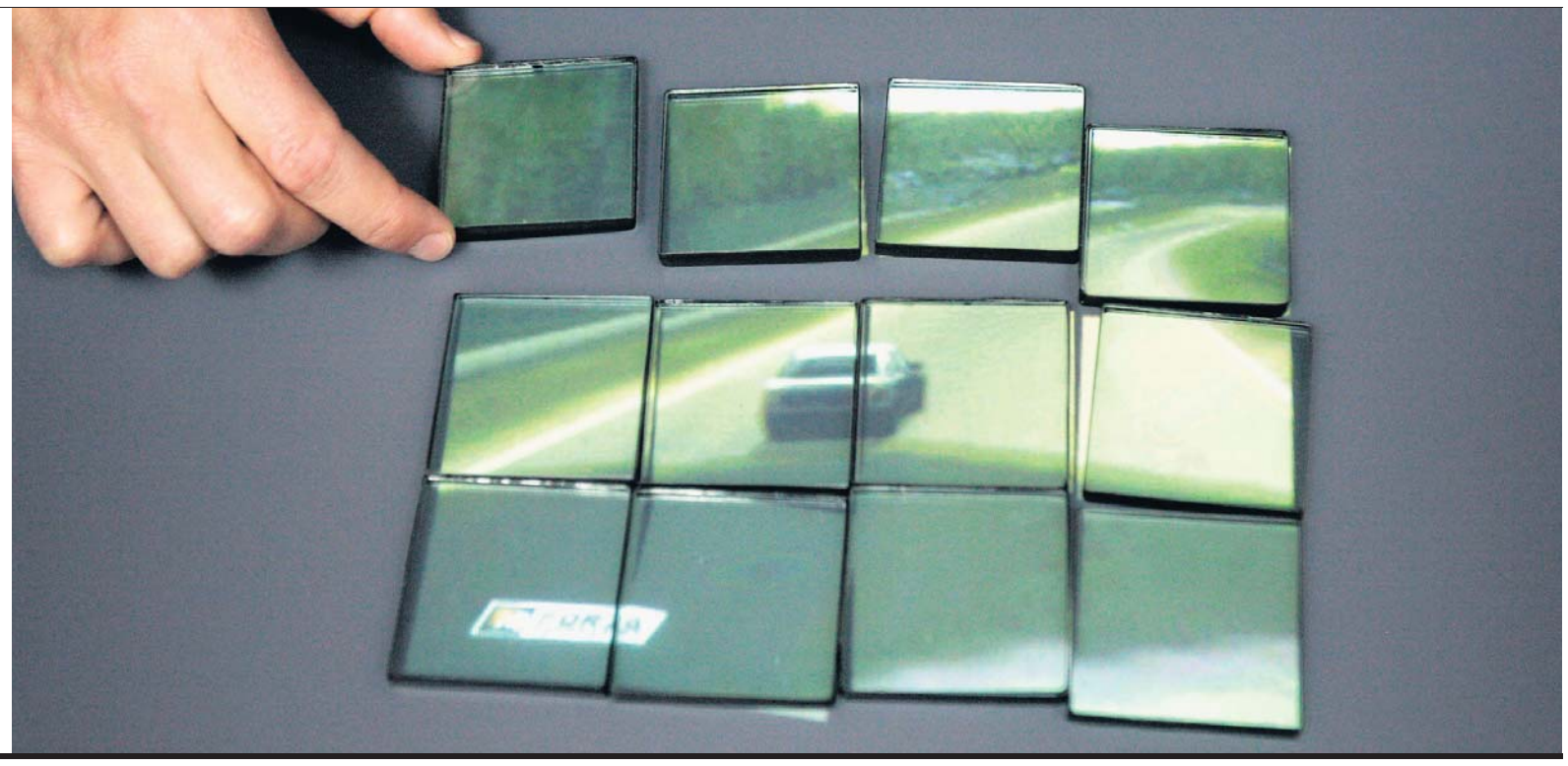

Aujourd'hui

Code européen de conduite pour les paris sportifs

Un code de bonne conduite sur les paris sportifs a été signé par 23 loteries d'Etat européennes, a annoncé la Française des jeux mardi 29 mai. Ce code vise à *« préserver le sport des dérives provenant d'un développement non maîtrisé des paris sportifs (corruption, tricherie, blanchiment, addiction des supporteurs parieurs) »*, précise la FDJ. Les pays signataires (dont la France, l'Allemagne et l'Espagne) promettent de ne pas offrir de pronostics sur des événements présentant un risque de corruption. Durant la semaine du 21 mai, la FDJ a appliqué ce principe en retirant le match de Ligue 2 Ajaccio-Montpellier de sa grille de pronostics « Cote et Match », en raison des soupçons d'arrangements qui pesaient sur la rencontre.

Les 23 loteries se sont engagées à ne pas être *« partenaires majeurs de clubs ou d'athlètes servant de support à des pronostics »*. Dans le collimateur, les sites de paris en ligne, tel Bwin (sponsor principal du Milan AC), qui réclament à Bruxelles la fin des monopoles d'Etat sur les jeux d'argent. Le chiffre d'affaires des paris sportifs en ligne est estimé à plus de 3 milliards d'euros en Europe. ■ ST. M.

Les initiatives en faveur du vélo se multiplient

La Fête du vélo se déroulera les 2 et 3 juin dans 300 villes françaises

Bertrand Delanoë, maire de Paris, va-t-il s'inspirer de l'exemple donné par Marcelo Ebrard Casaubon, maire de Mexico ? Ce dernier a décidé que, chaque premier lundi du mois, tous les fonctionnaires de la capitale mexicaine se rendraient à vélo à leur travail. En attendant de voir pédaler les employés municipaux parisiens, la onzième édition de la Fête du vélo est programmée, les 2 et 3 juin, dans près de 300 villes françaises.

A Paris, ce mode de déplacement est d'autant plus à la fête que la municipalité a décidé d'accélérer la mise en circulation de vélos. La capitale compte aujourd'hui 371 km de voies cyclables et devrait atteindre 400 km avant la fin de la mandature, soit le double de ce qui existait en 2001. Depuis six ans, Paris a enregistré une augmentation de la circulation des vélos de plus de 48 %. Mais, en dépit de cette tendance, seulement 1,5 % des Parisiens se déplacent régulièrement à bicyclette.

Si le système de location en libre-service existe déjà dans la capitale avec les formules à la journée proposées par la RATP, l'opération Vélib', qui débute mi-juillet, va lui donner un coup d'accélérateur. S'inspirant de l'exemple de Lyon, où les Vélo'v (bicyclettes disponibles en libre-service) font désormais partie du paysage urbain et du quotidien de milliers de Lyonnais, l'opération Vélib'est ambitieuse. A partir du 15 juillet, 750 petites stations spécialement aménagées seront installées (par le groupe JCDecaux) un peu partout dans la capitale, avec la mise en service de 10 648 vélos, à disposition sept jours sur sept. D'un gris élégant avec une selle réglable en hauteur, le modèle choisi se passe de dérailleur, dispose de trois vitesses, pèse 22 kg, est doté d'un panier à l'avant, d'un antivol avec clé et de phares avant et arrière.

Au total, 1 000 stations devraient être en service dès le mois de septembre (avec 14 197 vélos), pour finir l'année avec 1 451 stations et 20 600 vélos disponibles. Chaque station dite *« allégée »* comportera en moyenne une quinzaine de vélos. Les stations principales pourront en accueillir une cinquantaine.

Ces dernières années, plusieurs villes européennes (Barcelone, Berlin, Bruxelles, Oslo, Vienne) ont mis en place des systèmes de vélos en libre-service à grande échelle. En France, il est possible depuis longtemps de louer des bicyclettes dans de nombreuses villes.

Des « vélos jaunes » de La Rochelle en 1974 à la Vélostation de Chambéry (plus de 300 vélos à assistance électrique disponibles) en passant par Strasbourg et son immense domaine cyclable (400 km), beaucoup de municipalités tentent de faciliter la vie de celles et ceux qui choisissent le vélo comme mode de transport. Rennes propose ainsi ses « vélos à la carte » (25 stations, 200 vélos), de même qu'Annecy (2 258 journées de location enregistrées par la Velonnecy en 2006, contre 113 en 2004). Bordeaux, dont le récent plan de développement cyclable a permis d'aménager 32 % de la voirie (soit 181 km), a vu le nombre de cyclistes tripler en dix ans.

Bordeaux, dont le récent plan de développement cyclable a permis d'aménager 32 % de la voirie, a vu le nombre de cyclistes tripler en dix ans

A Lyon, le système Vélo'v, mis en place depuis deux ans, connaît un grand succès, avec une moyenne de 15 000 utilisations quotidiennes. Plusieurs facteurs expliquent cette réussite : une forte visibilité du dispositif, avec, fin 2006, 3 000 vélos répartis dans 250 stations ; la simplicité d'accès au service avec, par exemple, la possibilité de s'abonner temporairement par carte bancaire ; ou encore la modicité des tarifs (5 euros l'abonnement annuel).

A Paris, les prix de Véli'b seront plus élevés : 29 euros l'abonnement à l'année, 5 euros la semaine ou 1 euro la journée. Quelle que soit la formule choisie, la première demi-heure est gratuite. La carte Vélib'délivrée pour un abonnement annuel permettra de retirer un vélo sans utiliser la borne, en la passant directement sur le lecteur du point d'attache. Pour les formules à la semaine ou à la journée, les abonnements se feront directement à une borne par carte bancaire.

La réservation des abonnements sera ouverte en ligne à partir du 13 juin. Deux millions de formulaires seront distribués dans Paris et des stations témoins seront installées à proximité de certaines mairies d'arrondissement. ■

ALAIN CONSTANT

Vélib': velibparis.fr
Fête du vélo : www.tousavelo.com

TÉLÉVISION

« Ce soir (ou jamais) » fête sa 100e sur France 3

Ce soir (ou jamais !), le magazine culturel quotidien de France 3, lancé le 25 septembre 2006, fêtera sa 100e émission en direct le mardi 5 juin 2007 avec un chat de Frédéric Taddeï sur france3.fr, de 18 heures à 19 heures. Le présentateur répondra aux questions des téléspectateurs et internautes formulées sur le forum de l'émission.

Europe 2 TV lance ses « Street sessions »

Europe 2 TV inaugure, lundi 18 juin à 20 h 35, avec les marseillais du groupe IAM, un nouveau rendez-vous consacré au hip-hop, au rap et au slam, les « Street sessions ». Deux émissions enregistrées en « live » seront diffusées chaque mois. Prochain invité, le groupe Soprano.

« Médiamorphoses » spécial séries

La revue *Médiamorphoses*, éditée par l'Institut national de l'audiovisuel (INA), propose un numéro spécial intitulé : « Les raisons d'aimer... les séries télé » (190 p, 15 euros). Dirigé par Eric Maigret et Guillaume Soulez, ce numéro brosse un panorama mondial des différents genres, des feuilletons aux telenovelas en passant par les soap-opéras.

Les reporters de « L'Hebdo » dorment chez les candidats

Blogosphère Des journalistes suisses tentent de renouveler le reportage politique à l'occasion des élections fédérales

Ils s'étaient distingués, à l'automne 2005, en pleine crise des banlieues, en installant une rédaction à Bondy, au cœur du « 9-3 ». Journalistes à *L'hebdo* suisse, ils avaient décidé de passer plusieurs mois en immersion en Seine-Saint-Denis pour mieux rendre compte, à travers leur « bondy blog », les problèmes des cités. Dix-huit mois plus tard, l'équipe de *l'Hebdo* se démarque à nouveau avec le « blog & breakfast », lancé à l'occasion des élections fédérales, qui auront lieu en Suisse le 21 octobre.

Pendant cinq mois , les journalistes vont se relayer pour partir, sac au dos, à travers le pays, à la rencontre des candidats. Originalité de l'exercice : il s'agit, dans la mesure du possible, de se faire héberger une nuit chez les aspirants à l'élection, afin d'offrir aux lecteurs une autre couverture de l'actualité politique et, accessoirement, de réduire les frais de reportage. *« Peut-être parce qu'elle met le journaliste en déséquilibre, qu'elle le contraint à aller là où jamais il n'aurait mis les pieds, qu'elle permet à chacun d'entre nous, qu'il vienne de la rubrique politique, culturelle, économique ou société, de se poser la question : c'est quoi faire de la politique en Suisse ? »*, écrit la rédaction sur la page d'introduction du blog.

reporters « embedded »

L'idée ne s'est pas imposée sans d'âpres discussions. En dormant chez les candidats, les journalistes n'allaient-ils pas se décrédibiliser auprès des lecteurs ? Cette initiative ne risquait-elle pas de raviver les critiques sur la trop grande proximité entre politiques et journalistes ? Et comment intituler ce blog ? Certains suggérèrent « Embedded », allusion aux reporters incorporés dans l'armée américaine en Irak, ou, plus malicieusement, « Au lit avec le candidat »...

Finalement, une majorité de rédacteurs considérant que le dispositif permettrait de *« raconter des situations qu'on ne trouverait jamais »* dans le journal, le « blog & breakfast » a ouvert le 18 mai, avec un premier reportage d'Alain Rebetez, en route pour Morgins (Valais), où lui avait donné rendez-vous Philippe Nantermod, candidat radical. Pendant une semaine, le journaliste – dont on peut suivre les déplacements sur une carte Google map sur le côté droit du blog – est ainsi allé à la rencontre de différents candidats, livrant sur le blog ses impressions de voyage, accompagnées de photos, et les informations glanées auprès de ses interlocuteurs. Puis il a passé le relais à une de ses collègues, Sabine Pirolt. C'est parfois pittoresque, parfois frustrant, quand le politique refuse de se prêter au jeu, mais jamais complètement banal. Même si, pour un lecteur étranger à la Suisse, certaines références politiques resteront incompréhensibles. ■

SYLVIE KERVIEL

www.breadandbreakfast.ch

Vu&commenté

Une préoccupation sérieuse mais intermittente

Dominique Dhombres

La question de la dette a été posée au cours de la campagne présidentielle. Elle est le remords d'une société qui lègue à ses enfants, voire à ses petits-enfants, le soin de rembourser ses dépenses quotidiennes. On en parle nettement moins à l'approche des élections législatives, d'autant que celui qui la dénonçait le plus, François Bayrou, a pratiquement disparu du paysage.

La dette était l'invitée surprise, mercredi 30 mai, de l'émission d'ordinaire moins grave de Frédéric Taddeï, « Ce soir ou jamais », sur France 3. On commençait par la décision de Nicolas Sarkozy d'étendre la déduction fiscale des intérêts à tous les emprunts en cours pour l'acquisition d'une résidence principale. *« Cette réduction d'impôts vise à pousser les Français à s'endetter, puisqu'on les pousse à emprunter pour leur logement. Donc on creuse la dette de l'Etat pour inciter les gens à s'endetter, ce qui n'est d'ailleurs pas déraisonnable, puisque s'endetter pour acheter un logement est une très bonne chose »*, expliquait Jacques Attali. Ce double visage, souriant et grimaçant, de la dette allait revenir pendant toute l'émission au point de donner le tournis. *« La dette de l'Etat sert à deux choses, positive et négative. Elle sert à des choses positives quand elle sert à construire l'avenir, quand elle est utilisée, par exemple, pour construire des routes, des ponts ou pour payer des professeurs. Par contre, quand elle sert à financer des activités quotidiennes, alors là ce sont les impôts de nos petits-enfants qui payent notre bien-être. Si on fait cette distinction, on s'aperçoit que la dette de l'Etat est élevée, mais loin d'être tragique »*, poursuivait Jacques Attali. Quel est son montant, justement ? Un peu plus de 1 000 milliards d'euros, comme on le dit souvent ? *« Elle n'est pas de 1 000 milliards, mais plutôt de 1 200 milliards. Il faut y ajouter les engagements à payer les retraites des fonctionnaires, soit 900 milliards »*, affirmait l'historien Jacques Marseille. *« Ce n'est pas une dette »*, l'interrompait l'économiste Michel Aglietta. *« Si, c'est une dette. Il faut les provisionner. Il faudra les payer »*, tranchait Jacques Marseille. On avait l'impression que les convictions, dans ce domaine, relevaient autant des tempéraments que des analyses. Frédéric Taddeï, qui joue volontiers au Huron, posait une question naïve : qui a prêté cet argent ? Auprès de qui l'Etat s'endette-t-il ainsi, tous les jours, d'une façon aussi discrète qu'indolore ? Pour la première fois, l'an dernier, un peu plus de la moitié de l'argent emprunté par le Trésor public l'a été à l'étranger.

Une ligne a été franchie. Mais l'heure est aux cadeaux. On reparlera de la dette lorsque les législatives seront passées. ■

Jeudi 31 mai

TF1

20.50 La Voie de Laura. Téléfilm. Gérard Cuq. Avec Marie Gillain, Philippe Caroit, Jean-Michel Tinivelli. [1-2/2] (France, 2005) ◆.
23.10 La Méthode Cauet. Divertissement présenté par Cauet. Invités : Sylvie Vartan, Lara Fabian, Julien Courbet, Richard Bohringer, Francis Lalanne, Jean-Pascal Lacoste, Lord Kossity, Alex Barclay, Maxime Chattam.
1.30 Les Coulisses de l'économie. Magazine (60 min).

France 2

20.55 Envoyé spécial. Magazine présenté par Guilaine Chenu et Françoise Joly ◆. Au sommaire : Suicides : le travail peut-il tuer ? ; Darfour : carnet de route au Soudan ; etc.
23.00 Infrarouge. **« Koursk », un sous-marin en eaux troubles** Documentaire. Jean-Michel Carré (2004) ◆. *L'odyssée du « Koursk », sous-marin russe, qui sombra avec ses cent dix-huit membres d'équipage en août 2000.*
0.15 Journal, Météo (25 min).

France 3

20.55 Louis la Brocante. **Louis et le Messager des sables** Téléfilm. Alain Michel Blanc. Avec Victor Lanoux, Evelyne Buyle, Moussad Assarid, Marie-Armelle Deguy (Fr., 2004) ◆.
22.40 Campagne officielle pour les élections législatives ◆.
22.55 Soir 3, Keno.
23.25 Ce soir ou jamais.
0.40 NYPD Blue. **Torah, Torah, Torah** Série (S3, 2/22, 50 min) ◆.

Canal +

20.50 Dexter. **Le Rêve américain. Retour à l'envoyeur** Série (S1, 5 et 6/12). Robert Lieberman. Avec Michael C. Hall, Jennifer Carpenter, Julie Benz, Erik King (2006) ◆.
22.40 Deadwood. **Fusion et capital** [2/2]. Série (S2, 10/12). Avec Timothy Olyphant, Ian McShane ◆.
23.30 Comme t'y es belle ! **Film** Lisa Azuelos. Avec Michèle Laroque, Aure Atika, Valérie Benguigui, Géraldine Nakache (2005, 85 min) ◆.

Arte

20.40 La Fille à la valise ■ ■ ■ **Film** Valerio Zurlini. Avec Claudia Cardinale, Jacques Perrin, Corrado Pani, Luciana Angelilo (Italie, 1961, N.) ◆.
22.40 La Vie en face. **Quatre-vingts printemps et autant d'automnes** Documentaire. André Siegers et Sébastien Lemke (2007, v.o.).
23.35 Tracks. Magazine. Au sommaire : Punks à chiens ; Kim Wilde...
0.25 Arte info (15 min).

M 6

20.50 Nouvelle star. Présenté par Virginie Efira. *Quatre apprentis chanteurs et chanteuses sont encore en lice.*
23.20 Missing/Disparus sans laisser de trace. **Monsieur personne. Ennemi intime** Série (S2, 11 et 14/18). Avec Caterina Scorsone ◆.
1.00 Echec à la reine d'Hollywood. Téléfilm. Charles McDougall. Avec Jamie-Lynn DiScala, Saul Rubinek (Etats-Unis, 2004, 85 min) ◆.

Vendredi 1er juin

TF1

20.50 La Chanson de l'année. Divertissement présenté par Flavie Flament. Invités : Laurent Voulzy, Faudel, Yannick Noah, Olivia Ruiz, Faf Larage, Shy'm, Superbus, Fatal Bazooka, Kamini, Vitaa, Christophe Maé, Philippe Katerine, Elodie Frégé, Renaud, Aaron, Francis Cabrel, Christophe Willem, Tokio Hotel...
23.10 Euro million.
23.20 Sans aucun doute. Magazine présenté par Julien Courbet (150 min).

France 2

20.50 Une soirée de polars. **Passés troubles** Téléfilm. Serge Meynard. Avec Isabelle Gélinas, Patrick Catalifo, Marie-Christine Barrault, Anne Coesens. [1/2] (France, 2006) ◆.
22.35 Central nuit Série (saison 4, 4/6). Ménage à trois. Avec Michel Creton, Jean-Paul Farré ◆.
23.35 Esprits libres. Magazine présenté par Guillaume Durand.
1.20 Journal de la nuit (25 min).

France 3

20.55 Thalassa. **Un parfum de Sicile** Présenté par Georges Pernoud. Au sommaire : De Charybde en Scylla ; Sous la menace du Stromboli ; La petite fille de Favignana ; etc. ◆.
22.55 Campagne officielle pour les élections législatives ◆.
23.10 Soir 3, Météo, Keno.
23.40 C'est ça la France. **Paraboles, mon pays à domicile** Documentaire. Robert Alaux (France, 55 min) ◆.

Canal +

20.30 Rugby. **Stade français - Biarritz** Top 14 (1re demi-finale). **21.00** Coup d'envoi en direct de Bordeaux.
23.00 Les Interminables. Série [2/3].
23.30 House of the Dead **Film** Uwe Boll. Avec Jonathan Cherry, Tyron Leitso, Clint Howard (Can. - EU - All., 2003) ◆. *Série Z inspirée d'un jeu vidéo.*
0.55 The Descendent. Court métrage (v.o., 15 min) ◆.

Arte

20.40 Une terre à gagner. Téléfilm. Kerstin Ahlrichs. Avec Anna Maria Mühe, Susanne Bormann, Lea Mornar, Hansjürgen Hürrig (All., 2006) ◆. *Une fonctionnaire reprend l'exploitation agricole de son père.*
22.05 Thema. **La Fièvre du poker 22.10 That's Poker !** Dans la peau d'un joueur. Documentaire. Hervé Martin Delpierre (France, 2007) ◆. **23.35 Las Vegas, la ville de tous les péchés** Documentaire. Stephen Ives (All. - EU, 90 min).

M 6

20.50 Desperate Housewives. **Un faible pour les scandales. Honneur aux héros. Certitudes** Série (S 1, 16 à 18/23). Avec Teri Hatcher, Marcia Cross, Felicity Huffman, Eva Longoria, Nicollette Sheridan (2005) ◆. *Maisy Gibbons arrêtée, Rex se retrouve dans de beaux draps. Susan découvre le passé criminel de Mike.*
23.25 Nip/Tuck. **Nouvelle identité.** **L'Homme de ma vie.** Série (S3, 9 et 10/15). Avec Julian McMahon, Dylan Walsh (EU, 2005, 120 min) ◆.

FRANCE 5

20.50 Dalida, une femme dévoilée. Documentaire. Eric Beaufils et Jean-Pierre Devillers (2004) ◆.
22.15 C dans l'air. Magazine présenté par Yves Calvi.
23.25 On n'est pas que des parents. Assumer ses fantasmes : l'été sera chaud ! ◆.
23.50 Un paradis à Sulawesi (45 min).

FRANCE 4

20.40 Taratata. Présenté par Nagui. Invités : IAM, Ridan, Valérie Leulliot, Philippe Katerine.
21.45 Bonus Taratata.
22.15 Toutaz.
23.10 Campagne pour les Législatives.
23.15 Tennis. Roland-Garros (95 min).

TMC

20.45 Close to Home. **Un élève trop doué. Un coupable tout désigné. Le monde est petit** Série (S1, 20, 13 et 18/22). Avec Jennifer Finnigan, Kimberly Elise, John Carroll Lynch, Christian Kane (2006). *Un lycéen, joueur de basket, a été abattu – accidentellement ? – par l'un de ses amis.*
23.05 Los Angeles homicide. **Même jour, même heure. La Cité des anges** Série (S1, 10-7/13). Avec Tom Sizemore (90 min).

DIRECT 8

20.35 La Guerre des privés. Téléfilm. Jean-Pierre Prévost et Josée Dayan. Avec Robert Lamoureux, Julie Jézéquel, Luc Thuillier, Daniel Prévost (France, 1992) ◆.
22.10 Le Divertissement de la 8. Divertissement animé par Alexandre Carré et François Barré. Avec Clandestino, Tonya...
0.00 Morandini ! Magazine (90 min).

NT 1

20.45 Poltergeist. **Les Reliques du saint. Le Pacte du Diable** Série (saison 1, 18 et 21/22). Avec Derek De Lint, Martin Cummins, Helen Shaver, Robbi Chong.
22.15 Journal.
22.25 Catch Attack.
23.10 Ça va se savoir. Magazine (40 min).

W 9

20.45 Nouvelle star. Divertissement présenté par Virginie Efira. *La semaine dernière Pierre partait. Ce soir, trois des quatre apprentis-chanteurs restants (le Versaillais Tigane, la Stéphanoise Gaetane, l'Alésien Julien et la Bois-Colombienne Julie) pourront poursuivre l'aventure.*
23.05 Flavor of Love : Le pire des séducteurs. **Episodes 8 et 9** (100 min).

LCP

20.00 Les Gueules de l'emploi. Documentaire. Martine Delumeau (2002).
21.15 et 1.15 Pile et face. Invités : Pierre Lellouche, Daniel Vaillant.
22.15 Enjeux de campagne. Les institutions.
23.00 Un monde de bulles. René Hausman, Placid, Henri Reculé (30 min).

I-TELE

19.35 et 21.35 N'ayons pas peur des mots. Invitée : Anne-Sophie Mercier.
20.45 i éco.
21.15 et 23.45 Journal de l'international.
22.15 i média.
22.35 Les Politiques en chiffres. Invités : Elisabeth Guigou, Jean-François Copé.

Les codes du CSA Déconseillé aux moins de 10 ans ; 12 Déconseillé aux moins de 12 ans ; 16 Déconseillé aux moins de 16 ans ; 18 Déconseillé aux moins de 18 ans.
Les cotes des films ■ On peut voir ■ ■ A ne pas manquer ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique. Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants ◆.

La sélection radio

JEUDI 31 MAI

Racontons-nous
14.00 Europe 1 Alexia Laroche Joubert reçoit Sonia Rolland, comédienne, sur le thème : « L'amour contre les convenances ».

Maurane
14.30 RTL Laurent Boyer reçoit la chanteuse Maurane, actuellement au Trianon jusqu'au 10 juin et ensuite en tournée.

Prima la musica
20.00 France Musique Musique russe. Au programme : œuvres d'Anatole Liadov, de Sergueï Rachmaninov et de Sergueï Prokofiev. Roger Muraro, piano. Orchestre philharmonique de Radio France. Direction : Andrey Boreyko. Enregistré le 25 mai, Salle Pleyel.

VENDREDI 1er JUIN

Les 20 ans de France Info
Toute la journée. « Vous l'avez vécu sur France Info », extraits d'événements ayant marqué l'actualité et témoignages de personnalités. A 17 h 30, chat sur france-info.fr avec Patrick Roger, le directeur de la radio.

Prima la musica
15.00 France Musique. Œuvres de D. Lang, A. Gosfield, E. Ziporyn, M. Nyman, D. Byron et O. Coleman par le Bang on a Can All-Stars. Concert donné le 12 mars au Théâtre de la Ville, à Paris.

Jazz Live
21.00 TSF A Detroit, entre 1968 et 1970, l'organiste Lonnie Smith a signé quatre perles jazz funk, dont ce live au Club Mozambique. A ses côtés : George Benson.

Vendredi 1er juin 2007

Encore bien instable

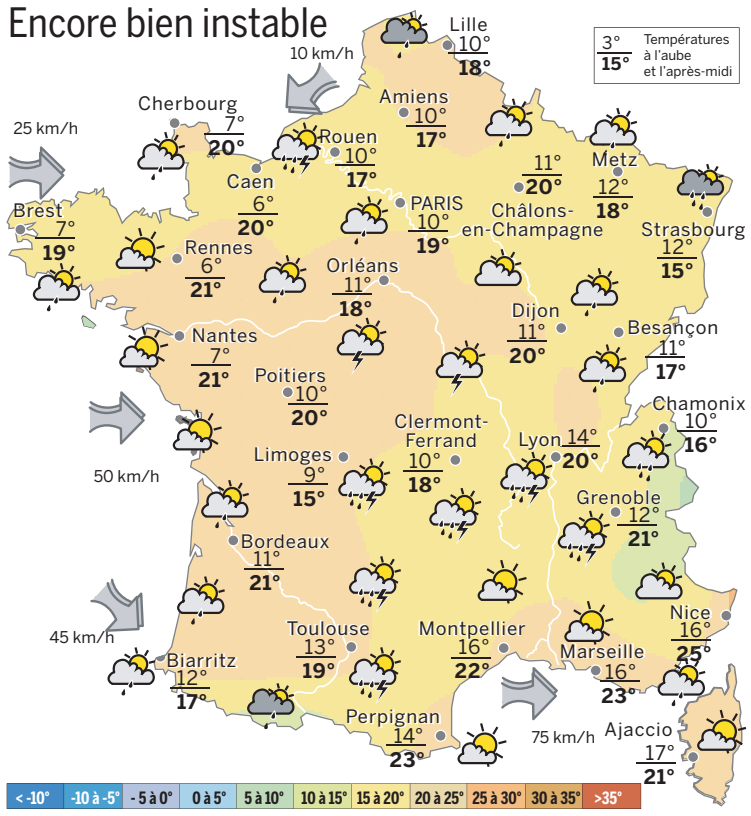

ST-JUSTIN
COEFF. DE MARÉE: 74

LEVER: 05h50
COUCHER: 21h45
PARIS

LEVER: 22h59
COUCHER: 05h23
PARIS

En France

Vendredi, une dépression d'altitude (goutte froide) sera présente sur le pays. Ainsi, nous ne pourrons toujours pas escompter des conditions stables et sèches. Au contraire, des averses verront encore le jour un peu partout sur l'hexagone, à l'exception de la Bretagne, les Pays de la Loire, le pourtour méditerranéen, le sud des Alpes et la Corse qui profiteront de belles périodes ensoleillées durables. De fréquentes averses orageuses se déclencheront des Pyrénées au Limousin, Centre, Haute-Normandie, Rhône-Alpes, puis vers le Bassin parisien. Il pleuvra sur l'Alsace et l'extrême nord.

Samedi

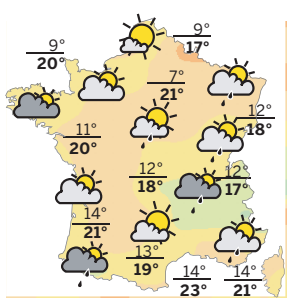

Jours suivants

Région	Dimanche	Lundi	Mardi
Nord-Ouest	14° 21°	14° 20°	12° 23°
Ile-de-France	9° 25°	13° 23°	15° 23°
Nord-Est	9° 26°	9° 25°	14° 24°
Sud-Ouest	12° 26°	15° 25°	18° 25°
Sud-Est	13° 26°	16° 24°	17° 25°

Le 01.06.2007

EN EUROPE			DANS LE MONDE		
Amsterdam	orageux	14 18	Alger	belles éclaircies	19 25
Athènes	beau temps	13 27	Amman	beau temps	10 27
Belgrade	orageux	13 27	Bangkok	averses éparses	24 35
Berlin	belles éclaircies	11 28	Beyrouth	beau temps	17 21
Berne	pluvieux	10 12	Brasilia	beau temps	11 21
Bratislava	beau temps	14 28	Buenos Aires	ensoleillé	5 12
Bruxelles	orageux	14 17	Dakar	ensoleillé	18 24
Budapest	belles éclaircies	15 28	Djakarta	averses modérées	24 30
Bucarest	ensoleillé	13 27	Dubai	beau temps	32 39
Copenhague	beau temps	12 24	Hongkong	ensoleillé	24 31
Dublin	belles éclaircies	9 16	Jérusalem	beau temps	9 27
Edimbourg	ensoleillé	6 18	Kinshasa	belles éclaircies	21 32
Helsinki	beau temps	8 16	Le Caire	beau temps	14 33
Istanbul	belles éclaircies	14 29	Mexico	beau temps	8 24
Kiev	belles éclaircies	18 34	Montréal	faible pluie	11 25
La Valette	ensoleillé	16 23	Nairobi	très nuageux	13 21
Lisbonne	ensoleillé	12 20	New Delhi	ensoleillé	34 45
Ljubljana	orageux	9 25	New York	orageux	11 33
Londres	orageux	12 18	Pékin	beau temps	19 31
Luxembourg	pluie éparse	13 17	Pretoria	très nuageux	11 20
Madrid	belles éclaircies	7 22	Rabat	beau temps	10 24
Moscou	belles éclaircies	25 28	Séoul	belles éclaircies	16 21
Nicosie	beau temps	15 28	Singapour	averses éparses	24 32
Oslo	pluvieux	11 13	Sydney	belles éclaircies	5 15
Prague	ensoleillé	11 26	Téhéran	belles éclaircies	13 33
Reykjavik	belles éclaircies	11 17	Tokyo	averses éparses	16 24
Riga	très nuageux	17 20	Tunis	belles éclaircies	16 33
Rome	belles éclaircies	15 26	Washington	orageux	20 33
Sofia	orageux	12 22			
Stockholm	pluvieux	13 14	**OUTREMER**		
Tallin	ensoleillé	10 20	Cayenne	forte pluie	25 25
Tirana	beau temps	12 26	Fort-de-Fr.	ensoleillé	24 31
Varsovie	belles éclaircies	14 26	Nouméa	belles éclaircies	18 27
Vienne	beau temps	14 28	Papeete	ensoleillé	24 29
Vilnius	ensoleillé	12 28	Pte-à-Pitre	ensoleillé	24 30
Zagreb	orageux	10 28	St-Denis	beau temps	18 25

En Europe
01.06.2007 12h TU

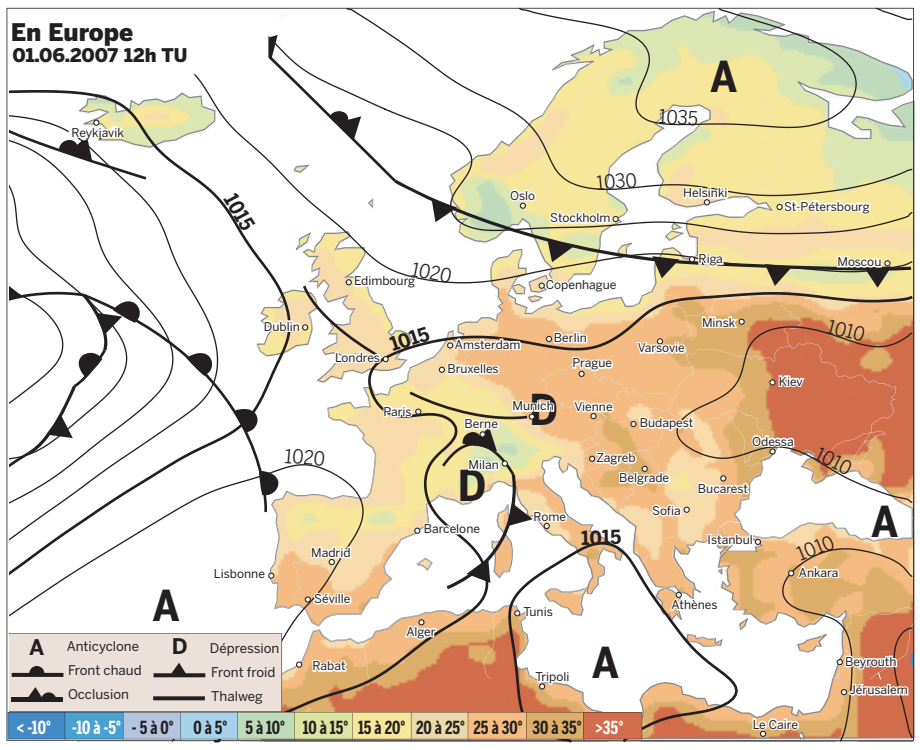

Dans le monde Temps très pluvieux sur l'ouest cubain et le sud de la Floride

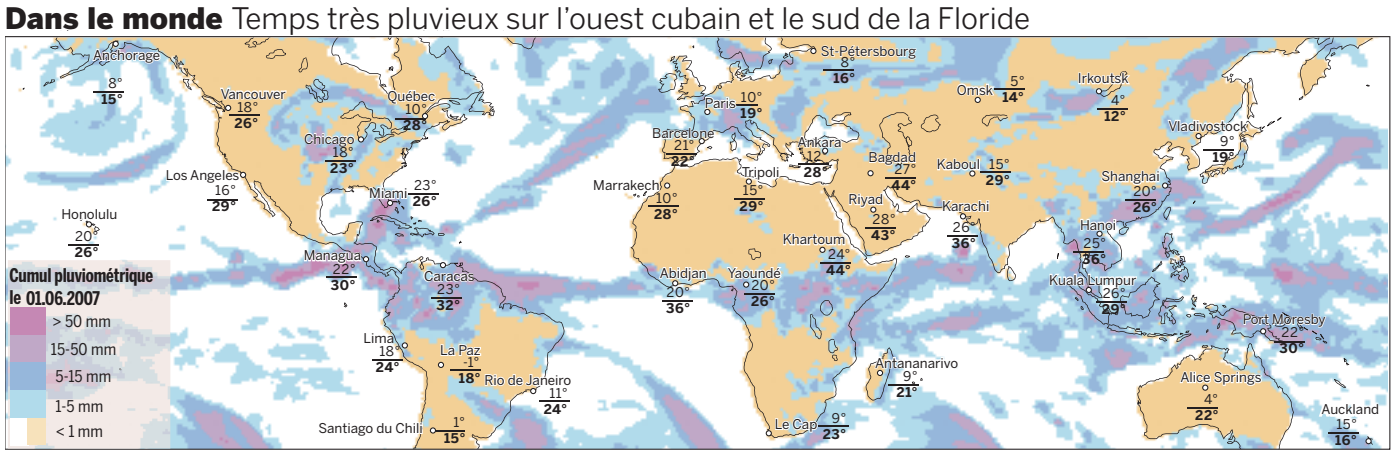

Météorologue en direct au 0899 700 703
(1,34 € l'appel + 0,34 € la minute)
7 jours/7 de 6h30-18h
Service proposé par *MeteoNews*
en partenariat avec *Le Monde*
http://www.meteonews.fr

AIR FRANCE
Paris-Le Caire
10 vols par semaine
www.airfrance.fr

MOTS CROISÉS N° 07 - 129

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

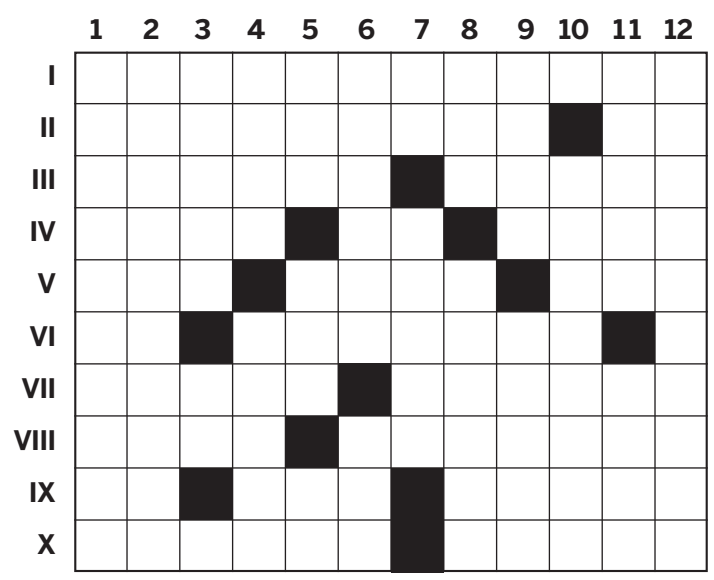

HORIZONTALEMENT

I. Bloque la sortie. **II.** Donneur de leçons. Réflexion du plus jeune âge. **III.** Pour les dévorer, il faut les prendre. Fait circuler l'information **IV.** Oublié. Dans le bus. Suivit de très près. **V.** Passage protégé. Tout ce qui bouge lui fait peur. Coup de froid. **VI.** Personnel. Se prendre pour un duc. **VII.** Fils de Vespasien. Protecteurs du clan. **VIII.** Abrite le paysan russe. Marquât de sa griffe. **IX.** Deux points en opposition. Transmis par les parents. Difficile à contrôler. **X.** Ne prendra pas position. Facilitent le transit.

VERTICALEMENT

1. Difficile d'échapper à ses filets. **2.** Mise en conformité. **3.** Nombre. Bonne appréciation. **4.** Chef égyptien. Comme un chat nocturne. **5.** Monte dans l'arène. Cours courts. Conjonction. **6.** Image publicitaire. Font tourner l'économie du pays. **7.** D'un auxiliaire. S'éleva dans les airs. **8.** Appréciées par les travailleurs. Mettras un terme. **9.** Homme de la terre. Entre deux planchers. **10.** Douteux homme d'affaires. **11.** Membre de la famille. Reluque. **12.** Travaillent à la reproduction.

PHILIPPE DUPUIS

Solution du n° 07 - 128

Horizontalement
I. Décapitation. - II. Econome. Aléa - III. Vue. Lices. - IV. Erudit. Alu. - V. Rire. Alcazar. - VI. Gestation. La. - VII. Os. Errer. Dol. - VIII. Ancienne. - IX. Dent. Eûmes. - X. Excédentaire.

Verticalement
1. Dévergondé. - 2. Ecuries. Ex. - 3. Cœurs. ANC. - 4. An. Détente. - 5. Poli. Arc. - 6. Imitatrice. - 7. Tec. Liée. - 8. Encornet. - 9. Tas. An. Nua. - 10. Il. Az. Demi. - 11. OE. Lalo. Er. - 12. Naturalisé.

SUDOKU N° 486

Solution du n°485

8				1	6	2		
3	6							
	5	7					1	8
						3		2
7						4		
	8				3		9	
5	4	9						
						1		5
				3	8			

Réalisé par Koalog (http://sudoku.koalog.com)

3	8	9	5	4	2	6	1	7
7	5	2	8	6	1	4	9	3
1	6	4	7	9	3	8	5	2
5	7	8	9	3	6	1	2	4
9	4	6	2	1	5	3	7	8
2	1	3	4	8	7	5	6	9
8	2	5	6	7	4	9	3	1
6	9	1	3	2	8	7	4	5
4	3	7	1	5	9	2	8	6

Moyen
Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

LOTO N° 43

Résultats des tirages effectués mercredi 30 mai.
Premier tirage : 1, 9, 10, 15, 22, 32 ; complémentaire : 27. Rapports pour 6 numéros : 381 441 € ; 5 numéros et complémentaire : 6 614,40 € ; 5 numéros : 798,10 € ; 4 numéros et complémentaire : 32,80 € ; 4 numéros : 16,40 € ; 3 numéros et complémentaire : 3,60 € ; 3 numéros : 1,80 €. **Second tirage :** 11, 23, 25, 39, 45, 49 ; complémentaire : 13. Rapports pour 6 numéros : pas de gagnant ; 5 numéros et complémentaire : 6 108,60 € ; 5 numéros : 728,20 € ; 4 numéros et complémentaire : 36,80 € ; 4 numéros : 18,40 € ; 3 numéros et complémentaire : 4 € ; 3 numéros : 2 €. **Joker : 0 873 634**

Temps prévu ce week-end en Europe

Légende beau · éclaircies · pluie modérée
Pictogramme de la journée — 9° / 14° Température matin / **Température après-midi**

Ville	Samedi	Dimanche	Lundi
Amsterdam	13° 21°	13° 25°	14° 24°
Athènes	14° 27°	18° 27°	17° 28°
Barcelone	16° 24°	15° 24°	15° 26°
Berlin	15° 27°	12° 28°	19° 25°
Bruxelles	11° 21°	11° 25°	13° 23°
Budapest	17° 27°	17° 26°	16° 30°
Copenhague	14° 20°	12° 24°	12° 22°
Dublin	11° 16°	13° 20°	8° 16°
Florence	13° 22°	13° 26°	15° 26°
Genève	11° 20°	10° 24°	10° 25°
Istanbul	16° 30°	17° 32°	17° 30°
Lisbonne	10° 23°	13° 25°	15° 30°
Londres	10° 20°	13° 20°	15° 21°
Madrid	10° 28°	12° 28°	9° 27°
Moscou	12° 20°	6° 20°	11° 25°
Prague	12° 21°	13° 24°	16° 24°
Reykjavik	12° 17°	12° 13°	8° 10°
Rome	17° 25°	17° 23°	16° 26°
Séville	18° 33°	21° 36°	22° 35°
Stockholm	8° 15°	10° 18°	11° 21°
Venise	17° 18°	13° 24°	19° 24°
Vienne	13° 28°	15° 20°	15° 27°

Billet

Robert Solé

Seconds rôles

JEAN-CLAUDE BRIALY, qui nous quitte à 74 ans, avait été un jeune premier éblouissant. Peu à peu, il s'était adapté à son âge, finissant par jouer les patriarches dans *L'Effrontée* ou *La Reine Margot*. Ne méprisons pas les seconds rôles, répétait avec raison ce fils de colonel (pas de général).

Regardez François Fillon : dans l'ombre d'un président omniprésent, il est gai comme un pinson. Alain Juppé lui-même, passé de premier ministre à n° 2 du gouvernement, en a pris son parti. A croire qu'il vaut mieux être second à Rome que premier dans son village...

Saluons les adjoints, les bras droits, les lieutenants, les copilotes, les « vice- » en tout genre, car leur rôle est parfois ingrat. Ne les confondons pas avec les doublures et les sosies. Bien sûr, « second » évoque secondaire : c'est la seconde classe, le second choix et les seconds couteaux. Mais il y a aussi dans ce mot une richesse cachée (la seconde nature) et beaucoup d'espoir (seconde vie, second souffle). Un désir d'avenir, comme dirait une ex-future présidente qui ne s'est pas résignée à la deuxième marche du podium. ■

Ecofrictions

Et si la finance sauvait la planète ?

Coup de pub ou signe des temps ? Le géant financier britannique HSBC a annoncé, mercredi 30 mai, 100 millions de dollars d'investissements (74,5 millions d'euros) au cours des cinq ans à venir pour combattre le réchauffement climatique.

Cette somme sera répartie entre quatre ONG écologiques internationales (WWF, Climate Group, Earthwath Institute et Smithsonian Tropical Research Institute) et financera des actions de défense de l'environnement, notamment pour protéger les ressources mondiales en eau. Un double record : jamais ces associations n'avaient reçu autant de fonds d'un coup ; jamais une entreprise britannique n'avait donné autant d'argent pour sauver la planète.

L'aspect « marketing » d'une telle initiative doit être souligné. Car elle est le fait d'une entreprise mondialisée qui, comme d'autres géants de l'industrie, souffre d'un problème d'image auprès de l'opinion, peinant à justifier des profits faramineux, battant record sur record... HSBC, impopulaire au Royaume-Uni comme l'ensemble des banques, a engrangé 12 milliards d'euros de bénéfices en 2006 !

> « 100 millions de dollars investis en cinq ans par HSBC pour combattre le réchauffement climatique. Une opération « marketing », mais aussi un engagement réel »

Mais cette dimension de communication ne doit pas faire oublier l'engagement réel d'HSBC dans le développement durable. Depuis plus d'un siècle, la banque finance des actions en faveur de l'environnement et de l'éducation un peu partout dans le monde, en marge de ses activités commerciales.

Dans un rapport critique sur la contribution des banques à la réduction des gaz à effet de serre, paru le 6 mars, l'ONG Les Amis de la Terre attribuait la meilleure note à HSBC, soulignant ses efforts pour réduire ses propres émissions et financer, dans le secteur de l'énergie, des projets non polluants. Avec l'américaine Goldman Sachs, cette banque est l'une des rares à avoir reconnu publiquement sa responsabilité en la matière.

En outre, son plan d'investissements à 100 millions de dollars s'accompagne d'un plan de formation de ses 312 000 salariés. Ceux-ci seront encouragés à se consacrer, sur leur temps de travail, à des projets écologiques. L'objectif de la banque est de recruter parmi eux 2 000 *« experts climat »*, qui se mettront à disposition des scientifiques mondiaux pour effectuer des recherches.

« Notre responsabilité est de gagner de l'argent pour payer nos salariés, régler l'impôt aux gouvernements et servir des dividendes à nos actionnaires. Elle est aussi d'avoir une action responsable envers la société », soutient Jon Williams, le « M. Ecologie » de HSBC. Reconnaissant qu'il s'agit d'une goutte d'eau à l'échelle des besoins de la planète, le banquier estime qu'il faut donner l'exemple : *« On ne changera les choses qu'avec l'implication combinée des entreprises, des Etats et des individus »*, estime-t-il. ■

ANNE MICHEL

Chiffres

1 465 sujets

La place accordée à la campagne présidentielle par les télévisions

Selon les dernières mesures de l'Ina'Stat, le baromètre thématique des journaux télévisés de l'Institut national de l'audiovisuel (INA), les « JT » du soir des six chaînes nationales ont consacré 1 465 sujets à la campagne présidentielle, du 1er janvier au 4 mai. Au total, la politique intérieure représente 18 % de l'offre globale sur cette période, contre 6 % en 2006. L'actualité politique arrive en première position sur France 2, France 3 et M6. L'information internationale occupe, elle, la première place dans les JT, avec plus de 2 000 sujets. Moins d'une centaine ont toutefois été consacrés à l'actualité de l'Europe. La troisième place de ce palmarès revient au divertissement. ■

L'actualité

Editorial & Analyses
2 Editorial. Un G8 sous tension.
Record de violences aux Caraïbes. Par Jean-Michel Caroit.
Solidarité centre-européenne. La chronique « Europe » de Thomas Ferenczi.

Page trois
3 Italie. La politique en accusation.

International
4 Liban. L'ONU impose le « tribunal Hariri ».
6 G8. La Russie hausse le ton sur le Kosovo.

Sciences
8 Reach. L'Europe s'attaque à la toxicité des substances chimiques.

Europe
10 Espagne. La visite de Nicolas Sarkozy.

Politique
12 Entretien. Xavier Darcos, ministre de l'éducation.

Economie
14 France Télécom. Menace de crise sociale.

Médias
16 Images. Le bel avenir de la vidéo à la demande

Sports
17 Tennis. Richard Gasquet « panique » sur le central de Roland-Garros.

Décryptages

Portrait
18 Michelin. Michel Rollier.

Débats
19 Choc fiscal ? Non, contre-réforme ! Par François Hollande.

Focus
20-21 Médias. L'avenir du « Monde ».

Enquête
22 Reportage. Afrique du Sud.

Rendez-vous

Patrimoine
24 Evénement. Les Rendez-vous au jardin.

Exposition
25 Centre Pompidou. Le lauréat 2006 du prix Marcel-Duchamp.
26 DVD. La sélection du « Monde ».

Mode de vie
27 Design. Le Corian fête ses 40 ans.

Le Monde.fr

La parité s'impose-t-elle en politique ? Chat avec Mariette Sineau, de l'Observatoire de la parité, le 1er juin à 15 heures.
Banque mondiale : nouveau président, nouvelle politique d'aide au développement ? Chat avec Pierre Jacquet, de l'Agence française de développement, à 16 heures. A la « une ».

IL Y A 50 ANS DANS « LE MONDE »

« Les trois font la paire »

CE N'EST QU'UNE POCHADE, mais c'est une pochade réussie. Après nous avoir appris qu'il avait fait sa première communion avec Albert Willemetz, Sacha Guitry nous raconte l'histoire de deux jumeaux et d'un troisième larron qui est le sosie des jumeaux.

Ceux-ci auront beaucoup d'ennuis à cause de celui-là. Car le sosie est bel et bien un assassin. Un assassin joli garçon et charmant en diable, mais animé d'un esprit d'initiative dangereux pour la société.

Il y a un meurtre et une enquête menée par un commissaire que la gloire de Maigret empêche de dormir. Il y a surtout des mots drôles, des répliques inattendues, de la fantaisie et de la désinvolture.

Le ton est résolument parodique. Trois scènes irrésistibles font oublier les temps morts et les séquences inutiles. L'une d'elles, qui se déroule au chevet d'un cadavre, est un petit chef-d'œuvre d'humour noir.

Sacha Guitry sait choisir ses interprètes. Dans *Les trois font la paire* tous s'amusent en nous amusant. Michel Simon compose un commissaire broussailleux, pachydermique et bon enfant. Philippe Nicaud a du talent pour trois. On doit à Darry Cowl, témoin volubile du meurtre, un des meilleurs passages du film.

Quant à Sophie Desmarets, elle nous prouve en gourgandine qu'elle a plus d'un tour dans son sac. Cette comédienne que je croyais connaître ne cessera décidément jamais de m'étonner. ■

JEAN DE BARONCELLI
(1er juin 1957.)

■ Tirage du *Monde* daté jeudi 31 mai 2007 : 430 458 exemplaires.

Nous imaginons aujourd'hui des énergies renouvelables pour répondre aux défis environnementaux de demain.

Le développement de l'énergie solaire et l'exploitation des champs d'éoliennes constituent de nouvelles solutions énergétiques qui complètent d'ores et déjà nos offres gaz naturel.
L'énergie est notre avenir, économisons-la !

www.gazdefrance.com

Gaz de France

Une énergie durable entre nous

australie - Crédit photo : D. Vinson - Centre nautique L'Archipel - Castres / Architectes : Michel Sery et Vincent Defos du Rau - Gaz de France SA au capital de 983 871 988 € - 542 107 651 RCS Paris